This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 41.9

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'OISE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE

TOME XIX

DEUXIÈME PARTIE

BEAUVAIS

Imprimerie Départementale de l'Oise, rue des Flageots, 15

1905

Fr 41.9

Harvard College Library
NOV 13 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

1905

COMPTE RENDU DES SÉANCES

1905

SÉANCE DU 16 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Acher, Buquet, le Dr Coquerelle, Daubigny, Degournay, Demasur, Desgroux, Desmarest, Devarenne, Duclos, Dupuis, Gosse, Gouyer, Gravet, le Dr Leblond, Leclerc, Péron, Pinau, Roblin, Dr Roisin, E. Roussel, Simon, Thiot, de Villaret.

MM. Bataille, Boivin, Molle, Pihan et Quignon s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le Président, se faisant l'interprète de la Société, félicite vivement M. Sorin, le nouvel officier de l'Instruction publique, dont la thèse de doctorat en droit sur le *Rôle de l'Etat en matière d'art scénique* fut analysée ici-même et fort appréciée ; MM. Philéas

Lebesgue et Stalin, les nouveaux officiers d'Académie, dont le premier est un de nos collaborateurs littéraires les plus goûtés et le second un de nos meilleurs travailleurs en préhistoire.

Dons et communications

Mme Le Mareschal mère, née de Grasse, offre à la bibliothèque de la Société les lettres patentes de Henri II qui convertit les 40 archers et 40 arbalétriers anciens de Beauvais en 80 arquebusiers et en crée 20 autres, afin d'en porter le nombre à 100, qui serviront à la garde et défense de cette ville. Confirmation des privilèges anciens, etc. Donné à Laon en juin 1554. (Original parchemin.) Des remerciements sont adressés à la généreuse donatrice.

Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, il faut signaler : les deux volumes de la *Gazette des Beaux-Arts* (année 1904), à laquelle la Société vient de s'abonner pour compléter la collection de cette revue offerte par les héritiers de M. Charvet ; — le *Bulletin historique*, qui renferme plusieurs études fort intéressantes ; — le *Livre des Serments* de Noyon, par M. Cozette ; — une *Enquête agricole* dans le district de Noyon, par le même ; — la *Levée des Volontaires* dans la commune de Ville pendant la Révolution, par l'abbé Gallois, du comité de Noyon ; — la *Société populaire et républicaine* de Noyon, par M. Cozette ; — l'*Ambassade du général Sébastiani à Constantinople* (1806-1808), par M. Coquelle.

M. Héron de Villefosse publie, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de*

France, une étude sur les Outils d'artisans romains.

Une lettre de notre collègue, M. Plessier, président de la Société historique de Compiègne, annonce que cette Société maintient sa généreuse souscription à l'œuvre du Musée de Beauvais : la Société Académique lui adresse ses sincères remercîments.

M. Brière nous prie de vouloir bien recevoir sa démission de membre de la Société, ainsi que M. Demarseille.

MM. Ducrocq, rue de Rouen, et Philippe, faubourg Saint-André, adressent aussi leur démission, parce que leur santé ou leurs occupations les empêchent d'assister aux séances.

Sont présentés comme nouveaux membres : MM. Gilles, avocat, par MM. Fabignon, avocat, Masson, avoué, et Leblond ; le Dr Dupuy, de Noailles, par MM. l'abbé Renet, les Drs Le Vaillant et Leblond ; Lacourt, 25, rue d'Amiens, par MM. Boivin, les Drs Lamotte et Leblond ; Georges Mansire, rue Saint-Nicolas, par MM. Gast, Woillez et de Carrère ; Nieux, 40, rue Saint-Jean, par MM. Stalin, Vuilhorgne et Leblond ; Amiot (hôtel d'Angleterre), par MM. Bitsch, Boulogne et Leblond ; Laffont, architecte, 75, rue de Rennes, à Paris, par MM. de Villaret, Molle et Acher.

Le Président signale l'heureuse initiative de la Société des Amis des Arts pour élever, rue de la Frette, au coin de la maison Louvet (XVIe siècle), une fontaine monumentale due au talent de notre compatriote Henri Gréber. Il eût peut-être été préférable de voir cette fontaine au square de la

Gare, adossée à un rocher ; un joli cadre de verdure y eût fait ressortir mieux encore la grâce des figures allégoriques.

M. Desgroux, trésorier de la Société, rend compte des recettes et dépenses effectuées pendant l'année 1904. Ce compte est approuvé à l'unanimité. M. Desgroux, trésorier, présente ensuite le projet du budget de la Société pour l'année 1905. Ce projet de budget est adopté à l'unanimité. M. le Président adresse au trésorier tous les remerciements de la Société.

La question du Musée. — Nouvelle solution proposée

Le Président rend compte des efforts faits depuis ces derniers mois pour résoudre la question du Musée par l'acquisition et l'aménagement de l'hôtel Morin. Il expose comment cette combinaison fut rejetée par M. Roger Marx, inspecteur des Beaux-Arts, qui reprochait à cet hôtel-musée son défaut de sécurité en cas d'incendie et la difficulté de son extension future.

L'Association des souscripteurs, qui avait recueilli plus de 100,000 francs pour cette acquisition, s'est réunie le 9 janvier et a décidé d'approuver les conclusions d'un rapport fort complet de notre collègue, M. Masson. Elle a d'abord repoussé, à l'unanimité des votants, le projet de reconstruction sur place à cause des difficultés d'extension future et parce que la Commission des Monuments historiques ne permettrait pas d'y élever un édifice pouvant masquer les fenêtres du Chapitre (monument historique) et une partie de la

Basse-Œuvre. Elle a adopté le principe d'une loterie de 600,000 billets à 1 franc devant donner 300,000 francs pour élever un Musée sur l'Esplanade de l'Hôtel-Dieu.

Elle a décidé d'offrir une somme de 50,000 francs à la ville de Beauvais qui apportera ainsi une contribution financière immédiate à sa demande de loterie. Cette même somme complètera la dépense totale que doit atteindre la construction du nou veau Musée auquel sera jointe la Bibliothèque municipale.

Le remboursement se fera par la ville aux souscripteurs dans les mêmes conditions que pour l'hôtel Morin.

Un concours d'architectes avec primes sera organisé par la Société des Architectes de l'Oise, pour des plans et devis ne devant pas dépasser 350,000 francs.

Le 13 janvier les conclusions furent développées et défendues au Conseil municipal par M. Leblond, qui insista vivement sur la création d'un Musée des Artistes de l'Oise et d'un Musée d'arts industriels et sur la nécessité de dépenser bientôt 50,000 francs pour agrandir la Bibliothèque municipale. Aussi bien, c'était déjà la thèse soutenue en 1900 et 1901, à la Commission des 22, par notre dévoué secrétaire, M. Quignon.

Le Conseil municipal, après une longue discussion, où l'intérêt même d'un Musée à Beauvais fut vivement combattu, adopta avec une forte majorité les conclusions du rapporteur, c'est-à-dire : la construction sur l'Esplanade de l'Hôtel-Dieu d'un Musée-Bibliothèque pour une dépense de 350,000 francs qui ne devait pas être dépassée par

les architectes concurrents. Cette somme sera fournie partie par une loterie (300,000 francs), partie par l'Association des souscripteurs (50,000 francs) dont l'avance lui sera remboursée sans intérêts, par annuités de 2,000 francs pendant 25 ans, prises sur les fonds libres du budget communal. En un mot le Conseil municipal a adopté les conclusions de l'adresse présentée par l'Association des souscripteurs.

La Société Académique maintient sa participation de 2,000 francs à l'Association des souscripteurs, approuve M. Masson et son Président de n'avoir pas abandonné l'étude de la question du Musée à la suite de l'échec de la combinaison Morin, et souhaite vivement que le projet du Musée-Bibliothèque reçoive le plus vite possible son exécution. Après échange d'observations sur cette question entre MM. Duclos, Gosse, Acher, Gouyer et le Président, la Société approuve à l'unanimité les conclusions du rapport qui vient d'être présenté par M. le Dr Leblond.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND, PRÉSIDENT.

Quarante-huit membres sont présents à la séance : MM. Bataille, Bellou, Bénard, Besnié, Bitsch, Boivin, Boudin, Boucher,

Buquet de Carrère, Chevallier, le docteur Coquerelle, d'Aubigny, Degournay, le docteur Delalande, Demasur, Desmarest, Devarenne, François Dumont, le capitaine Dupuis, Gouyer, Gravet, Gyoux, Henneguy, Hermanville, Hérouart, Houlé, Janet, Leborgne, le docteur Leblond, Leclerc, Le Rouge, Loisel, G. Masson, Molle, les abbés Marsaux, Meister et Müller, Péron, Pinau, l'abbé Pihan, le docteur Roisin, le docteur de Saint-Aubin, Thiot, Tisserant, le comte de Troussures, Varenne, Vino.

Absents et excusés : MM. Baticle, maire de Saint-Just-en-Chaussée ; l'abbé Ledru, curé de Loueuse, et Vuilhorgne.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le président, en ouvrant la séance, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs, je dois adresser un dernier hommage au travailleur que vient de perdre notre Compagnie, au collaborateur qui lui resta fidèle pendant cinquante-huit ans. En 1847, M. le docteur Baudon donnait à nos Mémoires son premier catalogue des mollusques de l'Oise ; il publiait, en 1904, une note sur les types des Francs et des Gallo-Romains. Entre ces dates extrêmes, ce furent des études sur les mollusques, les térébratules du calcaire grossier, les pisidies françaises et les limaciens, des recherches sur les cimetières anciens de Mouy, Angy, Villers-sous-Erquery, sur les silex travaillés du Camp-Barbet, sans oublier des travaux sur l'époque révolutionnaire.

« Ainsi, toutes les manifestations de la

science (préhistoire, anthropologie, archéologie gauloise, gallo-romaine ou franque, histoire naturelle) lui furent également chères : M. Baudon y trouvait un délassement et un réconfort assurés aux labeurs et aux soucis de sa rude profession médicale.

« Avec cette patience, avec ce besoin d'exactitude rigoureuse que donne la passion des sciences exactes, il savait joindre à ses goûts de chercheur un vrai talent de dessinateur et de coloriste ; et jusqu'à son dernier jour, parcourant les collections de sa demeure familiale il passait au milieu d'elles des heures charmantes : il a pu revivre ainsi toute son existence scientifique, car elles étaient devenues insensiblement comme une portion de son âme antique.

« Nous n'oublierons pas enfin l'accueil cordial qu'il nous fit le 7 mai 1903, au cours d'une visite où la Société académique venait à Mouy lui offrir ses hommages, ses compliments et ses vœux.

« Une étude sur l'œuvre scientifique de M. Baudon sera publiée dans nos *Mémoires* de 1905. »

Le président rappelle encore le souvenir de deux autres disparus, anciens membres de la Société : M. Dubos, qui fut notre vice-président pendant dix ans, de 1892 à 1902 ; M. Armand Rendu, ancien archiviste de l'Oise, secrétaire de la Société de 1874 à 1878, qui étudia les anciens forts de Tricot, de Tronquoy, les chartes des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles de l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, et donna à nos Mémoires une étude sur le *Castellum romanum* de Montigny-Maignelay.

Le capitaine Dupuis, du 3e tirailleurs algériens, offre au Musée deux lampes romaines trouvées à Barail, près Khenchela, deux tuiles romaines creuses servant à faire des coupoles, trouvées à Fontaine-Chaude, et des échantillons de phosphates avec dents de squales, provenant des mines du Kouif. — Des remerciements sont adressés au donateur, présent à la séance.

Il serait intéressant de comparer, dans nos collections du Musée, ces échantillons algériens avec ceux qu'on exploite dans l'Oise (à Hanvoile, Breteuil, etc.), dans l'Aisne, dans l'Yonne.

Dons à la Société

Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance il faut citer :

Notes sur Louis de Pestivien, abbé d'Ebreuil, et sa famille, par notre confrère M. Tiersonnier (de Moulins) ;

Un discours, aussi remarquable de fond que de forme, prononcé par M. Jean Gaillard à l'ouverture de la Conférence des avocats : « De la condition des époux divorcés vis-à-vis de leurs enfants. »

Un ouvrage de M. Doigneau : *Nos Ancêtres primitifs*, analysé par M. Thiot dans les termes suivants :

« L'auteur a écrit, sous ce titre, un livre méthodique et de sûre érudition. C'est un exposé, clair et bref en même temps que très complet, de ce que nous savons, à l'heure présente, des origines de l'humanité.

« Il nous fait d'abord assister aux luttes qu'eut à soutenir, contre d'acharnées résistances, Boucher de Perthes, l'initiateur

de la science nouvelle qui fut, un peu plus tard, passionuément étudiée par des savants de toutes les nations.

« Pas à pas, M. Doigneau classe les découvertes, les certitudes successivement acquises. Il nous amène ainsi jusqu'à l'époque où la race néolithique était, chez nous, un mélange d'autochtones dolichocéphales et d'envahisseurs brachycéphales venus des régions asiatiques.

« Ces hommes savaient creuser des grottes, cuire leurs aliments, tisser le lin, façonner et décorer la poterie, trépaner les crânes, bâtir sur pilotis des cités lacustres, cultiver le blé et domestiquer les animaux.

« Des gravures, en abondance, aussi précises qu'artistiques, complètent le texte et l'éclairent. »

M. Charles Janet offre à la Bibliothèque trois brochures intitulées : *Observations sur les guêpes. — Observations sur les fourmis. — Description du matériel d'une petite installation scientifique* (1re partie).

M. Bataille offre un Avertissement pour le paiement des contributions directes des Cent Jours complémentaires de 1806.

M. le chanoine Müller offre : Un inventaire après décès, de 1591 ; — Remarques sur l'Evangéliaire de la cathédrale de Noyon; — Courses archéologiques autour de Compiègne.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

***

Le numéro de février de la *Gazette des Beaux-Arts* contient une étude sur le maître Albert Besnard ; un portrait retrouvé

de Mlle de Rambouillet (vélin du XVIIe siècle), et un article sur le château de Maisons, acheté récemment par l'Etat, construit par Mansard et qui compta parmi ses hôtes Louis XV et la Du Barry, Voltaire, le comte d'Artois, Lafayette, Lannes et Laffitte, le ministre de Louis-Philippe.

Signalons encore, dans la *Gazette médicale du Centre*, la suite de la publication des Lettres de Gui Patin par le Dr Triaire ; dans les Mémoires de la Société de Vitry-le-François une étude sur Bossuet à Metz, et des recherches sur La Fontaine, maître des eaux et forêts à Château-Thierry.

La correspondance reçue depuis la dernière séance comprend des lettres de MM. Bordez et Groult (de Beauvais), Lamouche et Patte (de Gisors), et Brasseur (de Gournay), qui adressent leur démission de membres de la Société académique ; une lettre de M. Quignon donnant sa démission de secrétaire.

Admission de nouveaux Sociétaires

Les Membres présentés à la séance de janvier, savoir : MM. le Dr Dupuy (de Noailles) ; Gilles, avocat ; Lacourt, rue d'Amiens ; Mansire, rue Saint-Nicolas ; Nieux, rue Saint-Jean ; Amiot (hôtel d'Angleterre) et Laffont, architecte à Paris, sont admis à l'unanimité.

Sont présentés comme nouveaux Membres :

MM. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société française d'archéologie, à Bois-de-Lihus, par MM. Lefèvre-Pontalis, Thiot et Leblond ; Cauzette, conseiller

municipal à Beauvais, par MM. Hucher, Boivin et Leblond ; Périer de la Noneix, rue de Rouen, par les Drs Coquerelle, Lamotte, Leblond; Quignon, 131, route de Paris-Voisinlieu, par le Frère Paulin, Molle et Leblond ; Poirier-Lalanne, à Macau (Gironde), par MM. Thiot, Masson et Leblond; Leroux, médecin à Abbeville-Saint-Lucien, par les Drs Colson, Lamotte et Leblond; Raymond Colin, industriel à Auneuil, par MM. Mellon, Colin et Leblond; Th. Le Clerc, manufacturier à Saint-Just-des-Marais, par MM. Beauvais, Drs Le Vaillant et Leblond; Lefèvres-Belhomme, propriétaire à Bury, par MM. Houlé, Péron et Thiot; Daillière, rue de la Taillerie, par MM. Delafontaine, Bataille et Thiot.

Le Président propose à la Société d'offrir le titre de membre correspondant à M. *Camille Jullian*, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, dont les travaux sur la Gaule romaine (Fréjus, Inscriptions romaines de Bordeaux, Ausone et son temps, Gallia, Vercingétorix) sont si appréciés du monde savant.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Election d'un secrétaire en remplacement de M. Quignon, démissionnaire

Sur 46 votants, M. Thiot obtient 43 voix, M. Bataille, 1 ; M. Gosse, 1 ; bulletin blanc, 1.

En conséquenee, M. Thiot est élu secrétaire de la Société Académique.

M. JANET. — Gisements de phosphates et dents de squales

M. Charles Janet étudie, avec une remarquable clarté d'exposition, les gisements de phosphates situés dans l'Oise à propos d'échantillons algériens offerts au musée par le capitaine Dupuis. En dessinant sur un tableau noir les coupes des terrains de notre région, il explique le soulèvement du pays de Bray, la formation des buttes de Bracheux, du Bourguillemont et du Mont-César et montre comment la mer crétacée a varié de niveau en laissant après elle des couches plus ou moins plissées suivant sa profondeur.

Quand cette mer était peu profonde, il s'y formait des cuvettes plus ou moins creuses où se déposait le phosphate de chaux. La craie sous-jacente y est fort durcie et toute criblée de perforations qu'on attribue à des spongiaires. M. Janet parle ensuite de la formation de l'argile à silex due à l'altération superficielle de la craie par les eaux pluviales chargées d'acide carbonique.

Etudiant enfin les sables de Bracheux, puis ceux du Mont-César composés de sable à la base, d'argile plastique au milieu et de sables du Soissonnais dans les couches supérieures, notre confrère montre que ces sables du Soissonnais, caractérisés par la présence de la *nummulites planulata*, se retrouvent identiques sur les hauts plateaux de l'Algérie, notamment à Tébessa. Les échantillons de phosphate qui font l'objet de cette étude proviennent précisément de ce même étage géologique.

Les dents de squales, si abondantes dans les phosphates, sont fort difficiles à déterminer : elles sont, il est vrai, plus volumineuses dans les terrains suessoniens d'Algérie que dans les terrains crétacés de notre pays.

Au reste, les dents d'un même squale diffèrent entre elles de forme et de grandeur : il y a des dents médianes et des dents latérales, des dents palatines, des dents de séries profondes et de séries inférieures.

Les squales sont des animaux fort voraces ; ils avalent tout ce qu'ils trouvent devant eux, même des galets : c'est ainsi qu'on a expliqué la présence des galets dans la craie qui ne devait pas en contenir.

Le squale fossile n'existe pas, car c'est un animal cartilagineux, n'ayant ni arêtes, ni écailles : il n'a laissé que des dents comme traces de son existence.

Des applaudissements unanimes ont salué la fin de cette agréable causerie : c'était le meilleur remercîment que les membres de la Société pouvaient adresser à leur savant confrère.

Chanoine Muller. — Documents sur l'époque révolutionnaire à Saint-Leu-d'Esserent

Le chanoine Eug. Müller fournit quelques détails nouveaux sur plusieurs personnages qui tiennent une place d'une certaine importance dans l'histoire de la Révolution à Saint-Leu-d'Esserent. Il raconte les grandes lignes de la vie du prieur « Rolland », le beau-frère de la célèbre Madame Roland, à Saint-Arnoult de Crépy,

aux environs de Laon, à Saint-Leu et, après plus d'une inquiétude, à Senlis où il mourait en 1806, rue du Chat-Héret. Les frères Boursier, curé et vicaire constitutionnels, traqués eux aussi ou même détenus, l'un au ci-devant prieuré, l'autre au château de Chantilly, doivent la liberté à la situation de leur père, procureur à Senlis, et vont porter à Paris les restes d'une existence mal commencée. Ces découvertes ajouteront leur appoint à tant d'autres que font aujourd'hui les historiens de cette époque.

Abbé Marsaux. — « Les Très Riches Heures du duc de Berry »

Notre confrère, analysant l'ouvrage récent de M. Durrieu sur ce merveilleux manuscrit du Musée Condé, à Chantilly, en décrit successivement les deux parties : l'une, exécutée pour le duc de Berry, par Pol Limbourg et ses frères, l'autre, faite par Jean Colombe, de Bourges, pour Charles Ier, duc de Savoie.

A la dernière exposition des Primitifs français, on pouvait admirer douze héliogravures reproduisant les plus remarquables miniatures de ce chef-d'œuvre.

La partie originale est le calendrier, dont chaque mois est un véritable tableau : *tondaille* des moutons, faucheurs et faneuses, hallali du sanglier, etc. ; le haut est occupé par le char du soleil et les signes du zodiaque ; les derniers plans montrent différente châteaux, la plupart disparus aujourd'hui.

D'autres miniatures sont encore très remarquables, la plupart inspirées par des

scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Ce merveilleux manuscrit était un objet de prédilection pour le duc d'Aumale qui ne s'en séparait jamais : c'est aujourd'hui le joyau du *Cabinet des Livres*, du château de Chantilly.

La prochaine séance de la Société aura lieu le lundi 20 mars.

SÉANCE DU 20 MARS

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Bataille, Bénard, Boudin, Boullanger, Daillière, d'Aubigny, de Carrère, Degournay, Demasur, de Saint-Aubin, comte de Troussures, de Villaret, Gosse, Gouyer, Gravet, Henneguy, Hermanville, Houlé, Lacourt, Ledru, Leblond, Lerouge, Marsaux, Molle, Péron, Pihan, Pinau, Roblin, Roisin, Roussel, Stalin, Thiot, Tisserant, Varenne, Vuilhorgne.

MM. Raymond Chevallier, Baticle et Devarenne s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le président, en ouvrant la séance, rappelle les trois deuils récents éprouvés par la Société académique qui vient de perdre M. Creusot, M. Parmentier et M. François.

M. Leblond a dit, sur la tombe de M. Creusot, quel savant modeste, quel éru-

dit en histoire et en numismatique était notre regretté confrère (1).

M. Vuilhorgne a rappelé, au petit cimetière de Vrocourt, que « M. François fut surtout un chercheur et un curieux qui prit sa large part au travail commun », en fouillant depuis trente ans nos vieilles archives et publiant ses « excursions dans le canton de Songeons ».

Quant à M. Parmentier, né à Crillon, ancien sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique, il avait donné un *Voyage dans la Turquie d'Europe* (1890), *Une famille normande*, étude de mœurs (1893), et une *Histoire d'Etretat*.

La Société académique adresse ses condoléances aux familles de ses trois confrères disparus.

***

La correspondance comprend :

Une circulaire du ministère de l'Instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Alger, le 19 avril : elle contient des indications sur les facilités de voyage accordées aux congressistes, sur le programme des excursions et demande que la liste des délégués de la Société académique soit adressée au Ministère avant le 25 mars.

La Société désigne MM. le colonel de Villaret (du 51e) et Laffont, architecte à Paris, comme délégués à ce Congrès.

Une lettre de M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, remercie la Société de l'avoir nommé mem-

(1) Voir le texte de ce discours, à la fin du compte rendu de cette séance, page xxxiii.

bre correspondant : « Il s'efforcera, dit-il, d'être un correspondant actif, et digne de la Société qui a bien voulu lui ouvrir ses portes. »

Notre confrère, M. Tiersonnier, de Moulins, nous signale une généalogie de la famille de Regnonval dans les cartons si riches de Troussures et un dossier Regnonval à la Bibliothèque nationale : il nous donne encore sur un Regnonval un Extrait du Livre de raison des Tiersonnier (XVII et XVIII^e^ siècles).

Une lettre de M. Charavay, trésorier de la Société de l'Histoire de la Révolution, annonçant que la Société Académique est admise, dans la personne de son président, à faire partie de la Société de l'Histoire de la Révolution : il joint à cette lettre une invitation à la séance annuelle de cette Société le 26 mars et une carte pour la soirée artistique et musicale de ce jour.

M. Varenne nous signale la publication des deux premiers volumes de l'*Œuvre de Corot,* par Alfred Robaut et Moreau-Nélaton, avec l'histoire de Corot et des dessins originaux du maître. Notre confrère y a relevé un certain nombre d'études inspirées à Corot par des sites de notre région, par exemple Pierrefonds, Chantilly, Auvers, Gouvieux, Presles, environs de Gisors, et de Gournay.

M. le marquis de Luppé offre à notre bibliothèque son étude sur les seigneurs de Beaurepaire sur-Oise avec dessins très remarquables sur l'ancien château ;

M. Plessier, président de la Société Historique de Compiègne : *Un Budget de la France à la veille de la Révolution de 1789 ;*

M. Bénard : *Le Dolmen de Champignolles;*

M. Fabignon, ancien capitaine de frégate : Un volume de l'*Abécédaire d'Archéologie*, de Caumont ;

M. Courtois, professeur d'horticulture à Beauvais : Ses *Eléments d'horticulture*, dédiés aux œuvres des jardins ouvriers ;

M. Thiot : *Curieuse inscription sur une gaîne de hache; — Superposition de diverses industries préhistoriques à Saint-Just-des-Marais ;*

M. Leblond : *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, de Bichat (édition de 1829) ; et le *Trésor des Antiquités* (numismatique des empereurs d'Orient et d'Occident, 1 volume, 1553).

Remerciements aux donateurs.

M. Creusot fils donne au Musée, en mémoire de son père, un denier de l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, monnaie aussi remarquable par sa belle conservation que par son excessive rareté : c'est le seul exemplaire de ce type qui soit connu. La Société remercie le donateur d'une offre aussi généreuse.

M. Leblond ajoute aux collections numismatiques du Musée deux Bons émis par la ville de Beauvais en octobre et en novembre 1870 et « remboursables trois mois après la conclusion de la paix (Bon pour 50 centimes ; Bon pour 1 franc) : cette mesure, destinée à remplacer le numéraire absent, rappelait les Billets de confiance émis pendant la Révolution.

M. Gravet offre aussi au Musée une Bulle en plomb, fort bien conservée, du pape Clément III. — Remerciements.

Parmi les publications reçues depuis la

dernière séance, il faut signaler : *Contribution à l'étude des Assemblées générales de communautés d'habitants en France sous l'ancien régime,* que son auteur, le docteur Prouhet (de la Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), a bien voulu nous offrir.

La *Gazette médicale du Centre* continue la publication des Lettres de Gui Patin, par le docteur Triaire.

La *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mars contient, entre autres articles intéressants, une savante notice de M. Salomon Reinach, sur un bronze antique découvert à Bavai (Belgique), et une étude sur le dessinateur Paul Renouard.

La Société de l'Histoire de la Révolution nous adresse : un ouvrage de M. Kuscinski : *Les Députés au Corps législatif de l'an IV à l'an VII ;* et les trois premiers fascicules de 1905 de la revue *la Révolution française*, avec de nombreux documents sur cette période de notre histoire (Étude sur Bonaparte et Moreau ; Recherches sur le lieu encore ignoré de la sépulture de Mirabeau, etc.).

Présentation et admission de nouveaux membres

Les neuf membres présentés à la dernière séance, savoir : MM. Raymond Chevallier, Cauzette, Périer de la Moneix, Quignon, Poirier-Lalanne, Leroux, d'Abbeville-Saint-Lucien, Raymond Colin, Lefèvre-Belhomme et Daillière, sont admis à l'unanimité.

Sont présentés, pour être élus à la séance d'avril : Mme Lefebvre-Viglas, par MM. Le-

fèvre-Pontalis, de Carrère et Leblond ; MM. Royer, notaire à Gerberoy, par MM. Gustave Masson, René Simon et Vuilhorgne ; le docteur Frigaux, à Grandvilliers, par MM. Meister, les docteurs Le Vaillant et Leblond ; Picard, notaire à Noailles, par MM. Malandrin, les docteurs Branthomme et Leblond ; Emile Colson, par les docteurs Colson, Lamotte et Leblond ; Féau, notaire à Chaumont-en-Vexin, par MM. Belloin, les docteurs Leclerc et Leblond.

Élection du Bibliothécaire adjoint

34 membres prennent part au vote :

M. Bataille obtient 32 voix, M. Henneguy 1, bulletin blanc 1.

En conséquence, M. Bataille est élu bibliothécaire adjoint.

Communications diverses

A. — M. VARENNE. — « *Les Sibylles* » de Rabel, Daurat et Claude Binet.

Le rôle que la tradition chrétienne a fait jouer aux sibylles explique la part considérable qu'elles tiennent dans la littérature et dans l'art jusqu'à la fin de XVI^e^ siècle. Il n'est pas surprenant que nos imagiers de Beauvais, verriers et sculpteurs sur bois, les Le Prince et Le Pot, leur aient consacré deux pages magnifiques à la cathédrale, l'une au-dessous de la grande rosace septentrionale, l'autre sur les panneaux de la porte du même côté, et peut-être Claude Binet, alors premier président du bailliage et siège présidial, songeait aux resplendissantes couleurs des

vitraux et aux belles boiseries du portail, quand il traduisait, en 1586, les vers latins de Daurat en l'honneur des sibylles, dans un in-folio très rare, de dix-neuf folios, qui n'existe plus guère qu'à la réserve de la Bibliothèque nationale.

L'opuscule porte le titre suivant : « *Sibyllarum duodecius oracula* », *les oracles des douze sibylles extraicts d'un livre antique, mis en vers latins par Jean Daurat, poète et interprète du roy, et en vers français par Claude Binet, avec les figures des dictes sibylles, pourtraictes au vif, et tirées des vieux exemplaires par Jean Rabel.* »

Après les préfaces et congratulations à la mode ; avant-props de Jean Rabel à la princesse Louise de Lorraine, reine de France ; distiques de Daurat à la même ; distiques à Daurat de Jean-Edouard du Monix, qui félicitait vers la même époque, en heudecosyllabes quelconques, l'auteur du *Lièvre*, Simon de Bullandre ; — heudecosyllabes de Jean Le Monix, un compatriote sans doute du tabellion Anselme à qui Claude Binet dédiait son poème de l'*Aimant* (ce Chaumontois loue notre Beauvaisien d'avoir fait parler aux Sybilles *un Français si pur et si élégant qu'on pourrait les croire élevées au sein même de la France*). Claude Binet, à son tour, salue le médaillon qui représente Louise de Lorraine, et, en lui prédisant, par politesse de poète sans doute, « une race promise », il se montre amèrement plus mauvais prophète que les sibylles.

Puis commence le défilé des douze prêtresses, une par page, deux de plus que dans les verrières et les boiseries de la

cathédrale : *la Persique, la Libye, la Delphique, la Cynumérie, l'Erythrée, la Cumée, l'Hellesponte, la Phyrygiune, la Tyburte, la Samienne, l'Europe et Agrippine.* L'influence italienne, et en particulier celle de Marc Aurèle, se fait sentir dans les dessins de Jean Rabel.

Les sibylles y sont toutes très imposantes, comme des copies de fresques, chacune invariablement assise sur des nuages, tenant d'une main le livre des arcanes ouvert, de l'autre un emblême. Quant à la distribution de ces emblêmes, elle diffère assez souvent de celle qui est faite par les artistes beauvaisiens. C'est ainsi que Rabel donne, non une croix pascale, mais la croix du calvaire, à la sibylle *Europe*, au lieu de la donner à l'*Hellespontine*. L'*Hellespontine*, de la cathédrale, est la plus jeune des sibylles, tandis que l'*Europe*, de Rabel, est une vieille femme sèche et ridée comme une réminiscence de la *Tiburtine*, de Raphaël.

Il ne faut pas chercher un accord parfait entre les gravures et les vers qui leur servent de légende ; ce sont des broderies indépendantes. Dans la traduction de Binet, âge, traits, costumes, rien ne se ressemble. Pour la prophétie particulière que chaque prêtresse doit faire entendre, Daurat et lui, ne trouvant d'ailleurs, à ce sujet, dans la tradition que des explications confuses, semblent s'être maintenus dans des généralités.

Quelques exemples tirés du texte de notre Beauvaisin, comme la prédiction mise sur les lèvres de la *sibylle Persique*, l'hypothèse qu'Homère aurait emprunté à

la *sibylle Delphique* les vers de son Théade, le récit de la vente des livres sibyllains à Tarquin le Superbe par la *sibylle Cumée*, certaines descriptions de visages ou d'attitudes, certaines tirades prosaïques, heurtées et rocailleuses, ne sont guère de nature à nous donner une bonne idée du talent de Binet. Heureusement, il a fait mieux. C'est un délassement pénible à ses occupations administratives et juridiques ; rien d'élégant dans cette lourde versification. Il n'y était d'ailleurs que traducteur, et le sujet ne rentrait guère dans le genre d'un homme, qui fut surtout un aimable disciple d'Ovide et d'Anacréon, du moins avant que les terribles événements de Riom, où il fut nommé l'année suivante lieutenant général de la sénéchaussée, lui eussent inspiré les plus beaux mouvements d'éloquence.

L'intérêt offert par l'opuscule est donc un intérêt iconographique plutôt que littéraire, à cause des comparaisons qu'il suscite avec les *Sibylles* de la cathédrale de Beauvais.

B. — M. Bataillle. — Note sur les papiers timbrés de l'époque révolutionnaire (1791-1806).

La tourmente révolutionnaire n'a pas beaucoup modifié le régime du papier timbré. Nous payons encore cet impôt de la même façon que nos ancêtres sous Louis XIV.

Les papiers spéciaux à chaque généralité furent remplacés en 1791 par des papiers ayant sur l'estampille le nom du département. Cette estampille fut aussi appliquée

sur les feuilles de papiers antérieures annulant ainsi la première vignette. L'estampille de 1791 comprenait une vignette, généralement mythologique ou allégorique avec la devise, la loi, le Roi et le nom du département. A partir de juillet 1794, on trouve les mots « le Roi » et les fleurs de lys biffés à la plume puis supprimés par suite de leur grattage sur la matrice des timbres.

En l'an IV, on frappa cette estampille en rouge, soit seule, soit à côté de l'ancienne, à cause de la dépréciation du numéraire. Le papier timbré se vendit alors, en assignats, environ quarante fois sa valeur faciale.

En l'an V, on fit une nouvelle émission avec des vignettes très grossières présentant seulement le chiffre de la valeur avec divers attributs à un numéro que l'auteur croit être le numéro de l'atelier départemental. Le nom du département fut supprimé, « *cette distinction étant contraire au principe d'indivisibilité de la République.* »

En l'an VI, une émission mieux faite montra divers attributs allégoriques, mais n'eut cours qu'un an.

En l'an VII, une nouvelle émission avec des vignettes allégoriques fut faite ; on rétablit sur chacun le nom du département, pour éviter les faussaires, « en restreignant le champ où ils pourraient exercer leur criminelle industrie ». Cette émission dura jusqu'en l'an XI où l'on voit paraître une émission dont l'aspect général se rapproche beaucoup du papier qui est encore en usage à l'heure actuelle ; la qualité du papier fut améliorée, le filigramme mieux fait, la

frappe de la vignette beaucoup meilleure. Il reste en usage jusqu'à la fin de 1806 et depuis cette époque le papier timbré n'a subi d'autres changements que ceux résultant des changements politiques ou de modifications de tarifs.

C. — M. VUILHORGNE. — Les Mémoires de Godefroy Hermant. — Le poète Jean Régnier (1431-1469), prisonnier à Beauvais, d'après des documents nouveaux.

M. L. Vuilhorgne, secrétaire, rend compte sommairement d'une publication intéressante, parue en octobre 1904, et ayant titre: Mémoires de God. Hermant sur l'Histoire ecclésiastique du XVII^e^ siècle, 1630-1663, tome I^er^, annotée par M. A. Gazier, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.

On connaissait depuis longtemps ces *Mémoires* d'Hermant, utilisés par Batterel, Le Paige, Larrière et tant d'autres. Sainte-Beuve dans son *Port Royal* en citait un chapitre en entier et les avait mis largement à contribution. Ce qui surtout rendait nécessaire leur publication, c'est l'existence des *Mémoires* du jésuite Rapin, publiés eux-mêmes en 1864. Ces derniers sont passionnés, trop souvent mensongers et calomnieux et Sainte-Beuve, qui s'y connaissait, ne craint pas de les qualifier de « bâves infames ».

C'est dans le loyal récit de l'historien beauvaisien Hermant qu'il faut aller chercher la réputation péremptoire des mensonges calomnieux de Rapin. Maintenant, si l'on tient à se faire une juste opinion des

querelles jansénistes qui ont troublé une bonne partie des esprits durant la seconde moitié du XVIIe siècle il faut lire ces *Mémoires* un peu touffus de l'ancien recteur de l'Université de Paris, qu'on appelait alors de son vivant « le célèbre M. Hermant ».

Quand nous donnera-t-on sa grande *Histoire du Beauvaisis*, dont les cinq volumes manuscrits dorment toujours sur les rayons de la Bibliothèque nationale ?

***

Un petit opuscule d'une documentation excellente, paru dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et scientifiques de l'Yonne*, 1904, et qui a pour auteur M. Ernest Petit, le grand historien des *Ducs de Bourgogne de la seconde race*,, en cours de publication (tome IX), remet en honneur la personnalité du poète prisonnier Jehan Régnier et redonne à ce sujet intéressant de biographie comme un regain d'actualité.

Prototype et précurseur de Villon, J. Régnier fut le poète officiel du duc de Bourgogne Philippe le Bon et composa la plupart de ses poésies durant une détention de plus de quatorze mois dans une des prisons de l'évêché de Beauvais (janvier 1432 à octobre 1433).

Les *Fortunes* et *Adversités* de Régnier, publiées une première fois en 1532 à quatre ou cinq exemplaires, ont été réimprimés en 1867, à Genève, à cent nouveaux exemplaires.

Goujet, Lebeuf, M. Challe, le marquis de Gaillon et M. Ernest Charvet ont parlé plus

ou moins longuement de l'œuvre et du poète, ainsi que M. Petit de Julleville (1895), sans parler de l'étude détaillée que lui a consacrée Paul Lacroix en 1867.

Il ressort de tous ces travaux et d'une étude attentive des vers du poète que Jean Régnier naquit à Auxerre en 1393. Il était fils de Régnier (Pierre), écuyer échevin et prévôt de la ville et de Marguerite-Vivienne.

Dans sa jeunesse il étudia l'histoire grecque et romaine et acquit une certaine habileté dans la note de la peinture et de la musique. Il visita la Dalmatie, l'Italie, la Grèce, la Roumanie, l'Arménie, la Syrie, l'Egypte et la Palestine.

Nommé bailli en 1424, le duc de Bourgogne le chargea d'une mission importante en 1431. Le 14 janvier il est capturé, non loin de Beauvais, par les coureurs de la garnison du fort de l'*Assault*, près Bailleul-sur-Thérain, occupé alors (*Arch. comm. de Beauvais*) par le vaillant Rigault de Fontaine, grand capitaine de Charles VII et fidèle compagnon de Jeanne d'Arc (p. 10 du Recueil de Régnier).

Tout laisse supposer que l'Ermitage (ibid.) dont il est question dans Régnier et qui servit de refuge la nuit à toute l'escorte est l'abbaye de Froidmont, située alors au milieu des bois.

Le bailli d'Auxerre cherche à se faire passer pour un pauvre ménétrier, mais les soldats le fouillent, trouvent les lettres dont il est porteur et sans plus hésiter l'emmènent à Beauvais où il est écroué dans l'une des grosses tours qui défendent l'entrée de l'ancien évêché.

Les routiers qui avaient opéré sa capture le vendirent à un bourgeois de Beauvais nommé Maître Pierre Dupuis. Ce dernier réclame bientôt pour la rançon de son prisonnier dix mille saluts d'or. Le valet du bailli-poète, Christophe Guillier, est autorisé à aller à Auxerre solliciter des secours auprès des amis et parents du pauvre Régnier.

En prison la poésie n'est pas son seu passe-temps : il apprivoise des oiseaux, fait des chapeaux de fleurs, et après une ballade, il peint, fait des images et de la tapisserie.

Des courtisans de Charles VII, alors à Tours, avaient fait sans doute de mauvais rapports sur le compte de J. Régnier. Le roi donne l'ordre au bailli de Senlis, Alingeron (voir sur ce nom *Arch. comm.* de Beauvais) de mettre à mort le bailli d'Auxerre. Heureusement qu'il avait des amis dans la place restée française. La Hire, Saintrailles, Floquet, bailli d'Evreux, de Valperga, Lombard, au service du roi de France, notre compatriote Rigault de Fontaine, Adam de Grouchy, et G. de Rieuville s'opposèrent à l'exécution de l'ordre barbare de Charles VII.

Après une détention de quatorze mois dans la tour de « Beauvisage », le voici enfin sur la route libre écoutant le joyeux ramage des oiseaux, au 1er mai 1433. Il gagne sur une haquenée Dijon, Lille, Tournay, Gand, Bruges, Malines et Bruxelles, cherchant partout à intéresser les hôtes qu'il visite à ses infortunes et à obtenir d'eux les secours en argent qui lui sont nécessaires pour tirer sa femme et son fils

qui sont venus d'Auxerre lui servir d'otage dans la prison de Beauvais.

C'est durant ses voyages qu'il fit la rencontre, le 4 septembre, à Gournay-en-Bray, de la charmante demoiselle de Blangis, fille du seigneur d'Auchy-en-Bray, prisonnier comme venait de l'être Régnier. Le récit de l'entretien qu'il eut avec la fille de ce Blangis, lui a fourni le sujet de la plus charmante et de la plus fraîche idylle de tout le recueil (lire : idylle).

On croit que J. Régnier (et c'est l'opinion du plus renseigné de ses biographes, M. E. Petit), mourut à l'âge de 78 ans en l'année 1469.

D. — M. Leblond. — **Sur un denier de l'évêque Philippe de Dreux (1175-1217).**

Ce denier, trouvé à Beauvais, était inconnu des numismates, quand M. Creusot le fit voir à M. Maurice Prou, conservateur-adjoint du cabinet des médailles, qui le publia dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France (1897).

Il est très remarquable par la perfection de son style et son excessive rareté.

En effet, tandis que les monnaies de nos évêques connues jusqu'à ce jour, (deniers et oboles) étaient toutes des imitations des deniers de la seconde race royale, c'est-à-dire offrant au centre du revers un ensemble de signes dit monogramme carolin parce qu'il est composé [des lettres composant le mot CAROLVS], le revers de notre denier présente une crosse (d'évêque) adossée à une clef (de Saint Pierre). De plus, la légende au pourtour de ce revers porte VRBS BELVACI, et non plus BELVA-

CENSIS comme sur les autres deniers beauvaisins connus jusqu'à présent.

M. Prou pensait que le monnayage de Philippe de Dreux n'était jusqu'ici représenté que par l'empreinte d'une obole frappée sur plomb, trouvée en 1842 dans les fouilles de notre Palais de Justice; il ajoutait que l'obole attribuée à Philippe par le Dr Voillemier dans son Essai sur les Monnaies de Beauvais (Soc. Acad. de l'Oise, 1858) était d'une lecture trop incertaine pour que cette interprétation fût parfaite.

M. Leblond a trouvé récemment un autre denier où le nom de l'évêque PHILIPPVS au droit, où la légende BELV avec le monogramme carolin au revers sont très nets et permettent une attribution incontestable.

On peut en conclure que Philippe de Dreux, pendant son épiscopat, frappa d'abord avec l'empreinte employée par ses prédécesseurs dont nous avons les monnaies (Hervé, Henri et Barthélemy) et qu'il émit ensuite des deniers offrant le type de la crosse et de la clef.

La prochaine réunion aura lieu le 17 avril.

Discours prononcé par M. le Dr Leblond aux obsèques de M. Creusot

Mesdames, Messieurs,

La Société Académique de l'Oise ne peut laisser disparaître M. Creusot sans dire ce que fut un de ses membres les plus aimés et les plus érudits.

Doué de cet esprit critique qui fait l'homme judicieux, aimant la haute culture intellectuelle, il connaissait toutes les manifestations de l'histoire et de

l'archéologie ; mais il avait surtout pour la numismatique une véritable passion, jadis inspirée par son père et son beau-père dont il aimait souvent à évoquer le souvenir et la fine érudition.

Ce culte du passé ne lui laissait pas ignorer les plus récentes manifestations de la science. Aidé d'une mémoire prodigieuse, lisant sans cesse en prenant des notes, il sut jusqu'à son dernier jour accroître ses connaissances.

Ces trésors d'érudition, il savait les montrer sans pédanterie ; et la modération de ses conseils, la courtoisie de sa conversation faisaient trouver dans cette maison, peuplée de souvenirs antiques, un accueil plein d'aménité, de finesse et de bonhomie.

Il y a cinq ans, quand il perdit, après de longues veilles, M^me^ Creusot, il put trouver dans ses études historiques une diversion, une atténuation légère à son deuil.

La Société Académique lui avait offert le fauteuil de la présidence à la mort de son excellent ami, M. Charvet : sa modestie, plus que sa santé déjà chancelante, le lui fit refuser. Son caractère droit, son commerce agréable, son autorité scientifique auraient fait de M. Creusot un excellent directeur de nos travaux.

Il y a deux ans, les premières atteintes de la vieillesse, une attaque de paralysie donna certaines inquiétudes à ses amis ; et ce fut pour lui, pendant quelques mois, un véritable supplice de ne plus ouvrir ses livres ni parcourir ses collections. L'amitié le soutint durant cette épreuve ; insensiblement il reprit un peu de ses lectures.

Mais d'autres infirmités ruinaient lentement son corps ; il voulut pourtant jusqu'à la fin s'intéresser aux travaux de notre Compagnie et prendre sa part intime de nos espoirs ou de nos déceptions.

J'ai dit en peu de mots quel maître et quel ami fut M. Creusot, afin que son portrait, simplement quissé, restât une consolation pour sa famille, un parfait exemple pour ses confrères et ses amis.

SÉANCE DU 17 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND
PRÉSIDENT.

Étaient présents: MM. Bachimont, Bataille, Baticle, Bénard, Boivin, Boudin, Daubigny, de Carrère, le docteur de Saint-Aubin, Degournay, Desmarest, Dumont (François), Dupuis, Gouyer, Gravet, Henneguy, Houlé, Koch, le docteur Leblond, Leclerc, Lefèvres, l'abbé Meister, Molle, l'abbé Müller, Oudaille, Périer de la Noneix, Péron, l'abbé Pihan, Pinau, Quignon (Maurice), Quignon, professeur, le docteur Roisin, Roussel, Souchon, Stalin, Thiot.

Se sont fait excuser : MM. Acher, l'abbé Hamard, Tabary et Vuilhorgne.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le président souhaite la bienvenue à M. Souchon, archiviste de l'Aisne, membre correspondant de la Société académique, et l'invite à prendre place au bureau.

La correspondance comprend :

Une lettre de M. Poirier-Lalanne remerciant la Société de l'avoir admis parmi ses membres ;

Une lettre de M. Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, informant la Société académique qu'il a réduit à 10 francs le montant de la cotisation au Congrès archéologique pour les seuls membres des Sociétés savantes de

l'Oise : ceux qui auraient déjà versé 15 francs primitivement fixés recevront un bon de poste de 5 francs par les soins de M. Molle.

Des remerciements sont adressés à M. Lefèvre-Pontalis au nom de la Société académique.

Parmi les ouvrages ou publications reçus depuis la dernière séance, il faut signaler :

La *Revue historique et archéologique du Maine* (1904), contenant une étude de M. Fleury sur *les Portails romans du XII^e siècle* et leur iconographie.

La *Revue de la Révolution française* du 15 avril contient le compte rendu de l'assemblée générale de la Société de l'histoire de la Révolution, une circulaire du Ministre de l'Instruction publique relative à la publication de cahiers de 1789, etc.

La *Gazette des Beaux-Arts* du 1^er^ avril signale la mort, à Grandvilliers (Oise), de M. Edouard Houssaye, frère d'Arsène Houssaye, oncle d'Henry Houssaye, qui fut, avec Charles Blanc, en 1859, un des fondateurs de cette belle publication.

La même Revue contient des études sur le général Lejeune, le peintre de la grande armée, sur les souvenirs du château de Coppet, avec plusieurs portraits de M. et M^me^ Necker et de M^me^ de Staël, etc.

Les Musées de province

Elle signale aussi un projet de résolution, distribué récemment à la Chambre des députés, qui invite le gouvernement à modifier la situation des musées de province : l'auteur propose de donner officiellement

aux envois de l'État le caractère de dépôt ; il limite les causes de retraits de ces musées aux seuls cas où une municipalité entretiendrait mal les objets d'art, ne les exposerait pas ou les placerait dans un musée sans sécurité. De plus il voudrait organiser entre les musées des échanges permettant de réunir l'œuvre d'un peintre dans sa province.

M. Leblond fait observer que cette dernière idée a été déjà énoncée à la Société académique. Il regrette que le tableau de notre compatriote, M. Georges Roussel *(La Veillée du général d'Hautpoul)*, offert il y a deux ans à la ville de Beauvais, demeure, depuis ce temps, roulé par terre dans le local obscur où sont empilées les archives municipales. Il déplore aussi que deux œuvres de nos compatriotes, Brispot et Diogène Maillard, soient exposées au musée : l'une dans un coin, au milieu d'oiseaux empaillés, l'autre (un envoi de Rome) exposé à contre jour entre deux fenêtres.

Pour remédier à cette situation lamentable, M. Leblond demande à la Société de décider la mise en place du tableau de Geo. Roussel sur un des murs du grand escalier de l'Hôtel de Ville et de transporter aussi à l'Hôtel de Ville les deux tableaux de Brispot et de Diogène Maillard actuellement au Musée. La Société académique supportera la dépense de cette installation et adressera une demande en ce sens à M. le maire de Beauvais. Il est bien entendu que cette installation sur les murs de l'escalier de l'Hôtel de Ville n'est que provisoire, jusqu'au jour où Beauvais aura un Musée convenable.

La Société académique accepte la proposition qui vient de lui être faite et charge son bureau de toutes démarches auprès de la municipalité.

Acquisitions et Dons

La Bibliothèque de la Société vient de s'enrichir de nombreuses acquisitions :

Enlart. — *Archéologie religieuse ; Archéologie civile et militaire :* 2 vol. 1904.

Demangeon. — *La Picardie et les régions voisines* : Artois, Cambrésis, Beauvaisis, 1 vol. 1905.

Cet ouvrage est la thèse française soutenue à la fin du mois dernier, pour le doctorat, devant la Faculté des lettres de Paris, par M. Albert Demangeon, chargé de cours de géographie à l'Université de Lille, sous ce titre : « *La plaine picarde : Picardie, Artois, Cambrésis, Beauvaisis. Etude de géographie sur les plaines de craie du nord de la France* ». Ce volume est intéressant au plus haut degré, plusieurs passages sont supérieurement traités.

A la vente François, ont été achetés de nombreux ouvrages et plaquettes, notamment :

Recueil de ce qui s'est fait pour l'établissement du Bureau des Pauvres de Beauvais, par Louis Borel, 1732 ;

Notice sur les *Tapisseries de la cathédrale de Beauvais*, par l'abbé Santerre ;

Angy en Beauvaisis et sa prévôté royale, par le comte de Luçay, 1876 ;

Essai sur la Topographie géognostique de l'Oise, par Graves, 1847 ;

Dictons et sobriquets populaires de l'Oise, Aisne et Somme, par Ylliatud (Dutailly), 1887 ;

Relation de la vie et de la mort de Mme de Clermont, abbesse de Saint-Paul, par l'abbé de Guiton. Paris, 1709 ;

La Règle de Saint-Benoît, avec les Déclarations pour les religieuses de l'abbaye de Saint-Paul, près Beauvais (de la bibliothèque Foy de Saint-Hilaire) ;

De l'amélioration générale du sol français, par Coupé, député (de l'Oise). Imprimé par ordre de la Convention. Brumaire, an III ;

Mandement de l'évêque de Beauvais, de Lesquen, à l'occasion de l'établissement de ses grand et petit séminaires, 1823.

Le Voyage du Printemps, de Claude Binet (L'Ami des livres), 1862.

Géologie du canton de Songeons : manuscrit inédit de M. François, avec plans et cartes, 1895.

Dictionnaire du patois du pays de Bray, par Decorde, 1852.

Un partage mobilier en 1412, publié par Stanislas de Saint-Germain, 1852.

Le docteur Gérard, maire de Beauvais, etc.

***

M. l'abbé Marsaux offre à la bibliothèque une étude intitulée : *Notre-Dame des Fleurs à Ville-en-Bray ;*

M. Varenne : *Corot sur les bords du Thérain ;*

Un anonyme : « *Les Amours* » *de Nicolas de Brunaulieu, gentilhomme-poète de Friancourt ;*

M. Leblond : *Le Musée de Beauvais; son histoire (1841-1904) ;*

M. l'abbé Müller : *Bluettes d'archéologie*, 1904.

M. Milon, professeur à l'Institut agricole, offre à la Société, pour le musée :

Une superbe dent de squale, trouvée dans les falums (calcaire coquillier) de Tignié (Maine et-Loire) : elle mesure 13 centimètres de long sur 10 de large et pèse 320 grammes ; deux beaux échantillons de quartz aurifère, provenant de Saint-Isle (Mazenne) dont on doit commencer prochainement l'exploitation aurifère, et un fragment de stibine (sulfure d'antimoine) venant du même pays.

La Société adresse à ces donateurs ses meilleurs remerciements.

Présentation et admission de nouveaux membres

Les membres présentés à la séance de mars, savoir : Mme Lefebvre-Viglas, MM. Royer (de Gerberoy), le Dr Frigaux (de Grandvilliers), Picard (de Noailles), Emile Colson (de Bonvillers), et Féau (de Chaumont-en-Vexin), sont admis à l'unanimité.

Sont présentés pour être élus à la séance de mai : MM. Naquet, notaire à Saint-Just-en-Chaussée, par MM. Pihan, les Drs Delalande et Leblond ; le comte Le Grand, au Plessier de Saint-Just, par MM. les Drs de Saint-Aubin, Delalande et Leblond ; l'abbé Vauchelle, archiprêtre de la cathédrale, par MM. l'abbé Marsaux, le Dr Roisin et de Carrère ; Delaroque, libraire, rue de la Manufacture, par MM. Molle, Vuilhorgne et Leblond ; Raux (Hôtel Continental), par MM. Baudran, Lamotte et Leblond ; Revol,

directeur de la Société générale à Beauvais, par MM. Bataille, Thiot et Leblond; Collas, notaire honoraire à Cires-les-Mello, par MM. Tisserant, Henneguy et Leblond.

Le Président propose à la Société d'offrir le titre de membres correspondants à M. Camille Enlart, conservateur du Musée du Trocadéro, dont les ouvrages sur l'archéologie, sur l'architecture romane et gothique sont si appréciés, et à M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales.

A. — M. Thiot. — L'œuvre scientifique et historique de M. le Dr Auguste Baudon.

M. Thiot, l'un des secrétaires, analyse les travaux scientifiques de M. le Dr Baudon, consacrés à l'archéologie, à la géologie, à la paléontologie, à l'anthropologie préhistorique, à la zoologie, ainsi que ses travaux historiques concernant particulièrement l'époque révolutionnaire.

M. Quignon présente quelques observations dont il sera tenu compte dans la mesure du possible.

Cette communication sera insérée dans les mémoires de 1905.

B. — M. E. Roussel. — Au sujet de documents provenant de la collection Deladreue.

M. E. Roussel fait connaître qu'il vient de se rendre acquéreur, pour les archives départementales de l'Oise, de la collection Deladreue.

Cette collection était devenue, depuis une dizaine d'années, la propriété de M. François, instituteur à Vrocourt.

M. Roussel a pu faire rentrer dans les

collections départementales nombre de pièces originales sur parchemin et sur papier, qui avaient autrefois appartenu à des archives publiques.

M. Roussel donne quelques détails sur la nature et l'intérêt des documents qui forment la collection Deladreue.

C. — M. LEBLOND. — **Notes de voyage : le Musée d'arts industriels de Besançons**

M. Leblond fait part de ses impressions au sujet des musées de Besançon installés simplement dans un grand bâtiment carré, construit en 1835 pour servir de halle. Les salles vastes, bien éclairées, ont reçu aussitôt des dons de l'Etat et des collectionneurs, de nombreux legs qui ont fait rapidement de ce musée un des plus beaux de province. Il insiste surtout sur le nouveau musée d'art industriel où l'on trouve bien exposés tous les produits les plus divers des industries artistiques de la région, où, dans des vitrines bien éclairées, la comparaison offre au visiteur un enseignement technique vraiment précieux.

Il est à souhaiter que le nouveau musée de Beauvais offre bientôt un pareil asile aux produits de nos industries locales artistiques si dignes d'intérêt.

M. Quignon ajoute quelques mots et rappelle que M. Chudant, fondateur du musée d'art industriel de Besançon, a eu occasion de s'occuper de l'art industriel beauvaisin et qu'un échange de vues a eu lieu à ce sujet entre lui et les promoteurs de la nouvelle question du musée en 1900.

SÉANCE DU 15 MAI

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND, PRÉSIDENT.

Etaient présents : MM. Acher, Bataille, Baticle, Boudin, Boullanger, de Carrère, docteur Clozier, Daubigny, Degournay, docteur Delalande, Delaroque, Demasur, docteur de Saint-Aubin, Desmarest, De varenne, Dupuis, Gouyer, Henneguy, Hermanville, Houlé, docteur Leblond, Le Clerc, l'abbé Marsaux, l'abbé Meister, Molle, Périer de la Noneix, Péron, Pinau, Quignon (Maurice), Révol, Roblin, Rousel, Thiot, le comte de Troussures, Vuilhorgne.

MM. Bachimont, Bellou, Bénard, Bitsch, Boivin, Colin, les abbés Hamard et Pihan, Woillez, se sont fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

Le Président a le plaisir d'annoncer à la Société que M. l'abbé Hamard, le savant curé de Hermes vient de recevoir, à l'occasion du Congrès d'Alger les palmes académiques. Le ministre de l'Instruction publique ne pouvait mieux les décerner qu'à ce patient fouilleur si connu du monde savant. La Société académique lui adresse ses meilleurs compliments ainsi qu'à l'un de ses membres correspondants, M. Pierre Dubois (d'Amiens), le traditionniste picard, qui vient aussi d'être nommé officier d'Académie.

Le Président s'est fait l'interprète de la Société en adressant des félicitations à M. Camille Jullian, qui vient d'être nommé professeur d'histoire et d'antiquités nationales au Collège de France.

La correspondance comprend : des lettres de nos excellents artistes Brispot, Diogène Maillart et Georges Roussel, adressant à la Société d'aimables remerciements pour la décision prise au sujet de leurs tableaux avec leurs meilleurs vœux pour que les Beaux-Arts et les Arts industriels de l'Oise obtiennent enfin à Beauvais le Musée qu'ils méritent.

Lettres de MM. Camille Enlart et Henri Stein remerciant la Société qui les a nommés membres correspondants : ils se proposent de prendre part aux travaux du Congrès.

Le Touring-Club constitue dans chaque département un « Comité des Sites et Monuments pittoresques » pour la défense et la mise en valeur des beautés naturelles de la France : il demande à la Société de désigner un de ses membres pour en faire partie.—M. Molle est désigné par la Société.

Parmi les publications reçues depuis la dernière séance, il faut citer rapidement : une Etude de M. Lefèvre-Pontalis sur « la Cathédrale romane d'Orléans », dans les Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléanais ; — de M. l'abbé Breuil « Figures d'animaux en motifs ornementaux à l'époque du renne (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions) ; — de M. de Clérambault, « les Donjons romans de la Touraine » (Bulletin de la Société Archéologique de la Touraine).

Signalons encore dans la *Gazette des Beaux-Arts* (du 1er mai) une Etude sur les Salons de 1905, la suite des Souvenirs du château de Coppet, — avec deux planches hors texte, admirables reproductions de chefs-d'œuvre d'Ingres.

Dans la Revue « *La Révolution française* » du 15 mai : « La question sociale pendant la Révolution, par Mathiez » ; — et « Contributions à l'histoire de la franc-maçonnerie sous le premier Empire », par G. Bourgin.

Acquisitions et dons à la Bibliothèque et au Musée

La Société vient d'acquérir pour sa bibliothèque :

Une nouvelle série de pièces provenant de la collection François, notamment quelques documents sur l'époque révolutionnaire (Cahiers des remontrances et doléances de Saint-Omer-en-Chaussée, Milly, La Chapelle-aux-Pots, Pierrefite, La Houssoye, Lihus, La Neuville-sur-Oudeuil, Oudeuil, Bonnières, Hétomesnil, Blacourt, Hodenc-en-Bray, Marseille le-Petit, Roy-Boissy, Rothois, Pisseleux, Prévillers, Achy, Hautépine' ;

Remontrances, plaintes et doléances de la ville de Beauvais pour représenter au Roi à l'Assemblée des Etats convoqués à Paris en octobre 1614 ; etc.

M. Camille Enlart a bien voulu demander, pour notre bibliothèque, à la Société des Antiquaires de Picardie qui nous l'envoie, l'ouvrage qu'il a publié sur « les Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région

picarde ». Des remerciements ont été adressés.

M. Leblond offre à la Société : Sentence du bailli de Beauvais concernant le droit de justice et de police dans l'Hôtel et sur les ouvriers de la Manufacture de tapisseries, 1783 (de l'imprimerie de Desjardins). Plusieurs plaquettes et rapports des députés de l'Oise à la Convention : *Louis Portiez :* Opinion sur le projet du comité concernant les subsistances ; — Lettre du même à ses collègues sur la Manufacture de tapisseries pour demander son maintien à Beauvais ; — *Jacques Isoré* : Sur les subsistances ; — *Coupé* : Idées simples de constitution ; — *Calon :* Projet d'établissement d'une école centrale des travaux publics ; — *Mathieu :* Sur le mode d'organisation des comités ; — *Coupé* : Rapport sur la tenue des bois et la conservation et multiplication des abeilles.

Il offre aussi : Le Testament de Louis XVI avec une Lettre de Marie-Antoinette à Madame Elisabeth (Beauvais, de l'imprimerie Desjardins.)

Le Traité de paix de Paris du 30 mai 1814. (Même imprimerie.)

La Proclamation du roi Louis XVIII, de Cambrai, 28 juin 1815. (Même imprimerie.)

Enfin, les copies intégrales de deux documents fort importants pour l'histoire locale : « Edit et Déclaration du Roi (Henri IV) sur la réduction de la ville de Beauvais sous son obéissance », 1594 ; — et « Réglement pour la charité des pauvres malades établie à Beauvais en 1630 », *cette dernière pièce très rare.*

M. Plessier, président de la Société historique de Compiègne, offre « Un budget de la France à la veille de la Révolution de 1789 ».

De la part de M. de Kersaint, le président entretient la Société d'un vœu présenté récemment au Conseil général par M. Halinbourg pour aménager le théâtre antique de Champlieu et y donner des représentations.

La Société académique s'associe à cette idée et offre dans ce but une allocation de 50 francs.

M. Leblond offre au musée la médaille en argent de la campagne du Mexique, où se lisent : Cumeres, Cerao-Borrego, San-Lorenzo, Puebla, Mexico. On sait que le drapeau du 51e régiment d'infanterie fut décoré à la bataille de San-Lorenzo.

Présentation et admission de nouveaux membres

Les membres présentés à la séance d'avril, savoir : MM. Naquet, notaire à Saint-Just-en-Chaussée ; le comte Le Grand, de Saint Just ; l'abbé Vauchelle, archiprêtre de la Cathédrale ; Delarocque, libraire ; Raux (hôtel Continental) ; Revol, directeur de la Société Générale, et Collas, notaire honoraire, de Cires-les-Mello, sont élus à l'unanimité.

Sont présentés comme membres nouveaux : MM. Recullet, notaire, par MM. Beauvais, Gaillard et de Larrard ; Duhamel, à Saint-Just-des-Marais, par MM. Beauvais, Daubigny et Gardel ; le docteur Bernadicou, à Songeons, licencié ès sciences, par

MM. Vuilhorgne, Bernadicou et Leblond, Müller, agent d'assurances à Beauvais, par MM. Bataille, Boivin et Leblond ; Lesobre, propriétaire à Beauvais, par MM. Lecoq, Thiot et Leblond ; Alexandre Devaux, propriétaire à Liancourt-sous-Clermont, par MM. Bataille, Leblond et Gouyer.

Ces membres nouveaux sont admis séance tenante, pour leur permettre de prendre part au Congrès de juin en qualité de membres de la Société académique.

Congrès archéologique du mois de juin

Le président entretient la Société du prochain congrès archéologique de France qui s'ouvre à Beauvais le 20 juin. Le nombre des adhésions est considérable : près de 100 personnes ont déjà retenu des chambres dans les hôtels ou chez des particuliers. Il rappelle que la séance solennelle d'ouverture aura lieu le mardi, à 2 heures, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville : à cette séance seront invitées toutes les notabilités de la ville et du département.

Les membres de la Société académique tiendront à honneur d'assister en très grand nombre à cette séance pour y recevoir les notabilités et les représentants de toutes les Sociétés savantes qui prennent part au Congrès.

La Société historique de Compiègne vient de déléguer MM. Plessier, le chanoine Morel, de Bonnault, de Roncy, l'abbé Tétard, Delaide, Meuraine, Leduc et Mme Le Féron d'Eterpigny.

Il rappelle que les séances de lecture auront lieu du mardi au dimanche chaque soir à l'Hôtel de Ville et que des questions fort

intéressantes pour l'histoire et l'archéologie régionales sont à l'étude, notamment un travail de M. Lefèvre-Pontalis sur l'architecture de nos églises locales ; — une Etude du Balnéaire romain de Beauvais (M. Acher) ; Fonts baptismaux de la région de Grandvilliers (M. Meister) ; — Statue de la Vierge du XIVe, à Briot (M. Meister) ; Les Messes miraculeuses de saint Grégoire, dans l'Oise (M. Marsaux) ; — Les Cimetières francs des vallées du Thérain et de la Bresche (M. Houlé) ; — la Dentelle de Chantilly (M. H. Quignon) ; Histoire de la famille de Chambige (M. Thiot) ; — Inscriptions en miroir sur poteries gallo-romaines dans le département de l'Oise (M. Thiot) ; — Monnaies gauloises du pays des Bellovaques (M. Leblond), etc.

Le prix d'adhésion au Congrès est de 10 francs, qui doivent être adressés à M. Molle, notre bibliothécaire,

***

M. Thiot présente trois médailles romaines bien conservées recueillies sur l'emplacement de Bratuspantium et qui lui ont été confiées par un intelligent chercheur de Vendeuil-Caply, M. Kastelyn.

L'une, un petit bronze avec belle patine verte représente à l'avers la déesse Roma, casquée, et au revers la louve allaitant Romulus et Remus. — Pièce frappée à Lyon.

La seconde, en cuivre grand module est un Hadrien avec l'inscription au revers « Victoria Augusta » et le sigle S. C. au milieu duquel se trouve une Victoire.

La troisième, un moyen bronze, est de

Néron ; elle porte au revers une Victoire ailée posant la main droite sur un bouclier ; sigle S. C.

A. M. Devarenne. — La « Valse des Roses », d'Olivier Métra

L'histoire d'une valse n'est pas un fait historique considérable, cependant le travail de M. Devarenne vient à son heure pour préciser l'origine de la *Valse des Roses*, d'Olivier Métra.

Les musiciens ont, paraît-il, beaucoup discuté ce sujet. Les uns prétendent que Hamécourt est le berceau de la *Valse des Roses*, d'autres disent que c'est Ronquerolle.

M. Devarenne, dans un clair exposé nous raconte une de ses excursions artistiques au cours de laquelle il fit connaissance de M. Marquis, de Chambly, qui lui retraça fidèlement comment la *Valse des Roses*, fut composée à l'issue d'un déjeuner de chasse qui eut lieu dans son pavillon même à Hamécourt, commune de Bornel.

La question est donc définitivement tranchée.

Métra eut tout d'abord l'intention de lui donner le nom de « *Hamécourt* ». Mais il ne trouva pas sans doute ce nom assez poétique et c'est alors qu'il l'intitula : « *Les Roses* ».

C'est sous cette dénomination que l'œuvre de Métra eut le succès retentissant qu'on lui connaît.

L'auteur décrit en matière d'épilogue la beauté et la grâce de cette musique et termine en décrivant l'émotion que cette

valse a donnée aux artistes, aux jeunes filles, à la bohême joyeuse, qui cherchent dans la musique ou dans la danse une jouissance ou un plaisir.

Cette communication a été écoutée par les membres présents avec un très vif intérêt.

A. M. BATAILLE. — **Une épidémie de peste à Beauvais en 1623 ; la querelle des Trois Corps au sujet de l'isolement des malades.**

Les épidémies de peste, fréquentes au Moyen Age, ont frappé Beauvais à plusieurs reprises. Celle de 1623 donna lieu à divers incidents intéressants ou comiques. Elle éclata au mois de juin. La ville fit aussitôt contrats avec Claude du Plessier et Nicolas-Simon Froidvent, chirurgiens, pour soigner les malades; on fit réparer la maladrerie de Saint Lazare : les travaux furentpoussés avec une grande diligence : on réquisitionna les ouvriers travaillant aux remparts et il y eut jusqu'à quarante personnes occupées aux réparations qui durèrent du 8 juillet au 10 septembre, fêtes et dimanches compris, les travailleurs étant, vu l'urgence, dispensés du repos dominical. Une somme totale de 14,400 livres fut affectée depuis juin 1623 jusqu'à mai 1624 pour toutes les dépenses concernant les « pestés ». Les deux tiers furent fournis par la commune, un sixième par le chapitre et un sixième par l'évêque.

Une dispute s'éleva parmi les « Trois Corps », entre la commune et le chapitre au sujet de la manière dont on conduirait les malades jusqu'à Saint-Lazare. L'avis de

la Commune était qu'on embarquât les malades sur le Thérain pour les débarquer à l'endroit le plus proche de Saint-Lazare ; elle objectait le danger de contagion et la terreur que répandraient sur leur passage les « pestés » passant par la grande route de Paris, alors bien plus fréquentée qu'aujourd'hui. Le chapitre objectait la grande incommodité qui résulterait pour les malades des transbordements nécessités par l'embarquement et le débarquement, les brouillards de la rivière, etc. En réalité, il craignait que le passage par eau ne portât préjudice aux quatre moulins qui étaient sa propriété, et qui étaient situés entre Beauvais et Voisinlieu.

Le débat se termina par un arrêt du Parlement de Paris et une ordonnance royale de février et mars 1624, ordonnant qu'on s'en rapportât sous ce rapport à l'avis des médecins de Beauvais.

Cet avis, fut unanimement, que la conduite devait se faire par eau. Cet avis fut suivi malgré l'opposition du chapitre qui essaya constamment, au cours de la dispute, d'égarer la question dans le maquis de la procédure.

A propos de l'intéressante communication de M. Bataille, M. Leblond signale l'existence (dans le même dossier des Archives communales, GG, 302) de plusieurs documents intéressants sur les épidémies :

Une convention du 3 mai 1565 entre Jean Plisson « chirurgien de contagion » et les maire et pairs de Beauvais, par laquelle Plisson s'engage à saigner les malades de peste à raison de 13 livres tournois par mois pendant l'épidémie : de plus il rece-

vra en dehors de toute épidémie des gages de 20 livres tournois par an.

En 1596, nouvelle épidémie ; « la contagion pullule fort », et une assemblée générale des habitants décide de lever sur les habitants une taxe de 600 livres par mois, « pour mettre sus un prêtre, un chirurgien et deux porteurs ».

En 1597, le Corps de Ville envoie à l'évêque une députation pour aviser au moyen d'aménager une maison, destinée au logement des malades de peste, et située au faubourg Saint-Jacques.

En 1614, une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville décide, à cause de la peste qui est à Clermont, qu'on fera le guet aux portes de Beauvais « pour empêcher qu'aucun du dit Clermont n'entre en cette ville ».

Deux ans après, les maire et pairs demandent à l'évêque, pour isoler les malades, « de faire accommoder la maladrerie de Saint-Antoine qui est inutile parce qu'il n'y aura aucun lépreux ».

Notre confrère, M. Jean Gaillard, dans sa belle étude sur Choart de Buzenval, a publié un règlement de police sur la peste, extrait du Pouillé du chapitre de Beauvais (1707).

c. M. Vuilhorgne. — Vingt cahiers de plaintes et doléances des paroisses du canton actuel de Songeons (1789).

M. L. Vuilhorgne, secrétaire, donne ensuite lecture de la première partie d'un travail sur les *Cahiers des plaintes et doléances des paroisses du canton de Songeons en 1789*, cahiers dont un quart environ a

été publié en 1891, dans les *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans le département de la Somme*. Ces mémoires rédigés par nos pères forment le document le plus précieux qui nous ait été conservé sur l'état d'esprit de nos populations rurales au moment où s'ouvre une ère nouvelle, au moment où éclate la Révolution.

Cinq ou six millions de citoyens français, profitant du règlement royal qui maintenait l'antique usage de rédiger des cahiers, viennent exprimer leurs volontés et décident en quelque sorte de leurs destins. Elle avait donc du bon cette méthode électorale des cahiers rédigés avant de procéder à la nomination des députés, mais en 1789 ce procédé était particulièrement nécessaire. Quelques jours avant la réunion des électeurs, des *modèles de cahiers*, rapidement écrits et imprimés, sont répandus à profusion à Paris et jusqu'au fond des moindres villages.

La première histoire nationale que l'on devrait donner à étudier à nos enfants de nos écoles primaires devrait n'être qu'un résumé impartial mais consciencieux des cahiers de 1789. Ils y apprendraient sans peine alors ce qu'a été vraiment l'ancien régime.

Les vœux et doléances du peuple, longtemps avant la convention des Etats Généraux de 1789, étaient restés comme lettre morte, en jetant à peine sur eux un coup d'œil dédaigneux, notamment en 1614, mais les temps sont changés et voici que dans chaque paroisse les habitants majeurs et imposés sont convoqués à l'*assemblée pri-*

maire en vertu des Lettres du roi données à Versailles le 24 janvier 1789. Celle-ci se tenait dans l'église même du lieu, (Hanvoile) dans l'école, (La Chapelle-sous-Gerberoy) dans la « Chambre de l'auditoire, lieu ordinaire de l'assemblée » ; (Gerberoy), quelquefois sur la place communale.

L'assemblée nommait deux délégués à raison de cent feux et moins et trois à raison de deux cents feux et plus.

Maintenant, qu'il y ait dans la paroisse un homme indépendant, quelque peu lettré à qui — artisans, gens de métiers, laboureurs et industriels — puissent en pleine confiance dicter leurs griefs et leurs volontés, alors la rédaction des cahiers devient vivement intéressante. Ces plaintes et doléances sont simples, mais émues. Ces mémoires émanant de l'initiative villageoise réclament presque tous des améliorations sociales plutôt que des réformes politiques. Dans la série des vingt cahiers qu'a étudiés M. Vuilhorgne, les habitants de nos villages s'attaquent à la féodalité, plus qu'à la constitution générale du royaume. Ils exigent par exemple la suppression des droits d'aides, l'impôt si impopulaire du gros manquant, la suppression des colombiers, de la gabelle, de certains droits de chasse, de la milice, de la dîme et quelquefois du casuel.

Avec quelle joie, avec quelle ardeur fiévreuse et enthousiaste chacun des rédacteurs des cahiers de chaque communauté mit la main à la confection des mémoires qui leur étaient dictés par nos villageois de 1789 !

C'est dans ces cahiers, jaunis par le

temps, tout empreints des principes et des idées de l'époque que l'on trouve le plus nettement exprimé le sentiment populaire latent.

Beaucoup de ces documents sont rédigés par un agent peu indépendant. Ici, le bailli de la justice du chapitre de Gerberoy, là l'homme d'affaires ou régisseur du marquisat d'Auxigni traduisent à leur manière les vœux et plaintes populaires. C'est encore le modeste syndic de village Villers-sur-Auchy, le greffier (Songeons) quelque peu clerc, qui rédigent les cahiers.

Le sentiment populaire ne s'est donc pas toujours exprimé directement et sans interprète au premier degré.

Bien des cahiers où domine le Tiers-Etat sont rédigés par un savant, par un médecin ou un notaire.

Il en est qui contiennent d'énergiques plaintes contre le seigneur terrien du lieu (Songeons), quoique la rédaction en ait été faite par l'homme du château lui-même. La forme et la longueur en sont d'une variété infinie.

Ce sont ces documents qui ont souvent servi de base aux délibérations futures de nos représentants du peuple.

D. — M. Leblond. — Monnaie de Tibère à l'autel de Lyon

M. Leblond présente un moyen bronze de Tibère trouvé dans les fouilles de Saint-Etienne. Cette monnaie n'est pas rare, mais l'autel de Lyon qu'elle porte au revers avec l'inscription ROM ET AVG rappelle un fait capital dans l'histoire de la Gaule Romaine.

L'an 10 avant J.-C. les peuples des trois Gaules (Aquitaine, Lyonnaise et Belgique) élevèrent à Lyon un temple et un autel dédiés à Rome et Auguste. Ce temple avait un grand prêtre élu chaque année par les délégués des soixante cités des trois provinces qui se réunissaient à Lyon en concile le 1er août. Chaque province avait à sa tête un gouverneur impérial ; mais chacune des cités (correspondant sensiblement à un de nos évêchés actuels), était indépendante; et les délégués de ces cités, qui n'avaient pas le droit de voter des lois, pouvaient dans leur concile examiner les actes administratifs du gouverneur de la province et formuler leurs plaintes à l'empereur, conformément aux instructions de leurs électeurs. Ce concilium des trois Gaules peut donc se comparer à nos assemblées provinciales rédigeant leurs doléances et remontrances au roi.

Ces monnaies, qui vont d'Auguste à Tibère, n'étaient pas frappées sur l'avis du Sénat (elles ne portent pas la marque S. C., *Senatus-consulto*), mais par l'empereur et pour la Gaule seule : c'est ce qui fait leur intérêt pour l'histoire politique et religieuse de notre pays.

En raison de l'ouverture du Congrès de la Société archéologique de France qui aura lieu à Beauvais le 20 juin, la prochaine séance de la Société académique de l'Oise, est fixée au troisième lundi de juillet.

SÉANCE DU 17 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND
PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la séance de mai est adopté.

Membres présents : MM. Bachimont, Boivin, Boudin, de Carrère, Colin, Daubigny, Dr Delalande, Degournay, Demasur, de Villaret, Desmarest, Devarenne, G. Gaillard, Gosse, Gyoux, Henneguy, Dr Leblond, Leclerc, Lesobre, G. Masson, abbé Meister, Péron, Revol, Roussel, Stalin, Thiot, Varenne, Vuilhorgne, Wheatcrofft.

Se sont fait excuser : MM. Bataille, Houlé, Molle, Périer de la Noneix, abbé Pihan.

En ouvrant la séance, le Président. au nom de ses collègues, salue la mémoire de quatre membres décédés récemment : M. Tellier, de Beauvais ; M. Plessier (de Breuil le-Sec), qui étudia avec Peigné-Delacourt les campagnes de César contre les Bellovaques ; le général Saget ; enfin le comte de Luçay dont notre Société a publié plusieurs travaux, notamment le Comté de Clermont en Beauvaisis, le marché de Marseille en Beauvaisis au XIVe siècle ; Angy et sa prévôté royale, etc.

Il félicite M. Andrieu, membre de la Société, nommé officier d'académie à l'occasion du concours agricole de Compiègne.

M. Leblond se fait l'interprète de la

Société académique pour adresser un souvenir reconnaissant et des remercîments à M. Lefèvre-Pontalis, l'éminent directeur et aux membres du bureau de la Société française d'archéologie, ainsi qu'à tous les congressistes de France et de l'étranger qui furent nos hôtes du 20 au 25 juin dernier. Nous n'oublierons jamais les savantes leçons faites sur les monuments de ce pays, les relations agréables et les charmantes excursions qui ont marqué ces journées du Congrès de Beauvais. Il faut ajouter que la Société académique avait voulu y tenir une place honorable, qu'un grand nombre de ses membres a suivi les excursions et les séances de lecture, que d'intéressantes communications y furent présentées, notamment par MM. Louis Régnier, chanoine Marsaux, Houlé, abbé Meister, Acher, Paul Bordeaux, Thiot, Quignon, chanoine Morel ; et qu'enfin la plupart des récompenses décernées par la Société française d'archéologie furent obtenues par nos collègues.

Nous devons encore remercier M. le comte de Troussures qui avait bien voulu présenter à la séance d'ouverture un ivoire du XIe siècle et un tableau églomisé de Nicolas Le Pot, deux pièces admirables de ses collections.

Pour nous laisser de leur visite à Beauvais un souvenir ineffaçable, plusieurs congressistes parmi les plus éminents ont bien voulu offrir à notre bibliothèque un certain nombre de leurs publications : nous voulons les associer intimement à nos travaux en leur offrant le titre de membre correspondant.

M. Leblond rappelle enfin la belle lettre récemment adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique par M. Lefèvre-Pontalis, au sujet de la conservation des monuments religieux et dont le texte suit :

La conservation des Monuments religieux

Paris, le 16 juin 1905.

Monsieur le Ministre,

Au moment où le 72e Congrès organisé par la Société française d'archéologie va s'ouvrir dans la ville de Beauvais, je tiens à m'associer à la lettre en date du 2 juin dernier, qui vous a été adressée par M. G. Perrot, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

En dehors des monuments historiques, un très grand nombre d'églises rurales, avec leurs statues leurs chapiteaux, leurs pierres tombales, leurs mobiliers et leurs vitraux, présentent un intérêt capital pour l'histoire de notre architecture nationale. La liste des édifices classés par la loi de 1887 ne comprend même pas le quart des églises romanes, gothiques et de la Renaissance qui attirent à la fois les archéologues et les touristes.

Or, l'article 11 de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, votée par la Chambre des Députés le 9 juin dernier, prévoit cinq cas de désaffectation des églises sans se préoccuper de leur caractère artistique et du sort éventuel de leur mobilier. Je tiens à me faire l'interprète des vœux de mes confrères en insistant sur l'utilité de soumettre toute demande de désaffectation à la commission des monuments historiques en même temps qu'au Conseil d'Etat afin de ne pas laisser dénaturer l'aspect extérieur et intérieur d'une église ayant une valeur archéologique.

Notre Société, fondée par M. de Caumont en 1834, et reconnue comme établissement d'utilité publique, a pour but spécial la conservation des anciens monuments de la France. Elle a dépensé plus d'un million pour les préserver de la ruine et pour les faire mieux connaître par des excursions archéologiques et par des descriptions scientifiques.

Les études archéologiques ont droit à votre sollicitude au même titre que toutes les branches de la science, et le patrimoine artistique de la France doit être garanti contre les actes de vandalisme qui auraient un caractère légal. Notre Société qui compte 750 membres, vous serait très reconnaissante des mesures que vous prendrez pour mettre toutes nos richesses monumentales à l'abri des périls qui pourraient les menacer.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,
Directeur de la Société française d'Archéologie.

Dons à la Bibliothèque et au Musée

Une quantité considérable de volumes, brochures et plaquettes, ont été offerts pour notre bibliothèque par les congressistes dont les noms suivent :

MM. Lefèvre-Pontalis, H. Jadart, le chanoine Porée, H. Macqueron, P. Bordeaux, J. Guiffrey, Paul Lemoine, Edouard Piette, Auscher, de Saint-Venant, de Caix de Saint-Aymour, le baron de Bonnault, Brière, G. de Hautecloque.

De chaleureux remerciements sont adressés à ces généreux donateurs.

La Société académique vient d'acheter trois plaquettes intéressantes :

Arrêt du Conseil d'Etat relatif aux drapiers-drapants et sergers de Beauvais, 1734 (ne se trouve pas aux Archives communales);

Arrêts de la Cour condamnant François Vibart en 1775 et Louise Gobert en 1777 à être perdus et étranglés à une potence sur la place publique de Beauvais, pour vols, etc.

M. Vuilhorgne offre : Eloge historique,

MM. Lancel, libraire à Beauvais, par MM. les abbés Dalmas, Pihan et Marsaux ;

Bonamy, ingénieur à Saint-Just-en-Chaussée, présenté par MM. Varenne, Drs Delalande et Leblond ;

Ligneau de Séréville, ingénieur à Saint Just, par les mêmes ;

Paul Lemoine, préparateur de géologie à la Sorbonne, par MM. Janet, Thiot et Leblond (M. Lemoine, venu récemment au Musée pour étudier et comparer des échantillons d'ammonites de la région du Bray, nous promet un travail qui complètera et rectifiera Graves sur certains points : ce savant, jeune encore, est une précieuse recrue pour notre Compagnie) ;

Thouret, à Saint-Félix par Mouy, et 179, boulevard Péreire, à Paris, présenté par MM. l'abbé Hamard, Langlois et Chéron (de Noailles).

Courmont, notaire à Mouy, par MM. Houlé, Thiot et Leblond.

Corneille, maire de Gournay-en-Bray, par MM. Bénard, Gouyer et Leblond ;

Caillot, 90, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois, par MM. Thiot, Vuilhorgne et Leblond ;

Quentier, agriculteur au Bois-de-Feck-Warluis, par MM. Filleul, de Carrère et Leblond ;

Prévôt fils, libraire à Beauvais, par MM. Molle, Pihan et Vuilhorgne.

Conformément à l'usage, la Société procède immédiatement à l'élection des

Membres qui sont présentés à la séance de juillet.

Ces onze Membres nouveaux sont nommés par acclamation.

Le Bureau de la Société propose d'offrir le titre de Membres correspondants à :

MM. Guiffrey, Membre de l'Institut, administrateur de la Manufacture des Gobelins ;
Jules Lair, Membre de l'Institut ;
Abel Lefranc, Professeur au Collège de France ;
Travers, Directeur adjoint de la Société française d'Archéologie, à Caen ;
de Saint-Venant, à Nevers ;
Bonet-Maury, Professeur à la Faculté de Théologie protestante, à Paris ;
le chanoine Porée, curé de Bournainville (Eure) ;
Jadart, Conservateur du Musée de Reims.

Cette proposition est acceptée l'unanimité.

A. — M. G. Masson. — Le nouveau projet de Musée-Bibliothèque ; résultats du concours

M. G. Masson, secrétaire du jury chargé de l'examen et du jugement des projets mis au concours pour la construction d'un Musée-Bibliothèque à Beauvais, a donné à ses confrères de la Société académique, d'après les plans mêmes, des explications sur le projet primé et dont les auteurs sont MM. Paray-Dortail et Harlay, tous deux architectes diplômés du Gouvernement.

Ce projet, qui établit les diverses salles et galeries sur un même étage, permet facilement l'extension du futur Musée-Bibliothèque en conservant le même rapport entre les différents services.

Le jury, en primant MM. Paray-Dortail et Harlay, leur a demandé de tenir compte de quelques observations relatives aux façades latérales qui ne présentaient pas un aspect suffisamment décoratif.

Depuis, ces Messieurs ont fait parvenir une nouvelle étude de leur plan et des façades latérales et postérieures conformes aux observations critiques du jury, en offrant d'établir un projet définitif et d'en garantir le devis estimatif porté à 400.000 francs.

Le Conseil d'administration de l'Asso-tion de fondation, la municipalité et les membres du conseil municipal désignés pour faire partie du jury ont décidé à l'unanimité de ratifier la décision du jury en adoptant comme définitif le projet primé, celui de MM. Paray-Dortail et Harlay, sauf à tenir compte des observations du jury.

En outre, cette assemblée a décidé que la loterie serait demandée au capital de 800.000 francs.

Après cette communication de M. Masson, M. Paray-Dortail qui assistait à la séance de la Société, a ajouté quelques explications sur certaines modifications qui pouront être faites au projet primitif.

B. — M. Thiot. — La famile des Gobelin dans l'Oise

M Thiot, l'un des secrétaires, analyse u n mémoire très documenté de M. Jules

Guiffrey, membre de l'Institut, sur les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel, à Paris.

A la cinquième génération, un Gobelin, Balthazard Ier, devint la plus haute illustration de la famille.

Un de ses fils, Balthazard II fut seigneur de *Brunvillers-la-Motte* et épousa Madeleine de Laubespine, fille de Claude de Laubespine, seigneur de Verderonne. Une des filles fut mariée à Lescalopier, seigneur de Plainville.

Balthazar II eut six enfants dont le troisième, Antoine, seigneur et marquis de Brunvillers, épousa Marie-Madeleine d'Aubrai, fameuse par ses crimes sous le titre de *marquise de Brinvillers* et brûlée en place de Grève en août 1676.

Dans son acte de mariage, Antoine Gobelin se qualifie de chevalier, seigneur de Saintes-Morainvillières, marquis de Branvilliers.

De son mariage avec la célèbre marquise, Antoine eut trois enfants dont un fils qui reçut le prénom de Louis et prit le titre de comte d'Offémont.

Le savant travail de M. Jules Guiffrey est donc, à plus d'un titre, intéressant pour le département de l'Oise.

C. — M. Thiot. — Compte rendu du Congrès archéologique de 1905

Afin de conserver le souvenir du Congrès tenu à Beauvais du 20 au 28 juin 1905, soqs la présidence de M. Lefèvre-Pontalis par la Société française d'archéologie, congrès qui a obtenu un vif succès et auquel la Société académique de l'Oise a

pris une large part, M. Thiot, l'un des secrétaires, a lu et fait adopter un compte rendu des séances et des excursions, qui sera inséré dans les mémoires de 1905.

D. — M. E. Roussel, vice-président. — **Notes pour servir à l'histoire de la Révolution à Beauvais.**

Ces notes journalières sont extraites des *Livres de raison d'Eustache-Louis Borel*, qui viennent d'être offerts aux Archives de l'Oise par M. le marquis de Luppé. M. Borel (1720-1797) lieutenant-général au bailliage de Beauvais, fut élu, en 1790, président du tribunal du district : les renseignements qui sont fournis par ses livres de raison et de comptes, sont d'autant plus précieux qu'ils émanent d'un personnage qui a joué un rôle public pendant la première partie de la période révolutionnaire à Beauvais.

La communication de M. Roussel a été écoutée avec un vif intérêt, elle sera insérée *in extenso*, dans nos mémoires de cette année.

M. Paul Bordeaux, qui devait présenter une note sur « les Discours prononcés à Beauvais en 1789 pour la prestation de serment des députés des trois ordres », n'ayant pu assister à la séance, sa communication se fera à une prochaine séance.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND
PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Acher, Altette (de Marseille-le-Petit), Bachimont (de Saint-Omer-en-Chaussée), Bataille, Boivin, Boucher, Boudin (de Warluis), Boullanger, Boulogne, Breux, Buquet, de Carrère, Dr Clozier, Colin (d'Auneuil), Collas (de Mello), Cordier, Daubigny, Degournay, Dr Delalande (de Saint-Just-en-Chaussée), Desmarets, Devarenne (d'Andeville), Gosse, Georges Gaillard, Jean Gaillard, Gyoux, Henneguy, Hermanville (de Formerie), Houlé (de Bury), Dr Lamotte, Lancel, Dr Leblond, Leborgne, Leclerc, Dr Leclerc (de Chaumont), abbé Ledru (de Loueuse), Le Rouge, Lesobre, Mareschal, abbé Marsaux, abbé Meister (d'Halloy), Morel (d'Auteuil), Périer de la Noneix, Péron, Philippe (d'Achy), Pinau, Quignon, professeur, Dr Roisin (de Crèvecœur), Roussel, Stalin, Thiot, Tisserant (de Chambly), Dr de Saint-Aubin (de Saint-Just-en-Chaussée). comte de Troussures, abbé Vauchelle, Vuilhorgne (d'Hanvoile) et Wheatcroft.

Se sont fait excuser : MM. Révoil, abbé Pihan, Gamet, Molle et M. Janet dont la communication est reportée à la prochaine séance.

Le président rappelle à la Société la perte qu'elle a faite, pendant ses vacances,

d'un de ses meilleurs travailleurs, le docteur Coquerelle, qui avait une prédilection pour l'histoire de la médecine : la Société adresse à la famille de son confrère ses respectueuses condoléances.

Parmi la correspondance reçue il faut signaler une lettre de M. Travers remerciant la Société pour le titre de membre correspondant et annonçant que la Société française d'archéologie nous offre une allocation de 50 francs pour les fouilles de Saint-Étienne.

De vifs remerciements ont été adressés à M. Travers.

Plusieurs Sociétés demandent échange de leurs publications avec la Société académique ; ce sont :

La Société d'histoire du Vimeu ;

La Revue Mabillon, rédigée par les Bénédictins de Ligugé (actuellement province de Namur);

La Société historique de Corbeil ;

Et la Société des Antiquaires de Cambridge, dont le secrétaire est M. Foster, un de nos hôtes du Congrès archéologique.

La Société accepte l'échange de ces publications.

Parmi les nombreuses brochures reçues, il faut signaler dans le Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français des notes biographiques sur Calvin ;

Dans la Bibliothèque de l'École des Chartes une analyse de l'ouvrage posthume de Bernard Monod : *Le moine Guibert et son temps ;*

Dans le Bulletin de la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise, une note de M. Depoin annonçant que la porte de Trie-

Château, menacée par une décision du conseil municipal de cette ville, sera conservée grâce à la découverte d'une minute notariale qui mentionne la vente de cette porte du château-fort (avec servitude de passage) à un particulier, représenté aujourd'hui par M. Weston. La commune n'a donc aucun droit sur cette porte en dehors du droit de passage et ne pourrait la détruire sans expropriation onéreuse ;

Dans la Revue « La Révolution française », les *Origines de la Séparation des Eglises et de l'Etat pendant la Révolution.*

Parmi les nombreux ouvrages offerts à notre bibliothèque, il faut citer :

De M. Héron de Villefosse : Cachets d'oculistes romains, etc. ;

De M. Houlé : Statère en bronze de Bury ;

De MM. Avonde et Bachelier : 35 volumes de l'Annuaire de l'Oise ;

De M. Demaison : Une suite de publications sur Reims ;

De M. l'abbé Marsaux : Variétés archéologiques, 3e série ;

De M. Costa de Beauregard : Description d'une œnochoé et de cuirasses celtiques ;

De M. l'abbé Baudry : Autour du plateau de Liancourt ; enfin d'autres publications de MM. de Vesly, Lecomte, Plancouart.

M. Boivin donne deux brochures et un recueil de fascicules provenant de la vente François ;

Mme Albert Desjardins offre, en souvenir de son mari, une suite de publications intéressant le droit, la littérature, les sciences morales et politiques. La Société académique adresse à Mme Desjardins ses respectueux remerciements.

Dons au Musée

M. Morel (d'Auteuil) offre une lampe chrétienne en terre cuite, avec l'emblême du poisson, trouvée par lui à Carthage ; deux monnaies d'argent d'Indo-Chine, de 1902 ;

M. Lemercier, conservateur du cimetière : un moyen bronze de Trajan, un petit tube en pâte rouge et un rhyton de verre irisé, sorte d'entonnoir servant à boire ;

M. Dobrenel : une statuette en bois du xv^e^ siècle qui a été polychromée, provenant d'une ancienne maison de la rue Saint-Laurent ;

M. le capitaine Dupuis : deux échantillons de cristallisations naturelles, dites « Roses du Souf », provenant de la vallée de l'Oued Souf (Constantine) et qui sont du gypse sableux ;

M. Vienne (de Bonlier) : une inscription chrétienne trouvée par lui dans des fouilles à Catheux ; le don de cette pierre funéraire mérite les plus vifs remerciements.

M^me^ Rocque-Doscot : une paire de patins anciens ;

M. Leblond : un petit biberon gallo-romain en verre et un petit bronze de Dioclétien provenant du Fonds des Capucins. Non loin de là, ont été trouvés avec un squelette, trois vases de verre fort jolis de forme et un barillet, brisé, mais offrant sur son fond une inscription en relief ainsi composée : COM FOR FRON.

Enfin le musée s'est encore enrichi de divers objets, provenant des fouilles de l'hypocauste de Saint-Etienne : une croix

de pierre de l'époque carolingienne avec deux graffiti représentant des anges ; plusieurs vases galloromains et du moyen âge ; une jolie cuiller en bronze avec manche en forme de stylet arrondi ; une boucle et un anneau de bronze ; deux fragments de vases rouges, *avec estampilles de potiers* ; un fragment de pierre avec quelques lettres du haut Empire (IIe siècle) mais dont la signification est indéchiffrable ; de nombreux spécimens de peintures à fresques qui seront réunis et conservés dans un même encadrement et un certain nombre de monnaies en assez mauvais état.

Grâce à l'obligeance de M. de Vesly, trois moulages ont été pris au musée de Rouen de documents intéressant Beauvais : il s'agit de deux plaques en plomb ayant servi d'épitaphes aux évêques de Beauvais Hildegaire en 923, et Hugues en 980, et d'une plaque commémorative de la translation à l'abbaye de Saint-Lucien en 1109, du corps d'Honoré, évêque de Beauvais en 892. Ces trois plaques ont été trouvées en 1815 pendant la démolition de l'église abbatiale de Saint-Lucien et données au musée de Rouen.

Enfin, nous avons réuni dans une vitrine spéciale la belle collection trouvée dans les fouilles d'Escames, au mois d'août, et que M. Houlé a étudiée pour nos Mémoires.

Présentation et admission de nouveaux membres

M. Morel, à Auteuil (Oise) et à Paris, 36, rue Delaborde, présenté par MM. l'abbé Pihan, Colin et Leblond.

M. de Bausseaux, médecin à Milly, par MM. Houlé, Drs Lamotte et Leblond.

M. Dobrenel, place du Franc-Marché, par MM. Boivin, Masson et Leblond.

M. l'abbé Doucet, curé de Saint-Sulpice, par MM. Marsaux, Hamard et Leblond.

M. Béranger, propriétaire à Senantes, par MM. Vuilhorgne, Bataille et Leblond.

Le titre de membre correspondant est offert à M. Henri Gréber, statuaire.

Communication diverses

A. — M. Acher lit un extrait du journal l'*Architecture,* contenant un article de M. Marius Vachon, sur Martin Chambige, le célèbre architecte de la cathédrale de Beauvais et sur son fils Pierre qui a participé aux travaux de l'ancien hôtel de ville de Paris et qui, suivant lui, serait le véritable architecte de ce monument et non pas le Boccador : cette note présente de curieux documents sur les droits de propriété des dessins et des plans établis par les architectes.

B. — M. Héron de Villefosse. — L'authenticité de l'inscription du Mercure Barbu du Musée de Beauvais.

M. Leblond donne lecture d'une note de M. H. de Villefosse qui a étudié très minutieusement l'inscription du Mercure Barbu

du Musée : D'après la situation de cette inscription, sa rédaction, la forme de ses lettres et sa ponctuation, l'auteur conclut à la fausseté de cette inscription qui a dû être faite au moment de la découverte du monument en 1695.

M. Leblond a demandé sur ce sujet l'opinion de plusieurs maîtres en épigraphie : MM. Camille Jullian, professeur au Collège de France ; S. Reinach, conservateur du Musée de Saint-Germain ; Mowat, correspondant de l'Institut et Hirschfeld (de Berlin) : tous ont conclu dans le même sens. Une étude complète de la question sera publiée dans les Mémoires de la Société.

C. — M. Devarenne. — Notes d'art sur la fontaine d'Henri Gréber.

C'est en véritable artiste que M. Devarenne a parlé de l'œuvre de notre compatriote Henri Gréber, d'une composition fraîche et délicate, d'un style élevé qui la fait comparer à certains morceaux de Jean Goujon. L'auteur, « a pris la nature pour modèle et a cherché dans ce nu qui charme et désespère à la fois l'artiste, la beauté de la ligne et la noblesse du dessin qui, jointes à la science de la composition, ont donné naissance à l'œuvre qui va orner un des plus beaux coins de notre vieux Beauvais.....

Si elle est moderne d'esprit, l'œuvre d'Henri Gréber ne jurera pas dans son cadre ; c'est une harmonie dans une harmonie : la chose n'était pas facile à combiner, mais l'artiste a su s'en tirer largement... »

La communication de M. Devarenne très justement applaudie sera publiée dans les mémoires de la Société académique avec une reproduction de la fontaine monumentale.

D. — M. Houlé. — Le cimetière franc d'Escames.

M. Houlé (de Bury), sous la direction duquel des fouilles d'un cimetière franc viennent d'être entreprises à Escames, communique les premiers résultats obtenus dans cette exploration faite au nom de la Société académique. Ces résultats ont dépassé toute espérance. Notre musée, où sont exposés les objets qui composent le mobilier funéraire, s'est enrichi de quelques belles pièces rares, entre autres de trois vases en verre d'une grande finesse et d'une bague avec un rubis.

Suivant la description de M. Houlé, ce cimetière franc se trouve situé sur la pente de la colline exposée au midi, derrière l'église d'Escames au lieudit « La Fosse-à-Chats ».

Les tombes ont été rencontrées de 0m60 à 1m 50 de profondeur.

Il y avait surtout des cercueils de bois, les sarcophages étaient rares. Environ quatre vingt fosses furent ouvertes. Les objets recueillis, qui forment une collection déjà assez importante, se composent d'armes : framées, francisques, scramasaxes, couteaux, avec des boucles, plaques et ornements de ceinturon Une quarantaine de vases en terre noire, jaune ou rosée, tous différents de forme. Ces vases sont simples ou ornementés, suivant la

coutume de l'époque, de dessins faits à la roulette ou à l'estampille ; des colliers et bracelets en perles et en bronze ; des amulettes ; des bagues ainsi que des boucles d'oreilles ; des fibules ornithomorphes ; des styles et différents autres objets. Il n'a été trouvé qu'une seule monnaie en bronze (de Claude le Gothique, du IIIe siècle).

D'après l'examen de ces objets, M. Houlé pense que ce cimetière date de la seconde moitié du Ve siècle.

C'est grâce à la générosité de Mme Choffey, propriétaire, et de M. Brimeu, cultivateur à Escames, que ces fouilles ont pu se faire : l'étude complète en paraîtra dans les Mémoires.

E. — M. Bataille. — Pièces de comptabilié de la fabrique de Jouy-sous-Thelle.

M. Bataille présente une série de pièces de la comptabilité de la fabrique de Jouy-sous-Thelle, des années 1792, 1793 et an II. Ce sont des quittances d'honoraires du curé, du vicaire, et du clerc laïc, des quittances de fournitures diverses et des mémoires d'entrepreneurs. Parmi ceux-ci quelques pièces portant la marque de l'époque : Guitton, vitrier à Chrumont reçoit 12 livres en 1793, 8 livres en 1794 pour avoir effacé les fleurs de lys et autres attributs aux peintures et aux vitraux de l'église. Herbet, charpentier à Beauvais, reçoit 45 livres pour avoir fourni un drapeau tricolore avec le bonnet de la Liberté en tôle pour la paroisse de Jouy.

La descente de la cloche coûta 50 livres.

La « démoulution du monument des Pellevée » et des fleurs de lys de la voûte fut

payée 13 livres 15 sols à trofs habitants de Jouy.

On exhuma de la chapelle Saint-Roch des cercueils de plomb qut furent vendus au district de Chaumont.

Enfin, au printemps de l'an II, l'église fut tranformée en temple de la Raison ; les deux dernières quittances se rapportent à cette transformation ; et, chose curieuse, le trésorier du temple était l'ancien trésorier du conseil de fabrique, demeuré en charge malgré la transformation.

Cette communication prouve que les plus petits documents de l'époque révolutionnaire ne doivent pas être négligés.

F. — M. Thiot. — **Cérémonie de la plantation d'un arbre de la liberté à Beauvais, le 6 mai 1792.**

Il existe aux archives municipales un projet présenté par Nicolas Feuillet, le 10 avril 1792, à la Société des Amis de la Constitution : il s'agit d'une allégorie à exécuter sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais et consistant dans la représentation de l'Arbre de la Féodalité figuré par un chêne antique desséché et entouré de bornes.

Ce projet n'a sans doute pas été accepté, car la même Société adressait le 15 avril suivant à la municipalité de Beauvais une demande à l'effet de planter un « May » de la liberté sur la place de la maison commune, peint aux trois couleurs, orné d'une devise patriotique et surmonté d'un bonnet.

La municipalité répondit favorablement et une note du bureau de la Société des

Amis de la Constitution, du 3 mai, donne le programme de la fête patriotique qui a eu lieu le dimanche 6 mai et dont voici le résumé :

L'arbre sera provisoirement un peuplier d'Italie ; il sera surmonté du bonnet de la liberté, en fer blanc peint aux trois couleurs, noué d'un ruban de semblable métal peint de même ; une flamme tricolore en étoffe flottera à côté du bonnet.

A la place du Franc-Marché, d'où partira le cortège, plusieurs concerts seront exécutés et l'hymne de la liberté sera chantée ; les citoyens s'empareront de l'arbre de la liberté et le porteront en triomphe par les grandes rues Saint-Laurent et Saint-Sauveur.

Douze commissaires portant une branche de chêne dirigeront l'ordre et la marche de la fête.

Bien que l'on n'ait aucun détail sur la suite, on sait cependant qu'il y eut deux bals et que les danses se prolongèrent jusqu'à minuit.

G. — M. Thiot. – Portiez (de l'Oise), député à la Convention.

M. Thiot commence la lecture d'un travail sur Portiez, avocat, journaliste, fondateur de la Société des Amis de la Constitution « séante à Beauvais », successivement secrétaire et président de cette Société, député de l'Oise à la Convention, membre du Conseil des Cinq-Cents, membre du Tribunat, professeur à l'Ecole de Droit, puis doyen de cette école.

Portiez (Louis François), est né à Beauvais le 5 avril 1765 et non pas le 1er mai comme quelques auteurs et Graves, en particulier, l'ont indiqué à tort.

De même, le prénom de René appartient à son frère aîné.

Après de bonnes études, Portiez alla à Paris suivre les cours de l'Ecole de Droit. A la suite de la prise de la Bastille, dont il fut l'un des vainqueurs, et ses études de droit terminées, il revint dans sa ville natale et y fonda, quelque temps après, la Société des Amis de la Constitution. C est lui qui rédigea le réglement de cette association.

Nous verrons dans le cours de cette étude que Portiez joua, dans la nouvelle société, un rôle prépondérant.

Il fut aussi l'un des fondateurs et des rédacteurs du journal du département de l'Oise dont le premier numéro parut le 16 octobre 1790. Cette publication, imprimée chez Desjardins, devint plus tard le *Journal de l'Oise*.

Cette communication sera continuée dans les séances suivantes.

H. — M. Leblond. — Inscription mérovingienne de Catheux.

M. Leblond présente une pierre tombale, offerte au musée par M. Vienne (de Bonlier), qui l'a trouvée dans un cimetière mérovingien à Catheux, près Bonneleau. Cette inscription funéraire, examinée à la fois par MM. H. de Villefosse et Camille Jullian, offre un vif intérêt, car les inscriptions chrétiennes de cette époque sont fort rares dans notre pays. Elle porte : † IN HVC TOMOL REQV (*iescit bone memo)* RIE BERETRIDIS QV. (*i obiit)* QVOD FACIT ME (*nsis... dies)* XX IN PACE TRAN (*siit).* qu'il faut lire : *In hoc tumulo requiescit bone memorie Beretridis qui obiit quod facit mensis..... dics XX in pace transiit.*

D'après l'ouvrage de Le Blant sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule, cette épitaphe de *Beretridis* appartient au VII^e^ siècle.

Une étude complète de cette rare inscription sera publiée.

M. Leblond présente un fond de barillet gallo-romain trouvé près du cimetière et portant la marque COM FOR FRON : cette estampille de verrier rappelle la marque FRON de la fabrique de Frontinus, dont il existe des barillets aux musées de Rouen, Dieppe Amiens, Beauvais.

M. Héron de Villefosse qui l'a examinée a trouvé une marque semblable sur un vase découvert à Vermand (Aisne); il pense qu'il s'agit de trois associés Com (munis) on Com (modus), For (tunatus) ou For (tinus) et Frontinus.

A l'issue de la séance, la Société s'est rendue au musée pour visiter les objets recueillis aux fouilles d'Escames.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND, PRÉSIDENT.

Etaient présents : MM. Bachimont, Bataille, Boivin, de Carrère, Degournay, D^r^ Delalande, Delaroque, Demasur, Desmarest, Mgr Dubois, Dupuis-Lécolle, G. Gaillard, Gouyer, Henneguy, D^r^ Leblond,

Leborgne, Leclerc, Lesobre, chanoine Marsaux, abbé Meister, Molle, chanoine Müller, Dr Parent, Périer de la Noneix, chanoine Pihan, Prévost, Quignon, professeur, Quignon (Maurice), Dr Roisin, Roussel, Stalin, Thiot et chanoine Vauchelle,

Absents excusés : MM. Houlé, Revol, Chevallier, Altette, Colin et Leroux, médecin.

Le président, en ouvrant la séance, annonce que M. l'abbé Breuil vient d'être lauréat de l'Académie des Inscriptions ; la Société académique adresse à son savant confrère de sincères félicitations : il vient de faire au Congrès préhistorique de Périgueux deux communications fort remarquées : sur un Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du renne, – et sur l'Evolution de l'art pictural et de la gravure sur murailles dans les cavernes de l'âge du renne.

La correspondance, reçue depuis la dernière séance, comprend : une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique avec le programme du prochain Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 17 avril 1906; la Société désigne, pour la représenter à ce Congrès, quatre de ses membres, MM. Houlé, abbé Meister, Vuilhorgne et Leblond.

(Les mémoires doivent être adressés avant le 30 janvier prochain à la Direction de l'enseignement supérieur).

Parmi les publications reçues, il faut signaler :

Le Bulletin de la Société archéologique de Touraine, contenant une intéressante étude de M. de Clérambault, notre confrère, sur les Donjons de la Touraine ;

La Chronique médicale avec une curieuse notice sur les anciens billets d'enterrement de médecins ;

La *Revue Mabillon* et son étude sur les scribes des manuscrits de Chartres ;

Le Bulletin de l'*Histoire du Protestantisme* avec un portrait inédit de Calvin ;

La Revue « *La Révolution française* », numéro du 15 novembre, examine, avec grand intérêt, « la valeur des cahiers de 1789 au point de vue économique et social » et pense que « la plus grande prudence s'impose quand on cite ces cahiers... Toute source historique a ses particularités et ses points faibles dont la critique historique doit tenir compte. »

Parmi les nombreux ouvrages dont s'est enrichie notre bibliothèque, il faut citer :

40 brochures sur la préhistoire et l'archéologie gallo-romaine ; Encyclopédie méthodique (de Mongez); Etats-Généraux et leur influence sur la législation du pays, par Arthur Desjardins ; Descendance et darwinisme, par O. Schmidt ; trois années du « *Mercure Français* » ans II, III et IV.

(Acquisition de la Société académique.)

M^me^ *Evrard* offre d'anciens billets d'enterrement, intéressant notre ville, entre autres celui de M^me^ Fanny Dénoix des Vergnes.

M. *de Vesly* offre : « J.-J. Rousseau à Trye-Château ; et Carte préhistorique de la Seine Inférieure.

M. *Sauvage* : « Les sacs de parchemins de l'Avranchin », avec des détails curieux sur l'architecte du château de Pierrefonds, Pierre Cheval.

M. *Quignon :* « L'abbé Nollet, physicien, son voyage en Italie (1749) ; — et « Le Cen-

tenaire des cours normaux primaires dans l'Oise ».

M. *Dhuicque,* pharmacien : Un permis accordé par le duc de Berry pour porter la décoration de la fleur de lys. (Déc. 1814.)

M. *Laffineur,* ancien agent-voyer : « Etude géogénique sur le pays de Bray » (formation de ses couches géologiques). (Manuscrit de l'auteur.)

M. *Renault* (de Château-Chinon) : Adresse de la Société des Amis des Arts de la Constitution de Beauvais à ses frères de l'Oise (1791); — et Circulaire des administrateurs du district de B. au sujet de la levée de 300,000 hommes (1793).

M. *J. Lesobre :* Son « Etude sur le calendrier ».

M. *Leblond :* 14 plaquettes relatives à Bézard, député de l'Oise à la Convention ; — un portrait de Dauchy, député du bailliage de Clermont en 1789 ; — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par le Dr Miquel Dalton.

M. *Espérandieu* a bien voulu nous offrir son récent travail intitulé : « Signacula medicorum ocularіorum », c'est un supplément du tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*. L'auteur y signale, page 94, un cachet d'oculiste romain trouvé à Beauvais en 1767 et perdu depuis cette époque ; on y lisait sur les quatre tranches ;

1. SE : PO. CALENI DIALEPIDOS AD VETERES CICATRICES
2. SE. PO CALENI AMIE STACTVM OPOBALS AD C
3. ..... ISVM AD VETERES CICATRICES
4. ..... RNES AD SDATAS LIP

que M. Leblond traduit ainsi, d'après l'ouvrage de MM. Héron de Villefosse et Thédenat :

1. Collyre *dialepidos* (c'est-à-dire com-

posé de squames de cuivre) de Se. Po. *Calenus* pous détruire les anciennes cicatrices qu'on appelle aujourd'hui taies de la cornée;

2. Collyre de *Calenus amie* (pour *amimetum*, c'est à-dire inimitable) *stactum*, (distillé), *opobalsamum* (au baume de Judée), ad (cicatrices) ou ad (claritatem) : ces deux termes ont le même sens.

3. Collyre de *Calenus*... . *isum*, c'est-à-dire *diamisum*, fait avec du misy, pierre calcinée que Pline recommandait contre les granulations des paupières ;

4. Collyre de *Calenus**.... *rnes*, c'est à-dire *diqsmyrnes*, (composé de myrrhe), ad sedatas lippitudines) sédatif de l'ophtalmie.

M. *le Dr Delalande* offre une pièce intéressante pour l'histoire des Cent-Jours : c'est un « Extrait d'un registre ouvert en l'étude de Louis Destrées, notaire à Noailles, pour recevoir les votes sur l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. » On y trouve plusieurs votes, dont un, négatif, est motivé par de curieuses considérations.

La Société remercie tous ces donateurs.

Enfin, M. l'abbé Meister dépose sur le bureau un manuscrit de 147 pages in-folio : c'est la Table générale, analytique et méthodique des Mémoires et Comptes rendus de la Société académique de l'Oise, de 1847 à 1904. Ce travail, qui a exigé une somme prodigieuse de recherches (plus de 6,000 fiches), sera fort précieux à tous les travailleurs. La Société adresse à M. Meister ses félicitations et ses remercîments.

Toutes ces publications sont venues grossir notre catalogue dont M. Bataille poursuit l'achèvement avec le plus grand

zèle. Déjà dix cartons de brochures sont inventoriés qui comprennent plus de 450 fiches. La Société adresse à M. Bataille ses meilleurs remercîments pour ce travail considérable.

Dons au Musée

M. *Vatin*, conservateur du Musée de Senlis, a bien voulu nous offrir, *au nom du Comité archéologique*, une empreinte en cire des inscriptions gravées sur trois tranches d'un *cachet d'oculiste* romain, trouvé aux Arènes de Senlis et conservé dans ce musée. La Société académique remercie vivement le Comité de Senlis de son gracieux envoi.

M. le Vicaire général *Marsaux* offre une carafe en verre avec de curieuses armoiries.

Le Docteur *Lamotte* offre : un moulage du fond d'un barillet gallo-romain, trouvé à Beauvais, avec la marque de verriers COM FOR FRON.

M. *Gouyer :* un moulage, empreinte de gaufrier à hosties du XIII^e^ siècle.

M. le *Marquis de Luppé :* une série d'empreintes en cire de cachets révolutionnaires (Juge de paix des cantons de Moui, Saci-le-Grand, Chantilly, Troissereux ; Municipalité d'Oviller ; Comité de surveillance de Pont-Ste-Maxance ; Société populaire de Mouy).

M *Houlé :* un fragment de poterie rouge trouvé à Hondainville, avec la marque ASS (peut-être Assius ou Assuta).

M. *Thiot :* Une amulette qui lui a été dressée récemment par M. Harlé, ingé-

nieur en chef des ponts et chaussées à Bordeaux.

Cette pièce, en cuivre, d'un diamètre de 13 centimètres, faisait partie du pittoresque harnachement de la tête d'un mulet, et était destinée à protéger l'animal contre toute mauvaise chute.

Le mulet était du village de Tortella près d'Olot (Catalogne espagnole .

Le personnage représenté et qui tient dans ses bras l'Enfant Jésus est, ou bien Saint Antoine de Padoue, patron des muletiers, ou Notre-Dame de Nuria, pèlerinage célèbre de la région. — Au point de vue du folk lore, cet objet offre un réel intérêt.

M. *le Dr Delalande :* Une pierre noire — de 82 centimètres sur 65 — trouvée à Nourard-le-Franc, avec des armoiries et une inscription relative à Cl. de Laubespeine, baron de Nourard, seigneur de Villers-sur-Thère et Bourguillemont, mort en 1658.

M. *Dhuicque*, pharmacien : un flacon contenant l'ascaride trouvé dans un œuf de poule, qui fait le sujet de la communication de M. Janet.

M. *Rendu*, de Grandvilliers : Un liard de Louis XIV et un jeton de cuivre, aux effigies de Louis XIV et de Marie-Thérèse.

Remercîments à tous ces donateurs.

M. Thiot présente à la Société les pièces suivantes qui lui ont été communiquées par M. Basset, de Chepoix, savoir :

1° Une médaille en plomb que notre honorable vice-président, M. Roussel, a bien voulu déchiffrer.

Elle porte à l'avers un roi assis sur son trône, avec l'inscription : *Carolus quartus divina favente Clementia Romanorum Impe-*

rator semper Augustus et Bohemiæ rex; au revers, un monument, de Rome sans doute, avec l'inscription : *Roma caput mundi regit orbis frena rotundi.*

Charles IV, roi de Bohême, a régné de 1346 à 1378.

2° Une médaille en cuivre jaune, surmontée de deux poissons ou dauphins, qui paraît être une médaille de pélerinage allemande.

Ces deux objets ont été trouvés à Clermont dans des substructions.

3° 12 pièces, dont une en billion (M. B.) de Gordien; et 11 en bronze, savoir : 2 Maximin. 8 Constantin (frappées à Trèves) et 1 Licinius.

Ces 12 pièces bien conservées proviennent également de Clermont.

M. Thiot montre également, de la part de M. Mégret, de Chepoix : 4 jetons de Nuremberg, 1 jeton frappé par la ville de Paris en l'honneur de Louis XIV, un autre à l'effigie de Louis XV, qui proviennent de Rouvroy-les-Merles.

Présentation et admission de nouveaux membres

Les 5 membres présentés à la séance d'octobre, savoir :

MM. Morel (d'Auteuil), de Beaussaux (de Milly), Doucet (de Saint-Sulpice), Béranger (de Senantes) et Dobrenel à Beauvais, sont nommés membres titulaires.

Sont présentés, pour être élus à la séance de décembre :

M. le Dr Vincelet à Aumale, présenté par les Drs Bernadicou, Lamotte et Leblond.

M. Coquerel, greffier de justice de paix à Songeons, par MM. Royer, Vuilhorgne et Leblond.

M. Huet, notaire à Beauvais, par MM. Recullet, Desgroux et Leblond.

A. — M. JANET. — Sur la présence d'un ascaride dans un œuf de poule

M. *Ch. Janet*, avec sa compétence et sa clarté habituelles, explique comment, chez la poule, le tube digestif aboutit à un cloaque terminal où vient également s'aboucher l'oviducte. Si ce tube digestif renferme des parasites (vers intestinaux, etc.), ceux-ci, une fois arrivés dans ce cloaque, peuvent remonter par le canal de l'oviducte où chemine l'œuf détaché de l'ovaire. Le parasite sera ainsi inclus dans cet œuf au moment de la formation de son enveloppe calcaire qui constitue la coquille, et il continuera d'y vivre et de se développer.

Parfois le parasite, remontant par l'oviducte jusqu'au voisinage de l'ovaire, y excite la production de l'albumine et se trouve ainsi enveloppé par elle sans qu'il y ait d'œuf proprement dit, c'est-à-dire de jaune : puis la membrane coquillière se développe et un œuf est ainsi constitué et pondu qui ne présente qu'un parasite, de l'albumine et une coquille, sans le jaune.

Les œufs peuvent contenir aussi d'autres parasites et même des fragments d'insectes dont les poules se nourrissent. Ces faits, assez rares, sont particulièrement connus de ceux qui manient une grande quan-

tité d'œufs (les mireurs des Halles, par exemple).

B. — M. Lesobre. — Etude sur le Calendrier

En offrant à notre Société une *Etude sur le calendrier*, M. Lesobre a exposé les raisons qui l'ont déterminé à faire ce travail et le but qu'il s'est proposé d'atteindre. Voici le résumé de cette étude.

Des notions préliminaires sont consacrées au calcul de la durée de l'année tropique et de la révolution synodique de notre satellite.

Ces notions sont suivies d'un précis historique sur les origines des divisions de l'année en jours, semaines et mois.

On y relate les recherches faites, en vue de concilier le mois lunaire et l'année solaire, d'abord par les Grecs, puis par les Romains, et ce jusqu'à l'époque troublée qui précéda la réforme de Jules-César.

Vient alors l'examen du *Calendrier julien*. Cet examen a trait à la détermination du *cycle solaire* et, comme conséquence, à celle de la *lettre dominicale*. Une formule mathématique, donnant en fonction d'une année quelconque le numéro d'ordre de sa lettre dominicale, mérite d'attirer l'attention du lecteur. Le calcul du *nombre d'or* complète l'ensemble du système.

On arrive, enfin, à la réforme grégorienne rendue si nécessaire par suite des erreurs du système julien. Un calcul très simple met d'ailleurs en évidence le retard de dix jours signalé à cette époque. L'examen du *Calendrier grégorien* com-

prend : la détermination des années bissextiles: la recherche de la lettre dominicale ; l'adaptation de la formule mathématique au nouveau système ; le tableau du cycle lunaire avec les épactes correspondants ; les calculs relatifs aux équations des épactes ; et les séries des épactes jusqu'en 3099.

Cet examen est complété par : le calendrier perpétuel et l'explication de son mécanisme ; les règles du comput ; la table pascale de Delambre et les formules de Gauss.

Puis des formules simples et pratiques font connaître au lecteur le cycle solaire, le nombre d'or, la lettre dominicale, l'épacte et le terme pascal d'une année quelconque, sans avoir besoin de recourir aux notions précédemment posées.

Ce travail se termine par l'art de vérifier les dates avec la seule formule générale dont il a été question.

Cette étude du calendrier qui semble tout d'abord si ardue, devient aisée après les explications si nettes de notre savant confrère, M. Lesobre. Depuis les communications présentées à la Société par Léon Fenet sur un planisphère mobile, sur la photographie du ciel et sur la carte de la lune, nous n'avions eu aucun travail relatif à l'astronomie ou à la cosmographie. Nous n'en sommes que plus reconnaissants à M. Lesobre, mathématicien aussi distingué que modeste.

C. — M. l'Abbé Meister. — « L'Hôtel de Froidmond » à Beauvais (1182-1790)

M. l'abbé Meister lit ensuite une étude sur l'*hôtel* que, dès le XIIe siècle, les *moines*

de Froidmont possédèrent à *Beauvais, rue Saint-Jean*. Il en est déjà question en effet dans une bulle du pape Lucius III. Cette maison, due à la générosité de Gérard de Beauvais, s'accrut peu après par l'adjonction de plusieurs immeubles voisins. Au XIVe siècle, lors des troubles de la Jacquerie et des incursions anglaises, les religieux, contraints de quitter leur abbaye, se réfugièrent dans cette propriété. Aliénée en 1567, rachetée ensuite, elle fut comprise en 1647 dans la mense abbatiale et vendue en 1720 à Louis Deshayes, dans la famille de qui elle se trouvait encore à l'époque de la Révolution.

A quel endroit précis de la rue St-Jean l'hôtel de Froidmond était-il situé? On a souvent désigné sous ce nom une ancienne construction, démolie depuis plusieurs années, sur l'emplacement de laquelle s'élève actuellement la maison qui porte les nos 39 et 39 *bis*; mais, M. l'abbé Meister, à l'aide du cartement du plan de Beauvais et de plusieurs titres trouvés aux archives départementales, établit que cette attribution est erronée et qu'en réalité l'*hôtel de Froidmont se trouvait, en bordure au midi sur la rue Saint-Etienne, dans l'ilot compris entre cette rue, la rue de l'Etamine et la rue Saint-Jean.*

Mais alors, que pouvait bien être cette vieille maisou, aujourd'hui disparue, d'où proviennent les têtes d'anges et les clés de voûte armoriées récemment offertes au musée par M. de Carrère ?

M. le comte de Troussures a reconnu sur l'une de ces clés de voûte les armes des Nully, dans lesquelles les deux étoiles en

chef sont remplacées par deux têtes de Maures ; sur l'autre, les armes des Mailly. Or, au commencement du XVIIIe siècle d'après le cartement du plan de Beauvais, l'immeuble occupant l'emplacement du nº 39 de la rue Saint-Jean appartenait à Nicolas de Nully ; celui du nº 41 à René de Gaudechart, chevalier, seigneur de l'Epine, Fresnoy, etc.; entre les deux, sur l'emplacement du nº 39 *bis*, se trouvait une propriété, enclavée dans les deux précédentes, sans issue sur le cimetière Saint-Etienne, qui semble bien n'avoir fait à l'origine qu'une seule propriété avec le nº 41 et qui, après avoir appartenu en 1713 à Me René Papillon, était en 1748 aux mains d'Elisabeth de Gaudechart, dame de Fresnoy.

Si l'on songe que René de Gaudechart était le propre neveu de Nicolas de Gaudechart, à qui en 1621 Louis-Henry de Mailly, seigneur de l'Epine et de Warluis, avait cédé tout ce qu'il possédait dans le Beauvaisis, on est naturellement amené à penser que l'immeuble en question peut très bien avoir fait partie de l'hôtel, que les Mailly, puis les Gaudechart possédèrent à Beauvais aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Les têtes d'anges, qui en proviennent, accusent un édifice du XVIe siècle, contemporain par conséquent d'Yves de Mailly, dont les armes, identiques à celles de l'une de nos clés de voûte, se voient encore sur la porte de l'ancien château de Warluis qu'il avait fait construire en 1582.

Cette communication, qui intéresse la topographie beauvaisine, sera insérée dans les Mémoires.

D. — M. Thiot. — Service funèbre, à Beauvais, en l'honneur de Mirabeau, le 14 avril 1791

Mirabeau étant mort le 2 avril 1791, la Société des amis de la Constitution, séante à Beauvais, décida qu'elle ferait célébrer à ses frais un service solennel à la cathédrale, qu'il serait prononcé une oraison funèbre et que sur le catafalque serait déposé une couronne civique.

La Municipalité, sollicitée de faire tirer un coup de canon d'heure en heure la veille et le jour du service funèbre pendant sa durée, fit remarquer « que cette dis- « tinction n'avait pas eu lieu dans la capi- « tale, sans doute à cause des inconvé- « nients qui pourraient en résulter par « l'application arbitraire que l'on pourrait « faire par la suite. »

Le 14 avril, à neuf heures et demie du matin, les différents corps invités occupaient dans la nef de la cathédrale les places qui leur avaient été réservées pour entendre l'oraison funèbre ; un nombreux détachement de la garde nationale était chargé de maintenir le bon ordre.

L'oraison funèbre prononcée, les corps et toutes les personnes qui avaient été l'objet d'une invitation particulière passèrent dans le chœur où ils occupèrent les places qui leur étaient destinées. La Société des amis de la Constitution tint le milieu du chœur. Ensuite fut chantée une messe solennelle.

Ce service funèbre coûta, en totalité, d'après un document conservé aux archives municipales, la somme de 310 livres 8 sols.

Vu l'heure avancée, M. Thiot remet à la séance de décembre la suite de sa *Communication sur Portiez* (de l'Oise).

Pour terminer, le président présente en quelques mots les plans modifiés du projet définitif du nouveau Musée-Bibliothèque à l'Esplanade, tels qu'ils viennent d'être adoptés par le Conseil municipal.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEBLOND
PRÉSIDENT.

Présents : MM. Bataille, Béranger (de Senantes), Dr Bernadicou (de Songeons), Boivin, Boudin (de Warluis), de Carrère, Dr Clozier, Daubigny, Degournay, Delarocque, Demasur, abbé Doucet (de Saint-Sulpice), Mgr Dubois, Gosse, Gouyer (de Gournay), Gravet, Gyoux, abbé Hamard, Houlé (de Bury), Lancel, Dr Leblond, Leborgne. Lesobre, chanoine Marsaux, abbé Meister (d'Halloy), Molle, Müller (Henri), Péron, abbé Pihan (d'Estrées-Saint-Denis, Quignon, professeur, Revol, Dr Roisin (de Crèvecœur), Roussel, Dr de Saint-Aubin (de Saint-Just-en-Chaussée), Stalin, Thiot, comte de Troussures, Varenne, abbé Vauchelle, Vuilhorgne (d'Hanvoile).

Se sont fait excuser : MM. Colin, Maré-

chal, Boullanger, Périer de la Noneix, Chevallier (du Bois de Lihus), Corneille Altette et Th. Le Clerc.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après une observation de M. l'abbé Meister qui, au sujet de sa communication du mois dernier sur l'hôtel de Froidmont, dit que l'hôtel appartenait à la famille de Mailly en partie et à celle de Gaudechart pour l'autre partie.

La correspondance comprend :

Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique informant la Société académique qu'il vient de lui accorder une subvention de 300 francs pour les fouilles de Saint-Etienne. Des remercîments ont été adressés à M. le Ministre ;

Une lettre de M. le comte de Rochebrune (de Lacourt, Vendée), qui nous demande d'échanger une photographie de notre épée mérovingienne à poignée plaquée d'or avec une autre (de sa collection) trouvée dans la Loire : M. Thiot, secrétaire, est chargé de lui répondre ;

Une lettre de M. le comte de Troussures qui envoie une note explicative des armoiries des Laubépine, figurées sur la pierre de Nourard-le-Franc donnée au musée par le Dr Delalande ;

Le programme du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorisques, qui doit s'ouvrir à Monaco du 16 au 21 avril prochain.

La Société désigne MM. Vuilhorgne et Thiot pour la représenter à ce Congrès.

M. Théodore Le Clerc, manufacturier à Saint-Just-des-Marais, nous signale la découverte qu'il a faite récemment dans son

usine d'une inscription relative à l'installation d'une chaudière à vapeur en mars 1821 dans la fabrique Baron. Cette fabrique (manufacture de toiles peintes) avait été fondée en 1765 ; elle occupait en 1825 250 ouvriers, d'après un état des établissements industriels de Saint-Just, dressé en cette même année. M. Le Clerc n'a pas pu trouver d'autres documents sur cet évènement qui marque une date dans l'histoire de nos industries locales.

— Parmi les publications reçues, il faut signaler :

Le Congrès archéologique du Puy (session de 1904), offert par la Société française d'archéologie : très belle publication de 600 pages avec 146 figures ;

Dans le Bulletin de l'Académie des Inscriptions : Une note de MM. Capitan et Arnaud d'Agnel montrant qu'une petite île (l'île de Riou), voisine de Marseille, fut habitée à l'époque néolithique par des populations venues d'Egypte ;

Dans le Bulletin historique et philologique : Une communication de M. Alcius Ledieu intitulée : Restitutions de prisonniers à Abbeville au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, qui montre, d'après le « *Livre rouge* » d'Abbeville comment, dans cette ville, lorsqu'un officier de judicature du dehors s'était substitué à la justice municipale dans un procès pour crime ou délit, l'échevinage était en droit d'exiger une sorte d'amende honorable du juge qui avait outrepassé ses attributions ;

Dans le recueil de la Société libre de l'Eure : Une Etude de M. Coutil sur le cimetière franc de Bueil où se trouvent

de nombreux points de comparaison avec les cimetières francs de l'Oise ;

Dans la France monastique, recueil des Abbayes et prieurés de France édité par les Bénédictins de Ligugé, des notices bibliographiques sur l'abbaye de Panthemont, les prieurés de Brégy, Collinances, Etavigny et Nanteuil-le-Haudouin.

La Revue « la Révolution française », numéro du 15 décembre, publie une circulaire du Ministre de l'instruction publique relative à la publication des dossiers de la vente des biens nationaux.

Parmi les ouvrages offerts à notre bibliothèque, il faut signaler :

M^lle de Man (*de Middelbourg*). — Note sur un tiers de sou d'or frappé à Ressons (Aisne ou Oise), où l'auteur cherche à quelle localité il faut attribuer cette monnaie. Or on connaît dans l'Aisne, Ressons-le-Long, près Soissons, et dans l'Oise, Ressons-sur-Matz et Ressons-l'Abbaye. M. de Marsy, consulté par l'auteur, avait pensé que le type du revers (à la croix potencée sur un globe) appartient plutôt à la région soissonnaise. Comparant ce type (croix potencée) à celui que M. Prou signale sur un tiers de sou frappé à Chambly, dans son Traité des monnaies mérovingiennes, M. Leblond croit qu'on peut songer aussi à Ressons-l'Abbaye.

M. Gosset (de Reims). — Les cathédrales de Reims, Amiens et Beauvais (coupes transversales).

M. Bonnet (de Montpellier). — Vestiges de l'architecture carolingienne dans l'Hérault. — Médaillier de la Société archéo-

logique de Montpellier. — Variations de valeur de la monnaie melgorienne.

M. Bérenger (de Senantes) offre un exemplaire complet des poésies de Jean Régnier « Fortunes et Adversités » en remplacement de l'exemplaire incomplet de notre bibliothèque.

M, le vicaire général Marsaux. — Les Très Riches Heures du duc de Berry au château de Chantilly.

M. Baron de Bonnault. — Souvenirs du Congrès archéologique de Beauvais.

M. Dhuicque, pharmacien offre une Notice nécrologique sur son grand-père, Nicolas Tronchon et son cousin André Tronchon, le premier qui fut administrateur du département de l'Oise en 1790, député à la Constituante en 1791, puis à la Chambre des représentants en 1815. Le second succéda à son père comme député de l'Oise en 1828.

M. Bataille. — La Peste de 1623 à Beauvais.

M. Varenne. — Le cheval de bronze : Histoire d'une statue de Louis XIV.

M. Thiot. — L'œuvre historique et scientifique du docteur Aug. Baudon.

(Remerciements aux donateurs).

Acquisition de la Société académique. — Manuel de recherches préhistoriques, publié par la Société préhistorique de France : ouvrage très précieux auquel a collaboré notre savant confrère M. Thiot.

P. Champion : Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. (Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au xv^e^ siècle.) Ce tra-

vail, fort important, est le résultat du dépouillement des archives du Parlement de Paris et des archives communales de Beauvais, Compiègne, Crépy, etc.

M. Roussel dépose sur le bureau un manuscrit de M. *Daillet*, maire de Bresles, intitulé *Histoire de Bresles ;* sera publié dans les Mémoires de la Société.

Dons au Musée

M. Tonnellier, rue Cambry, offre : un mortier de bronze, avec curieuses figurines. (XVIIe siècle).

M. Laurent, rue Tierce, à Notre-Dame-du-Thil : deux carreaux émaillés avec animaux fantastiques (XVIe siècle).

M. Folliette, à Beauvais : un petit tableau contenant des dents de squale trouvées à Gouvieux, — des fragments de bois pétrifié (du même pays).

M. de Carrère : Empreinte du sceau du Prévôt du Chapitre de Beauvais :

[Deux clefs avec fleur de lis et la légende : S. PPOIT. CAPLI. BELV. sigillum præpositi capituli Belvacensis.]

Remercîments aux donateurs.

Présentation et admission de nouveaux Membres

MM. le Dr Vincelet (d'Aumale), Coquerelle (de Songeons) et Huet, notaire à Beauvais, présentés à la séance de novembre, sont élus à l'unanimité.

Sont présentés aujourd'hui :

MM. Haguet, à Guiscard, par MM. Simon, Jean Gaillard et Raymond Colin ; Mazan

(Raymond), 44, rue de Clermont, à Marissel, par MM, Vienne, Belloin et Leblond ; Oudaille, à la Neuville-en Hez, par MM. Hamard, Thiot et Leblond ; l'abbé Devimeux, aumônier du lycée, par MM. les abbés Dubois, Marsaux et Vauchelle ; Benoist, avoué, par MM. Masson, avoué, Recullet et Leblond ; Mélaye, libraire, par MM. Péron, Pommard et Leblond.

Suivant l'usage de la dernière séance de l'année, ces nouveaux membres sont nommés immédiatement.

Élection de deux Vice-Présidents ; du Bibliothécaire-adjoint et des deux Conservateurs-adjoints du Musée.

Conformément à l'article 8 des statuts, il est procédé à ces élections suivant la manière accoutumée.

Vice-Présidents

Sur 39 votants, M. de Carrère obtient 36 voix ; M. Roussel, 35 ; M. Janet, 1 ; M. Bataille, 1 ; bulletin blanc, 1.

Bibliothécaire-adjoint

Sur 38 votants, M. Bataille obtient 35 voix ; bulletins blancs, 3.

Conservateurs adjoints

Sur 38 votants, MM. Beauvais et Masson obtiennent chacun 31 voix ; Molle, 1 ; Quignon, 1 ; Péron, 1 ; Lesobre, 1 ; bulletins blancs, 3.

MM. de Carrère et Roussel, vice-présidents ; Bataille, bibliothécaire-adjoint ; Beauvais et Masson, conservateurs-adjoints, sont réélus pour une nouvelle période de deux années.

COMMUNICATIONS DIVERSES

A. — M LE COMTE DE TROUSSURES. — **Notice généalogique sur la famille de l'Aubespine et ses armoiries.**

« Originaire du Berry et issue de la bourgeoisie de cette province, cette famille parvint rapidement grâce à ses éminents services aux plus hautes charges de l'Etat. Sans remonter à ses débuts, il suffit de savoir que Claude de l'Aubespine, seigneur d'Erouville épousa le 27 février 1507 Marguerite le Berruyer, fille et héritière de Pierre le Berruyer et en eut deux fils :

« 1° Claude de l'Aubespine, baron de Châteauneuf-sur-Cher, secrétaire d'Etat aux finances, qui fut l'aïeul de Charles de l'Aubespine, successivement ambassadeur en Hollande, en Angleterre et à Venise, nommé garde des sceaux de France le 14 novembre 1630 ;

« 2° Gilles de l'Aubespine, seigneur de Verderonne par acquisition, qui fut en 1556 receveur général des finances à Rouen.

« Claude de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, son fils, nommé en 1597 président en la Chambre des comptes de Paris, épousa Louise Pot de Rhodes, fille de Guillaume, maître des cérémonies de France, et de Jacqueline de la Chastre, et fut aïeul de Claude de l'Aubespine, marquis de Verderonne, capitaine au régiment des Gardes, mort le 16 mars 1712.

Voici comme il faut blasonner les armoiries de la pierre de Nourard :

« Ecartelé : au 1, de gueules à trois fleurs d'aubépine d'argent 2 et 1 (ce sont les ar-

moiries primitives de la famille de l'Aubespine);

« Au 2, d'or, à la face d'azur, (armoiries de la famille Pot de Rhodes). Un de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, avait épousé Louise Pot, fille de Guillaume Pot, seigneur de Rhodes, et de Jacqueline de la Chastre :

« Au 3, d'azur, au casque d'argent taré de profil (armoiries des le Berruyer). Marguerite le Berruyer avait épousé en 1507 Claude de l'Aubespine, premier auteur de la famille ;

« Au 4, de gueules à la croix ancrée de vair, qui est de la Chastre :

« Sur le tout : de gueules, au sautoir alaisé d'or, accompagné de quatre billettes de même : ce sont les nouvelles *armoiries des l'Aubépine.* »

B. — M. Vuilhorgne. — Un compagnon de Jeanne d'Arc, grand chambellan de Charles VII : Rigault de Fontaines, seigneur de Songeons (1412-1457).

Notre savant confrère montre d'abord qu'à côté de Jeanne d'Arc il y eut, à cette époque, des généraux qui, sous son influence, firent des prodiges de valeur, afin de débarrasser notre pays et celui de Valois des bandes anglaises qui le pillaient depuis 1420.

Rigault de Fontaines, qui durant sa carrière sut rester fidèle à la cause nationale, naquit à Songeons ou à Fontaine-Lavaganne. Il était fils d'un chambellan du duc Charles d'Orléans, de Jean de Fontaines seigneur de Songeons où il possédait « hostel et manoir » en 1404.

Dès sa jeunesse, il montra un vif esprit d'initiative, du courage et un sens droit. C'est avec Saintrailles, Lahire et le maréchal de Boussac qu'il fit ses débuts dans la carrière des armes. Capitaine de Crépy-en-Valois dès 1412 il est nommé en 1430 gouverneur général, bailli et capitaine de cette capitale du Valois.

Cette même année, Charles VII, visitant Crépy, lui permit de transmettre à ses descendants la charge dont il venait de l'honorer. Il défend, pour le compte du duc d'Orléans, le fort de Coucy assiégé par le comte de Saint-Paul en 1429. Devant des forces supérieures il est contraint de capituler. Puis il concerte une entreprise hardie qui lui permet de capturer Jacques de Brimeu, capitaine attaché à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. On le voit quelques mois à Crépy alors gouverné par Saintrailles, au moment où Jeanne d'Arc, qui commence la campagne de l'Oise, y est reçue avec joie par les habitants. En 1430 il combat avec Saintrailles, G. de Chabannes, Teodoro de Valperga, aux côtés de la Pucelle, à l'attaque de Pont-Lévêque et à celle de Choisy-au-Bac. Le 26 octobre, il est un de ceux qui contribuent à faire lever le siège de Compiègne.

Les *Archives communales de Beauvais* font plusieurs fois mention de Rigault de Fontaines : ainsi on le voit réparer le fort de l'Assault (près Bailleul) et s'y cantonner avec ses routiers, au grand mécontentement des Beauvaisins (janvier 1431). La capture la plus importante que ces maraudeurs opérèrent alors fut celle du poète Jean Régnier, bailli d'Auxerre qui subit

une captivité de plus d'un an dans une tour de l'évêché (aujourd'hui Palais de justice). En 1432, R. de Fontaines est chargé par Dunois de faire évacuer les troupes de mercenaires lombards et écossais qui formaient la garnison de Crépy : ces soldats étaient un véritable fléau pour la ville et le pays de Valois (*Comptes des argentiers de Crépy*). Avec le maréchal de Broussac et G. de Ricarville, il fait partie (février 1432) de l'expédition qui devait s'emparer de Rouen par surprise.

Sous les murs de Gerberoy (9 mai 1435), il contribue avec La Hire, Saintrailles, Guillaume de Flavy à la brillante victoire qui causa la mort du comte d'Arundel, prince de la maison de Lancastre et fit chanceler la fortune du duc de Bedford. Il est fait prisonnier des Anglais, sept mois plus tard, lors d'une seconde entreprise contre Rouen, en compagnie de Saintrailles et La Hire. (*Arch. commun. de Beauvais.*)

Chancelier du duc d'Orléans en 1437, puis capitaine de Compiègne vers 1443, il est récompensé de son dévouement inlassable par le roi de France qui le crée son grand chambellan en 1456, un an avant sa mort.

Pour terminer, M. Vuilhorgne nous donne, à l'aide de nombreux documents inédits, une indication détaillée de la plupart des fiefs que R. de Fontaines possédait en Beauvaisis.

C. — M. Thiot. — Portiez (de l'Oise), député à la Convention. (Suite.)

M. Thiot continue la lecture du travail sur Portiez commencée dans une séance précédente.

Pour comprendre le rôle prépondérant joué dans la *Société des Amis de la Constitution* par Portiez, il est nécessaire de se reporter aux registres des délibérations de cette Société, qui mentionnent les nombreux rapports qui lui furent confiés : sur le duel, sur la compatibilité des fonctions de ministre avec celle de législateur, sur la caisse d'Epargne et de bienfaisance de M. Lafarge, sur les fêtes nationales sur les jurés de jugement, sur l'éducation, etc.

Portiez fut élu président de la Société le 2 octobre 1791. Le 25 mars 1792, recevant une députation des citoyennes de Beauvais venues déposer une adresse relative à l'éducation de la jeunesse il leur fit prêter le serment civique.

Le 5 septembre 1792, il fut élu député à la Convention, le 7e sur 12, par 317 voix sur 414 votants. Il avait à peine 27 ans et demi.

Portiez voulut conserver des relations avec la Société qu'il avait fondée et entretint avec elle une correspondance qui dura jusqu'en 1794, donnant ainsi l'exemple à Danjou admis à siéger à la Convention le 15 février 1794 en remplacement d'Anacharsis Cloots mort sur l'échafaud.

M. Thiot se propose de donner connaissance de lettres de Portiez existant aux archives municipales et qui sont d'autant plus intéressantes qu'elles ont été écrites en séance de la Convention et qu'elles donnent des détails inédits ou circonstanciés sur des faits de l'époque révolutionnaire ayant trait à notre région.

La première en date, du 9 novembre 1792, annonce la bataille de Jemmapes où les

volontaires de l'Oise, commandés par des chefs habiles et patriotes, se montrèrent dignes d'eux-mêmes.

Une lettre du 23 novembre 1792 est débordante d'enthousiasme, car une partie de la Belgique venait d'être réunie à la France. Elle nous apprend qu'il fut question, à cette époque, du transfert du chef-lieu du département à Clermont (Oise). Mais ce qui donne à cette correspondance un intérêt exceptionnel, c'est qu'elle fixe d'une manière définitive une date qui, jusqu'à présent, n'avait été qu'approximative. Il s'agit du *Rapport de Lanthenas sur les écoles primaires.*

Buchez et Roux, dans leur Histoire parlementaire de la Révolution française, ont supposé que le rapport de Lanthenas et le projet de décret avaient été distribués dans les derniers jours de novembre ou dans les premiers de décembre. M. J. Guillaume, qui a publié et annoté les procès-verbaux du comité d'instruction publique de la Convention (tomes 1 à 5, d'octobre 1792 à mars 1794) a émis l'hypothèse que l'impression et la distribution de ces deux documents ont pu être considérés comme tenant lieu d'une lecture à la tribune, et ajoute-t-il « cette procédure paraît avoir été d'usage courant. »

De son côté, M. Aulard, professeur d'Histoire de la Révolution française à la Faculté des lettres de Paris, fixait au 18 décembre 1792 la date à laquelle Lanthenas présenta son « célèbre » (c'est sa propre expression) rapport sur les écoles primaires.

Or, cette lettre de Portiez, du 23 novem-

bre 1792, dit formellement : « *Aujourd'hui,* « *le Comité d'instruction publique a fait dis-* « *tribuer son rapport et son projet de décret* « *sur les écoles primaires seulement.* »

Il n'y a donc plus de doute et voilà une date historique désormais fixée d'une manière tout à fait certaine.

La suite à la séance prochaine.

Vu l'heure avancée, M. Thiot remet à une autre séance la lecture de la communication qu'il devait faire sur l'apothéose de Mirabeau à Beauvais, le 14 juillet 1791.

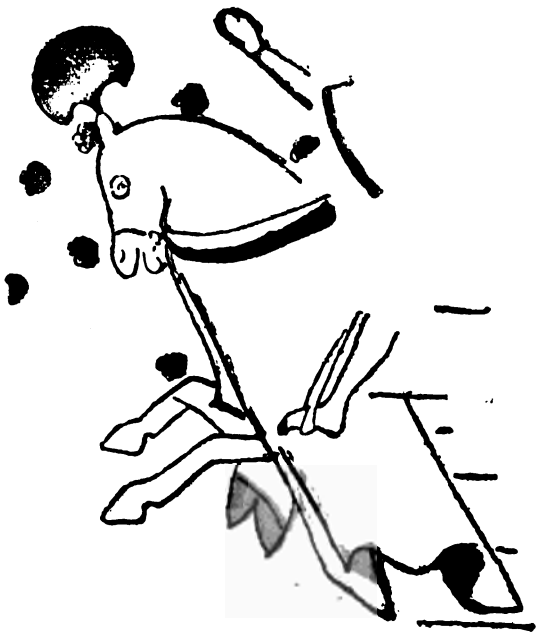

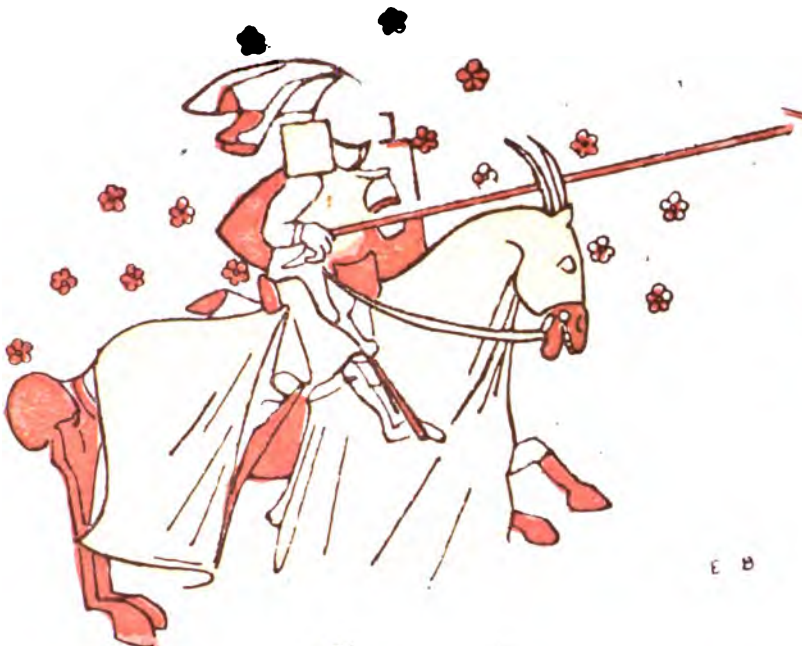

Fig. 1

Fig. 2

PEINTURES A FRESQUES

DU XIVe SIÈCLE

DANS

L'ANCIEN PRIEURÉ DE VILLERS-SAINT-SÉPULCRE (OISE)

Dans l'ancien prieuré de Villers-Saint-Sépulcre, sur les deux pignons d'un grenier élevé, on voit des peintures à fresques qui ont attiré notre attention; nous avons pu les examiner avec soin lorsque le propriétaire, M. Gourdin, voulant diminuer la hauteur des murs qui menaçaient ruines, a fait enlever toute la toiture de la maison.

Ces fresques étaient restées à peu près ignorées jusqu'à ce jour, et ce n'est qu'après l'enlèvement de la couverture qu'il a été possible d'en apprécier la valeur; on ne pouvait, en effet, pénétrer dans la mansarde où elles se trouvent que par une petite trappe et au moyen d'une longue échelle.

Cependant, en 1878, M. l'abbé Renet avait déjà remarqué une partie de ces peintures, car, dans sa notice : *Prieuré de Villers-Saint-Sépulcre,* insérée dans le *Bulletin de la Société Académique* (1878), il nous dit : « Sur le mur d'une man « sarde, voisine de la tourelle du prieuré, deux chevaliers « sont représentés, la lance au poing, se précipitant l'un « contre l'autre sur leurs destriers fougueux. C'est l'image « trop fidèle des luttes acharnées dont le prieuré de Villers « fut la victime. »

Voilà bien la description exacte, mais incomplète, du mur Ouest dont nous allons parler tout à l'heure.

C'est avec le concours de mon collègue, M. Buquet, et grâce à son talent de peintre et d'artiste dessinateur, que nous sommes parvenus à reproduire avec la plus sévère exactitude les fresques de Villers.

Pour nous rendre bien compte du travail que nous avions à faire, nous avons commencé par bien nettoyer et laver le tout avec les plus grandes précautions.

C'est alors seulement que nous avons pu voir l'ensemble de nos peintures murales, que l'on peut comparer à deux grands tableaux, placés en regard l'un de l'autre. *(Pl. I et II.)*

Tous les deux sont entourés (en haut et en bas) par de larges et belles frises, qui diffèrent entre elles par la couleur et la forme des dessins. Les côtés sont limités par un filet brun, parallèle aux arêtes du pignon.

Ces deux fresques représentent évidemment un tournoi, mais rien ne nous indique si l'intention de l'artiste a été de rappeler et de transmettre à la postérité le souvenir d'une lutte remarquable. Ne servait-il point plutôt de simple couronnement aux peintures de la partie inférieure de la grande salle primitive dans laquelle il se trouvait? Ce qui le ferait croire, c'est que nous avons remarqué sur tous les murs de cet édifice des traces de peintures de diverses couleurs.

PREMIER TABLEAU

Sur le mur Est apparaissent deux chevaliers montant leurs coursiers lancés à toute vitesse ; arrivés en face l'un de l'autre, ils se présentent mutuellement le gant : c'est le défi. *(Pl. I.)*

Les chevaux sont habillés à peu près de la même façon. Ils sont armés d'un énorme pompon sur la tête. Les chevaliers, en costume du temps, ne présentent comme signe de distinction que le cimier *du heaume,* qui remplaçait toujours le casque dans les tournois. Le cimier de l'un présente une espèce d'aigrette ansée, celui de l'autre un long pompon courbé en avant.

A cet habillement particulier, dit M. Lachevardière, des hommes et des chevaux, on reconnaissait un chevalier tournoyant ou en costume de joute.

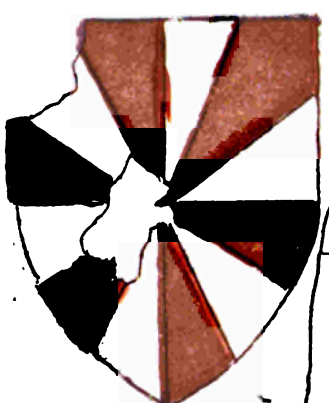

Fig. 3

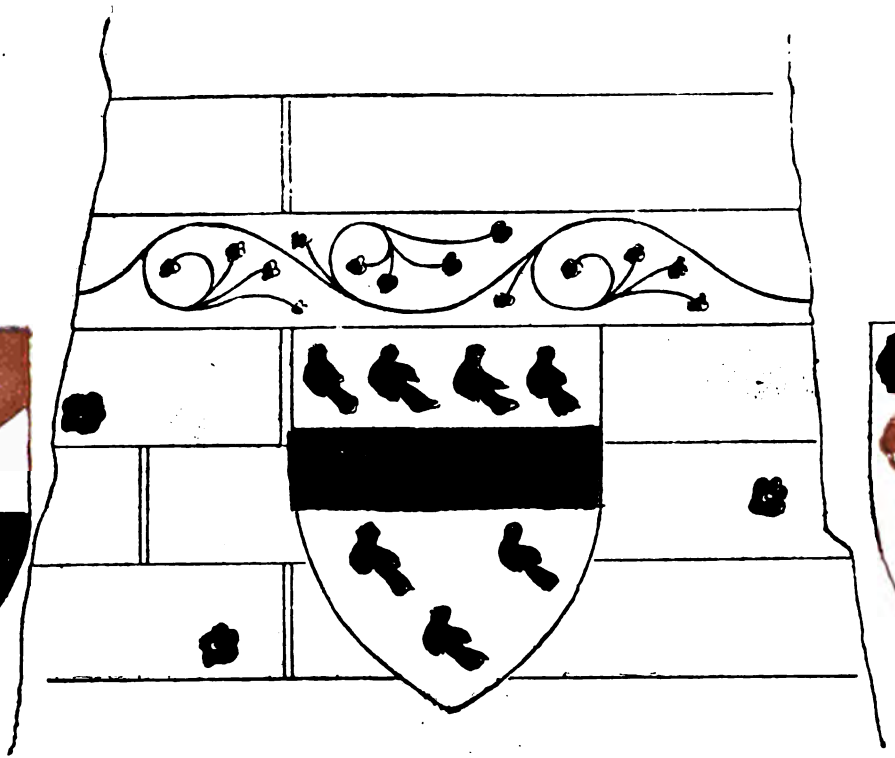

Fig. 2

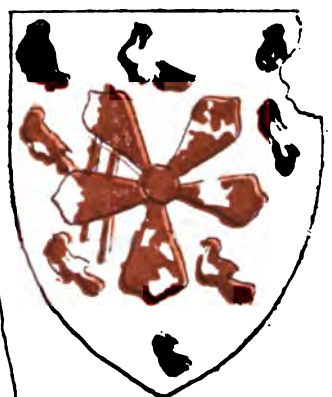

Fig. 1

E. Bruguier 1905

Entre les deux cavaliers, sur la saillie d'une grande cheminée (1), on voit un écusson argent avec gulpe, sept merlettes de gueules, quatre de face, trois en pointe, $\begin{smallmatrix}4\\2\\1\end{smallmatrix}$ *(Pl. III, fig. 2).* A droite, sur la limite du tableau, un écusson de même grandeur, or, huit merlettes de gueules en orle, $\begin{smallmatrix}3\\2\\2\\1\end{smallmatrix}$ un giron composé de dix pièces argent et gueules. *(Pl. III, fig. 1.)*

A gauche, sur la limite opposée, apparaît un troisième écusson avec un giron composé de douze pièces argent et gueules. *(Pl. III, fig. 3.)*

Ces trois armoiries sont de même grandeur et disposées systématiquement sur la même ligne, au-dessous de la frise du haut.

Sont-elles là comme signe de distinction des chevaliers qui paraissent sur la scène? Il pourrait se faire aussi que ces écussons aident à découvrir d'anciennes familles, permettent de préciser leur origine avec dates à l'appui, etc.

Mais que penser de cette silhouette plantée entre nos deux chevaliers? Elle semble avoir été faite après l'écusson du milieu, attendu qu'elle le masque en partie. Est-ce un témoin du combat, un simple spectateur? Ne serait-ce pas un prieur qui intervient pour établir la paix? *(Pl. I, fig. 4.)*

---

(1) M. le comte de Troussures, dont l'aimable obligeance n'a d'égale que son érudition, a pu déchiffrer ainsi ces trois blasons :

Figure I. — Famille de Vez : d'argent, à la quintefeuille de gueules accompagnée de neuf merlettes de même, mises en orle. Simon de Vez, écuyer, seigneur de Vez en Valois, scella de son sceau en 1290 une acquisition qu'il avait faite à Marigny.

Figure II. — L'écusson de gauche : d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de sept merlettes du même, quatre en chef, trois en pointe est celui de la famille du Quesnel. Aubry du Quesnel, écuyer, frère de Mathieu du Quesnel, chevalier, seigneur du Quesnel-Aubry, scella de son sceau un acte de 1319.

Figure III. — L'écusson de droite : gironné d'argent et de gueules de douze pièces, est celui de la famille de Glisy.

DEUXIÈME TABLEAU

Sur le mur Ouest, comme le dit très bien M. l'abbé Renet, on voit deux chevaliers se précipiter l'un contre l'autre, la lance à la main, engageant la lutte. *(Pl. II.)* Leurs costumes sont exactement pareils à ceux de l'autre fresque. Pour ceux-là aussi, la seule différence se trouve dans le cimier. L'un porte sur le heaume un panache rouge *(Pl. II, fig. 1)*, l'autre un animal fantastique, une espèce de dragon à longue queue repliée en forme d'anneau. *(Pl. II, fig. 2.)*

Dans les deux tableaux, le champ est semé de fleurons rouges à six pétales placés en lignes parallèles et obliques. Un double filet rouge sert à simuler une maçonnerie en pierres sur la pointe des deux pignons.

Le rouge vif et le jaune d'ocre sont les deux seules couleurs employées, en exceptant toutefois le large filet brun qui encadre tous les dessins.

On peut juger, par les planches ci-jointes, que les chevaux, comme les personnages, sont représentés à un peu plus de la moitié de leur grandeur naturelle.

Il serait trop tard pour venir actuellement prendre une copie des belles fresques de Villers, car les ouvriers, peu soucieux de l'histoire et des beaux-arts, viennent de faire une affreuse besogne. Sans tenir aucun compte de l'observation du propriétaire qui voulait absolument conserver ces peintures dans toute leur beauté, les ouvriers, sous prétexte de consolider les murs, n'ont rien eu de plus pressé que de boucher les crevasses qui courent en tous sens; par ce moyen, ils ont anéanti ou masqué la plus belle partie des peintures dont nous avons pris copie. Dans cette circonstance, comme malheureusement dans beaucoup d'autres, la volonté du maître a dû céder au caprice de l'ouvrier. Estimons-nous donc heureux, M. Buquet et moi, d'avoir été prévenus à temps par M. le curé de Villers; deux jours plus tard, notre travail n'était plus possible.

A quelle époque faut-il faire remonter ces fresques? Nous partageons l'avis de quelques savants que nous avons consultés et, comme eux, nous les croyons de la fin du XIII[e] siècle

ou du commencement du XIVe. Du reste, l'ensemble des dessins, et spécialement les frises, les cimiers comme les autres ornements nous confirment dans cette idée.

Le genre de construction du superbe édifice qui les renferme nous semble à peu près de cette époque. Ses cheminées, larges à la base et se terminant en fûts de colonnes au-dessus des toits; ses fenêtres, très étroites et très hautes, où l'ogive commence à paraître; ses murs construits (en partie) en arêtes de poisson, tout concourt pour fixer notre opinion à cet égard. *(Notice sur le prieuré, 1878, dessins des constructions.)*

Nous sommes portés à croire que ce superbe appartement, orné de fresques si remarquables, devait être une salle d'armes, où sans doute se réunissaient souvent nos glorieux et vaillants chevaliers de Villers-Saint-Sépulcre et des alentours.

Mais on trouve aussi, à Villers, un autre monument, non moins curieux, encore plus ancien et qui, sous un certain rapport, se rattache à l'histoire des seigneurs du temps de la chevalerie. En voici l'origine :

Vers le milieu du XIIe siècle, un grand seigneur de Beauvais, que l'on pouvait nommer le premier chevalier sans peur et sans reproche, Lancelin, rapporta de son voyage en Palestine une parcelle détachée du tombeau même du Sauveur. Il la fit placer dans la chapelle du prieuré qu'il fit construire dans ses domaines de Villers.

C'est cette pierre, ce carreau, comme on l'appelle aujourd'hui, à cause de sa parfaite ressemblance avec un pavé d'environ 20 centimètres de côté, qui est, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le XIIe siècle, en très grande vénération dans la contrée. Les mères de famille, à plus de 40 kilomètres à la ronde, viennent pieusement baiser la sainte relique, pour solliciter la guérison de leurs petits enfants.

C'est grâce à ce don précieux, fait par le noble chevalier Lancelin à son pays, que Villers a pris son glorieux qualificatif : Saint-Sépulcre.

Les fresques, le carreau, le dolmen, un manuscrit du Moyen âge, voilà quatre monuments historiques très intéressants que possède la commune de Villers-Saint-Sépulcre.

M. Buquet et moi, nous nous faisons un devoir de remer-

cier ici le propriétaire de ces belles peintures, M. Albert Gourdin, non seulement pour avoir bien voulu mettre tous ses appartements à notre disposition, mais encore pour avoir montré le plus grand empressement à nous procurer tout ce qui pouvait nous être utile pour faciliter notre travail.

L'Abbé HAMARD.

Les armoiries peintes sur le mur Est n'ont été découvertes qu'à un second examen de ce tableau : sur le corps de la cheminée on voyait une silhouette d'homme, avec chapeau bas et longue tunique, qui fit place à l'armoierie aux sept merlettes. De chaque côté, à la hauteur du bouclier des cavaliers apparurent deux autres armoieries. Mais à mesure que le lavage découvrait ces armoieries, la silhouette des cavaliers disparaissait, ce qui prouve qu'ils ont été peints postérieurement. [Note de M. Buquet.]

LES FOUILLES DE BURY

CIMETIÈRE FRANC

A environ cinq cents mètres, sur le coteau au nord-est de l'église de Bury, au lieudit *Derrière-l'Eglise, la Courte-Cavée,* des bûcherons trouvèrent, vers le milieu de l'année 1903, quelques débris d'armes dans un terrain boisé.

Ayant appris ce fait j'entrepris de faire des fouilles, aidé de deux hommes; mes recherches ne tardèrent pas à être couronnées de succès, et, d'après l'étude que je fis des objets trouvés, j'eus la certitude de me trouver en présence d'un ancien cimetière de la première époque franque, dite de l'invasion. Malgré le manque absolu d'inscriptions ou d'ornements propres à faire connaître l'origine des sépultures de Bury, le mobilier funéraire qu'elles renfermaient ne peut laisser aucun doute. Les sépultures d'Angy et de Mérard, ainsi que d'autres voisines, découvertes auparavant, étant de cette époque, je pus établir d'utiles comparaisons entre les objets recueillis dans ces cimetières et ceux trouvés à Bury (1). On peut assigner le milieu du v[e] siècle comme époque de l'établissement des premiers Francs à Bury.

Les Francs enterraient le plus souvent leurs morts dans les endroits élevés, incultes, stériles et déserts, sur le versant

---

(1) D[r] A. Baudon. — *Société Académique de l'Oise*, t. VII, 2[e] partie. Abbé Renet. — *Société Académique de l'Oise*, 1881.

des collines exposées au midi ; il en est ainsi à Bury. Les sépultures sont orientées selon la coutume la tête à l'Occident et les pieds à l'Orient. Les morts étaient étendus sur le dos, les bras allongés le long du corps, très peu avaient été inhumés assis (1). Les sarcophages sont en forme d'auges taillées dans la pierre et garnies d'un couvercle simplement juxtaposé; leur conservation est parfaite. Ces sarcophages sont remarquables par l'uniformité de leurs proportions. Ils sont tous en pierre calcaire tendre et à gros grain, contenant de nombreuses pétrifications et provenant des carrières environnantes de Bury et de Mérard. Ce calcaire est tendre à l'extraction, mais il durcit à l'air.

Des ossements se trouvaient presque à fleur de terre, sous la mousse, par-dessus des sépultures qui étaient à 50 centimètres de profondeur. Les sarcophages étaient alignés les uns à côté des autres, mais à des distances inégales ; ils étaient tous remplis de terre, sauf un, et ont été rencontrés en moyenne à 1m 50 de profondeur. Il y en a de différentes tailles. Le mieux proportionné et le plus grand est d'un seul bloc. C'est le plus beau que nous ayons mis au jour ; ses parois sonores ont une épaisseur de 10 centimètres; il mesure à l'intérieur 1m 93 de longueur, sa largeur est de 56 centimètres à la tête et de 31 aux pieds, sa profondeur est de 36 centimètres. Le couvercle est d'une pièce et taillé en dos d'âne. Ce tombeau se trouvait à environ un mètre sous le sol. Il n'a pas fallu moins de six hommes pour le déplacer.

Tous les sarcophages trouvés à Bury sont plus larges à la tête qu'aux pieds, aucun n'est rectangulaire ; un seul était arrondi aux pieds. D'autres tombes se composaient simplement de pierres plates posées au-dessus des corps ; il y en avait aussi formées de grandes dalles grossièrement taillées, placées de tous côtés, d'autres simplement encadrées de pierres. Les cercueils composés de dalles renfermaient souvent plusieurs corps, jusqu'à quatre ou cinq ; c'étaient probablement les membres d'une même famille, inhumés successivement.

Quelques rares clous, assez longs, à tige carrée, entourés

(1) Cochet : *La Normandie souterraine*.

de bois, attestaient que les morts avaient été ensevelis dans des bières de bois. Le nombre en était fort restreint dans notre cimetière de Bury. Ces cercueils en bois, que l'on aurait pu considérer comme un indice de pauvreté, étaient souvent riches en armes, bijoux et poteries.

Il est à remarquer que la plus grande partie des morts a été inhumée dans de simples fosses sans aucun entourage. Environ 200 sépultures ont été rencontrées, parmi lesquelles à peu près 80 sarcophages. Les corps des hommes étaient alignés du côté ouest. Les femmes occupaient les rangées d'est. Les enfants se trouvaient tantôt du côté des hommes tantôt de celui des femmes, sans places déterminées.

MOBILIER FUNÉRAIRE

LES ARMES

L'existence sauvage des Francs se partageait entre la guerre et la chasse; les armes recueillies, les preuves de mort violente fournies par la grande quantité de ruptures des crânes, indiquent ici une époque de migration et de guerre. Les Francs portaient des habits de toile, serrés au corps par un large ceinturon auquel pendaient leurs armes. Celles que nous avons trouvées à Bury sont toutes en fer très oxydé; elles appartiennent à différents types, ce sont : des « épées » ou « spatha », attribut du commandement. Nous n'en avons recueilli que deux, brisées en plusieurs endroits et fortement oxydées. Ces épées sont d'environ 75 centimètres de longueur; elles se terminent en pointe et sont tranchantes des deux côtés. Les « scramasaxes » ou sabres varient beaucoup dans leurs dimensions. Grands ou petits, ils diffèrent dans leurs contours suivant leurs tailles; ils sont tous droits, tranchants d'un seul côté. Nous n'en possédons que six, dont un assez bien conservé; sa lame a une longueur de 40 centimètres et elle a 4 centimètres de largeur. Elle est munie, près du dos, d'une rainure excessivement étroite et superficielle, presque complètement effacée par l'oxydation. L'opinion générale était, il y a peu de temps encore, que ces rainures étaient destinées à contenir du poison.

Les couteaux abondent dans nos sépultures franques de la

vallée du Thérain. On les trouve partout où les Francs se sont établis, car ils étaient, comme aujourd'hui, d'un usage quotidien. Ils se fixaient dans un fourreau de bois et ne se fermaient pas. La poignée était aussi en bois ou en corne ; il en reste sur les lames de nombreuses empreintes. A la ceinture, sur des squelettes de femmes, nous avons souvent trouvé ce couteau, le plus usuel des ustensils francs, dont les femmes, pas plus que les hommes, ne se séparaient. Le couteau se rattachait au ceinturon au moyen d'une lanière que fermait une petite boucle en fer ou en bronze. Nous avons recueilli une grande quantité de ces boucles. On rencontrait ces couteaux souvent au côté ou posés en travers sur les os du bassin. La grandeur varie beaucoup, les plus petits ont à peu prés de 5 à 10 centimètres, les grands jusqu'à 25 centimètres.

Les *framées* ou lances droites, de différentes formes, étaient emmanchées à une hampe en bois disparue, et rivées par un ou plusieurs clous. Nous en avons trouvé des longues, des courtes à lame étroite, « petite framée », d'autres de formes élargies, rétrécies vers le col. La framée avait une lame à pointe tranchante de chaque côté, légèrement renflée au milieu. Nous en possédons dont la longueur totale, y compris la douille, est de 46 centimètres. C'est une des armes les plus communes de nos cimetières de l'époque. C'est elle qui domine dans les sépultures franques de l'Oise, car la framée était l'arme de prédilection des Francs. C'est ordinairement au côté droit de la tête que nous la trouvons, la pointe en haut, la douille en bas, de sorte que le guerrier tenait le manche de bois dans sa main droite. Les dessins de Lindenschmit (1) représentent cependant les lances aux pieds, la pointe en bas. L'abbé Cochet en cite aussi provenant de Londinières, ainsi que d'Envermeu entre autres.

Les *francisques* ou « haches franques » sont rares à Bury. Nous les avons rencontrées sous deux formes : la francisque ou hache fermée, semblable, comme forme, à la hache de Childéric et des Germains, décrite par Cochet (2); les autres étaient des haches dont la lame s'élargit régulièrement des

(1) « Das Germanische Todenlager. »
(2) Cochet : *Le Tombeau de Childéric.*

deux côtés, formant presque un quart de cercle. La lame de la plus petite que nous possédons ne mesure que 10 centimètres. Ces haches étaient fixées à un manche en bois, dont on voit encore les traces, par des gros clous en fer qui y sont restés. C'était une redoutable arme offensive des « Francs » qui la maniaient avec une grande dextérité. La « francisque » se portait à la ceinture. Elle était probablement réservée aux chefs et aux soldats d'élite.

« Pour nous, dit l'abbé Cochet, la hache militaire indique un guerrier éprouvé, un homme formé à la vie des camps. Aussi nous ne l'avons rencontrée que sur des sujets dont les grands ossements trahissaient la force de l'âge et qui, d'ailleurs, possédaient d'autres armes défensives, telles que l'épée, la lance, le scramasaxe ou grand couteau. Lorsque le Franc portait la lance et la hache, ces deux armes avaient toujours été jetées ensemble dans la fosse et mises aux pieds du mort, croisées l'une sur l'autre, comme un trophée. »

Nous avons observé ce fait également à Bury.

Chez les Francs, la grandeur et la forme des armes variaient suivant la taille et la force des individus. Chacun s'armait à peu près selon son idée et usait d'une certaine liberté dans le choix et le nombre de ses armes ; c'est ce que nous confirme l'association des armes dans les sépultures de Bury.

BOUCLES ET PLAQUES DE CEINTURON

Comme compléments aux recherches dans les sépultures franques, nous avons rencontré, avec les armes, des anneaux, agrafes, boucles et plaques de ceinturon qui servaient à les suspendre.

Ces ustensils habituels étaient rattachés à des ceinturons ou à des baudriers pour les chefs. Ces ceinturons et baudriers ont disparu et il n'en est resté que les garnitures en métal. Nous avons recueilli en assez grand nombre des anneaux en fer et en bronze ; les anneaux en fer, fortement dégradés par la rouille, sont généralement unis et arrondis. Le plus grand des anneaux de fer a 4 centimètres de diamètre.

Les boucles de ceinturon *(Pl. II et pl. III)* sont de toutes dimensions et de toutes matières ; ainsi nous en avons en

argent, en fer, en bronze, de même qu'en bronze avec ardillon en fer; nous avons recueilli également les boucles et agrafes des petites courroies servant à suspendre les objets à la ceinture (1).

Ces boucles ne sont pas rares dans les sépultures de Bury. Celles en fer sont assez nombreuses ; elles sont ordinairement simples, sans trace d'ornement, à moins que la rouille ne les en ait dépouillées. Elles sont de forme ovale, carrée ou en demi-cercle. Une de ces boucles en fer mérite une description : elle est grande et lourde; avec son ardillon et sa plaque elle pèse 200 grammes. Sa longueur totale est de 14 centimètres ; la boucle a 5 centimètres de hauteur sur 7 centimètres 1/2 de largeur. La longueur de l'ardillon est de 6 centimètres 1/2. Cette boucle, quoique très abimée par la rouille, est à certains endroits recouverte de traces de damasquinure.

Les boucles en bronze sont de différentes formes, carrées ou rectangulaires, rondes, elliptiques, etc.; à bords aplatis ou arrondis, convexes au-dessus, concaves au-dessous. Les boucles et plaques en bronze étamé sont presque toutes de forme semblable, à bords épais, bombés au-dessus et aplatis en dessous, avec un ardillon en bronze, recourbé à son extrémité et élargi à la base; nous en avons recueilli de très épaisses et bien ornementées.

L'une d'elles est en bronze, plaquée d'argent et sertie de douze gros grenats. *(Pl. II, fig. 14.)* C'est la plus riche de nos boucles ; elle a 45 millimètres de largeur; l'ardillon a 3 centimètres. Une autre, toute en bronze, est ornementée à la base de l'ardillon de deux grandes plaques de grenats. *(Pl. II, fig. 13.)*

Les *plaques de ceinturon,* qui sont elles-mêmes de véritables boucles, ont été recueillies en très petit nombre à Bury. Nous n'en décrirons que deux, dont l'une, très bien conservée, est assez fréquente dans nos cimetières de l'Oise; elle est forte, son poids est de 115 grammes; c'est un élégant bijou, orné de jolis dessins gravés, absolument complet. Il se compose d'une grande et forte plaque chargée de cinq grosses

---

(1) Voir Baudot, t. V des ***Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*** (avec planches).

têtes de clous, rondes et convexes, également en bronze et rivées dans la plaque. Elle a la forme d'un triangle, avec deux oreillons de chaque côté au sommet; la base a 5 centimètres et un des côtés 9 centimètres. Cette grande plaque est surmontée du chaton de l'ardillon; il mesure 27 millimètres de hauteur et est fortement échancré à la partie à laquelle tient l'ardillon de 2 centimètres. Ce chaton est également gravé; au centre se trouvent deux traits croisés encadrés de bandes. La boucle, qui a 57 millimètres sur 29 millimètres, est ornementée de même.

Une autre plaque *(Pl III, fig. 2.)* avec boucle, est assez curieuse. La plaque en bronze est ronde et très grande en proportion de la boucle. Le diamètre de la plaque est de 6 centimètres 1/2; elle est surmontée de deux chatons : celui de la boucle dont le diamètre est de 19 millimètres et celui de l'ardillon qui ne mesure que 8 millimètres. Le minuscule ardillon recourbé a 7 millimètres. Cette plaque, assez légère, est régulièrement découpée à jour; elle est plate et couverte de lignes pointillées; le centre est composé de deux bandes entrecroisées à jour avec une tête de clou au milieu; cette plaque peut être attribuée à une femme.

A Bury, nos boucles et plaques en bronze sont plus nombreuses que celles en fer. Le bronze abonde dans les nécropoles franques, et cela provient de ce que les Francs ont changé les proportions de l'alliage. Ce bronze n'est plus le bronze gallo-romain. Dans le bronze des Francs, le plomb entre en grande proportion avec le cuivre et l'étain; souvent le plomb remplace presque complètement l'étain devenu plus rare.

Avec les boucles et plaques de ceinturon se trouvaient d'autres garnitures métalliques. Ce sont de petits ornements de toutes sortes de formes qui décoraient les baudriers et les ceinturons et accompagnaient les boucles. Ce sont de petites plaques en argent, en fer, en bronze, carrées, ovales ou rondes, souvent géminées, portant derrière un petit appendice qui traversait le cuir ou tissu et y était retenu. On en a recueilli dans tous les cimetières francs, aussi bien en France qu'en Allemagne, en Angleterre et en Suisse.

LES POTERIES

Nous avons recueilli un certain nombre de produits céramiques, dont beaucoup avaient été écrasés par le tassement des terres; d'autres avaient éclaté sous la pression de racines, car les sarcophages que nous avons découverts se trouvaient tous dans un bois sous des sapins et autres arbres ainsi que sous de nombreuses touffes et rejetons d'arbres abattus à fleur de terre, sans que les racines aient été extraites. C'est une des principales raisons pour lesquelles ce cimetière franc ne fut pas découvert antérieurement.

D'autres poteries avaient été brisées sous la pioche dans des inhumations postérieures. La poterie *(Pl. I, fig. 5 à 10)* est assez abondante et d'une grande variété de formes. Notre collection se compose d'environ cinquante vases funéraires, tous différents, absolument intacts et, en outre, d'une grande quantité de débris. Tandis que dans beaucoup de cimetières de la région on trouvait, dans les tombes, plusieurs vases, cinq, six et même davantage, les sépultures de Bury n'en ont jamais fourni plus de deux auprès du même squelette, dans un tombeau, à moins que dans ces tombes plusieurs corps n'aient été inhumés en même temps.

Les Francs déposaient leurs vases principalement aux pieds du mort, aussi bien des hommes que des femmes et enfants.

Quand les ossements d'un premier occupant étaient refoulés à l'extrémité, son vase était posé sur les débris du squelette.

Les poteries en terre sont d'une pâte dure et grossière, souvent à parois rugueuses, d'un blanc jaunâtre ou rosé, épaisses et lourdes. Il y en a de grises ou cendrées, dures, minces et plus fines, des noirâtres et surtout des noires. Les vases en terre noire dominent et sont beaucoup plus fins. Ce qui distingue les vases francs les mieux caractérisés des vases romains, c'est leur forme anguleuse. Les vases gallo-romains de la bonne époque présentent des formes parfaitement arrondies. Les poteries du cimetière de Bury offrent des contours anguleux dans leur section verticale. On les croirait composés de tronçons de cônes et de cylindres, soudés sous des angles saillants ou rentrants. Les formes sont diverses; celle

1 2 3 4

5 6 7

8 9 10

Imprimeries Réunies Nancy

Cliché de Mme J. Houlé

qui se présente le plus fréquemment, dans les sépultures de Bury, est l'écuelle, vase en forme de grande tasse à grosse panse et à large ouverture. Les petites terrines, dont le fond est conique et le col cylindrique, sont plus larges que hautes. Il en est dont le col se rétrécit, de la forme d'une soucoupe.

Une autre catégorie de vases comprend les pots à panse arrondie, surmontés d'un col plus ou moins élevé, avec une ouverture tantôt large, tantôt étroite, et munis d'une anse sur le côté. L'orifice, dans certains spécimens, est presque égal au diamètre de la panse. Ce sont de petits pots à l'eau ou pots à feu. D'autres pots francs se terminent par un goulot et un bec opposé à l'anse ; enfin, quelquefois l'orifice est pincé comme certains cruchons romains. Ces brocs à une seule anse, à bec tréflé, ne sont pas abondants. Nous en possédons un, en terre rouge grisâtre, intact. Sa hauteur est de 16 centimètres.

Ces pots servaient à contenir et à verser des boissons. Tous ces vases, privés de pied et de hauteur, se font remarquer par leur lourdeur. L'ensemble des formes se résume en des jattes surbaissées, sans décorations ; en bols de dimensions plus ou moins grandes, en terre grise ou noirâtre, et en vases de formes plus élevées, avec ou sans dessins en creux ; on rencontre ceux-ci à profusion. Tous ces vases n'offrent que très peu d'ornementations et, encore, les dessins sont-ils des plus simples. Ce sont des bandes de points, des carrés irréguliers imprimés en creux, des lignes ressemblant à des hiéroglyphes, ou, dans le milieu, une ligne simple ou double.

Quelques dessins rudimentaires, faits à l'estampille ou à la roulette, au cachet particulier de la céramique franque, forment une ceinture de lignes verticales ou obliques autour de la panse. Les zigzags et les chevrons, doubles ou simples, constituent un des ornements les plus ordinaires ; d'autres de nos vases sont ornés de treillis en losanges ; d'autres fois encore, nous rencontrons des chiffres romains. Une urne funéraire, de forme gracieuse, en terre blanche, est finement décorée de dessins divers. Nos poteries ne portent aucune marque de fabrication ; elles étaient pour la plupart remplies de terre et ne contenaient aucun objet ni aucun reste.

Vases en verre. (Pl. I, fig. 1, 2, 3, 4.) — Dans la partie est de notre cimetière, nous avons trouvé, à 1m50 de profondeur,

dans plusieurs fosses et parmi des ossements épars sans aucune trace de dalles, six vases en verre; deux autres ont été recueillis dans deux sarcophages de la rangée suivante. Ces objets se composent de deux petits ballons de forme gracieuse, complètement sphérique; ils sont surmontés d'un long col effilé et se terminent par des bords ou bourrelets arrondis. L'un est simple, sans ornements. Sa hauteur est de 11 centimètres. Les vases ont pris une irisation parfaite et d'un très bel effet. L'autre est plus petit.

Ce petit ballon était accompagné d'un autre vase en verre dont les parois sont unies et d'une irisation régulière mais plus sombre. Il a la forme d'un gobelet écrasé, à fond arrondi et rétréci, difficilement stable. Sa hauteur est de 8 centimètres sur 12 de largeur. Un autre vase en verre est en forme de cloche (hauteur : 11 centimètres). Un verre à pied, très fin, est ornementé de raies. Nous avons recueilli, en outre, dans un sarcophage, une magnifique carafe, intacte malgré sa grandeur. Le verre, bleu, est bien irisé. La hauteur de ce beau vase donne 17 centimètres; le diamètre de la base, en creux, est de 6 centimètres, celui de l'ouverture 5 centimètres et le développement de la panse est de 39 centimètres.

Les vases en verre ont été rares dans nos sépultures. Nous avons rencontré aussi les débris de plusieurs autres.

Dans cette partie nous avons trouvé une petite cuillère à parfum de 11 centimètres 1/2 de longueur. Le manche en bronze massif est allongé et forme une petite colonne ronde, ornementée. La coquille, en verre irisé, rappelle par sa forme un fort gracieux coquillage; elle est profonde et sa partie élargie est striée. Cette cuillère est un véritable objet d'art de l'époque.

ORNEMENTS

—

OBJETS DE TOILETTE. — PARURES

Les Francs ensevelissaient leurs morts dans leurs plus beaux habits, avec les objets dont ils étaient parés de leur vivant. Cette coutume était générale; aussi rencontrons-nous dans nos sépultures leurs « fibules », « bagues » et parures plus ou moins riches.

Imprimeries Réunies, Nancy

Cliché de Mme J. Houlé

Nous avons recueilli : des *fibules* ou broches avec épingles à ressort, de toutes les formes. Primitivement destinées à rattacher les robes et les manteaux, nos fibules étaient simples comme objets de nécessité, plus tard elles furent enrichies et devinrent des ornements. Les premières nous indiquent donc, pour Bury, l'époque de l'invasion. Nous rencontrons ensuite celles du VI^e^ siècle, plus riches, d'argent doré, de bronze doré ou simplement de bronze. Elles sont cloisonnées et les grenats ou pierres précieuses sont insérés à plat sans saillie. Nous n'en avons recueilli que fort peu avec ornementation filigranée (1) N'ayant recueilli aucune fibule où les pierres précieuses soient fixées dans des bâtes saillantes, soudées sur la plaque du fond, c'est un indice certain pour nous que le cimetière franc de Bury a cessé de recevoir des inhumations à la fin du VI^e^ siècle. Nous trouvons dans les sépultures de Bury les mêmes modèles qu'à Hermes, Bulles, Noroy et autres cimetières de l'Oise. S'il y en a de très simples, il s'en trouve aussi d'autres riches et élégantes. Elles étaient tantôt seules, tantôt par deux. Nous en avons recueilli de digitées en bronze doré *(Pl. II, fig. 1 et 2)*. Le milieu est bombé et le dos de la main, orné d'un filet ondulé, se termine par une queue en losange allongé. Sur la ligne médiane, une bande plate en relief est terminée par une pierrerie et bordée d'un cordon strié et d'annelets.

L'une d'elles en bronze très intéressante *(Pl. II, fig. 3)*, présente deux têtes aux deux extrémités d'un corps en forme de serpent court, replié sur lui-même. Le centre est percé de quatre trous. De semblables ont été découvertes à Hermes ainsi que dans d'autres cimetières francs.

Nous en avons recueilli quelques-unes ornithomorphes, perroquets à œil de grenats et autres *(Pl. II, fig. 4 et 5)*; la longueur de l'une est de 3 centimètres. Une de ces fibules est en bronze doré; le grenat de l'œil, ainsi que celui des ailes, manque, mais celui des pattes, fort beau et de moyenne grandeur, est une plaquette rectangulaire intacte. Une autre représente également le perroquet. Elle est en argent doré et a un œil

(1) V. Pilloy: *Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin*, années 1899-1900.

de grenat; la queue est très large et bordée de pointillés; ce bijou est finement ciselé.

Une petite en bronze, en forme de croix au centre, est prise dans un cercle d'un diamètre de 9 millimètres. Les branches sont égales et le centre, ainsi que les extrémités, sont serties d'une pierrerie. Elle forme ainsi une rosace à jour *(Pl. II, fig. 6)*.

Un quart de fibule ronde, en bronze, qui a été coupée avec intention, forme deux cercles pointillés. Une petite ronde et plate est ornée de très petites rosaces comme bordure; elle est en bronze.

Parmi les plus belles fibules plates que nous possédons, se trouvent deux rondes en argent doré, très gracieusement ornementées *(Pl. II, fig. 7 et 8)*. Sur chacune sont enchâssées neuf pierreries, dont quatre grenats triangulaires sertis d'argent. Au centre, et entre chaque grenat, se trouve une petite verroterie ronde. Les intervalles sont coupés par des filigranes gracieusement contournées. Le tout est encadré dans un rebord assez large chargé de zigzags en creux. Ce sont deux pièces finement travaillées. Ces fibules, chargées de pierreries et complètement plates, étaient de préférence de forme circulaire (1). Les Francs, qui excellaient dans le sertissement des tablettes de grenats de Syrie, mettaient toute leur habileté à les tailler. Ces tablettes étaient polies des deux faces et coupées à la meule, on en remarque la trace sur les bords. Pour donner plus d'éclat aux tablettes minces, un petit paillon en argent était placé au-dessous.

Les fibules fortes servaient aux Francs pour attacher et retenir leurs tuniques et leurs manteaux; mais beaucoup étaient trop faibles pour retenir les bords d'un vêtement. La richesse du travail et leur fragilité indiquent d'ailleurs assez qu'elles servaient plutôt d'ornements que d'agrafes. C'est ainsi que les plus belles, digitées, ornitomorphes ou autres, de même que des rondes très fines, ont été trouvées réunies deux par deux dans la même sépulture et disposées symétriquement sur les côtés de la poitrine.

---

(1) V. Baudot : *Sépultures des barbares de l'époque Mérovingienne. — Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. V et planches.

Colliers, Bracelets, Perles (Pl. II). — Les Francs aimaient aussi à se parer de perles. Ils en fabriquaient de toutes les formes, de toutes les grosseurs et de différentes matières.

Les morts étaient tout naturellement inhumés avec leurs colliers ou leurs bracelets de perles. Ces colliers étaient très en vogue sous les Francs. Les grains d'ambre étaient, pour les Francs, une substance précieuse. Ils étaient aussi en honneur parmi les guerriers.

Les grains de colliers frappent par leurs formes irrégulières et dissemblables, ainsi que par la bizarrerie de leurs contours. Ils étaient simplement montés sur un fil de laiton. Les colliers étaient ou composés uniquement de perles d'ambre ou composés de perles mélangées. Quelques perles étaient rondes et minuscules ou bien petites et allongées. Les unes aplaties, d'autres renflées, d'autres de la forme d'anneaux, de dés, de petits tambours, de petites lentilles, de grains simples ou à rainures. Elles sont en verre pur ou en pâte de verre, en verre coloré et en verre limpide, en ambre, terre cuite, mastic coloré, en pierre et même en craie. Toutes ces perles sont travaillées et colorées avec assez d'habileté et suivant les caprices de l'imagination. Il y en a de toutes couleurs : le bleu, le jaune, le rouge alternent avec le blanc, le vert, le noir, le brun. Le plus petit des colliers de Bury est formé de dix-sept perles, le plus grand de trente-neuf.

En dehors des colliers, nous avons recueilli d'assez fortes perles isolées sur la poitrine ou le long du corps. L'une d'elles est en terre colorée bleu-pâle; elle est ronde et d'un diamètre de 17 millimètre, ornée, au pourtour, de crans réguliers; deux autres isolées, très grosses, sont en craie.

Comme bracelets des perles, réunies en petit nombre, servaient d'ornements aux poignets.

Le cimetière de Bury ne nous a donné que peu de « boucles d'oreilles » entières, toutes sont simples en argent ou en bronze. Ce sont des fils terminés d'un bout en pointe très fine et de l'autre bout par une petite tête à facettes pour recevoir la pointe.

Les sépultures explorées à Bury nous ont mis en possession, en dehors de celles qui n'ont pas grand luxe, de quelques « bagues » assez intéressantes. Nous avons recueilli onze bagues, dont trois en argent; les autres en bronze avec

ou sans pierreries. Une des bagues en argent est très finement montée. Le sujet, gravé en creux sur une petite sardonyx ovale, représente un guerrier précédé d'un chien. Le chaton est ovale et mesure 9 millimètres sur 11. La monture est à quatre rainures.

Une autre bague en argent est simple, sans ornementation, et une troisième pareille, mais un peu plus petite. Ces bagues sont encore passées à l'un des doigts. Une bague de bronze est surmontée d'un chaton en pierre verte, ronde, sans dessin. Une autre bague en bronze est très curieuse, elle est à charnière et s'ouvre sur un côté ; elle est surmontée d'une petite couronne formée de deux fils de laiton entrelacés, laissant une petite ouverture au milieu. D'après la trace que l'on observe, il devait se trouver une perle ou une pierrerie au centre. La monture est à jour, formant deux raies parallèles. Une autre bague en bronze est à huit pans. Chaque pan est ornementé de deux zigzags en creux se faisant face.

On trouve des bagues en bronze dans des tombes riches en objets d'art, ce qui prouve que ces anneaux, symboles d'alliance ou d'amitié, avaient, quoique d'un métal ordinaire, du prix aux yeux de leurs possesseurs qui les emportaient dans la tombe.

Comme ornement de la chevelure, nous n'avons recueilli que les débris d'un seul peigne en os, strié et orné. Les Francs se servaient d'épingles pour soutenir les nœuds et les tresses des cheveux. Ces épingles étaient simples ou à têtes. Une de ces épingles est terminée par une petite spatule ronde et concave en bronze ; une autre, longue, est passée dans une perle. Nous avons aussi recueilli des aiguilles qui remplaçaient souvent les épingles.

MONNAIES

Aucune monnaie mérovingienne n'a été rencontrée dans nos fouilles. On sait que les monnaies de cette époque, notamment les triens en or, ont été frappées en grand nombre et dans des ateliers fort nombreux ; mais elles sont rarement trouvées dans les cimetières.

Les monnaies de cette même époque, en argent, sont très rares, fort difficiles à rencontrer, peut-être à cause de la min-

ceur de leur flan et par conséquent de leur poids minime (diamètre : 8 à 9 millimètres; poids : 7 à 10 centigrammes); mais, jusqu'à présent, on ne les a découvertes que dans des tombes. Précisément, un cimetière de notre région [Noroy, près Saint-Just-en-Chaussée], exploré en 1864 par la Société des Antiquaires de Picardie, en a donné six fort intéressantes (1).

Nos sépultures ne nous ont fourni que des pièces romaines et *une gauloise.* Celle-ci est un bronze coulé (potin), aussi commune dans ce pays des Bellovaques que dans le reste de la Gaule-Belgique, principalement dans la région de Reims-Châlons : c'est le type de l'homme marchant et tenant d'une main une sorte de lance, et, de l'autre, un collier (torques). On l'a attribué aux Catalaunes, mais sans vraisemblance, car ce peuple devait être soumis aux Rêmes à l'époque où ces bronzes ont été coulés (2). Notre monnaie était coupée en deux.

Les monnaies romaines furent longtemps répandues en Gaule : on explique ainsi le nombre considérable qu'on retrouve encore dans le sol. Comme les moyens et les petits bronzes romains représentaient une minime valeur, les Mérovingiens, qui ne frappèrent que des monnaies d'or et d'argent, conservèrent ces bronzes pour les échanges de faible valeur.

Quelques-uns de ces bronzes étaient percés ; nous avons ainsi recueilli un petit Constantin percé en son milieu qui avait conservé son anneau de suspension. Ces médailles perforées, qu'on rencontre isolées dans les sépultures franques, servaient d'ornements : elles se trouvent parfois mêlées aux colliers. Nous en avons vu d'intactes fixées à des armes. Ces monnaies ne peuvent aider à préciser la date de notre cimetière, puisque toutes (même les monnaies gauloises), furent utilisées pendant longtemps après leur émission, soit comme ornements, soit comme moyens d'échanges commerciaux.

---

(1) Bazot : *Société des Antiq. de Picardie,* 1868.
Blanchet : *Etudes de numismatique,* t. I, p. 101.
Prou : *Les Monnaies mérovingiennes,* de la Bibliot. nation., 1892, CI.
(2) Blanchet : *Traité des Monnaies gauloises* (1905), t. II, p. 387.

OBJETS DIVERS

Nos fouilles de Bury nous ont fourni quelques antiquités qui ont également leur intérêt. Ce sont pour la plupart des instruments d'un usage quotidien : ustensiles et autres. Des ciseaux en fer de différentes grandeurs, composés de deux lames réunies par un talon faisant ressort. Des clefs, des tiges en fer, longues, fines et pointues d'un bout avec un anneau à l'autre, genre de vrille à percer le cuir et le bois. Des supports d'agrafes, ainsi que des montures de bijoux en bronze ; une quantité d'anneaux en bronze et en fer de toutes dimensions ; des clous divers, etc.

Il est à citer un objet assez remarquable ; nous n'en possédons que la moitié. C'est une plaque en bronze à jour formant un cercle, lorsqu'elle était dans son entier, dans lequel est inscrit un ornement très irrégulier, de la même largeur que le cercle. Notre moitié est garnie sur ses bords de quatre petites rondelles. La partie en cercle est ornée de petits triangles incrustés, dans chaque triagle est une série de lignes obliques. Ce cercle a 8 millimètres de largeur. L'ornement tout entier a un diamètre de 7 centimètres. La partie centrale, en serpentins, est incrustée de lignes suivant les bords, et de minuscules rondelles prises dans les lignes.

Dans une des dernières sépultures mises à jour, le 23 mai 1904, nous avons recueilli un instrument de profession très intéressant : c'est une petite « *balance romaine* » *complète,* fort gracieuse, fine et légère ; son poids total est de 15 grammes ; elle est toute en bronze.

Cette *statère*, très fragile, a les bras du fléau inégaux. L'axe est placé près de l'extrémité du bras auquel est suspendu un petit plateau rond et concave sur lequel on déposait l'objet à peser. Ce petit plateau, d'un diamètre de 28 millimètres, est relié au bras du fléau par trois chaînettes de 75 millimètres de longueur. L'axe est surmonté d'un crochet à base fine s'élargissant en haut et à la courbe. Ce crochet servait à suspendre la balance. La longueur totale du fléau est de 15 centimètres. Le curseur est formé d'un petit poids qui fait équilibre avec le plateau contenant l'objet. On approche ou l'on éloigne le poids (qui pèse 3 grammes 1/2) du point d'appui

1

3

2

4

5

6

7

Imprimeries Réunies, Nancy

Cliché de Mme J. Houlé

afin que la distance fasse puissance. Le poids se mouvant sur la branche qui est graduée doit, pour faire équilibre au corps, rendre le fléau horizontal. Cette petite balance romaine ne pouvait servir qu'à faire des pesées très délicates, de choses précieuses, telles que des monnaies légères ou plutôt le métal que le préleveur des impôts recueillait et que le monnayer qui l'accompagnait fondait et épurait pour en frapper des pièces de monnaies dans la localité où il se trouvait. Ces petites monnaies très minces sont d'une extrême fragilité. Notre balance servait sans doute aussi à peser des pierreries, des parfums rares, etc. Le poids maximum qu'elle peut supporter est actuellement de 10 grammes. On ne connait que très peu de ces précieuses balances (1).

Dans le même tombeau nous avons trouvé : un couteau, une poterie rouge très clair, six petites perles, une grosse et une moyenne boucle de ceinturon en bronze, une bague en bronze avec une pierre verte, ronde et simple, et une cuillère à parfums.

D'après notre description et notre étude documentée, nous pouvons, sans erreur, dire que nos sépultures et le mobilier qu'elles renfermaient, sont des traces de séjour et des témoignages muets, mais incontestables, de la présence des Francs à Bury au v^e^ siècle.

A. HOULÉ.

---

(1) Boulanger : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, 1904.

Pilloy : *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, 1880.

L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE ET HISTORIQUE

DE

M. le Docteur Aug. BAUDON

Le 24 janvier 1905, après cinquante-huit années de pratique médicale, M. le docteur Auguste-Adolphe Baudon s'éteignait dans la maison même qu'avait occupée son père, ancien médecin militaire venu s'établir à Mouy après la campagne d'Espagne sous le premier Empire.

M. Baudon est né à Mouy le 4 février 1821. Ses humanités terminées, il commença à Paris ses études médicales qu'il menait de front avec l'étude des sciences naturelles.

Reçu docteur en 1847, il revint dans sa ville natale pour y exercer la médecine. C'est aussi à la même date que, la Société Académique de l'Oise venant de se fonder sur l'initiative de l'honorable M. Danjou, M. Baudon se fit inscrire parmi les membres de la première heure. Il était, depuis longtemps déjà, notre respecté Doyen. La première de ses savantes communications figure dans nos *Mémoires* de 1853, et la dernière a été lue à la séance du 18 juillet 1904; pendant plus d'un demi-siècle, il est donc resté le collaborateur fidèle de notre Compagnie; à ce titre, la Société Académique de l'Oise a contracté vis-à-vis de lui une dette de justice et de reconnaissance : celle de conserver dans ses annales une étude sur son œuvre scientifique et historique.

Ses travaux étaient consacrés à l'archéologie, à la géologie, à la paléontologie, à l'anthropologie, à la zoologie, ainsi qu'à l'histoire, particulièrement celle de la Révolution.

Nous allons jeter un coup d'œil sur la carrière si bien remplie de notre regretté confrère, et c'est en analysant son

œuvre que nous apprécierons mieux l'étendue du savoir de cet esprit si actif et si investigateur.

ARCHÉOLOGIE

1° *Notice sur diverses découvertes archéologiques du canton de Mouy et des territoires voisins,* publiée dans le tome VIe des *Mémoires de la Société Académique de l'Oise.*

Parmi les objets recueillis, il faut citer notamment un fragment de crâne humain de l'âge de bronze, provenant du terrain quaternaire de Bury, ayant sans doute appartenu à une race autochtone qui a disparu plus tard.

2° *Notice composée de deux mémoires sur un cimetière franc découvert à Angy en 1868,* publiée dans le tome VIIe des *Mémoires de la Société Académique.*

Deux des planches sont consacrées à la reproduction, d'après les contours exacts des crânes, des traits de Francs dont deux étaient presque crétins non microcéphales; une troisième planche figure un autre crâne de Franc avec une vaste fracture à laquelle l'individu a survécu, et une quatrième montre une portion de fémur couverte de végétations osseuses.

3° *Dernières découvertes dans le canton de Mouy,* publiées dans le tome XVIe des *Mémoires de la Société Académique.*

Il est question dans cette plaquette des trouvailles recueillies par M. Baudon à Bury, tout près de l'emplacement des fouilles pratiquées postérieurement par MM. l'abbé Hamard et Sivi, et dont une partie des objets découverts a été récemment acquise par la Société Académique de l'Oise et figure dans une des vitrines du Musée de Beauvais.

4° *Le cimetière gallo-romain de Villers-sous-Erquery*, publié dans le tome XVIIIe des *Mémoires de la Société Académique.*

La plus intéressante des pièces mises à jour est un coffret en bronze avec figures en relief.

5° Enfin, une *note sur les Gallo-Romains et les Francs du canton de Mouy et de Hermes,* lue à la séance de la Société Académique du 18 juillet 1904.

Ce fut la dernière communication de notre regretté confrère.

Géologie et Minéralogie

Sous ce titre, figure dans le tome XV[e] de nos *Mémoires* (année 1893), une description minéralogique du canton de Mouy, en quelques pages. Elle constate la pauvreté du canton en minéraux, sauf en pierres, dont l'exploitation est presque nulle aujourd'hui. Suit une énumération des fossiles contenus dans les divers étages géologiques si soigneusement visités par M. Baudon.

Paléontologie

Dans cette science, M. le docteur Baudon était passé maître. Heureusement placé à Mouy, au centre de gisements fossilifères riches et importants de l'étage lutétien ou calcaire grossier : Mouy, Saint-Félix, Hermes, Mouchy-le-Châtel, Ully-Saint-Georges, Châteaurouge, Fercourt, il explora assidûment et fructueusement ces localités qui lui fournirent la plupart des coquilles fossiles du bassin de Paris.

Aussi sa splendide collection, composée non seulement d'exemplaires de choix, mais encore de raretés, était-elle fréquemment visitée par des savants venus de tous côtés et qui trouvaient chez lui une complaisance infinie et des moyens d'étude que ne permettaient pas toujours d'importants musées.

Plusieurs espèces n'existent qu'en unité et seulement dans sa collection. Nous citerons, entr'autres, la *Lyonsia Baudoni (Cossmann).*

Combien de fois certains de ces fossiles rarissimes ne lui ont-ils pas été demandés en communication pour être dessinés et décrits dans des ouvrages spéciaux ?

De l'aveu de personnes compétentes, la collection paléontologique de M. Baudon est, sinon la plus complète, une des plus complètes qui pût être rassemblée par un amateur.

On doit à M. le docteur Baudon deux publications sur la paléontologie.

La première, datant de 1855, contenue dans le tome second des *Mémoires de la Société Académique,* a pour titre : *Notice sur quelques térébratules du calcaire grossier non décrites jusqu'à ce jour.*

On ne connaissait à cette époque que deux térébratules (*Terebratula bisinuata* et *T. succinea*), et encore l'une d'elles a-t-elle disparu de la nomenclature, parce qu'il a été reconnu que la seconde était une variété de la première.

Quel évènement a dû être, dans le monde des géologues, l'annonce de nouvelles espèces de térébratules au nombre de sept! Il est utile de dire que les Brachiopodes dont il s'agit sont, pour ainsi dire, microscopiques (ils mesurent de 2 à 5 millimètres au maximum), alors que la *Terebratula bisinuata* atteint une dimension maxima de 35 millimètres. C'est en tamisant le calcaire grossier fossilifère, réduit pour ainsi dire à l'état de poussière, que notre savant confrère, armé d'une forte loupe, recueillit ces minuscules coquilles. Depuis (il y a juste un demi-siècle), il en a été à peine rencontré le double, ce qui démontre la haute portée scientifique de la découverte de M. le docteur Baudon.

La seconde publication a rapport à la *Description d'une olive des sables inférieurs du bassin parisien : Oliva antiqua* (Baudon).

Cette notice a été insérée dans la *Revue des Sciences naturelles de Montpellier*, en novembre 1872.

Ce fossile a été trouvé par lui à Thury-sous-Clermont, dans l'étage des sables de Cuise (1).

En plus de ces publications spéciales, notre éminent confrère n'a pas décrit moins d'une vingtaine d'espèces de fossiles appartenant à la classe des Pélécypodes, des Gastéropodes et des Brachiopodes, espèces qui figurent dans le magistral ouvrage de Deshayes : *Description des animaux sans vertèbres du bassin de Paris*, ainsi que dans la *Table analytique*, plus récente, *des coquilles de l'Eocène des environs de Paris*, par M. Cossmann.

La réputation de M. le docteur Baudon dans le monde scientifique était si universellement reconnue que l'on

(1) Cette olive n'a pas été conservée dans la liste des coquilles du bassin de Paris pour cause de synonymie et d'antériorité. *Oliva micans* (Bez.), 1870.

compte, pour les mêmes classes de mollusques, une quinzaine d'espèces qui lui ont été dédiées et qui portent son nom, dans les genres *Martesia, Lyonsia, Psammobia, Meretrix, Trinacria, Arca, Nerita. Scalaria, Cerithiopsis, Voluta, Cryptoconus, Raphitoma, Planorbis, Terebratula, Cistella.*

Nous ajouterons également qu'à l'un des nombreux genres de mollusques de la classe des Gastéropodes, il a été donné le nom de *Baudonia.*

Ne sont-ce pas là des titres de gloire pour notre docte confrère ?

Préhistoire et Anthropologie

L'important travail intitulé : *Mémoire sur les silex travaillés de l'atelier du Camp-Barbet, à Janville, près Mouy,* est inséré dans les *Mémoires de la Société Académique,* tome VIII[e] (année 1872).

Bien que dans sa petite plaquette : *Dernières découvertes dans le canton de Mouy* (1896), M. Baudon ait signalé lui-même que ce travail présentait des côtés défectueux, il n'en est pas moins vrai que la publication de ce mémoire a fait faire un grand pas à la préhistoire, peu connue encore à cette époque, et que Gabriel de Mortillet venait d'élever à la hauteur d'une science.

Ce vaste atelier de l'époque néolithique fut visité non seulement par les maîtres de la préhistoire, mais aussi par des Sociétés scientifiques auxquelles notre distingué confrère se plaisait à faire voir le produit de ses récoltes.

Il n'est pas un préhistorien qui ne connaisse la localité aujourd'hui classique, grâce à lui, du Camp-Barbet.

Un autre gisement célèbre, mais appartenant à l'époque paléolithique, celui de Montguillain, commune de Goincourt, fut décrit par M. Baudon dans les *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme,* tome VII[e].

On ne peut que regretter qu'il l'ait fait trop sommairement et qu'il n'ait pas donné à sa notice l'ampleur qu'avait son mémoire sur le Camp-Barbet.

Les rudes exigences de sa profession l'en ont sans doute empêché !

Il est inutile d'ajouter que ses récoltes du Camp-Barbet et de Montguillain forment le joyau de sa collection préhistorique.

A l'Exposition universelle de 1878, dans la section des sciences anthropologiques installée au Trocadéro, la Commission dont G. de Mortillet était le président accorda exceptionnellement à M. le docteur Baudon tout l'espace qu'il estimait devoir lui être nécessaire. Nous nous souvenons que les objets exposés par notre honoré confrère obtinrent un très vif succès.

Dans une communication faite à la Société d'Anthropologie de Paris (séance du 2 décembre 1886), M. de Maricourt, à propos de crânes provenant des sépultures de Hermes et de Bulles et qui présentaient des cas de perforation simulant la trépanation intentionnelle, cite à diverses reprises l'opinion de M. Baudon dont il fait un grand cas.

Zoologie

Les publications de M. le docteur Baudon, dans cette branche de la science, sont nombreuses. Là aussi, comme en paléontologie, il s'est particulièrement distingué.

Nous allons indiquer la liste de ses travaux par ordre chronologique :

1° *Catalogue des Mollusques du département de l'Oise* (tome second des *Mémoires de la Société Académique,* année 1853). Ce fut la première de ses communications;

2° *Description des Mollusques du département de l'Oise* (tomes II° et III° des *Mémoires de la Société Académique*);

3° *Essai monographique sur les Pisidies françaises* (tome III° des *Mémoires de la Société Académique*);

4° *Nouveau catalogue des Mollusques du département de l'Oise* (tome V° des *Mémoires de la Société Académique*, année 1862). Son troisième catalogue paraîtra en 1884;

5° *Mémoire sur les limaciens du département de l'Oise* (tome VIII° des *Mémoires de la Société Académique*). Cet opuscule contient quatre planches lithographiées et artistement coloriées par l'auteur d'après nature;

6° *Description d'une nouvelle espèce de Pisidie française (P. Dubruelianum)*, trouvée à Saint-Félix, près Mouy, publiée dans la *Revue des Sciences naturelles de Montpellier*, en 1872;

7° *Monographie des succinées françaises*, éditée chez J.-B. Baillière et fils (1877), qualifiée de « remarquable » par Arnould Locard dans l'introduction de son ouvrage sur les *Coquilles terrestres de France;*

8° *Premier supplément à la Monographie des Succinées françaises*, publié également dans le *Journal de Conchyliologie*, numéro d'octobre 1877 (Deux espèces nouvelles décrites);

9° *Deuxième supplément à la Monographie des Succinées françaises*, publié également dans le *Journal de Conchyliologie*, numéro d'octobre 1879: Deux nouvelles espèces décrites, ainsi que deux variétés de la *Succinea elegans* et deux variétés de la *S. putris* dont la variété *dentata*. Toutefois, dans son troisième supplément, M. Baudon ne considère plus cette dernière que comme un accident local;

10° *Troisième supplément à la Monographie des Succinées françaises*, publié, comme les deux précédents, dans le *Journal de Conchyliologie*, numéro d'avril 1881. — Il ne contient que la description de variétés et d'un parasite qui vit dans les tentacules de certaines Succinées;

11° *Troisième catalogue des Mollusques vivants du département de l'Oise*, publié en juillet 1884 dans le *Journal de Conchyliologie*.

C'est un volume de 133 pages avec trois planches lithographiées d'après les remarquables dessins de l'auteur. Ce qui ajoute encore au mérite de ce catalogue, ce sont les quelques pages consacrées aux monstruosités de certains mollusques (sénestres, albinos, scalaires, scalaroïdes, disjoints et pyramidés).

Combien n'a-t-il pas fallu à notre savant confrère de patientes recherches pour parvenir à rassembler autant de curieuses anomalies!

12° *Liste des Mollusques terrestres et fluviatiles vivant actuellement dans le canton de Mouy (Mémoires de la Société Académique*, tome XV°, 1894).

Cet opuscule serait d'une grande utilité à quiconque voudrait se livrer à l'étude de la faune malacologique de Mouy et des environs.

En outre, M. le docteur Baudon a décrit environ une dizaine d'espèces et de variétés de mollusques. Quelques espèces lui ont été dédiées et portent son nom, dans les genres *Succinea, Vertigo, Vitrina.*

Histoire

Les sciences naturelles n'avaient pas absorbé les rares loisirs que l'exercice de sa profession laissait à notre très honoré confrère au point de l'empêcher de se passionner pour l'histoire de la Révolution, bien qu'on lui doive, en dehors de cette époque, un ouvrage intitulé : *De l'Espèce Roi dans l'humanité,* publié en 1902, probablement sa dernière œuvre comme importance, ainsi qu'un opuscule qui a pour titre : *Des faits et gestes de Vaudrey de Soyécourt, seigneur de Mouy,* publié en 1887, et qui a trait à un épisode du temps de la Ligue à Beauvais et aux environs.

Vaudrey, quoique protestant, était châtelain héréditaire de la cité beauvaisine par les Soyécourt; il était l'adversaire acharné de Nicolas Godin, l'ardent maire de Beauvais, tout dévoué à la Ligue.

Des châteaux de Mouy, Châteaurouge, Bresles et Châteauvert à Hondainville, qui lui servaient de repaires, Vaudrey tenait ses ennemis en perpétuel échec.

En 1591, nommé gouverneur de Gerberoy par le vieux maréchal de Biron, il fit, avec l'aide des nobles des environs, relever les fortifications qui devinrent aussi puissantes qu'auparavant.

M. Baudon mène ainsi son récit jusqu'au moment où Henri IV, reconnu roi de France après avoir abjuré la religion réformée, l'on n'entendit plus parler du seigneur de Mouy.

L'époque révolutionnaire a été l'objet des études préférées de M. le docteur Baudon; non seulement il ne s'est pas borné à rassembler patiemment et pendant de longues années toutes sortes d'objets qui avaient trait à cette partie de notre histoire, mais son esprit aussi curieux qu'investigateur lui faisait en même temps rechercher les documents contemporains.

Bien que n'ayant pas à sa disposition (comme beaucoup de travailleurs mieux placés) les archives nationales, celles des différents ministères, des départements ou de villes importantes, il n'en a pas moins fait d'heureuses trouvailles, et les articles qu'il a publiés de 1881 à 1901 dans *la Révolution Française,* revue mensuelle d'histoire moderne et contemporaine dirigée par M. Aulard, contribueront à aider à la préparation d'une histoire provinciale de la France pendant l'époque révolutionnaire.

C'est ainsi que le tome I[er] (année 1881) renferme deux documents sur la commune de Mouy, tirés des actes de l'état civil en 1791 et 1792. A l'occasion de l'un d'eux, M. Baudon s'exprime ainsi : « Plus de gaieté dans les caricatures, comme « aux années précédentes. L'anxiété enserrait les uns, l'exal- « tation animait le plus grand nombre, et ne laissaient guère « de place à la gouaillerie... Enthousiasme secondé par « l'énergie, patriotisme arrivé à son paroxysme, tels sont les « caractères dominants de l'année 1792, principalement vers « ses derniers mois... Mais la grande pensée de la patrie « absorbait tout! En ferions-nous autant aujourd'hui ? »

Notre confrère émettait, à ce sujet, l'idée qu'il serait utile de fouiller les archives des petites villes et villages, et il pensait qu'on y trouverait une mine féconde pour l'histoire.

Dans le tome V[e] (année 1883), nous remarquons un article intitulé : *Colonne dédiée à l'Amitié dans la cour de la Préfecture de Beauvais,* d'après le *Journal du département de l'Oise,* donnant le compte rendu d'une cérémonie qui est une réminiscence du culte des Vertus.

Les citoyens Cambry, Préfet, et Cassini, Membre de l'Institut et Président du Conseil général, posaient, le 14 thermidor an VIII, à la chute du jour, la première pierre de la colonne dédiée à l'Amitié des grands hommes, colonne qui ne fut jamais érigée.

Le Préfet Cambry prononça à cette occasion, dit M. Baudon, « un discours de fonctionnaire ».

Celui de Cassini fut dithyrambique : « On ne viendra plus « à la Préfecture sans être rappelé à des sentiments de paix « et d'amitié; les haines révolutionnaires disparaîtront, tous

« nos sentiments se confondront dans un concert d'amour et « de reconnaissance pour le gouvernement qui nous a sauvés « du naufrage épouvantable qui nous menaçait. »

Le numéro du *Journal du département de l'Oise* qui donne ce compte rendu, est orné d'une jolie gravure au trait représentant la cérémonie.

Dans le tome IX[e] (année 1885) il y a sur « *l'affaire Réveillon* » un article qui ne présente rien de particulier, mais dans le tome XXIII[e] (année 1892), M. le docteur Baudon en a publié un très intéressant sur « *Jacques Isoré, député de l'Oise à la « Convention* ».

C'est une biographie impartiale. Tout en reconnaissant les services rendus par Isoré dans le service des approvisionnements et des subsistances, M. Baudon constate que son rôle politique n'offrit rien de remarquable. Faisant allusion à l'accusation qui pesait sur Isoré d'avoir fait condamner à mort un maître de poste de Clermont qui s'était refusé, par impossibilité, à lui fournir des chevaux, notre confrère fait cette réflexion : « Les hommes de ce temps voulaient être obéis de suite et souvent l'énergie de leur caractère les portait au despotisme. »

Mais le principal attrait du récit est dans ce qui se rapporte au portrait d'Isoré et à la description de l'homme tel que M. Baudon se rappelle l'avoir vu dans sa première jeunesse. Nous citons ce passage :

« J'ai eu sous les yeux son portrait peint par David. M[me] Isoré, de Compiègne, le possède actuellement, me dit « M. Isoré, de Châteaurouge, si toutefois, ajoute-t-il, il n'est « pas vendu.

« Je possède de ce député un très beau portrait au physio- « notrace que j'ai rencontré deux ou trois fois dans notre « contrée.

« Je me souviens d'avoir vu Isoré qui venait consulter mon « père lorsqu'il était malade. Quoique je fusse fort jeune, ses « traits, son expression sont restés gravés dans ma mémoire. « C'était une figure qui ne s'oublie pas ! Le teint pâle, l'œil « dur, le regard incisif, la lèvre supérieure mince, à peine « colorée, d'une taille peu élevée, la parole brève, impé- « rieuse, tel était son aspect général. Il portait sur la face,

« dans son attitude, le caractère dur et énergique attribué « souvent aux conventionnels. »

M. Aulard, chargé du cours d'histoire de la Révolution française à la Faculté des Lettres de Paris, qui est un de ceux qui ont le plus compulsé, scruté, fouillé les riches archives de toute nature qu'offre une capitale comme Paris, et qui connaît mieux que personne tout ce qui a été publié sur la période révolutionnaire, a pu dire que l'histoire artistique de la Révolution n'existe pas encore, quoiqu'on en ait écrit quelques chapitres.

Notre éminent confrère aura, dans la mesure de ses moyens, apporté sa pierre à l'édifice.

Dans le tome XI, de la même Revue (année 1886), il a publié un article sur « *les treize boutons du citoyen Devaux* ». Ce Devaux avait été vétéran aux canonniers de Lille ; c'était un des vainqueurs de la Bastille.

Les boutons qui se trouvaient sur l'habit que Devaux endossait aux grands jours, rendent l'idée fondamentale des journées des 5 et 6 octobre 1789. Ce sont, dit M. Baudon, de charmantes gouaches sur albâtre ou sur une substance qui en a l'aspect, cerclées de cuivre, peintes avec beaucoup d'esprit par un artiste habile, peut-être Watteau, de Lille, concitoyen de Devaux.

Notre honoré confrère ajoute qu'une monographie des boutons de la période révolutionnaire, avec figures, serait un travail très intéressant, mais que malheureusement ces pièces sont devenues rares et presque introuvables.

Dans le tome XL[e], le numéro du 14 janvier 1901 contient un article intitulé : « *Encore les éventails révolutionnaires* », qui fait suite à celui publié dans le numéro du 14 octobre 1900, par G. Leroy, sur les éventails relatifs aux Etats-Généraux de 1789.

M. Baudon constate d'abord que la plupart des montures sont en palissandre, rarement en ivoire ou en os, puis il décrit en détail deux sujets de sa collection, parfaitement coloriés.

Au revers de l'un d'eux, on peut lire six couplets dont la poésie, dit-il, n'est pas plus riche que d'habitude.

Rappelons en passant qu'à la dernière Exposition des Amis des Arts (1904) au foyer du théâtre de Beauvais, M. le docteur Baudon avait prêté au Comité un lot d'éventails de cette époque, dont le mérite artistique fut justement admiré.

A l'Exposition universelle de 1900, dans la classe 96 — Horlogerie — on a pu remarquer une collection unique et fort curieuse de cadrans de montres de la Révolution française (1789-1804), réunie par M. Charles Roblot.

Notre érudit confrère, dont tout le monde connaissait le talent de dessinateur servi par un non moins réel talent de coloriste, avait reproduit cette collection à l'aquarelle et en avait décrit très sommairement les particularités en une notice divisée en quatre volumes correspondant aux quatre genres dans lesquels était groupé cet ensemble de cadrans historiques.

Nous allons indiquer rapidement les pièces les plus intéressantes :

Premier volume, n° 38 *bis*. — Cadran tricolore montrant les attributs de la liberté et de la gloire. — Les aiguilles sont remarquables : l'une représente le faisceau de licteurs, l'autre la pique.

Premier volume, n °48. — *Muscius Scœvola*, sujet emprunté à l'histoire romaine.

Deuxième volume, n° 37. — Montre de Marat dont le boîtier a la forme du bonnet montagnard.

Troisième volume, n° 17. — Le coq gaulois, au pied du drapeau national, salue la Liberté. Autour des heures du cadran, le peintre émailleur a placé la légende : *Règne de la Loy*. Chaque lettre correspond à une heure : R étant placé à midi; E à une heure, etc.

Troisième volume, n° 51 *bis*. — Ballon sur le cadran.

Quatrième volume, n° 37. — Montre en argent d'un théophilanthrope, le citoyen Jean-Pierre-André Danjou, homme de lettres, demeurant à Paris, rue du Coq-Jean, n° 120.

Au total, il y a 284 cadrans historiques reproduits par l'aquarelle en grandeur naturelle.

Tels furent les travaux scientifiques et historiques de M. le

docteur Baudon, dont ses fils et ses petits-enfants peuvent se montrer fiers à juste titre.

Son grand amour des sciences et des arts, l'étendue de ses connaissances, l'avaient fait admettre dans nombre de Sociétés savantes : Société géologique de France, Société linnéenne de Bordeaux, Société des sciences naturelles de Philadelphie, etc.

Il avait reçu, depuis longtemps, les palmes d'Officier de l'Instruction publique.

Archéologue, géologue, naturaliste, historien de la Révolution, dessinateur habile, aquarelliste distingué, M. le docteur Baudon avait fait de sa demeure un véritable musée ; c'était, en effet, en plus de celles dont nous avons fait mention, un ensemble de collections diverses, réunies avec le goût délicat et sûr qui le caractérisait : livres anciens, reliures précieuses, céramique de toutes les époques, vieux meubles, peintures, estampes, émaux, ivoires, objets de la période révolutionnaire, etc.

La mort de sa compagne dévouée, qui se plaisait à participer à ses travaux, avait porté à M. Baudon un coup dont il ne se releva pas. Il semblait qu'en lui un ressort se fût brisé et que l'activité dont il avait constamment fait preuve dût s'anéantir.

A partir de ce moment, sa profonde science médicale et son dévouement continuèrent à être au service de ses malades, mais en dehors de ses visites professionnelles, il ne quitta guère sa maison, et, comme l'a dit en excellents termes notre Président : « Jusqu'à son dernier jour, parcourant les collec-« tions de sa demeure familiale, il passait au milieu d'elles « des heures charmantes. Il a pu revivre ainsi toute son exis-« tence scientifique, car elles étaient devenues insensible-« ment comme une portion de son âme antique. »

A la brillante liste des sommités scientifiques (Biot, Cassini, Graves, Héricart de Thury et d'autres encore) dont la

Société Académique de l'Oise est justement fière, nous pouvons ajouter le nom de M. le docteur Auguste Baudon. Aussi, le souvenir de notre regretté Doyen, qui laisse un si grand vide parmi nous, restera-t-il gravé dans la mémoire de ses confrères !

L. THIOT.

NOTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

A BEAUVAIS

Extraites du « JOURNAL POUR LES AFFAIRES »
d'Eustache-Louis Borel

—

1789-1794

Ce qu'Eustache-Louis Borel intitule « *Journal pour les affaires* » ou « *Mémorial* » est un véritable *Livre de raison,* c'est-à-dire un livre de comptes servant de journal domestique. Ces cahiers de recettes et dépenses de la famille Borel commencent au 24 novembre 1744 : tenus par Eustache-Louis Borel de 1744 à 1797 sans doute, ils ont été continués par Durand Borel de Brétizel, son fils aîné, depuis le 19 avril 1797, date du décès de son père.

Les livres de raison d'*Eustache-Louis Borel,* donnés aux Archives de l'Oise par M. le marquis de Luppé en avril 1905, comprennent neuf cahiers : 1° novembre 1744-novembre 1745; 2° novembre-décembre 1747 ; 3° juillet-septembre 1764; 4° avril-septembre 1773; 5° avril-décembre 1786; 6° janvier-décembre 1789; 7° janvier-décembre 1790; 8° janvier-décembre 1791; 9° janvier-décembre 1792; septembre-décembre 1793 et mai-septembre 1794.

Les « journaux » de Borel de Brétizel, donnés également

aux Archives par M. de Luppé, forment vingt-six cahiers, de 1797 à 1833, avec quelques lacunes.

Né à Beauvais le 11 novembre 1720, *Eustache-Louis Borel* épousa, le 1er mars 1745, Marie-Françoise de Malinguehen de Brétizel, fille aînée de René de Malinguehen, lieutenant-général au bailliage et présidial de Beauvais, et reprit, en même temps, de son beau-père, la charge de lieutenant-général, qu'il occupa de 1745 à 1787, époque à laquelle il s'en démit en faveur de son fils aîné, Borel de Brétizel. Il collabora, avec Danse et Buquet, à cette *Histoire du Beauvaisis*, demeurée manuscrite et inachevée, dont les matériaux, dispersés dans trois bibliothèques particulières et conservés jusqu'à nos jours avec le plus grand soin, fournissent la base de tout travail d'érudition sur notre contrée.

En 1789, Borel était lieutenant-général honoraire et conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes de Paris; depuis deux ans, il était veuf. D'une nombreuse postérité, il lui restait deux fils et quatre filles : l'aîné des fils, Durand Borel de Brétizel, nommé dans le journal « Brétisel », né le 23 juillet 1764, était lieutenant-général du bailliage de Beauvais; le cadet, Barthélemi Borel de Favencourt, nommé toujours « Favencourt », né le 1er juillet 1771, était étudiant au collège du Plessis à Paris. Des filles, l'une Marie-Anne, veuve Séguier, habitait avec son père à Beauvais, rue du Prévost; les autres avaient épousé Blanchard de Changy, Michel de Mazières et Duranti de Lironcourt.

Il est inutile d'insister sur l'utilité et l'intérêt que présente pour nous le « *Journal pour les Affaires* » de Borel : il n'y a là que des faits, et des faits toujours corroborés par des chiffres. Un document de cette nature offre donc tous les éléments de précision et de contemporanéité que peut exiger la critique la plus rigoureuse.

Pour la publication de ces notes, on avait le choix entre deux façons de procéder : où supposer que le lecteur est au courant de l'histoire générale et locale de la Révolution (en ce cas, les notes sont superflues) ou admettre que le lecteur ignore tout des événements de la fin du XVIIIe siècle, ce qui oblige à accompagner presque chaque ligne de texte de

plusieurs lignes d'éclaircissements. J'aurais eu trop mauvaise opinion de ceux qui liront ces quelques pages, si je n'avais pas opté pour la première méthode.

Je tiens, en terminant cette note liminaire, à remercier bien sincèrement M. le marquis de Luppé de sa gracieuse libéralité. Il me reste à souhaiter que les lacunes de cette intéressante collection de « journaux » puissent être bientôt comblées.

ERNEST ROUSSEL.

ANNÉE 1789

JANVIER

« Le 1er, *étrennes :* aux tambours, *12 sous;* au facteur de lettres, *1 liv. 4 sous*.

Le 21, *journaux :* payé à mon fils *7 l. 18 s. 6 d.* pour ma moitié avec luy dans la souscription par septième, pour les *Mercure*, *Fréron*, *Journal encyclopédique* et *Gazette de France* de 1789 ;

Edits : plus *15 l.* pour ma moitié avec luy de la souscription des édits, ordonnances et réglemens, année 1789.

Le 24, à M. le curé, messe pour mon père, *1 l. 4 s.*

FÉVRIER

Le 2, payé à M. Langlois-Bernot *51 l.* pour 6 aulnes de ras de Saint-Cyr noir, employé à ma robe de palais, en aoust 1788;

Payé pour le cierge de la Chandeleur, *2 l. 4 s.*

Le 5, *ris pour les pauvres :* reçu de M. le marquis de Causans 226 livres de ris pour les pauvres, que nous paierons par moitié, mon fils et moy, à raison de *5 sous* la livre.

Le 11, offrande à la messe du mariage de M le chevalier Le Bastier avec Mlle Le Mareschal, *1 l. 4* s.

Le 14, *sel :* reçu 2 minots de sel et payé à mon fils pour les droits, *60 l.*

Le 19, travers à la porte de Bresles pour les arbres de ma pépinière des aires portés à Auneuil, *3 s.*

MARS

Le 5, *États Généraux :* achepté l'essay d'instructions élémentaires pour la convocation des États Généraux, *1 l. 4 s.*

Le 7, *bureau des pauvres :* j'ay reçu de l'administration du bureau des pauvres 600 livres à compte des 990 livres, moyennant lesquelles je luy ai cédé *180 mines* de bled à prendre et recevoir de Lucien Clément, mon fermier de Nivillé, ayant donné en outre *20 mines* en nature au bureau gratuitement.

Le 29, trois cahiers imprimés de l'ordre de la noblesse, *1 l. 4 s.*

AVRIL

Le 3, lettre d'un curé au bureau intermédiaire de Beauvais, *15 s.*

Le 10, à Obry, bedeau de Saint-Pierre, qui a soin de laver les tombes de mes oncles, *3 l.* ;

Payé pour la 3e livraison, qui est la dernière, des *Œuvres de Voltaire,* 18 vol. in-8° broch., *103 l. 16 s.*

MAI

Le 1er, aux tambours, *12 s.*

Le 4, à Juvignies, à l'offrande de la messe de mariage de Mlle de Malinguehen avec M. de Broé, *3 l.*

Le 18, achepté chez Chedin les discours du Roy, du garde des sceaux et de M. Necker à l'ouverture des Etats Généraux le 5 may, *2 l.*

JUIN

Le 7, jour de la Trinité, à Saint-Rimauld.

Le 8, messe à Saint-Sauveur, procession à Saint-Etienne, offrande, *12 s* ;

Aux petits enfans bleus du bureau des pauvres, *3 l.* ;

Association de bienfaisance : 3e mois, à commencer au 10 juin : payé à M. de Changy *15 l.* par mois.

Le 13, un flambeau pour la procession du Saint-Sacrement, *2 l. 4 s.*

Le 22, *hôpital, orge acheptée :* j'ay achepté à l'hôtel des Trois-Piliers, sur la grande place de cette ville, 66 mines d'orge à 6 l. 12 s., cy *435 l. 12 s.*, que j'ay fait porter dans les greniers de l'hôpital ; je les ay payé et ladite somme m'a été remise sur le champ par M. Bernardet, [administrateur];

Poids de l'orge : j'ay pesé 2 mines de cet orge = 40 pots, mesure de Paris; elles pesoient avec le sac 107 liv.; otés pour le poids du sac 3 l.; reste net pour 2 mines ou 40 pots, 104 liv.; donc pour 20 pots, 52 l., et, pour 16 pots, 41 l. 3/5; le bled pèse ordinairement 47 à 48 l.; différence du poids du bled en sus, 6 liv.; donc l'orge pèze à peu près 7/8 du poids de pareil volume de bled.

Le 22, *bureau de bienfaisance :* payé à M. Serpe *3 l.* pour ma part d'une association à l'effet de faire venir des seigles et orges de Rouen ; nous étions 8 ; frais d'un exprès envoyé à Rouen, *24 l.*: cy, *3 l.*

JUILLET

Le 5, *pain 2/3 blé, 1/3 ris :* payé à Souty, boulanger, rue de l'Ecu, *4 liv.* de pain fait avec 1/3 de farine de ris, à 5 *s.* la liv., *20 s.*;

Essais, farines venant de Marines, Pontoise, etc. : Souty m'a dit qu'avec un sac de farine pezant 325 l., revenant à 320 l., déduction faite du poids du sac, il fait 41 à 42 pains de 12 l. petit poids, communément 500 l. de pain ; il s'ensuit que 320 l. gros poids de farine donnent 500 l. petit poids de pain ; donc 16 l. farine donnent 25 l. pain ; donc une mine de bled de Beauvais, pesant 48 l. gros poids, produisant ordinairement, déduction faite du droit de mouture et du son, environ 37 l. gros poids de farine, doit donner 57 l. 13/16 petit poids de pain. Si le sac de pure farine coûte 102 l., produisant 42 pains de 12 l. à 50 s. = 105 l., en ce cas, le boulanger a pour façon et cuisson 3 l. et la valeur du sac. Notés qu'un sac de 325 l., gros poids de farine, est le produit de 9 mines de bled de Beauvais, dit-on ; or 9 mines doivent pezer 432 l., qui, ne produisant en farine que 320 l. net, il resterait donc au meunier en son, gruaux ou recoupes, 112 l.

Le samedi 11, *bled vendu sur le marché :* à l'occasion de la vente du blé sur le marché, il y eut commencement d'émeute; Vassel, de l'Abbie-Rotangis, et son fils, de Trous-sures-Sainte-Eusoye, avoient 25 sacs à vendre, vouloient le vendre 10 l. la mine; le peuple ameuté vouloit le faire mesu-rer à 9 l. la mine; M. Goujon, procureur fiscal, s'entremit et obtint de Vassel qu'il se réduiroit à 9 l. 10 s. la mine, dont luy, procureur fiscal, paieroit 10 s. sur le produit du minage, et le peuple acquéreur 9 l. seulement. On se mit à mesurer et livrer; lorsque les 8 premiers sacs furent vendus, même un neuvième et partie du dixième, M. Goujon envoya dire à Vassel qu'il n'entendoit paier les 10 s. par mine que pour les 8 premiers sacs. Vassel se plaignit hautement et dit qu'il alloit refermer ses sacs et les mettre en ressère. Le peuple, au nombre de plus de 400, tant femmes qu'hommes, projet-toit de s'y opposer et de contraindre Vassel à livrer le reste de son blé à 9 l. M. de Flavigni, commandant pour le Roy, M. de Saint-Martin, maréchal-des-logis de la compagnie Ecos-saise, et moy tirâmes à part Vassel et promîmes de lui paier les 10 s. par mine des 17 sacs. En conséquence je fis achepter un flambeau pour éclairer la suite de cette livraison, qui dura jusqu'à près de 11 heures du soir; l'indemnité promise à Vassel, pour 102 mines, est 51 l., que nous paiames par tiers, MM. de Flavigni, de Saint-Martin et moy.

Le 21, *casernement aux Cordeliers :* j'ay pretté à MM. les officiers municipaux, pour le cazernement à faire aux Corde-liers d'un détachement du régiment d'Armagnac-infanterie : une paillasse, un matelas de laine, un traversin de plume, une couverture de laine, le tout de 4 pieds de large, marqué M. Borel, et une paire de draps de domestique; le tout m'a été remis le 30 déc. 1789.

Le 22, paié pour pain béni de Sainte-Madeleine à Bour-saut, *12 s.*

Le 25, une cocarde, pour le service de la milice bourgeoise, *1 l. 7 s.*

Le 30, paié à François une cocarde, *1 l. 7 s.*

AOUT

Le 2, *élection du maire :* M. Vualon, nommé pour la deuxième année; conduite : M. le doyen, à droite; mon fils,

lieutenant général, à gauche; ensuite je marchois, ayant à ma gauche M. de Flavigni, commandant pour le Roy dans Beauvais; ensuite, la famille, conduite par les officiers du présidial, par M. l'abbé de Commeyras, archidiacre et plusieurs chanoines de la cathédrale; bouquet, *12 s.*

Le 4, reçu de M. Renault-Mâ, 237 l. de ris en farine n° 5, à 5 s. 3 d. la liv., *62 l. 4 s. 3 d.*

Le 9, *gratification* à deux soldats de la milice bourgeoise qui, me voyant passer devant l'hôtel-de-ville à 11 heures du soir revenant de chez M. de Changy, ont voulu m'escorter jusque chez moi, pour boire, *12 s.*

Le lundi 17, *voyage de mon fils à Paris :* mon fils Brétisel est parti pour Paris avec M. Serpe, M. de Mazières, M. et M^me^ Danse; mes chevaux les ont conduits jusqu'à Noailles, *1 l. 4 s.*

Payé à Racinet les passeports de mon fils et de M. Serpe, *1 l. 4 s.*

Le 21, *association de bienfaisance :* à l'assemblée de clôture de l'association de bienfaisance, paié pour ma part des frais de bureau entre 18 commissaires au dit bureau, *18 l. 19 s. 6 d.*;

Pour la part de l'abbé Danse, id., *rendu.*

Le 25, offrande à la messe de Saint-Louis à Saint-Michel, *1 l. 4 s.*

Le 26, aux tambours pour la fête de Saint-Louis, *12 s.*

Le 29, mon fils aîné Brétisel m'a remis un billet de l'emprunt national de 30 millions, du 19 août, signé Garat, de la somme de *1000 l.* au porteur.

Le 30, *corps de garde de l'hôtel-de-ville :* paié au cafetier Hésèque pour bière, échaudés, etc., qu'il a fournis, de mon ordre, au poste de l'hôtel-de-ville, dont j'étais commandant le 25 juillet, *6 l.*;

Rendu à mon fils 7 l. 10 s. pour ma moitié, des mois de juillet et d'août, du *Bulletin de l'Assemblée nationale, 7 l. 10 s.*

SEPTEMBRE

Le 4, *livres :* paié à Chedin, libraire : *Droit public de France,* par M. l'abbé Fleury, 4 vol. in-12 broch., *7 l. 4 s.*; *Situation actuelle de la France et de l'Angleterre,* in-4° broch., *3 l.*: les *Etrennes financières,* in-8° broch., *4 l. 16 s.*: *Examen du*

gouvernement d'Angleterre, in-8°, *3 l. 10 s.*; l'*Histoire, le cérémonial et les droits des Etats Généraux et l'Histoire des vains efforts qu'on a fait sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV pour les convoquer*, 2 vol. in-8° broch., *3 l. 15 s.*; *Tableau des députés de chaque province aux Etats Généraux*, in-12 broch., *1 l. 4 s.*

Le 10, à François, une cocarde, *15 s.*;

Affranchissement du port de lettre à M. Bonnet pour les réverbères, *8 s.*

Le 20, *milice bourgeoise :* j'ai rendu à Favencourt, 3 l. qu'il avoit palées pour bière, gâteaux, etc., aux fusiliers de la porte de Saint-Jean, dont j'ai eu le commandement du 16 au 17 de ce mois, *3 l.*

Le 24, *prières publiques :* procession générale à Saint-Lucien et prières publiques pendant trois jours à l'occasion des troubles qui désolent le royaume.

Le 30, *sel prêté :* j'ai envoyé au bureau des pauvres un pot de grès plein de sel; le sel pesé séparément, il s'en est trouvé 26 liv. et demie; le bureau me le rendra, lorsqu'il en aura reçu du grenier-à-sel, *(rendu le 30 déc.)*

OCTOBRE

Le 1er, *fusils :* acheté de l'hôtel-de-ville trois fusils avec leurs bayonnettes à 11 l. 5 s., ci : *33 l. 15 s.*; j'ai donné à Dessaint, mon perruquier, qui les a vus, visités et choisis entre 600, par gratification, *2 l. 5 s.*, dont un fusil pour moi, un pour Favencourt et un pour Brétisel *(rendu 12 l. le 15)*.

Le 4, *emprunt de 80 millions :* envoyé à M. Pichault, banquier, *4000 l.*, à l'effet d'acheter quatre effets au porteur de 1000 l. dans l'emprunt de 80 millions, créé par déclaration du 28 août dernier.

Le 15, une livre de poudre à tirer, *2 l.*

Le 16, trois livres de tabac pour Mme Pasquier de Saint-Denis, religieuse à Saint-Paul, *6 l. 6 s.*;

Une poire à poudre, *3 s.*

Le 27 octobre, *cidre de mon crû :* j'ai fait façonner environ un muid 3/4 de cidre du produit des arbres fruitiers étant dans mes prés d'Hucqueville et Tiersonnier; payé : droits

d'aides, *6 l. 3 s. 9 d.*; droits de tarifs, *3 l. 16 s.*; façon au pressoir de l'hôpital, *7 l. 4 s.*

Le 29, paié à Lassaut, tapissier : pour tenture dans la rue, le jour du Saint-Sacrement, *2 l.*; foureaux des trois fusils, *9 l.*

NOVEMBRE

Le 3, rentrée du présidial ; offrande à la messe, *1 l. 4 s.*

Le 4, j'ai souscrit chez M. de Grandmaison pour un mois du *Bulletin de l'Assemblée nationale*, à compter du 12 nov., *7 l. 10 s.*

Le 6, rentrée de l'administration du bureau des pauvres ; prêté 1200 l. à l'administration pour acheter du blé ; M. de Malinguehen m'en a fait un billet, à rendre à ma volonté, sans intérêt.

Le 11, *milice citoyenne* : paié à François Rolland, ci-devant ouvrier chez M. Guérin, mon représentant à la garde du 10 au 11 nov.. *1 l. 4 s.*

Le 14, compté avec Jean Mullot, mon concierge de Nivillers : à lui paié pour pommes de terre plantées dans le jardin du côté de M. le curé, et sont bien venues, *1 l. 4 s.*

Le 16, à la messe du bureau des pauvres pour M^me^ de Goussainville, quête, *12 s.*

Le 17, *Notice historique sur M. le marquis de La Fayette, 8 s.*

Le 25, boucles nationales, une paire, *24 s.*

Le 30, dîné à Villotran ; *libelle condamné au feu :* acheté petite brochure (de M. Suleau), adressée aux Picards, 2 exemplaires, dont un brûlé par la main du bourreau, *12 s.*

DÉCEMBRE

Le 1^er^, enterrement de Françoise Caron, épouse de M. Morel, procureur ; enterrement de Pierre-Etienne Michel, l'un de nos meilleurs fabricans.

Le 2, achat de livres chez Chedin, libraire, *61 l. 12 s.*, entre autres : *Lettre de M. de Francheville à M le curé de ***, député aux Etats Généraux, sur les abus du clergé, 2 l ; Idées sur l'administration de la justice, 1 l. 16 s.; Principes qui constituent un gouvernement libre, 12 s.;* brochure du *Rapport de Bergasse sur l'ordre judiciaire, 6 s.;* souscription aux

Annales politiques de Mercier, pour trois mois, *9 l.; hôpitaux :* une main de papier encadré pour les mémoires des deux hôpitaux (Bureau des pauvres et Hôtel-Dieu) contre MM. de Causans, *15 s.*

Enfant de Raincillers trouvée pleurant sur la place Saint-Michel le 29 novembre : le 2, payé à Manon pour rhabiller une petite fille de 13 ans de Rainvillers, fille de Jean Marin, qui a 13 enfans, laquelle s'étoit évadée de chez son père, et trouvée par moi dans les rues, et a couché deux nuits ici ; elle est partie de chez moi mardi matin 1er déc. et n'est plus revenue, quoiqu'on lui ait dit de revenir.

Le 6, j'ai été avec ma belle-fille (Mme de Brétisel), dîner à Villotran; en revenant en cabriolet, nous avons versé près les murs de la ferme du Point-du-Jour.

Le 12, payé *24 s.* à Nicolas Louis, garde-messier dans tout le territoire d'Auneuil, à 2 s. par arpent, pour mes bosquets du Mont-d'Héris et de Sinancourt ;

Souscription au *Bulletin, 7 l. 10 s.*, et aux *Annales patriotiques de Mercier, 9 l.*

Le 13, payé à Mme Larive, concierge de l'hôtel-de-ville, *9 l.* pour solde du pain, andouille et vin, par elle fournis à la sentinelle et corps-de-garde de Saint-Jean, dont j'ai été commandant le 25 juin 1789.

Le 21, j'ai été à Nivillers avec M. de Merlemont et mon fils, pour engager M. de Marolles, petit-neveu de Mme de Nivillers, (qui étoit arrivé de Loches chez elle il y a trois semaines et y restoit malgré elle, avec menaces de pistolets et s'étoit emparé de toutes les clefs), pour l'engager, dis-je, à laisser sa tante en paix et à retourner à Loches; il nous à promis d'honneur de partir le lendemain et de ne plus revenir à Nivillers, ni lui, ni son fils, avant la mort de sa tante, à moins qu'elle ne le rappelle par écrit; il en a signé son billet d'honneur remis entre les mains de M. de Merlemont; Mme de Nivillers lui a donné 2000 l. en notre présence sans billet, et a promis de lui envoyer 2000 l. dans le courant de janvier prochain, et ensuite 3000 l. par an; il est parti le lendemain 22 pour Loches.

Le 22, *supplément à l'état des pensions,* broch., *24 s.; aumône :* paié à la mère de charité de la paroisse, pour 12

pauvres, viande, *9 l.* à 6 s., et 12 chopines ou 6 bouteilles vin, *2 l. 2 s.*

Le 24, *famille Titon* (de Villotran) : M. et M^me^ Titon, M^lle^ Titon, M. le chevalier Titon et M. l'abbé Millet sont arrivés chez moi et m'ont fait l'amitié d'y rester jusqu'au mardi 29.

Le 31, *Gazette d'Hollande,* j'ai paié, à raison de 4 s. par semaine, et étrennes, *11 l.*

ANNÉE 1790

JANVIER

Le 1^er^, achepté 6 livres de café, envoyées en étrennes à M^lle^ Guérin, (directrice) au bureau des pauvres, *9 l.;*

Trésor des almanachs, 8 s.; étrennes des 4 parties du monde, 8 s.

Le 3, parti pour Villotran, revenu le 7.

Le 9, paié à M. de Grandmaison *33 liv.* pour souscription au *Mercure de France,* année 1790, pour mon fils et pour moi, par moitié;

Etrennes à Coutant, concierge du présidial, *6 l.;*

Ordonné à mon concierge de Nivillers d'abattre le taillis de mon petit bosquet des Petrons vers Laversines, lequel a 4 ans, parce qu'on y fait du tort.

Le 10, *legs de M^me^ la marquise de Causans :* au domestique du chevalier de Causans, qui m'a apporté 12 bouteilles de vin de liqueur (4 Malaga, 4 Malvoisie, 4 muscat de Perpignan), *3 l.*

Le 19, mariage de Louis-Joseph-Jean Baré, domestique de M. de Changy, avec Marie Augé, femme de chambre de M^me^ de Changy, à la Madeleine : offrande, *3 l.;* quêteuses, *18 s.;* gens de la paroisse, *12 s.*

Le 24, j'ai été dîner à Merlemont avec M. l'abbé Dubourg.

Le 25, *Bible de Royaumont, 2 l. 10 s.*

Le 26, payé à M. de Grandmaison la souscription aux *Edits, ordonnances et arrêts pour l'année 1790* chez Nyon, pour mon fils et pour moi, par moitié, *30 l.;*

Souscription au *Bulletin de l'Assemblée nationale, 7 l. 10 s.;*

Payé à François pour J.-B. Rendu, service de garde nationale, milice bourgeoise, garde du 3 au 4 janvier, *24 s.*

Le 29, acheté brochures : *lettres patentes pour la constitution des municipalités ; Instruction sur la formation des nouvelles municipalités ; Lettres patentes pour la convocation pour la formation des municipalités*, etc., en tout *8 l.*

FÉVRIER

Le 2, à un garde du bois Calenger, qui m'a apporté un lapereau, *24 s.*

Le jeudi 11, *mort de la vicomtesse de Maupeou :* est morte à midi M^me^ Adélaïde Potreincourt, épouse de messire Auguste-René, vicomte de Maupeou, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur de Parisifontaine, Longueil, Berthecourt, etc., âgée de 23 ans, laissant une seule fille de 8 mois (M. de Maupeou s'est remarié en novembre 1790).

Le 20, payé à François pour clerge de la Chandeleur, *1 l. 13 s.*

Le 20, souscription au *Moniteur*, pour trois mois, dont moitié pour moi, *10 l.*

Le 22, *élection des notables :* j'ai été nommé notable, par le recensement fait à l'hôtel-de-ville des 4 sections de la ville, et par le nombre de 168 voix ; je suis le troisième des 24 notables.

Le 23, aux tambours, *24 s.*

Le 24, paié à Chedin, libraire : *Compte rendu de l'administration des finances*, in-4°, *8 l.; Devoir du prince et du citoyen, 8 s.; Recherches historiques sur les municipalités, 1 l. 16 s.; Almanach de Beauvais, 10 s.*, etc.

Le 26, reçu des deux hôpitaux *12 l. 15 s.* pour remboursement de ce que j'avais paié à M. Rogués pour trois copies de mon mémoire sur le legs universel de M^lle^ de Verny.

Le 28, paié aux poissardes qui ont donné des bouquets pour la proclamation des officiers municipaux et notables et pour la cérémonie du serment, *2 l.*

Livres : Précis analytique sur la féodalité, 12 s.; Liste des éligibles de Beauvais, 6 s.

MARS

Le 10, *discours de M. Nekre,* apporté par la diligence au postillon, *6 s.; Catéchisme de Beauvais, 3 s.*

Le jeudi 11, enterrement à Saint-Jacques de M. Séverin, ancien notaire, mort le 9 chez M. Leuillier : quête, *4 s. 6 d.*

Le 13, compté avec M. Delaon, pour Auneuil : contribution aux charités d'Auneuil, *30 l.*

Le 25, *pain béni :* j'ai donné le pain béni à la paroisse : un pain au lait de 10 liv.; une bouteille de mon vin; une livre de cire payée à M. le curé; à Jacques Briseur, bedeau, pour ses peines, 20 s.; en tout, *3 l.*

Le 27, j'ai porté dans le tiroir destiné aux aumônes sans en faire de détail, *600 l.*

Le 27, *contribution patriotique pour moy :* j'ai fait à la municipalité de cette ville ma déclaration que la somme de 2000 l. excède en la présente année les fixations établies par le décret du 6 octobre dernier, concernant la contribution patriotique et me suis engagé à acquitter laditte somme en trois paiemens. J'ay désigné de plus mes enfans qui existeront au jour de mon décès pour être à mes droits à l'époque où le remboursement de la contribution patriotique pourra s'effectuer (art. 16 et 17 du décret), *(paiement du 1er tiers le 9 aoust);*

Pour Favencourt : et de suite, comme tuteur et gardien noble de Barthélemi Borel, mon 2e fils mineur, j'ay fait pareille déclaration que la somme de 500 l. excède en la présente année lesdittes fixation, etc., et j'ay désigné mon fils aîné, Durand Borel, pour être au droit de Barthélemi, dans le cas, etc., (paiement le 9 aoust).

Le 31, payé à Madame Desjardins l'*Abrégé de la Méthode de Port-Royal, 2 l.*

AVRIL

Le 3, à Obry, bedeau de Saint-Pierre, qui a soin de laver et nettoyer les épitaphes des tombes de mes oncles, gratification, *3 l.;*

Eau bénite, pain béni : au clerc de M. le curé de la Basse-Œuvre, *12 s.;* au bedeau de la Basse-Œuvre, *12 s.*

Le 11, j'ai porté à Lafond, secrétaire du département de

Beauvais, 1000 l. à compte des 2500 l. promises par le Bureau des pauvres pour contribution aux dépenses de l'atelier de charité; j'ay avancé de mon argent *38 l. 2 s., (à moi remis le 27 juin par M. de Malinquehen).*

Le 25, voyage à Villotran.

MAI

Le 1er, tambours, *12 s.*

Les 8 et 9, voyage à Cantiers.

Le 10, *première assemblée des électeurs du département de l'Oise en cette ville :* M. de Prunelay, lieutenant-général de Compiègne, est arrivé à cet effet le 9 et a logé chez moy.

Livres : œuvres de Gresset, 6 l.

Le 13, achepté la *brochure du département de l'Oise, 15 s.*

Le 14, portrait de M. l'abbé de la Guérinière, *24 s.*

JUIN

Le 7, *argenterie portée à la Monnoye :* or et argenterie portés à l'hôtel-de-ville pour être portés à la Monnoye :

1° *Argent monté :*

8 grands flambeaux, poinçon de Paris; 2 grands et 2 petits flambeaux, poinçon de province; une écuelle couverte, un bougeoir, un biberon, une petite cafetière, un éteignoir, un coquetier, 6 manches de couteaux, pesant au total 32 marcs 4 onces 7 gros;

2° *Argent plat :*

Une grande cuillière à soupe, 4 cuillières à ragoût, une cuillière à olives, 7 cuillières à café, un gobelet d'argent, 4 cuillières à sel, 2 cuillières à moutarde, un tire-moelle, 2 paires de boucles à souliers, 31 jettons, pesant au total 6 marcs 3 onces 3 gros.

Total : 39 marcs 2 gros à 53 l. 10 s. le marc = *2088 l. 3 s. 5 d.;*

3° *Or :*

Un étuy d'or poinçon de Paris....		7 gros	18 grains
Une pomme de canne avec ses yeux		8	6
Total.....	1 once	7 gros	24 grains

à 718 l. le marc = *172 l. 3 d.*

Total général : *2260 l. 3 s. 8 d.*

Le 8, M. de Lironcourt m'a rapporté de Paris 6 paires de flambeaux argentés acheptés par Madame Séguier (ou par Madame de Lansac) à la vente des meubles après décès de Madame la vicomtesse de Broglie.

Le 17, voyage à Marseille avec mon fils Brétisel et ramené M. et M^me^ de Lironcourt.

Le 30, ma part du drapeau de la compagnie de la Basse-Œuvre dans la milice nationale, *3 l. 6 s. 6 d.*

JUILLET

Le 2, *livres :* 2 *Tarifs pour les intérêts d'assignats*, dont un donné à Madame Séguier, *12 s.;*

Messe à la Basse-Œuvre pour ma femme, *1 l. 10 s.*

Voyage de Paris, du 11 au 22 : le 11, parti pour Paris avec François, Etienne et mes deux chevaux : à Sainte-Geneviève, *1 l. 17 s.;* le 12, à Beaumont, *10 l. 10 s.;* à Pierrefitte, *1 l 4 s.;* entrée d'une truite, *2 s. 6 d.*

Le 13, achepté de M. Capitaine deux petits plans des 83 départemens et du district de Paris, propres à faire les dessus et dessous d'une tabatière, donnés à M. de Lironcourt, *3 l.;*

Plus une carte de la France, réduite en trois planches, divisée par départemens, et colorée, *9 l.*

Le 14, *Confédération :* fête de la confédération de toutes les troupes nationales des 83 départemens et des troupes réglées; cervelas, *4 s. : vol,* le 14, on m'a volé dans la poche, au Champ-de-Mars, une bourse, où il y avoit environ 23 l. 10 s.; plan de Paris, divisé en 48 sections, *1 l. 16 s.*

Le 19, reçu à la Chambre des Comptes un canif, un poinçon, un racloir, un demi-carteron de plumes, une demie-douzaine de lacets, deux mains de papier ;

Payé pour 31 feuilles du *Moniteur*, *3 l.;*

Payé à M. Dupuy, principal du collège du Plessis, pour Favencourt : pension, du 9 nov. 1789 au 19 juillet 1790, *381 l. 18 s ;* loyer de la chambre pendant le même tems, *41 l. 13 s.;* gages et salaires d'un domestique, *25 l.*

Le 21, *Assemblée Nationale :* vu l'Assemblée Nationale, présidée par M. Treilhard; menues dépenses, *24 s.;*

Payé à Marguerite, cuisinière de M^lle^ de la Fosse, *3 l.*, dont elle avoit dépensé 1 l. 19 s. pour illuminations sur mes fenê-

tres pendant les trois jours de la Confédération, le surplus pour gratification;

Brétisel : port des provisions de lieutenant-général et autres titres pour être remis à M. L'Hoste, rue Saint-Merri n° 38, pour la liquidation des offices de mon fils, *1 l. 11 s.*

Retour à Beauvais : le 22, en partant de Paris, paié à Vanteuil, domestique de M. de Lironcourt, 12 l.; au portier, 3 l.; en revenant, couché à Chambli, 6 l.; avoine des chevaux à Moisselles.

Le 17 juillet, mon fils avait paié : huile pour les illuminations, *1 l. 15 s.*

Le 29, comédie : *les Deux Payes, les Deux Savoyards, 1 l. 16 s.*

AOUT

Le 8, envoyé 21 l. à M. de Grandmaison pour la souscription du *Moniteur,* du 1er août au 31 octobre.

Le 9, payé à M. de Couvreuil ma contribution patriotique, conformément à ma déclaration du 27 avril : pour le premier tiers de 2000 l. faisant le quart de mon revenu, *666 l. 13 s. 4 d.;* pour Favencourt, *166 l. 13 s. 4 d.,* premier tiers de 500 l., faisant le quart de son revenu;

Société des Amis de la Constitution : le 12, première assemblée de cette société, en laquelle j'ai été admis et j'ai signé le règlement; paié pour première contribution, *12 l.*

Le 16, donné 48 l. à Favencourt, pour être parrain d'une fille d'Aubri, marguillier laïc de la cathédrale, *48 l.*

Le 24, jour de Saint-Louis, à la messe à Saint-Michel, offrande, *24 s.;* tambours, *12 s.*

Le 28, *souscription au Journal du département de l'Oise :* je voulois souscrire pour un an, mais, aiant demandé qui en étoit l'auteur, on m'en a fait mistère; j'ai souscrit, pour trois mois seulement, pour essai, *3 l.*

Le 31, *compte du ménage de campagne :* rendu à la veuve Decaux, trois mois de clergie, au magister de Saint-Quentin, à 2 s. par mois, *6 s.*

SEPTEMBRE

Le 19, paié aux messiers des aires sortans, pour soins prétendus donnés à ma pépinière, *12 s.;* il y a 4 nouveaux messieurs élus pour l'année qui commence.

Le 25, messe pour ma mère à la Basse-Œuvre, *1 l. 10 s.;* au clerc, *6 s.*

Le 29, j'ai avancé à M^lle^ Guérin. dépositaire du Bureau des Pauvres de Beauvais, en argent, 500 l., (à moi remis en deux billets de caisse par M. de Malinguehen, et convertis en espèces par M. Fouquier père).

OCTOBRE

Le 4, j'ai été élu *président du tribunal du district de Beauvais*, à la pluralité de 70 voix sur 83; le 5, aux tambours, *24 s.;* le 6, aux poissardes, *3 l.*

Le 15, Gazettes, Premier Arrivé, quêtes, etc., *3 l.*

Le 23, paié pour M. de Causans à M. Tulou, pour copie au net d'un mémoire sur la direction du chemin de Calais par Beauvais, Marseilles et Grandvilliers, *36 s.* et, papier, *1 s. 6 d.;*

Baptême de la fille de Barré : le 23, naissance de Marie-Louise-Félicité Barré, fille du domestique et de la femme de chambre de M^me^ de Changy, tenue snr les fonts par M^me^ de Changy et moi : au curé, *3 l.;* à la garde, *3 l.;* aux clercs, *24 s.;* aux sonneurs, *12 s.;*

A Adde, tourneur en bois, pour les deux petits cadres des portraits de M^me^ de Brétisel et de Caroline, *30 s.*

Le 25, paié au sieur Nicollet *72 l.* pour les deux portraits de Madame de Brétisel et de Caroline.

Le 26, porté au Moulin Allard 10 mines de bled muison en deux sacs, pesant net 445 l.; rapporté : farine, 313 l.; son, 94 l.; le meunier a pris pour mouture 37 l., au lieu de 18 l., qui lui étaient dues au 24^e^.

Bureau des pauvres : le 28, avancé 50 louis à M^lle^ Guérin, pour la dépense courante de la maison, *1200 l.*, (rendu le 23 déc. et le 5 février);

Achepté des couleurs pour enluminer les 10 cantons du district de Beauvais, *32 s.*

Du 18 juin au 31 octobre, dépense pour les marmites des prisonniers et des pauvres de la paroisse, *6 l. 19 s.*

NOVEMBRE

Le 4, messe du Saint-Esprit à Saint-Michel pour précéder l'installation du tribunal de district (remise au mercredi 10):

à l'offrande, *24 s.;* ledit jour, j'ai donné à dîner aux 5 juges, à 3 suppléans, au commissaire du Roy, à M. Vuallon, maire de la ville, et à M. de Changy, président du district.

Le 5, anniversaire de M^me^ de Goussainville en la chapelle du Bureau des pauvres : quête, *12 s.*

Le 10, j'ai été installé *président du tribunal de district de Beauvais* avec MM. Le Caron, Fouënet du Bourg, Michel et Lemaire d'Arion, juges, Le Mareschal, Lescuyer de Mival et Brocard, suppléans : paié aux poissardes, pour des bouquets, *3 l.;* à des quêteuses pour les pauvres de Saint-Etienne, *24 s.;* dîner chez M. Vualon, maire; conseil général de la commune, où, par l'effet du sort, j'ai été au rang des 12 notables qui sortiront du conseil général, lorsque les électeurs en auront élu 12 autres.

Le 20, compté avec François : 33 Premier-arrivé, *3 l. 6 s.*

Avances pour le tribunal de district : le 27, *25 l. 16 s.* pour voiture, tarifs et droits réservés de deux cordes de bois pour l'usage du tribunal; un port de lettre des municipaux de Clermont, *5 s.;* le 30, port et voiture de 5 pieds de hêtre, *8 l. 3 s. 6 d.*, (le tout à moi remis par M. Pigory le 16 sept. 1791).

Le 27, j'ai été réélu notable dans le conseil général de la commune; accepté.

Le 28, assemblée, où 5 nouveaux officiers municipaux ont prêté serment, ainsi que mon fils aîné, précédemment élu procureur de la commune.

Le 29, aux tambours, *12 s.*

Le 30, passage à la porte de Limaçon, le soir, *8 s.*

DÉCEMBRE

Le 6, paié à M. Le Mareschal, pour mon chapeau à panache, compris repassage, plumes, etc., *16 l. 18 s.*; port, *1 l. 1 s.;*

Brochure : acheté chez Chedin, *rapport de l'organisation de la force publique, 6 s.*

Le 9, j'ai acheté plusieurs almanachs, tablettes, almanach de cabinet et autres, *2 l. 2 s.*

Le 20, des 12 brochures des *Codes de la justice de paix,* arrivés ici le 15 déc. après le départ de mon fils, j'en ai recédé une au greffier de juge de paix de Saint-Germer et une à M. de Canecaude, à 18 s., *36 s.*

Le 28, souscription au *Mercure* pour 1791, pour mon fils et pour moi, *33 l.*

Le 31, *Code portatif des tribunaux de district, 20 s.*

ANNÉE 1791

JANVIER

Le 27, paié *5 l. 8 s.* pour jaugeage, sciage et fendage de deux cordes et demie de bois de chauffage, livrées au tribunal (remis le 16 sept. 1791);

3 mois du *Moniteur*, *21 l.*; un an de la *Feuille du Cultivateur*, oct. 1790-1791, *12 l.*

FÉVRIER

Le 2, cierge de la Chandeleur, une demi-livre, *1 l. 7 s.*;

Paié à l'abbé Portiez qui a regravé la tombe du coeur de M^r^ Louis Borel, archidiacre, étant dans le sanctuaire de la chapelle de l'hôpital, 281 lettres, *24 l.*

Le 5, achepté le *Décret sur la contribution foncière,* de novembre 1790, in-8^o^, *12 s.*;

Paié à M. d'Arion *30 s.* pour ma part à la souscription entre tous les membres du tribunal au *Journal des Tribunaux.*

Le 11, M^lle^ Louise-Marguerite Christophe, qui a fait hier le Bureau des pauvres son légataire universel, était entrée le 11 au matin dans la maison, y est morte ce soir à 5 heures.

Le 13, chez M. de Changy, paié à M. Danse, secrétaire de la Société des Amis de la Constitution, pour le 2^e^ appel de ma contribution, *9 l.*

Le 14, Favencourt a commencé à apprendre à monter à cheval au manège; avancé pour dépense courante, *48 l.*

MARS

Le 12, à midi, première attaque de sciatique dans la tête de l'os de la cuisse droite.

Le 25, transport de la châsse de saint Lucien et des deux petites châsses de ses compagnons, de l'abbaye de Saint-Lucien à Saint-Pierre de Beauvais; donné pour boire aux porteurs, *3 liv.*

Translation des châsses : le 27, on a été comme le 25 (l'évêque Massieu et son clergé, les directoires du département et du district, le tribunal du district en corps et les municipalités de Beauvais et de Notre-Dame-du-Thil, accompagnés de la garde nationale de Beauvais), en l'église abbatiale de Saint-Lucien pour en transférer 4 châsses : 1° celle du chef de saint Lucien, en forme d'église à clocher, en cuivre doré; 2° et 3° deux autres en forme d'urnes : reliques de divers saints ; 4° une petite châsse de bois et plusieurs reliquaires de diverses formes, en l'église de Notre-Dame-du-Thil, d'où on doit en transférer une en celle de Montmille ou Fouquenies.

Mon traitement de juge : le 28, reçu de M. Auxcousteaux, trésorier du district : 1° 76 l. 8 s. 3 d. pour mon droit d'assistance au tribunal du district (11 nov.-31 déc.); 2° *170 l.* pour mon traitement de juge.

AVRIL

Le 4, reliure en 6 vol. petit in-4° des *Gazettes de Leyde, d'Amsterdam,* etc., *6 l.*

Le jeudi 14, *honneurs funèbres pour Mirabeau :* catafalque, oraison funèbre par M. Daboncourt, curé de Saint-Just-lès-Beauvais, et haute messe pour Honoré Riquetty, dit Mirabeau l'aîné, député à l'Assemblée nationale, décédé à Paris le 2 du courant, — en l'église cathédrale paroissiale de Beauvais ; quête, *24 s.*

Le 19, j'ai paié à M. Auxcousteaux, receveur du district, en billets de la Caisse d'escompte, *770 l.* pour le prix total de l'acquisition que j'ai faite, le 8 de ce mois, au directoire du district de Beauvais, de 2 mines de pré à Armentières, paroisse de la Fresnoye ; plus, au crieur, *24 s.;* à un scribe, *15 s.*

Le 24, remis à Brétisel : pour le médaillon et ruban à porter au tribunal, *32 l.;* pour ma moitié du prix de la Collection des décrets de Baudoin, *14 l. 5 s.;* le 70e vol. de la Collection des Œuvres de Voltaire, *6 l.*

Le 27, *manteau de juge :* j'ai payé à M. Pigory, pour être

remis à M. Mouton, son beau-frère, *110 l. 16 s. 9 d.*, pour le coût de mon manteau de juge du district.

Le 28, payé à M. Langlois-Bernot pour Favencourt : livraison, du 28 juillet 1790, pour uniforme de garde nationale, *84 l. 3 s. 3 d.*

Le 30, payé à Obry, bedeau à Saint-Pierre, *3 l.* pour ses soins de laver, pendant une année, les épitaphes de mes oncles Pierre, Louis et Antoine Borel, Claude et Antoine Pasquier, dans la sous-aile gauche, vers le compoint du chœur.

MAI

Le 1er, tambours, tant pour Brétisel que pour moi, *24 s.;*

Payé à MM. de Couvreuil, pour le deuxième tiers de ma contribution patriotique : pour moi, *666 l. 13 s. 5 d.;* pour Favencourt, *166 l. 13 s. 4 d.*

Le 5, achepté chez Mme Desjardins : *discours de Mirabeau sur les successions, 6 l.; sur l'exposition des principes de la Constitution civile du clergé par les évêques,* etc., *8 s.; Confessions de saint Augustin,* en françois, *2 l.; bref du pape, 18 s.*

Le 13, donné à Favencourt pour dépense courante, voyage du Viel-Rouen et paiement d'une patente comme avoué, *60 l.*

Canal de Dieppe à l'Oise par Beauvais : le 15, prêté aux ingénieurs travaillans aux nivellemens préalables à l'entreprise du canal de Dieppe à la rivière d'Oise par Beauvais : 1° la carte des triangles de la France; 2° 5 cartes du Beauvaisis, de la Normandie, plans de la ville de Beauvais; 3° 4 feuilles des calculs des distances à la méridienne et à la perpendiculaire, nos 2, 23, 24 et 25 (remis depuis).

Le 16, achepté chez Chedin, le *Traité « de la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers »*, *15 sous.*

JUIN

Le 21, reçu de M. Auxcousteaux, receveur du district : pour le quartier de janvier-février-mars, de mon traitement fixe de juge, *300 l.;* pour mon droit d'assistance pendant le même quartier, *150 l.*

JUILLET

Anniversaire de Mme Borel : le 2, messe à Saint-Pantaléon pour ma femme par M. l'abbé Levoir, *1 l. 10 s.*

AOUT

Le 7, payé à M. de Grandmaison : souscription au *Moniteur*, *21 l.*; souscription de Mme Séguier à la *Gazette universelle*, *9 l.*

Billet de vaisselle : le 10, reçu par mon fils Brétisel le remboursement d'un récépissé de vaisselle porté à la Monnoye, *2260 l. 3 s. 8 d.*;

Compte du blé vendu au sieur Hallé : *125 l.* au lieu de 133 l., Hallé ayant prétendu que ma mine était plus petite que celle du marché.

SEPTEMBRE

Le 24, achepté 12 cuillères d'étain et 12 fourchettes de fer pour la chambrée des volontaires, *5 l 12 s.*

Voyage de Paris, du 27 sept. au 8 oct. : parti avec M. et Mme de Lironcourt; à Saint-Denis, église des Carmélites, *12 s.*; le 30, explication des tableaux du Salon, *12 s.*

NOVEMBRE

Le 15, paié à Brétisel *5 l.* pour les mois de novembre et décembre du *Journal des débats et décrets*.

Le 22, achepté un portefeuille à assignats, *7 l 15 s.*

DÉCEMBRE

Le 26, compté avec M. Delaon, d'Auneuil : coût d'un aveu à M. de Troussures, *12 l.*; coût du dénombrement du fief du Buisson, *15 l. 2 s. 6 d.*

ANNÉE 1792

JANVIER

Le 1er, aux tambours, *15 s.*

Le 3, étrennes au facteur, *1 l.*

Le 4, étrennes à Coutant, concierge du tribunal, *5 l.*

Le 25, souscription au *Mercure* et au *Moniteur*, pour mon tiers avec Brétisel et Favencourt, *19 l.*

FÉVRIER

Le 11, procuration chez M. Gouchet, pour donner à mon fils pour la liquidation de mon office d'auditeur des comptes, *2 l. 10 s.*

Le 18, payé à M. Danse, trésorier de la Société des Amis de la Constitution, *3 l.* pour un appel arrêté le 15 déc. dernier.

Le 25, payé à Brétisel pour ma part dans la contribution à l'achat des blés en 1789, *59 l. 10 s. 9 d.*

MARS

Le 15, M^me^ Séguier et son fils sont arrivés ici pour dîner.

Le 21, M^me^ Séguier me doit *52.852 l. 4 s. 6 d.* qu'elle a touché à Paris pour liquidation de mon office d'auditeur des comptes.

Le 30, payé *2 l* pour le restant de la souscription à l'ouvrage de M. Bucquet sur les moyens de rendre la justice en France.

AVRIL

Le 1^er^, à la femme aveugle, dont l'enfant est mort, *10 s.*

Pain béni à Saint-Pierre : le 6, payé à Prévost, bedeau de la paroisse de Saint-Pierre, *5 l.* pour 30 l. de pain béni à livrer en mon nom à cette paroisse, le jour de Pâques prochain.

Souscription pour un canon : le 25, paié *6 l.* à la souscription des citoyens de Beauvais pour la fonte d'un canon.

MAI

Le 10, paié à M. de Couvreuil *666 l. 13 s. 6 d.* pour le 3^e^ et dernier tiers de ma contribution patriotique, échu le 30 avril dernier.

Le 28, *couleurs :* paié à Antoine *10 s.* pour terre d'ombre employée il y a un an, au plan du canal de Dieppe.

Le 29. aux domestiques, pour aller voir des tours de phisique, *1 l.*

Le 31, j'ai paié pour l'inoculation de la petite Eusébie de Causans, y compris 150 l. à M. Langlest, chirurgien, habillemens, nourriture, frais de garde, *349 l.;*

Paié pour voir les tours de phisique, *1 l.*

JUIN

Voyage du Viel-Rouen, du 1er au 9.

Le 14, perdu au jeu à Herculets, *3 l.*

Le 19, Mme Séguier est partie avec Favencourt pour Paris.

Le 28, paié à M Auxcousteaux-Maine, ma contribution mobiliaire pour l'année 1791, *333 l. 19 s 6 d.*

JUILLET

Le 2, à M. Grillet, basse messe pour l'aniversaire de ma femme, décédée le 2 juillet 1787, *3 l.*

Le 10, envoié *60 l.* à Mlle Guérin au Bureau des pauvres.

Le 20, porté au Bureau des pauvres un don de *100 l.*

Le 28, le Premier arrivé, *3 s.*

Le 31, donné à l'hôtel-de-ville *5 l. 5 s.* pour don patriotique.

AOUT

Le 10, à M. Grillet, messe d'anniversaire pour ma mère, *3 l.*

Le 20, paié à M. Michel-Ticquet, receveur du Club, *6 l.* pour deux années de loyer de l'appartement du Club, qui restent à achever et il a reçu ma démission verbale de ladite Société.

Le 31, secours à des affligés, *50 l.*

SEPTEMBRE

Don patriotique : le 1er, j'ai donné *50 l.* à M. Pigory pour contribuer, avec les membres du tribunal, au don qu'il fait pour la chose publique.

Le 5, quête pour les femmes et enfans des volontaires qui partent pour les frontières, *5 l.*

Le 7, Etienne-Claude Leborgne, mon cocher, s'est engagé dans les volontaires ; je lui ai paié pour courant de ses gages et gratification, *130 l.*

Le 9, paié à Lalun dit la France, armurier, *6 l*, pour réparations faites au fusil de munition de Favencourt.

Le 30, acheté 21 l. de mauvaises chandelles venant d'une sœur converse de Saint-Paul moyennant *16 l. 5 s.*

OCTOBRE

Le 18, confié à Brétisel, parti pour Paris, 40 billets patriotiques jaunes, de *50 s.* chacun, pour les changer en assignats (à moi remis en assignats le 23).

Le 29, *quête pour Lille :* donné aux sieurs Butteux et Hézèque, quêttans pour les habitans de Lille qui ont souffert dans le bombardement, *5 l.*

NOVEMBRE

Tribunal de district : le 26, pour le partage de mes menues nécessités du tribunal du district fait ce jourd'hui entre MM. Le Caron, Michel, d'Arion, de Mival et moi, il m'est revenu 85 l. 15 s. et 5 quarterons de bougies ; rendu depuis à M. d'Arion *2 l. 14 s.*

Le 27, *oriflamme :* paié à M. Descloseaux ma part, comme membre du conseil général, de l'oriflamme donné aux volontaires du bataillon de l'Oise parti en mai dernier, *1 l. 16 s.*

DÉCEMBRE

Le 6, j'ai souscrit chez M^me^ Desjardins au *Journal encyclopédique du département de l'Oise,* année 1793, par M. l'abbé Clément du Mets, pour M^me^ Séguier, Brétisel et moi, moyennant *15 l.*

Le 20, charité à 4 prisonniers de guerre Autrichiens, logés chez moi, outre le feu, la marmite, etc., *2 l.* »

ANNÉE 1793

Les comptes de recettes et dépenses, du 1^er^ janvier au 14 septembre, manquent dans les cahiers donnés aux archives par M. de Luppé.

Cette lacune est en partie comblée par les documents suivants :

« EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PERMANENT DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

Séance extraordinaire du vendredi 30 août 1793.

L'ordre du jour appelait le rapport du Comité de Salut public relativement aux personnes nobles comprises sur la liste formée par la municipalité et sur lesquelles il avait été réservé de statuer. Les différentes propositions du Comité successivement discutées et mises aux voix, l'assemblée a arrêté ce qui suit :

La dame Séguier, attendu que le Département n'a pas encore prononcé sur sa réclamation, tendante à faire décider que son fils n'est point émigré, que, quand ce point serait reconnu, elle n'en serait pas moins soumise à la mesure *(arrestation)* comme ci-devant noble, mais que ses soins sont nécessaires à un père âgé et infirme, qui a rendu des services que le peuple se rappelle, l'assemblée a arrêté qu'elle restera en arrestation à son domicile [*de la main de Danjou*].

A l'égard de Borel père, âgé et infirme, et autres, l'assemblée a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à les faire mettre en état d'arrestation, arrête seulement qu'ils demeureront consignés dans la municipalité de Beauvais, à la charge par eux de se représenter tous les jours à la municipalité et sous la surveillance de leurs correspondances respectives. »

(Archives de l'Oise, LI : police générale : détenus et suspects.)

SEPTEMBRE

[Le 27, la société populaire de Beauvais présente au Comité de Salut public une pétition réclamant la destitution de l'administration du Bureau des pauvres, — qui fait un commerce d'étoffes de laine et a soutenu autrefois un procès contre tous les fabricants d'étoffes de laine de Beauvais, — l'arrestation des administrateurs et de leurs agents et la mise de leurs papiers sous scellés ; le 27, tous, et notamment Borel père, sont mis en arrestation chez eux ; les scellés sont apposés sur leurs papiers ; la levée de ces scellés a lieu le 15 octobre. *(Arch. de l'Oise : LIV : comité de surveillance de Beauvais : Bureau des pauvres.)*]

Suite des notes extraites du journal :

« Le 29, paié à Mme Pigory 5 l. pour la viande de la marmite de la charité faite icy aujourd'hui, *5 l.*

OCTOBRE

Association de bienfaisance pour les prisonniers : le 9, j'ai porté chez M. Acher *50 s.*, savoir 30 s. pour le mois d'octobre et 20 s. pour la quête.

Affiches et placards : le 10, payé 4 affiches d'*Unité et indivisibilité de la République,* pour mettre aux portes de mes maisons, *2 l. 5 s.*

Compté avec François : une cocarde, *10 s.;* un drapeau tricolore pour ma maison *2 l.*

Le 14, Tarif du maximum du prix des denrées de première nécessité, *8 s.*

Le 19, trois autres Tarifs, *24 s*

Frais de mon gardien, commun avec Mme Séguier : le 25, j'ai remis à Mme Séguier *10 l* pour moitié des frais de notre gardien commun, les 27, 28, 29 et 30 septembre dernier.

NOVEMBRE

Pauvres : le 1er, envoyé à M. l'abbé Desnoyelles *6 l.* pour le mois d'octobre de la quête pour le Bureau des pauvres dont il est chargé.

Couverture prêtée à la municipalité : le 1er, les officiers municipaux m'ont fait demander une couverture pour le logement établi à la cazerne de l'infanterie rue Cellier-Saint-Ladre: j'en ai fait remettre une aux citoyens Rendu et Yoult, huissiers de police.

Titres féodaux : le 3, j'ai envoyé aux maire et officiers municipaux de Troissereux les titres féodaux du fief Le Bastier, sis à Pisseleu et ès environs, pour satisfaire à la loi du 17 juillet dernier; donné à François pour sa peine de les y porter, *2 l. 10 s.*

Cessation de garde : cessation de ma garde, à compter du 6.

Le 6, donné à M. Acher *50 s.* pour le bureau de bienfaisance des prisonniers, dont 30 s. pour le mois de novembre et 20 s. pour la quête.

Le 6 au soir, M., Mme et Mlle Titon ont été amenés de Villotran au couvent de Saint-François : je leur ai envoyé un paravent vert pour les garantir du froid.

Le 11, à 2 heures du matin, Madame Séguier est partie pour Chantilly, avec Mlle Desrez, Mlle de Troussures, M., Mme et Mlle Titon et Mme Divery; j'ai prêté à Mme Séguier quatre couverts d'argent et deux cuillères à café.

Le 16, payé *40 s.* au sieur Marlette pour réparation à la serrure de la porte de ma maison rue Saint-Pantaléon, à l'époque d'une fracture faite à cette porte le 30 août dernier;

Acheté un tas de fumier, d'environ 6 charrettées, provenant des chevaux qui sont dans Saint-Pantaléon, *17 l.;*

Acheté deux chemises, *36 l.,* deux paires de bas, *10 l.,* et une paire de souliers, *6 l. 12 s.;* j'ai envoyé le tout au comité de surveillance pour concourir à l'habillement des volontaires partant pour les frontières.

Le 24, on a prêté à un officier municipal, accompagné du citoyen Gambier, demeurant à Saint-Quentin, une paire de draps pour un établissement au séminaire : on a écrit mon nom pour les reconnaître.

Prisonniers : le 24, assemblée chez M. Acher : je lui ai donné *25 s.* pour le pain de la soupe et marmite, qui s'est fait chez moi le 11 de ce mois : plus *30 s.* pour ma contribution du mois de décembre; plus *20 s.* pour quête et gratification en sus.

Frais de gardien : le 27, paié au citoyen Perrot, porteur du rolle de répartition des sommes à paier par les citoyens détenus, savoir pour les 31 jours du mois d'octobre, à 5 l. par jour, *155 l.,* dont la moitié est à ma charge; l'autre moitié est portée sur l'état de ma dépense pour le compte de Mme Séguier.

DÉCEMBRE

Le 6, marmite des pauvres, du 30 nov. dernier : paié à Mme Pigory *3 l. 15 s.,* à Mme de Fricourt, *5 l.* pour charité à une personne qui est dans le besoin.

Emprunt volontaire : le 7, j'ai porté *3,500 l.* chez M. Guesdon, receveur du district, pour ma part de l'emprunt volontaire.

Le 19, acheté un calendrier républicain, *10 s.*

Société philanthropique pour les prisonniers : le 20, assemblée chez le citoyen Acher pour les secours à donner aux prisonniers ; pour ma contribution du mois de janvier prochain, *30 s.;* la première assemblée sera le 15 nivose ou 3 janvier prochain.

Le 24, 4 nivose, j'ai cédé à mon fils Brétisel une cuillère à sucre d'argent, pesant 3 onces 1 gros, à 50 l. le marc, fait *19 l. 15 s.*

Argenterie : le 27 ou 7 nivose, j'ai porté au citoyen Guesdon, receveur du district, l'argenterie suivante :

		MARCS	ONCES	GROS
4 plats ovales.....	pesant	10	7	4
12 plats ronds.....	—	34	1	2
Une grande caffetière.....	—	4	»	7
Une cuillère à soupe.....	—	»	7	5
3 cuillères à ragout.....	—	1	6	»
1 huillier.....	—	1	3	»
2 soupières.....	—	8	6	4
1 grand plat ovale.....	—	7	2	2
Total.....		69 m.	3 o.	1 gr.

à 48 l. le marc = *3,330 l. 15 s.; reçu* et mis *12 l.* au tiroir des pauvres.

Le 27, porté au citoyen Platel, orfèvre, 200 jetons d'argent et un cachet, pesant 5 marcs 4 onces 2 gros, à 50 l. le marc, reçu *276 l. 10 s*

Argent échangé : le 28, j'ai porté à la recette du district ce qui me restoit d'argent monnoyé, montant à *393 l. 6 s.*, que j'ai échangé contre des assignats.

Charité : le 28, donné 3 l. à M^me^ Brocart, mère de charité de Saint-Etienne pour la famille, veuve et enfants de Lucie Flamant, rue des Carrières, *3 l.*

Compte avec Charles Varangot, de Marissel : tenu compte de *40 l.* pour la voiture des meubles de M^me^ Séguier, de Beauvais à Chantilly, le 11 novembre dernier. »

ANNÉE 1794

Le cahier des dépenses de janvier à mai 1794 manque

FLORÉAL AN II *(avril-mai)*

« Le jeudi 1er may (12 floréal), les citoyens Masson, du comité, et Vérité, officier municipal, sont venus, à 8 heures du soir, mettre le scellé sur mes deux cabinets, croiser celui déjà mis sur un secrétaire dans la chambre de mon fils et mettre le scellé sur mon cabinet, et nous ont conduit, mon fils, sa femme et moy, aux Ursulines ; j'ay pris dans mon tiroir *600 l.;* j'avois dans mon portefeuille *122 l. 15 s.:* notez que j'ai remis à François, pour la dépense courante, *400 l.*

Le 16 floréal, *dépense au chauffoir :* donné au citoyen Ansel *15 s.* pour ma contribution à la dépense en bois et chandelles du grand chauffoir; à la citoyenne Carpentier, pour deux jeux de piquet, cartes nouvelles, *1 l. 10 s.*

Le 20 floréal (vendredi 9 mai), à la mère Simager pour ses soins pendant la décade précédente, *1 l. 5 s.*

Le 24 floréal, au citoyen Lefèvre, pour barbes et accomodages, *2 l. 10 s.*

Le 30 floréal, à la mère Simager, *1 l. 5 s.;* au citoyen Dangoisse, concierge, par gratification, *5 l.*

PRAIRIAL AN II *(mai-juin)*

Frais de garde : le 10 prairial, remis à Brétisel *60 l.* pour être paié au cn Pérot pour 20 jours de garde, du 1er au 20 floréal; remis à Brétisel *100 l.* pour être remis à Blainville, mon cuisinier, pour présent de ses noces avec la citoyenne Poulin.

Le 11 prairial, à la citoyenne Simager, *1 l. 5 s.*

Le 14, au cn Lefèvre, pour barbes et accomodages, *5 l.*

Le 16, à la cne Carpentier, pour bonnes œuvres, *5 l.*

Le 17, à la cne Geneviève Danin. pour ses soins et bons services, *10 l.*

Le 21, à la c^ne^ Simager, 1 *l.* 5 *s.*; à Chéron, pour barbes et accomodages, *5 l. 15 s.*

MESSIDOR AN II *(juin-juillet)*

Le 13, remis à François *200 l.*

Le 23, à la c^ne^ Geneviève Danin, *20 l.*

Le 24, la citoyenne Fanchon, femme Pelletier, a commencé à nous servir.

Le 28, remis *22 l 10 s.* à Brétisel pour moitié de la souscription au *Moniteur*.

Transport au séminaire : le vendredi 30 messidor (18 juillet), nous avons été transférés au séminaire ; payé à Dangoisse pour ses soins, *10 l.*

THERMIDOR AN II *(juillet-août)*

Le 9 thermidor (27 juillet), remis *5 l.* à François pour être porté chez le citoyen Acher ou chez le citoyen Brisson, pour ma contribution à l'association de bienfaisance pour les prisonniers depuis le 12 floréal, jour de mon arrestation.

Le 13 thermidor, compté avec Blainville, cuisinier, sortant de chez moi : la dépense de la cuisine, depuis le 3 ventose (21 février) jusqu'à notre entrée aux Ursulines, montoit à *1263 l. 6 s.*

Le 16 (3 août), paié à François Calais, perruquier, pour 6 accomodages et barbes, jusqu'à ce jour, *5 l.*

VENDÉMIAIRE AN III *(septembre)*

Liberté : le 5, nous avons été mis en liberté et sommes descendus du séminaire : au citoyen Pelletier, pour ses services : à la garde des vétérans : au citoyen Labattu, concierge » *(les sommes payées ne sont pas indiquées).*

Le journal, du 7 vendémiaire an III au 30 germinal an V, date du décès d'Eustache-Louis Borel, manque aux Archives de l'Oise.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LA COMMUNE DE PARNES

(Suite.)

CHATEAU D'ALAINCOURT

I. — Le château d'Alaincourt (1) est situé dans la partie méridionale du territoire de Parnes, sur le versant occidental d'un étroit vallon dirigé du sud au nord. Des sources y forment deux étangs ou viviers, auxquels un troisième s'ajoutait autrefois. Le parc, entouré de murs, et complètement boisé,

---

(1) Bien qu'à notre connaissance ce nom ne paraisse dans aucun acte antérieur au xv[e] siècle, il n'est pas douteux qu'il vienne d'*Alani curtis*, ainsi que l'a fort bien pensé, au xvii[e] siècle, Du Buisson-Aubenay *(Itinéraire de Normandie*, écrit vers 1640 ; biblioth. Mazarine, ms. 4406, fol. 43, v°). Les formes primitives du nom d'Alaincourt (Eure) et d'Allainville (Eure-et-Loir) en fournissent la preuve par un rapprochement naturel. (Cf. m[is] de Blosseville, *Dictionn. topogr. de l'Eure*, p. 3 ; L. Merlet, *Dictionn. topogr. d'Eure-et-Loir*, p. 2.) Le nom de notre Alaincourt a été déformé en *Alincourt, Halincourt, Hallincourt, Halleincourt, Halaincourt* et *Hallaincourt*. — Parmi les chevaliers de Philippe-Auguste, Rigord et Guillaume le Breton mentionnent *Hugo de Alencuria, Aiencuria, Aencuria, Amelencort*, qui se distingua notamment en 1188 sous les murs de Mantes. M. H.-François Delaborde, éditeur pour la Société de l'histoire de France des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, identifie le nom dont on vient de lire les variantes avec Hamelincourt (Pas-de-Calais); mais il est permis de penser aussi à deux paroisses voisines de Mantes, Aincourt et Aménucourt (Seine-et-Oise). La relation avec Alaincourt n'est nullement certaine.

s'étend sur les deux versants; sa contenance totale est de 93 hectares. L'entrée principale a lieu par le chemin de Saint-Gervais à Parnes, près d'une croix nommée la *Croix de l'Ecce-Homo*. La grille s'ouvre entre deux piliers de pierre surmontés de vases Louis XVI (1). De ce côté, une ferme englobée dans le parc, et faisant partie du domaine, occupe le bas de la colline. Le chemin qui conduit au château laisse la ferme (2) à gauche et franchit le vallon sur une levée construite dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Auparavant, il fallait descendre jusqu'au fond du vallon et traverser l'un des étangs sur une chaussée, pour atteindre la porte A. (Voyez le plan d'ensemble *fig. 14*) (3). On allait aussi du grand chemin de Paris à Rouen au château par un chemin qui s'amorçait sur cette voie au lieu dit *la Haute-Croix* et conduisait à Pierrepont, en traversant le parc, — avant qu'il ne fût clos de murs, — sur l'emplacement de l'ancien hameau d'Alaincourt. Enfin, il existait deux autres accès, l'un vers la Chapelle-en-Vexin, l'autre vers Chaudry.

Alaincourt appartient actuellement à Mesdemoiselles Marcelle et Camille Bérenger et à Madame Giran, toutes trois filles de M. René Bérenger, le sénateur membre de l'Institut au nom si justement honoré (4).

---

(1) Au XVIII[e] siècle, plusieurs avenues d'arbres aboutissaient en cet endroit.

(2) Les bâtiments de cette ferme ont été presque entièrement reconstruits il y a quarante ans.

(3) Nous donnons deux plans du château. Le premier *(fig. 14)*, qui présente l'ensemble des bâtiments, est la reproduction partielle, par M. Le Ronne, d'un plan du XVIII[e] siècle dont la date se place entre les années 1733 et 1764, car il porte le nom de « Monsieur de Senosan », propriétaire d'Alaincourt pendant cette période. On y trouve des constructions depuis démolies. — Le second *(fig. 16)* est consacré exclusivement aux bâtiments d'habitation. Dressé par M. Arsène Sarazin, il a été complété par moi et mis au net par M. J. Le Bret. On s'est efforcé d'y indiquer, autant qu'il a été possible, par des teintes variées, la chronologie des différentes parties du château.

(4) Il est à peine besoin que je dise ici toutes les facilités dont j'ai été redevable, pendant le cours de mon travail, à l'aimable et flatteuse bienveillance des propriétaires d'Alaincourt.

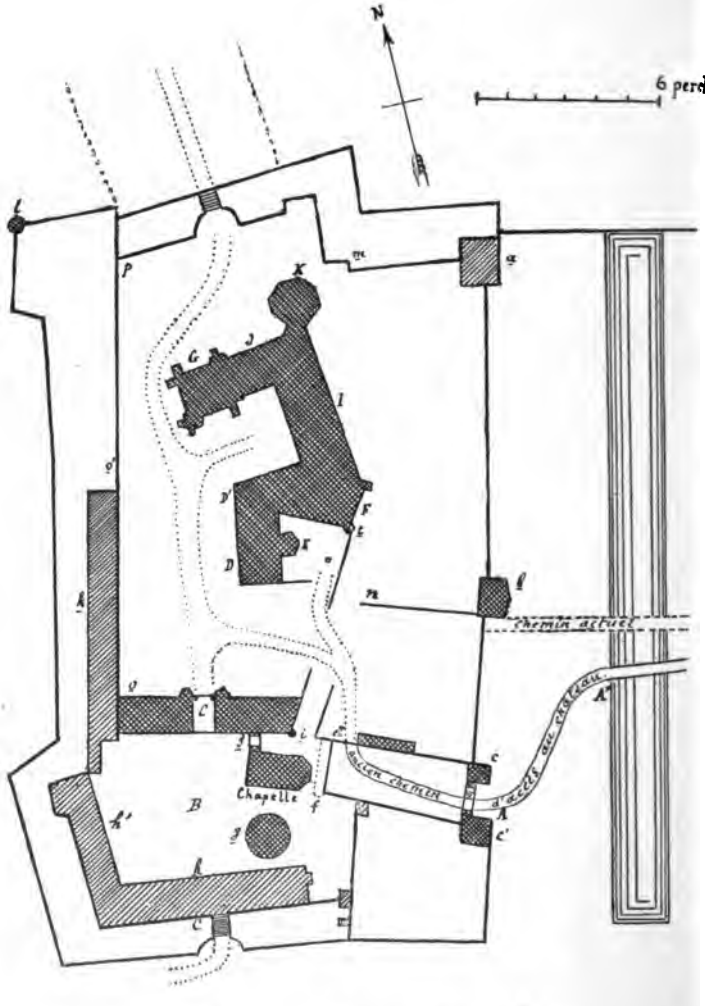

Fig. 14. — Chateau d'Alaincourt

Plan d'ensemble au milieu du xviii[e] siècle.

(*Les hachures simples indiquent les constructions aujourd'hui disparues.*)

Le château est assis sur un vaste terre-plein fait de main d'homme, dominé à l'ouest par le coteau boisé et dominant à son tour, vers l'est, les étangs et le ravin. Ce terre-plein mesure 122 mètres du sud au nord et 84 mètres de l'est à l'ouest. Les bâtiments comprennent toujours, comme autrefois, deux parties : la résidence seigneuriale et la *basse cour*, dans laquelle se groupent les bâtiments de service, avec la chapelle. Cet ensemble important existe encore presque en entier. Mais, avant de le décrire, il est nécessaire de rappeler quels furent les détenteurs du domaine aux époques contemporaines des différents travaux de construction.

Il y avait à Alaincourt, outre le manoir, un hameau, dont les maisons disparurent, pour la plupart, au commencement du XVI[e] siècle, acquises et détruites successivement par Pierre Le Gendre, trésorier de France, qui avait acheté en 1488 la seigneurie du lieu, relevant de Serans-le-Bouteiller. Ce personnage, mort en 1525, embellit et renouvela en grande partie l'hôtel seigneurial, dont il étendit notablement les dépendances. Dans une notice publiée en 1881, M. Camille Sarazin a résumé avec beaucoup de précision la vie de Pierre Le Gendre et montré ce qu'était Alaincourt au temps de ce riche financier. Nous emprunterons plus d'un renseignement à cet excellent travail (1). L'auteur a reconnu, par exemple, le chemin qui, suivant le fond du vallon, conduisait de Pierrepont à Alaincourt; il nous apprend aussi que le parc de Pierre Le Gendre ne comprenait pas les coteaux du versant oriental, incorporés seulement par les Villeroy.

Pierre Le Gendre mourut, en effet, sans enfants, après avoir testé en faveur de son neveu Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, qui fit souche d'hommes d'Etat, de guerriers et de diplomates, et dont la famille célèbre garda le château d'Alaincourt pour l'une de ses résidences jusqu'à ce qu'en 1733, Louis-Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, aliénât le domaine. L'acquéreur, Jean-Antoine Ollivier, comte de

(1) Camille Sarazin. *Hallincourt (Oise) au commencement du XVI[e] siècle ; essai historique;* dans *Mém. de la Soc. histor. de Pontoise et du Vexin,* t. III, p. 33-75. — Sur Pierre Le Gendre, on peut consulter aussi Alfred Potiquet, *Biographies du canton de Magny-en-Vexin,* 1877, p. 9-11.

Sénozan, conseiller, puis président au parlement de Paris, céda lui-même, en 1764, la seigneurie d'Alaincourt et toutes ses dépendances à Joseph-Florent, marquis de Vallière (1).

II. — Au milieu et dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, de grands travaux furent exécutés autour du château. On éleva, en plusieurs campagnes successives, une enceinte de murailles munie de bastions et de fossés, et l'on reconstruisit la chapelle, ainsi qu'une grande partie des bâtiments de la *basse cour*. L'emplacement de la basse cour elle-même paraît avoir été changé. Nous ne savons s'il faut attribuer l'exécution de ces entreprises à Nicolas III de Neufville, seigneur de Villeroy, baron de la Chapelle-la-Reine, mort en 1598 (2), ou à son fils, Nicolas IV, le secrétaire d'Etat, qui mourut en 1617. Une phrase des *Mémoires* de Nicolas IV paraît digne d'attention à cet égard, mais l'interprétation en demeure délicate. « Les plus grandes dépenses que j'aye faict, dit-il, ont esté à faire instruire le fils unique que Dieu m'a donné... J'ay véritablement basty une basse cour en la maison ancienne de mes pères et y ay employé plus d'argent que je ne devois; mais je suis prest à monstrer qu'il est venu de la libéralité du roy, et non d'autre, comme tout le reste que j'ay eu, qui n'est pas grande chose. » (3) S'agit-il d'Alaincourt ou du château de Villeroy, près de Corbeil, ou encore du château de Conflans-lez-Paris, résidence que le ministre affectionnait vers la fin de sa vie, ou bien tout simplement de l'hôtel qu'il possédait à Paris ? Le château de Villeroy avait été reconstruit somptueusement par Nicolas III, mais peut-être les anciens

---

(1) C'est à tort que le *Dictionnaire* d'Expilly (t. I^er^, 1762, p. 82) donne à Alaincourt titre de marquisat. La terre de Villeroy, seule, fut érigée en marquisat au mois de janvier 1615 en faveur de Charles de Neufville, fils du secrétaire d'Etat. Charles de Neufville porta jusqu'à sa mort le nom de M. d'Alincourt, sous lequel il était déjà connu du vivant de son père; mais, à partir de 1615, on l'appela le marquis d'Alincourt, ce qui explique la méprise d'Expilly.

(2) Nicolas III de Neufville fut inhumé dans l'église de Magny-en-Vexin, où l'on voit encore la très belle statue, sans doute faite de son vivant, qui surmontait son tombeau.

(3) *Mémoires servans à l'histoire de nostre temps, par M^re^ Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy* (1622, in-4°), p. 98.

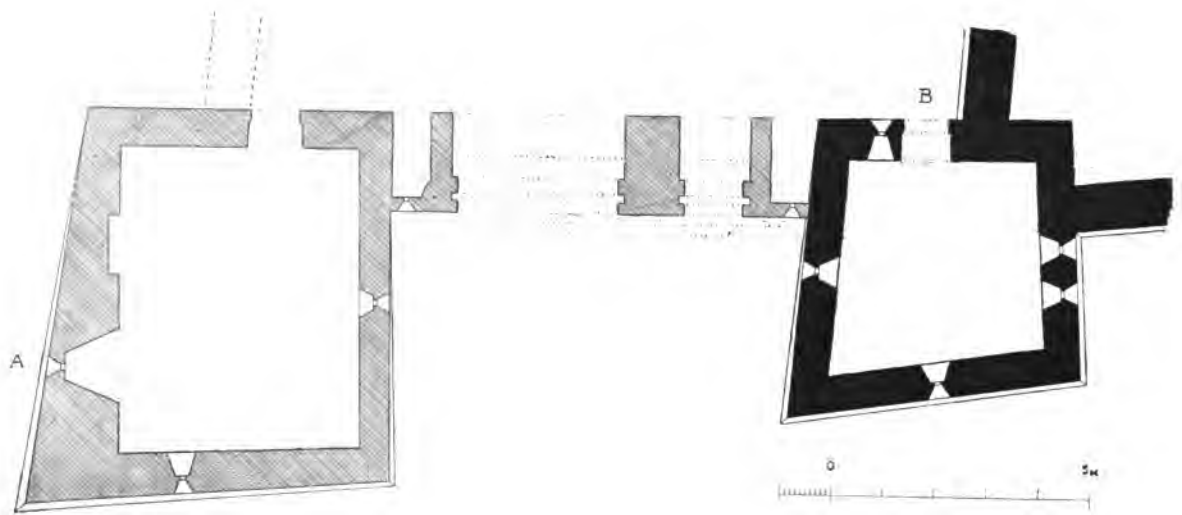

J. Le Bret del.

Chateau d'Alaincourt

Porte fortifiée du XVI^e^ siècle (plan du rez-de-chaussée.)

(A, *Meurtrière restituée.* — B, *Porte ouverte au moment de la construction de l'entrée fortifiée et remplaçant une meurtrière.*)

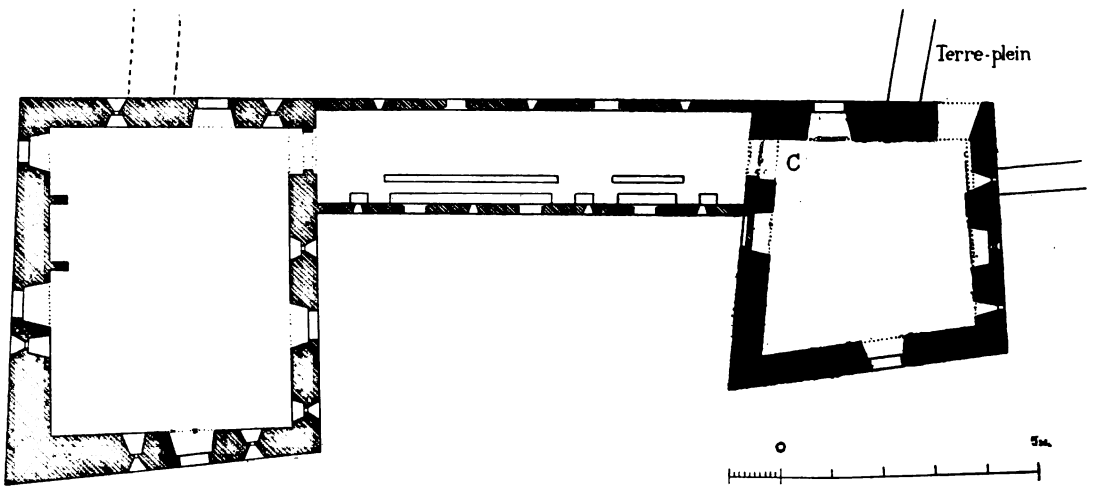

J. Le Brot del.

CHATEAU D'ALAINCOURT

Porte fortifiée du XVIe siècle (plan de l'étage.)

(C, *Porte ouverte au moment de la construction de l'entrée fortifiée, pour donner accès dans la galerie.*)

bâtiments de service furent-ils remplacés seulement par son fils. Les gravures qui seules nous conservent le souvenir de cette belle demeure ne permettent point de se faire une opinion, et c'est de même en vain qu'à ce sujet on interroge les documents. Quant aux hôtels de Conflans et de Paris, aucun renseignement les concernant ne nous a été transmis. On peut être fortement tenté d'appliquer au château d'Alaincourt les expressions du trop diplomatique écrivain, en observant que les constructions qui nous occupent sont contemporaines de sa plus grande faveur sous Charles IX et Henri III ; mais une partie des éléments du problème ayant disparu, il est impossible de s'arrêter à une conclusion précise. La chose n'a, d'ailleurs, en elle-même aucune importance, puisque la date de la plus grande partie des fortifications d'Alaincourt ne fait doute pour personne, comme le lecteur va s'en convaincre par notre description. La seule partie dont l'âge exact puisse causer quelque hésitation est la plus ancienne, *m a b n*, — moins le bastion *b* — *(Fig. 14)* : c'est la seule que l'on puisse attribuer, et d'ailleurs sans aucune certitude, attendu l'absence de tout caractère architectonique, à Nicolas II de Neufville, — l'héritier de Pierre Le Gendre, — mort en 1554 (1).

---

(1) Entre 1539 et 1547, Nicolas II fit construire des murailles fortifiées autour du bourg de Magny-en-Vexin, dont il était seigneur. (A. Potiquet, *Recherches histor. et stat. sur la ville de Magny-en-Vexin*, 1877, p. 3.) — Nous devons placer ici deux citations, d'un contraste piquant, qui montrent que, si les fortifications d'Alaincourt inspiraient confiance aux uns, elles ne constituaient pas aux yeux des autres une garantie suffisante de sécurité. Voici ce qu'on lit, d'abord, à la date de juin 1592, dans le *Journal d'un bourgeois de Gisors*, publié par H. Le Charpentier et A. Fitan (p. 74) : « La plus grande partie des habitans de Gisors avoient faict sortir leurs meubles et iceux faictz porter à Dangu, Hallaincourt, Neaufle et autres endroictz, de peur de l'ennemy du parti contraire (la Ligue) que l'on disoit estre proche de Beauvais. » Vingt ans après, l'apologiste de Villeroy, Pierre Mathieu, raconte ce qui suit dans ses *Remarques d'Estat et d'histoire sur la vie et les services de Monsieur de Villeroy* (Lyon, 1618, in-12, p. 46) : « A la prinse de Pontoise [1589], un grand de ce royaume eust le soin de faire conduire en une ville forte de son gouvernement tous les meubles de sa maison

L'enceinte de murailles subsiste encore à peu près entière. D'un côté, le long du vallon, elle forme terrasse, avec une hauteur moyenne de 6m 50. Au nord, on trouve une douve muraillée, dont l'escarpe n'a aujourd'hui aucun commandement. Les douves de niveau plus élevé qui protégeaient le château vers l'ouest et vers le sud étaient factices : il y avait d'abord un mur de terrasse soutenant le coteau, puis, parallèlement, des bâtiments ou un second mur; l'espace vide intermédiaire jouait le rôle de fossé.

Un bastion surmonté d'une construction existait en *a*, à l'angle nord-est *(Fig. 14)*; il a disparu au commencement du XIXe siècle, mais on en trouve un autre, *b*, au milieu du front est. Ce bastion, contigu à l'extrémité de la levée construite vers la fin du règne de Louis XV, tout voisin, par conséquent, de la grille établie à la même époque, est surmonté d'un pavillon dont on a fait le logement du concierge. L'étage inférieur, c'est-à-dire le bastion proprement dit, a la forme classique : toutefois sa « capitale » est presque nulle (1), c'est-à-dire que l'angle de face est extrêmement obtus. L'ouvrage a 9m 20 de largeur totale et présente sur la courtine septentrionale une saillie de 3m 30. Extérieurement, avec les embrasures à mousquets ouvertes sur ses différentes faces, au fond de petites cavités carrées, on le croirait parfaitement homogène. Il n'en est rien, et l'examen des dispositions intérieures révèle de nombreux remaniements et même une reconstruction partielle. Toute la façade antérieure A B C *(Fig. 15)* est, en effet, le résultat d'une refaçon; et l'on peut supposer que le bastion actuel était, à l'origine, une tour quadrangulaire.

Dans l'angle nord-ouest de la casemate, on trouve un grand pied-droit de pierre de taille, D, qui semble indiquer que la courtine faisait là un retour d'équerre vers l'ouest; et, en effet, on retrouve une partie de ce mur en retour sous le sol de terre-plein (2).

---

d'Halincourt [il faut comprendre : de la maison de M. de Villeroy à Alaincourt], et après la paix les luy renvoya sur des chariots comme par inventaire, sans que l'on s'apperceust de l'esgarement de la moindre pièce. »

(1) Elle n'a pas un mètre.

(2) Renseignement fourni par M. Arsène Sarazin.

Deux embrasures à mousquet s'ouvraient primitivement sur chacune des faces latérales. Il semble que ces deux embrasures aient été autrefois comprises dans une même niche, car les refends E et F, qui supportent de grossiers linteaux, paraissent bien ajoutés après coup. L'une de ces embrasures, G, a été transformée en fenêtre; celle opposée, H, est remplacée par un couloir qui conduit dans une cave, I, ménagée sous la levée et grossièrement voûtée en berceau.

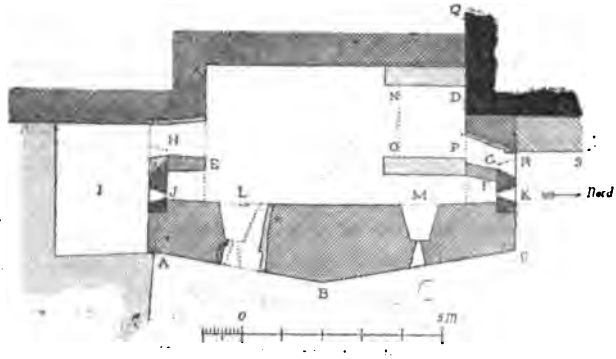

J. Le Bret del.

Fig. 15. — Plan d'un bastion (étage inférieur).

La réfection du mur de face ABC peu de temps après la construction eut lieu en arrière de la ligne primitive, car il est impossible que les deux embrasures J et K fussent placées originairement aussi près du parement intérieur de la muraille. Les deux embrasures L et M, recouvertes chacune d'un berceau fuyant, sont naturellement contemporaines du nouveau mur. La première a été remplacée par une porte, mais la seconde est intacte et conserve même le cercle de fer qui entourait originairement tous les orifices pour empêcher l'usure de la pierre (1). En même temps que l'on refaisait ainsi la face de l'ouvrage, on jeta sur la casemate un berceau de pierre de taille dirigé du sud au nord. Plus tard, ce berceau fut crevé dans l'espace carré ONDP pour l'établissement d'un escalier de bois en spirale, compris entre deux

(1) Ce cercle mesure 11 centimètres de diamètre.

murailles nouvelles N D, O P, dont l'objet respectif est de consolider la paroi du fond et de porter le demi-berceau resté debout. Cet escalier fut lui-même supprimé quand on perça la porte L. Antérieurement, nous supposons que l'on descendait dans la casemate par un escalier rectiligne ménagé dans le terre-plein le long du mur D Q.

Il est intéressant de constater que le parement actuel de la courtine septentrionale *a b (Fig. 14)* n'est pas le parement primitif, mais le résultat d'une doublure R S *(Fig. 15)*, dont il est difficile de préciser la date. Ce parement est fait de moellons, sans chaînages, tandis que la courtine qui se poursuit au-delà du bastion, vers le sud, est munie de chaînages de pierre de taille assez rapprochés et présente un parement plus incliné, comme ceux du bastion lui-même. Le bastion et cette seconde courtine, distingués en outre par une grosse moulure en bourrelet qui règne au sommet du parement incliné, appartiennent donc à une entreprise différente.

Le pavillon qui forme étage au-dessus de la casemate est quadrangulaire et n'épouse pas, par conséquent, le plan de la partie basse. Il est vraisemblable de le supposer contemporain du remaniement de la capitale : nous le croyons, en tout cas, contemporain de la porte A et de la tour *c' (Fig. 14)*. L'extérieur de ce pavillon a été remanié et les ouvertures primitives remplacées; mais on voit à l'intérieur une cheminée de pierre dont les formes très simples n'en sont pas moins caractéristiques de la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

En longeant le pied de la muraille, on arrive devant l'une des anciennes entrées du château, A *(Fig. 14)*, flanquée de deux tours saillantes, de forme quadrangulaire, peu élevées, celle de gauche un peu plus importante que l'autre. Le rez-de-chaussée de ces tours, aux parements inclinés, comme ceux du bastion *b* et de la courtine elle-même, a été pourvu de baies relativement modernes, à côté desquelles on voit encore des orifices circulaires pour les armes à feu, ménagés au fond d'une cavité carrée et dont l'un est encore garni de son cercle de fer (face septentrionale de la tour *c*); mais l'étage, solidement assis sur une grosse moulure torique continuant celle de la courtine, présente à la fois des fenêtres carrées à cadre saillant et des ouvertures défensives semblables aux précédentes, les unes et les autres contemporaines

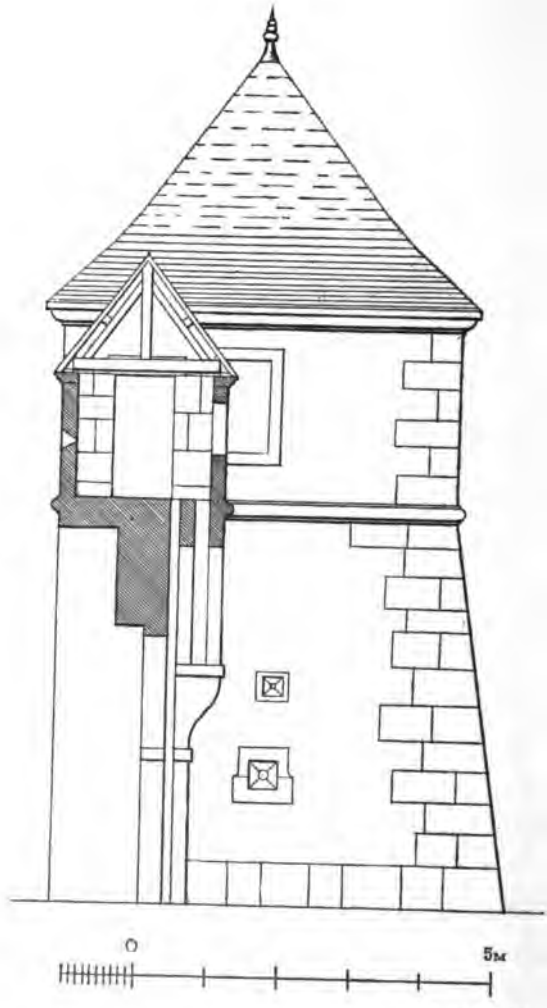

CHATEAU D'ALAINCOURT

Porte fortifiée du XVIe siècle (coupe).

de la construction. La face nord du premier étage de la tour *c* présente, en outre, des regards, simples fentes par lesquelles on observait le pied de la courtine. Une toiture pyramidale d'ardoises surmonte chacune des deux tours (1).

L'entrée comprend deux baies en plein cintre, de dimensions très inégales, encadrées chacune par deux arcs de même forme, parallèles et portés par de grosses consoles. Ces arcs en encorbellement ont permis de ménager deux espaces vides devant chacune des deux entrées; le premier est un mâchicoulis ou assommoir; le second était garni d'une herse, ainsi que le prouvent les rainures qui descendent jusqu'au sol. Le rez-de-chaussée porte, de plus, une galerie couverte d'ardoises, qui relie les deux tours, et de laquelle on pouvait se défendre victorieusement contre des ennemis, soit en les canardant par des orifices semblables à ceux dont il vient d'être parlé, soit en les accablant par les mâchicoulis qui précèdent les portes et par des trous ménagés entre les consoles du rez-de-chaussée. Enfin, deux niches creusées dans l'épaisseur de la muraille, à droite et à gauche de l'entrée, permettaient de défendre celle-ci à hauteur d'homme par deux orifices circulaires.

Les deux tours et la galerie supérieure sont construites simplement, mais soigneusement, de moellons crépis, avec pierre de taille aux angles ; la pierre, toutefois, a été employée d'une manière exclusive pour la muraille dans laquelle sont percées les deux portes. Au premier étage, un panneau saillant avait été ménagé dans le parement de la galerie, vraisemblablement pour recevoir des armoiries peintes, dont il ne reste aucune trace.

La face postérieure de l'ouvrage présente cette particularité que des ouvertures défensives semblables à celles de la façade sont ménagées dans la galerie. De cette façon, il eût été possible aux défenseurs du château de continuer à tirer sur des ennemis parvenus à forcer l'entrée.

Cette entrée n'était pas prévue dans le plan primitif. La

(1) La toiture de la tour *c* a été refaite il y a une vingtaine d'années, et la hauteur en fut alors augmentée de 1 m. 30. C'est l'état ancien que l'on trouvera reproduit dans l'une des planches ci-jointes.

tour de droite, la plus petite, *c*, bâtie la première, en même temps que la courtine, défendait d'abord à elle seule l'angle sud-est de l'enceinte. Les portes, la galerie et la tour de gauche, *c'*, sont des adjonctions, faites, d'ailleurs, fort peu de temps après, si l'on en juge par le style de l'ensemble, absolument homogène. On peut noter cependant que les fenêtres de la galerie et de la nouvelle tour, quoique extrêmement simples, affectent, dans leur cadre, une disposition plus soignée. Ajoutons, enfin, que le rez-de-chaussée de chacune des deux tours est desservi vers l'ouest, c'est-à-dire vers l'intérieur de l'enceinte, par une porte (celle de la tour *c* ouverte après coup), et que l'on entre directement du terre-plein du château dans le premier étage de la tour du nord, puis dans la galerie et dans le premier étage de la tour du sud. On ne voit pas qu'il ait existé de communication entre le rez-de-chaussée et le premier étage des deux tours, sinon par des trappes ménagées dans les planchers. Le rez-de-chaussée et le premier étage de la tour *c'* possèdent chacun une cheminée en pierre contemporaine de la construction.

On ne voit dans toutes ces maçonneries aucune trace du pont-levis ; il devait se trouver en avant, attaché à un ouvrage isolé aujourd'hui disparu. Ce portail, au surplus, n'était pas l'entrée extérieure du château. Avant d'y parvenir, il fallait passer par une première porte située en A', et qu'un grand plan du domaine d'Alaincourt dressé à la première moitié du XVIII[e] siècle et conservé aux Archives nationales (1) montre flanquée pareillement de deux pavillons carrés. Ces constructions disparurent du temps de M. de Sénozan.

Après avoir franchi le portail A, on atteint, par une rampe qui longe à droite une courtine contemporaine de celle *b c*, et ornée du même bourrelet au sommet, une porte, *d*, construite avec soin en pierre de taille et paraissant postérieure à la courtine. C'est un arc en plein cintre qui s'ouvre au milieu d'un cadre de claveaux allongés et d'assises à bords taillés en biseau, et sous un fronton triangulaire interrompu dans sa partie centrale pour donner place à un motif de

(1) Sous la cote *Seine-et-Oise N1 58.*

sculpture dont la totale disparition indique suffisamment la nature héraldique. Cette porte semble aussi postérieure à l'entrée A ; il faut la croire sans doute du temps de Henri IV ou de Louis XIII. Elle a été bouchée et remplacée par une baie beaucoup plus petite, lorsque, après le milieu du XVIII^e^ siècle, tout cet accès du château fut supprimé.

A cet endroit on se trouve aujourd'hui dans une avant-cour dominée par des murs en terrasse soutenant la basse cour B, et au-dessus desquels apparaît l'abside de la chapelle *e* (1). Cette avant-cour était fermée jadis du côté méridional par un mur qui partait de la tour *c'* et s'étendait parallèlement au mur *c d*. Quant à ceux qui complètent aujourd'hui l'enceinte à l'angle sud-est, ils ont été en partie renouvelés.

La chapelle est un vaisseau mesurant dans œuvre 14^m^ 90 de longueur sur 6^m^ 60 de largeur, assez régulièrement orienté, et terminé par une abside à cinq pans. La construction est en moellon sur solin de pierre, et fort simple ; il n'y a pas de contreforts, mais des chaînes de pierre aux angles. Les fenêtres, en plein cintre, sans moulures, à cadre simplement saillant, sont au nombre de huit, ainsi réparties : trois sur la face méridionale, deux seulement à l'opposé, par suite de la présence de la porte, et trois à l'abside. Il y a, de plus, deux oculus dans le pignon ouest. L'entrée, pratiquée au milieu de la muraille nord, vers le château, est une arcade en plein cintre à clef saillante, avec un encadrement d'architecture, sorte de faux portique composé de deux colonnes cannelées, d'ordre composite, d'un entablement et d'un fronton triangulaire. C'est la seule partie ornée du monument à l'extérieur.

L'intérieur affecte la même sobriété. La voûte, en bois, est un berceau brisé muni d'entraits et de poinçons. Un masque méplat d'homme ou d'animal, taillé grossièrement, décore sur chaque face la naissance des poinçons, et plusieurs têtes humaines en plein relief se détachent à l'extrémité des blochets, le long des sablières. Sur l'un de ces blochets, on voit,

(1) Sous le terre-plein, entre la chapelle et le mur de soutènement, est creusée une petite cave voûtée en berceau, aboutissant à une glacière *f*.

peinte à l'époque de la construction, la date 1576 (1). Une clôture de chêne sépare le chœur de la nef : au-dessus de panneaux pleins règne une série de petites colonnes doriques à fût cannelé ; l'entrée, au centre, est composée de la même façon, avec cette différence que les deux vantaux s'ouvrent sous un fronton triangulaire formant couronnement et, d'ailleurs, peut-être ajouté.

Contre le mur occidental, une tribune en bois, à laquelle on accède par une vis de pierre située dans l'angle sud-ouest, ne possède aucune ornementation ; mais on lit, en lettres dorées, sur la poutre qui la soutient, ces deux versets du chapitre VII des *Proverbes* de Salomon :

SERVA MANDATA MEA ET VIVES, ET LEGEM MEAM QVASI PVPILLAM OCVLI TVI LIGA EAM IN DIGITIS TVIS, SCRIBE ILLAM IN TABVLIS CORDIS TVI. PROVERB. 7.

Cette inscription s'étend sur une seule ligne, au milieu de laquelle on voit, peinte dans un écu, la date 1576, déjà lue à la voûte.

Il n'y a donc aucune incertitude sur l'époque à laquelle fut reconstruite la chapelle ; mais les causes de cette reconstruction elle-même nous échappent. Eut-elle lieu sur l'ancien emplacement ? L'emplacement fut-il changé ? On ne sait. Toujours est-il qu'une chapelle existait déjà en 1490 (2), qu'elle

---

(1) Les douves du berceau ont été remplacées lors de la restauration récente de la chapelle. On n'y a pas reproduit les dessins au pochoir, de couleur blanche, qui décoraient les anciennes.

(2) Le 14 septembre 1490, « Jehan Le Gault le jeune, charron, demeurant à Halincourt » (c'est celui dont l'épitaphe se voit à la façade sud de l'église de Parnes), reçoit de Pierre Le Gendre, seigneur d'Alaincourt, à titre de bail à cens, une maison et un arpent de terre à Alaincourt, moyennant 4 sols parisis de cens annuel, un chapon et deux poules de rente et un « chappeau de fleurs », le dit chapeau payable « au jour et feste Nostre Dame My Aoust, pour mectre et asseoir sur le chef de l'image Nostre Dame de la chappelle du dict Halincourt. » (Chartrier d'Alaincourt. Inventaire après le décès de Pierre Le Gendre ; vacation du 22 avril 1525, cote 1050.)

F. MARTIN-SABON, PHOT.

CHATEAU D'ALAINCOURT. VUE D'ENSEMBLE PRISE DU SUD-EST.

était, comme celle actuelle, sous l'invocation de saint Eutrope (1), et qu'elle s'élevait aussi sur la pente du coteau (2), « hors et près le portail de l'hostel seigneurial » (3).

Il est fort possible que l'ancienne chapelle s'élevât non pas au sud, mais au nord du château. La grosse tour octogonale K, actuellement incorporée au château, mais primitivement isolée, n'est autre chose, en effet, qu'un ancien colombier contemporain de Pierre Le Gendre. Puisque le colombier seigneurial était à cet endroit au temps de Pierre Le Gendre, on doit admettre que les autres bâtiments d'exploitation, et peut-être aussi la chapelle, s'y trouvaient également. En outre, d'après Dom Toussaints du Plessis (4), la chapelle Saint-Eutrope d'Alaincourt aurait été « fondée » par Pierre Le Gendre. Or, si cette expression s'entend ordinairement dans le sens de dotation (5), Pierre Le Gendre, qui fit bâtir la chapelle du Boisgelou, près Gisors (6), était assurément homme à construire ou à rebâtir un édifice religieux dans le manoir où il

(1) Transaction du 11 avril 1491 entre Pierre Le Gendre et Pierre Mabire, curé de Saint-Gervais, au sujet de droits de cens, rente et champart réclamés par Pierre Le Gendre aux curés de Saint-Gervais. En représentation de ces redevances, Mabire s'engage, pour lui et pour ses successeurs, « à celébrer chacun an, en la chappelle du dict Halincourt, une messe le jour et feste monseigneur sainct Eutroppe, en l'honneur et reverance duquel la dicte chapelle estoit fondée. » (Invent. après le décès de Pierre Le Gendre, vacation du 24 avril 1525, cote 1095.) Cette obligation subsistait encore au milieu du XVIII[e] siècle, ainsi qu'en fait foi l'*Etat des droits seigneuriaux deus à la seigneurie de Saint-Gervais... en 1742* (Biblioth. nat., ms. n. acq. fr. 3698, fol. 54).

(2) Le 4 décembre 1512, Pierre Le Gendre fait l'acquisition d'un jardin situé à Alaincourt, « au dessoubz de la chapelle du dict lieu ». (Invent., cote 1028.)

(3) Inventaire du mobilier d'Alaincourt après le décès de Pierre Le Gendre. (Partie publiée par M. Camille Sarazin, *op. cit.*, p. 67.) — La chapelle a été rendue au culte le 16 septembre 1893.

(4) *Description de la haute Normandie*, II, 679.

(5) L'inventaire après le décès de Pierre Le Gendre ne contient d'autre acte relatif à la chapelle que celui qui fait l'objet de la note 1 ci-dessus.

(6) Cf. V. Patte, *Histoire de Gisors*, 1896, p. 500. — Pierre Le Gendre était seigneur du Boisgelou.

faisait sa résidence. Ajoutons que M. Arsène Sarazin a reconnu dans les démolitions du mur de l'ancien potager, entre la ferme et le château, des fragments de remplages flamboyants qui provenaient vraisemblablement des fenêtres de la chapelle de Pierre Le Gendre.

Tout près de la chapelle s'élève un gros colombier circulaire, *g* en moellons, avec un bandeau de pierre formant glacis à mi-hauteur, et une corniche dont les moulures indiquent soit la seconde moitié du XVI^e^ siècle, soit le XVII^e^ siècle. Les deux bâtiments qui fermaient la basse cour au sud et à l'ouest, *h* et *h'*, figurés dans le plan d'ensemble *(Fig. 14)*, ont été démolis en 1872. Le premier était percé d'une large porte desservie primitivement par un pont-levis jeté sur la douve extérieure et depuis longtemps remplacé par un terre-plein encore existant. La face postérieure de ces constructions était percée d'embrasures pour arquebuses, avec regard au-dessus.

Le grand bâtiment C, dans lequel s'ouvre l'une des anciennes entrées du château proprement dit, n'est construit en pierre de taille que dans sa partie centrale, surmontée d'une toiture de tuiles formant pavillon et d'un campanile; le reste de la maçonnerie est en moellon crépi, avec bandeaux et encadrements de pierre. Ce bâtiment n'a guère d'intérêt vers la basse cour, car sa véritable façade regarde le château; la baie d'entrée, en ellipse, se fait remarquer seulement par ses imposantes proportions; de ce côté, sa largeur est de 4^m^ 30.

Franchissons le portail, recouvert d'un simple plafond de charpente et privé de vantaux, comme il l'a toujours été, et, après avoir joui du coup d'œil imprévu que présente de ce point le pittoresque ensemble du château, retournons-nous pour examiner la façade du bâtiment. Ce qui attire surtout l'attention, c'est le pavillon central, flanqué de deux tourelles arrondies (1) et largement percé d'une haute arcade en plein cintre, avec claveaux à crossettes (2). L'appareil, dans cette partie centrale, est particulièrement soigné : les pierres sont

(1) Ces tourelles contiennent deux escaliers de bois.

(2) La hauteur de cette baie atteint 5^m^ 50; sa largeu de 3^m^ 30.

taillées à chanfrein ou amincies en pointe de diamant, et assemblées de façon à ce que les assises alternent régulièrement. Des cônes d'ardoise coiffent les tourelles et un large couronnement de pierre de taille surmonte le portail. Ce couronnement, garni d'un cadran d'horloge, est amorti de façon assez mesquine en un arc de cercle sur lequel on a enté plus tard une sorte de pignon bas pour faciliter l'établissement de la couverture. Un petit campanile polygonal en charpente revêtue de zinc et d'ardoise domine la toiture en pavillon, et remplace depuis 1864 un autre campanile de forme carrée. On y a placé l'ancienne clochette de la chapelle, dont le clocher n'a jamais consisté qu'en un léger bâti de fer encore existant au sommet du pignon occidental. La clochette dont nous parlons porte simplement la date de 1585 et l'invocation: *Sancta Maria ora pro nobis* (1).

Les deux parties latérales de la façade présentent au rez-de-chaussée, construit en pierre de taille, une série de larges arcades elliptiques qui en indiquent clairement la destination. Au premier étage, des fenêtres rectangulaires en pierre s'ouvrent, sans ornements, dans la maçonnerie de moellon crépi, et, au-dessus, plusieurs lucarnes en pierre à couronnement arrondi, sorte d'archivolte avec clef saillante, se détachent, assez laides, sur la toiture de tuiles.

A quelle époque remonte cette construction soignée, mais lourde, sèche et d'un goût médiocre. Si l'on trouve couramment des claveaux à crossettes dès le règne de Louis XIII (2), si les bossages sont d'origine plus lointaine encore, la forme des arcades latérales et des frontons, l'arrangement des lucarnes semblent requérir une date moins ancienne. En réalité, tout cet ensemble ne se classe pas nettement par des caractères indiscutables, et l'on est embarrassé pour en apprécier l'âge. Le seul document qui puisse nous servir à cet égard est un petit plan du château et du parc (3) sur lequel le

(1) Cf. *Epigraphie du canton de Chaumont*, p. 184 et 255.

(2) Les crossettes apparaissent dans les œuvres des architectes français dès le milieu du règne de Charles IX; mais cette disposition ne se vulgarisa que trente ou quarante ans plus tard.

(3) Cbartrier d'Alaincourt.

bâtiment ne figure pas. Or, ce plan n'est pas antérieur au commencement du règne de Louis XV; il ne porte, il est vrai, aucune date, mais l'écriture en est significative, et, d'autre part, certaines particularités le montrent antérieur à celui levé du temps de M. de Sénozan. C'est donc aux dernières années du second maréchal de Villeroy, mort en 1730, ou au début de la possession d'Alaincourt par M. de Sénozan, qu'il faut attribuer le bâtiment de l'horloge, malgré son style archaïque. Ajoutons que l'intérieur n'a jamais été terminé.

Ce bâtiment, il ne faut pas négliger de le dire, paraît occuper, au moins en partie, l'emplacement d'une construction de Pierre Le Gendre. On voit encore, en effet, à l'angle sud-est, vers la chapelle, un large cul-de-lampe ou « corbelis » (1)

(1) C'est l'expression des maçons du XVI[e] siècle.

mouluré, *i*, de plan circulaire, et porté sur deux contreforts, qui offre la plus complète analogie avec ceux que nous verrons tout à l'heure au bas des tourelles du château.

Le grand bâtiment du XVIII[e] siècle dont nous parlons est réuni à la tribune de la chapelle par une galerie de premier étage, *j*, au-dessus d'une porte ou arcade en ellipse de trois mètres. Porte et galerie sont antérieures au bâtiment lui-même, et doivent avoir été construites peu d'années après la chapelle, pour communiquer avec les appartements qui s'élevaient alors sur le même emplacement.

Le portail de l'horloge donne accès sur l'esplanade inclinée vers l'est au milieu de laquelle s'élève le château. Elle s'étend à l'est jusqu'à un mur à hauteur d'appui qui n'est autre que le sommet de la fortification précédemment décrite. A gauche, l'esplanade est dominée par une muraille ininterrompue à parement incliné, à chaînes de pierre et à bourrelet horizontal, semblable, en un mot, aux courtines du sud-est, et appartenant à la même construction. La muraille en question soutient une terrasse à laquelle donne accès un large escalier de la seconde moitié du XVIII[e] siècle situé en *o'*. Cette terrasse s'étend jusqu'à une seconde muraille parallèle à la première et qui soutient à son tour les terres de la colline. Le plan d'ensemble ci-joint montre en *k* un grand bâtiment détruit vers 1745 par M. de Sénozan et derrière lequel un espace vide jouait, comme à la basse cour, le rôle de fossé.

La terrasse est fermée au nord par une muraille en moellon

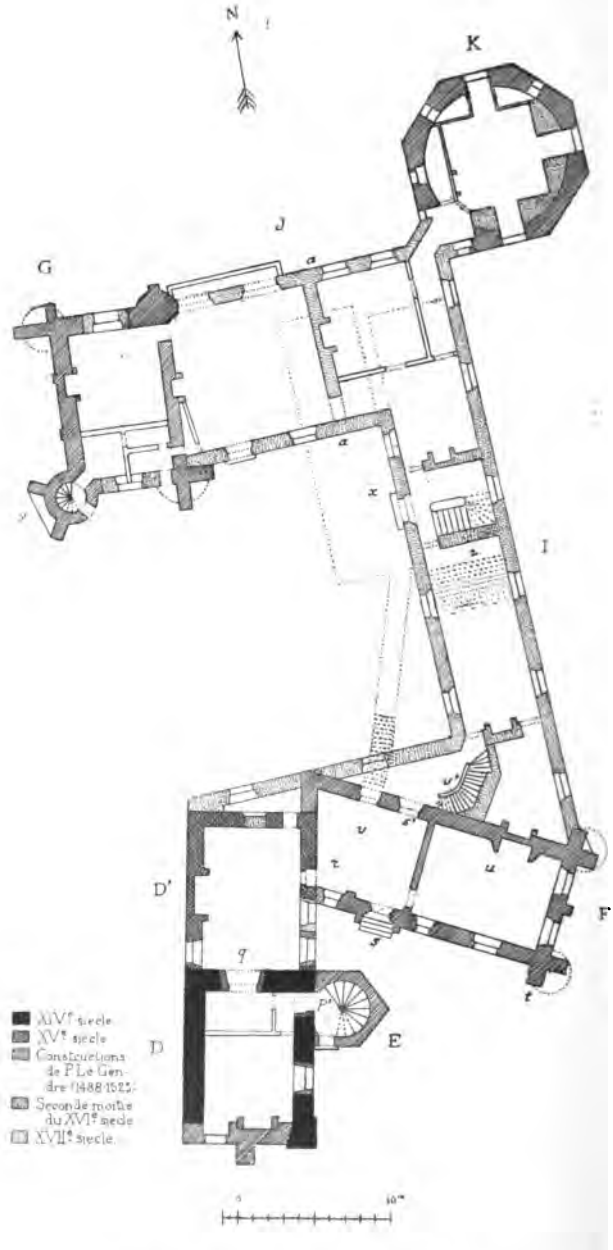

Fig. 16. — Château d'Alaincourt

Plan des bâtiments d'habitation.

percée de meurtrières et surmontée de petits créneaux ; créneaux et meurtrières se retrouvent à la petite tour circulaire *l*, construite de la même façon et mesurant deux mètres de diamètre intérieur, qui flanque l'angle extrême. Ces fortifications pour rire sont une fantaisie du docteur Bobierre, propriétaire d'Alaincourt sous le premier Empire.

Au nord, la douve reprend, réellement creusée dans le sol, entre deux murs. Elle est coupée par un terre-plein surmonté d'une grille. Un pont-levis exista en cet endroit jusque dans la première moitié du XIX^e^ siècle. M. Bobierre y avait, dit-on, élevé un simulacre de porte fortifiée en pierre et brique, avec créneaux, archères et embrasures de canons (1).

Il est bon de résumer ici ce qui résulte au point de vue chronologique de notre examen de l'enceinte fortifiée. Les parties *m a b* de cette enceinte sont les plus anciennes ; elles se continuaient en retour d'équerre vers *n*. Un premier agrandissement ajouta la partie *b c d* ; à cette seconde campagne appartient aussi le long mur de terrasse *o p*, outre d'autres murailles démolies ou refaites depuis. Enfin, la porte A, avec sa tour de gauche, *c'*, et l'angle sud-est, furent de nouvelles adjonctions, auxquelles nous rattachons la construction du pavillon qui surmonte le bastion *b*. Il semble, d'ailleurs, que tout cela se soit suivi d'assez près.

III. — Les corps de logis qui composent le château appartiennent à plusieurs époques, comme le fait penser dès le premier coup d'œil leur plantation irrégulière. L'un d'eux est antérieur dans son gros œuvre à Pierre Le Gendre : c'est celui marqué D D' sur le plan *fig. 16*. Pierre Le Gendre remania ce logis et y ajouta la tourelle d'escalier E. L'aile saillante F est l'œuvre exclusive de Pierre Le Gendre, ainsi que le grand pavillon ou donjon du portail nord, G. Les Villeroy firent construire, probablement au XVII^e^ siècle, les deux bâtiments I et J, qui relient le tout. Quant à la tour octogonale K, c'est, nous l'avons dit déjà, un ancien colombier surélevé et annexé à l'habitation.

---

(1) Une aquarelle en la possession de M. Bérenger conserve le souvenir de cette bizarre construction, dont l'existence est, au surplus contestée. Il s'agirait d'un projet non suivi d'exécution.

L'antériorité du bâtiment D ne se révèle guère à l'extérieur que par le glacis qui règne au-dessus du rez-de-chaussée, le long de la façade orientale. Le mur-pignon du midi et le haut contrefort central qui l'épaule ne paraissent pas antérieurs à Pierre Le Gendre, si l'on en juge par la moulure du soubassement, laquelle se retrouve identique aux contreforts de l'angle *i (Fig. 14)*. Ce contrefort a trois glacis en pierre de taille, dont l'un, celui du bas, fait seul retour sur les faces latérales; mais le profil de ces glacis, munis de coupe-larmes, n'est pas aussi caractéristique que celui de la mou lure du soubassement. Les murs sont partout de moellon crépi, les angles en pierre, ainsi que les baies et les rampants du pignon, privés des griffons et des crochets de feuillage qui les décoraient autrefois, mais encore surmontés d'un petit piédestal veuf de la figure — personnage ou tenant d'armoirie — qu'il supportait. Le mur-pignon donne l'impression d'un bâtiment coupé par Pierre Le Gendre et qui, antérieurement, se serait prolongé vers le sud (1).

La façade occidentale, que paraissent avoir caché des constructions disparues antérieurement au XVIII[e] siècle, est totalement dépourvue de caractère et disparaît en grande partie sous un rideau de verdure. Quant à l'extrémité nord, elle a été refaite en même temps que les façades voisines, vraisemblablement à la seconde moitié du XVII[e] siècle. La porte d'entrée s'ouvre dans la tourelle d'escalier à cinq pans inégaux, E, ajoutée contre la façade orientale par Pierre Le Gendre. Cette porte, en ellipse aplatie, est entourée d'une moulure prismatique. A la partie supérieure, une guirlande de feuilles de chêne sculptée à jour se termine de chaque côté par un petit quadrupède en grande partie détruit. Au-dessus fait saillie, épousant la forme de l'arc, une moulure dont l'intrados, orné de crochets de feuillage, se relève en accolade pour porter, sur un petit socle décoré de feuilles de vigne et de grappes de raisin, une statuette disparue. Autour de cette figure, le maître de l'œuvre a relevé, à son tour, formant ainsi une véritable niche le

(1) Le contrefort central de ce mur-pignon porte un cadran solaire qui a fait donner le nom de *logis du Méridien* à cette partie du château.

bandeau en glacis qui règne à ce niveau de la tourelle. L'ensemble du couronnement que nous décrivons est compris entre deux petits clochetons ou contreforts portés en cul-de-lampe sur des motifs sculptés, à droite, d'une chimère, à gauche de deux lions à tête commune. Le sommet de ces clochetons, tronqué, était destiné à recevoir des figures dont il ne subsiste aucune trace.

La tourelle est faite, comme le logis, de moellons crépis ; mais les angles, le soubassement mouluré, le bandeau en glacis qui surmonte le rez-de-chaussée, les petites baies carrées qui éclairent la montée, enfin l'étage du couronnement sont de pierre de taille, et cet ensemble est singulièrement pittoresque, avec ses faux mâchicoulis, la ceinture de créneaux munis d'inoffensives meurtrières qui entoure l'étage supérieur, et cet étage lui-même, sorte d'attique en retraite, percé de petites baies moulurées à angles arrondis et coiffé d'une charpente pyramidale recouverte d'ardoises. Des gargouilles en forme d'animaux dont il reste les attaches ajoutaient à l'effet.

Immédiatement à gauche de la porte, dans le mur du corps de logis, s'ouvre au rez-de-chaussée une large fenêtre, dont le cadre de moulures prismatiques, entrecroisées aux angles et munies de bases renflées, repose sur une frise saillante de feuilles de chardon. Cette baie a perdu ses meneaux de pierre disposés en croix, mais la trace en est restée très visible. Au premier étage existe une baie de même forme et de dimensions à peine inférieures ; mais les moulures dont elle est entourée sont de caractère moins franchement gothique elle doit n'avoir été percée qu'après la mort de Pierre Le Gendre, par son héritier, Nicolas de Neufville, ou sa veuve, Charlotte Briçonnet, qui eut l'usufruit de ses biens.

Plus haut encore, on voit les restes d'une baie qui coupait la corniche et se détachait sur la toiture de tuiles. Cette lucarne devait être d'une grande élégance si l'on en juge par les arcatures flamboyantes, la frise de feuillages et les deux minces contreforts sur culs-de-lampe qui en décorent l'allège. On retrouvera des dispositions identiques au-dessus du logis F, élevé tout entier par Pierre Le Gendre ; malheureusement aucune de ces riches lucarnes n'est parvenue jusqu'à nous.

Dans le mur pignon du midi, la partie située à gauche du contrefort central possède seule des ouvertures. Ce sont deux fenêtres carrées, garnies, de même que toutes celles établies par Pierre Le Gendre, de moulures gothiques, et qui ont, comme les autres, perdu leurs meneaux en croix. Celle du rez-de-chaussée est seule enrichie d'un sourcil mouluré qui entoure le sommet de la baie, en s'arrondissant aux angles, pour reposer sur deux culs-de-lampe sculptés de chimères : mais, par contre, cette fenêtre n'a pas l'appui décoré d'une frise de feuilles de vigne qui souligne celle du premier étage.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici de la partie de la façade orientale comprise entre la tourelle d'escalier et le logis F. Elle a été, en effet, mutilée au XVII^e^ ou au XVIII^e^ siècle (1), et l'on n'y voit plus que deux fenêtres du temps de Pierre Le Gendre ou de ses prédécesseurs immédiats, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage.

Avant de poursuivre la description extérieure, il serait bon d'examiner à l'intérieur le corps d'hôtel dont nous venons de parler. On y pénètre par une porte en ellipse aplatie, *p' (Fig. 16)*, ouverte à l'intérieur de la tourelle, au départ de l'escalier. Cette porte a été restaurée il y a peu de temps, mais il est facile de se rendre compte qu'elle existait avant l'escalier. Elle donne dans une pièce aujourd'hui partagée en deux, désignée du temps de Pierre Le Gendre sous le nom de *sallette*, et autrefois complètement revêtue de peintures (2). On y voit une cheminée en pierre construite, à l'époque de Charles IX ou de Henri III, contre le mur-pignon du midi. Le manteau, vertical, est encadré de deux pilastres ioniques.

Au nord s'étend la cuisine, derrière une muraille épaisse

---

(1) Des galeries extérieures en bois, formant peut-être une sorte de façade nouvelle en avant de l'ancienne, avaient été construites pour faire communiquer la tourelle d'escalier avec le logis F sans passer par les appartements situés en D'. Dans ce but, on avait pratiqué sur la face orientale de la tourelle des portes encore apparentes, et transformé en portes deux fenêtres du logis F.

(2) Notons la date **1542**, simple *graffito* dans l'embrasure de l'une des fenêtres méridionales, avec, au milieu, un monogramme formé d'un G surmonté d'une croix.

de 1m 25 qui monte de fond en comble. La porte de communication *q*, percée après coup au XVe siècle et contemporaine de la cuisine, décrit une courbe en ellipse aplatie ; ses pieds-droits, aux angles abattus en chanfrein creux, sont surmontés d'une accolade sans feuillages ; cette ornementation regarde la « sallette ».

Dans la cuisine, contre le mur occidental, on voit une cheminée du XVe siècle ou du commencement du XVIe, large de 3m 55, et dont la hotte, en briques, repose sur une puissante sablière moulurée. Au nord, la muraille qui limite la cuisine appartient aussi à la construction gothique, mais elle est dissimulée à l'extérieur par une façade biaise construite en même temps que les bâtiments I et J. Il faut pénétrer dans le réduit triangulaire déterminé par cette adjonction pour voir le cadre à moulures aiguës d'une fenêtre jadis percée dans le mur primitif et qui possédait comme toutes les autres son remplage cruciforme.

De la cuisine, on passe par une porte en anse de panier aplatie, *r*, entourée d'un chanfrein creux, dans un grand vestibule qui fait partie du logis F.

Pour monter à l'étage au-dessus de la « sallette » et de la cuisine, il faut prendre l'escalier de la tourelle, *vis* en pierre dont les marches, longues de 1m 50, sont apparentes en dessous, sans aucune moulure.

L'étage n'offre, d'ailleurs, que des appartements modernisés, dans lesquels on ne peut noter qu'une cheminée du temps de Charles IX ou de Henri III, adossée au mur-pignon vers le midi. Elle est de formes lourdes, mais d'une composition architectonique fort bien raisonnée ; les divers panneaux qui décorent le manteau vertical ont peut-être reçu autrefois une ornementation picturale en prévision de laquelle ils semblent avoir été disposés. Cette cheminée constitue un spécimen curieux, à notre avis contemporain de la chapelle, de la cheminée du rez-de-chaussée et de la porte Renaissance du prieuré de Parnes ; nous attribuerions volontiers toutes ces œuvres au même architecte (1).

---

(1) M. Le Ronne veut bien nous signaler une cheminée à peu près semblable dans une maison particulière de Vétheuil.

L'ascension du grenier n'est pas inutile. On voit alors dans le mur-pignon qui partage le logis deux petites baies rectangulaires ébrasées vers le sud sous un plafond soulagé par deux corbeaux en quart de rond. Ces ouvertures étaient primitivement des fenêtres éclairant le comble; leur présence démontre que la partie D du logis est antérieure en date à la partie D', et leur aspect indiquerait assez que cette partie plus ancienne remonte au XIVe siècle, peut-être même au XIIIe. La porte percée après coup qui fait communiquer les deux greniers est un arc en segment de cercle encadré du côté nord par un arc de même forme plus élevé, sous lequel battait le vantail. Elle s'ouvrait donc en sens inverse des baies jumelles du sommet. La forme de cette porte nous la fait croire antérieure à la construction de la tourelle d'escalier actuelle : il y avait, par conséquent, ailleurs un escalier plus ancien supprimé par Pierre Le Gendre. A gauche de la porte, une fenêtre bouchée ouvrait vers le nord, comme les baies jumelles.

Pour résumer ces remarques chronologiques, nous constaterons que la partie D du corps de logis jusqu'ici étudié est le reste d'une bâtisse du XIIIe ou du XIVe siècle à laquelle la partie D' fut ajoutée au cours du XVe, vraisemblablement par les prédécesseurs immédiats de Pierre Le Gendre. Celui-ci, devenu en 1488 propriétaire d'Alaincourt, détruisit toute la partie méridionale du logis primitif D, refit tant en D qu'en D' tous les percements extérieurs et bâtit la tourelle d'escalier E pour remplacer l'escalier supprimé.

IV. — Le bâtiment F, qui fait retour en biais vers l'orient et dont la façade regarde le sud, est, nous l'avons dit déjà, l'œuvre exclusive de Pierre Le Gendre; mais il occupe, au moins en partie, l'emplacement d'un édifice plus ancien : la porte *r* qui fait communiquer la cuisine avec le vestibule situé au rez-de-chaussée de ce logis F, par la manière dont elle ouvre de celle-là dans celui-ci, en fournit une preuve irrécusable. Cette partie du château est de physionomie attrayante, grâce aux deux tourelles encorbellées qui l'accompagnent et à l'appareil de pierre et brique qui égaie le premier étage et le mur-pignon. Cet appareil régnait aussi au rez-de-chaussée avant une regrettable modification opérée

en 1861 et qui substitua au parement primitif un maussade revêtement de moellon crépi; mais il faut regretter davantage encore la suppression des lucarnes, d'ailleurs plus ancienne. Par le charme que conserve aujourd'hui toute cette construction, il est permis de juger de celui qu'elle offrait quand elle possédait ces riches couronnements dont les architectes du moyen âge et de la Renaissance comprenaient si bien le rôle capital dans l'aspect extérieur des édifices.

La porte, *s*, en ellipse aplatie, et comprise entre deux contreforts creusés de petites niches à clochetons gothiques, possède un couronnement en accolade appliqué sur un fond d'arcatures flamboyantes. Des moulures prismatiques dessinent la baie, dégagées par des gorges profondes ; dans l'une d'elles court, au-dessus de l'arc, un rameau garni de feuilles de figuier. Les bouquets de feuillage qui décoraient les contrecourbes et le sommet de l'accolade ont été détruits, et de l'écu armorié placé au centre de ce couronnement, il ne subsiste qu'une silhouette à peine reconnaissable (1) : le fanatisme de la Révolution a passé par là.

Les trois fenêtres du rez-de-chaussée et deux autres ouvertes au premier étage, au milieu de l'appareil échiqueté de

---

(1) On croit y reconnaître la fasce qui figure dans les armoiries de Pierre Le Gendre : *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois bustes de femme du même, chevelées d'or.* Ces armoiries et celles de Charlotte Briçonnet, seconde femme de Pierre Le Gendre, se voyaient autrefois à Alaincourt. On lit, en effet, ce qui suit dans une généalogie manuscrite du XVIII[e] siècle conservée au Cabinet des titres de la Bibliothèque nation. (ms. fr. 29854 : *Dossiers bleus*, n° 7860, *Le Gendre*, fol. 5) : « Une grande maison rue des Bourdonois, qui appartient à M. de Caraman, où loge le s[r] Gautier, marchand, à l'enseigne de la *Couronne*, étoit l'ancienne demeure des Legendre. Leurs armes s'y voient sculptées en pierre vis-à-vis la porte cochère, au bas d'une fenêtre du second étage; pour supports deux guenons enchaînées, avec un casque ouvert et un buste de fille pour cimier; et au bas d'une fenêtre à côté est un écu mi-parti de Legendre et de Briçonnet. Les mêmes armes se voient au château d'Alincourt, avec les mêmes supports, casque et cimier. » Charlotte Briçonnet portait : *D'azur à la bande componée d'or et de gueules de cinq pièces, chargée sur le premier compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre du même en chef.*

pierre et brique, sont entourées uniformément de moulures prismatiques entrecroisées aux angles et dont l'une, qui forme en quelque sorte cadre extérieur, fait saillie sur le parement et repose de chaque côté sur un petit cul-de-lampe. Sous l'appui règne, entre les deux culs-de-lampe, une frise de feuillages. Toutes ces baies sont rectangulaires, mais dans l'une d'elles, au premier étage, la moulure extérieure s'arrondit aux angles du linteau. Elles avaient jadis des croix de pierre, à l'exception de celles voisines de la porte, qui, plus étroites que les autres, ne possédaient qu'un meneau horizontal.

Des lucarnes, il ne reste plus que les allèges, ornées de la même manière que celle déjà signalée au logis D. La corniche elle-même n'est plus contemporaine de la construction.

Par contre, le mur-pignon de l'extrémité orientale a conservé intactes toutes ses dispositions primitives, à part les croix des fenêtres et les crochets de feuillages semés sur les rampants du pignon, au sommet duquel on ne voit plus qu'un vase de pierre du XVIII^e^ siècle, médiocrement élégant. La gravure ci-jointe nous dispense de décrire ce joli coin du château, d'une régularité parfaite, et cependant pittoresque et gracieux. On y retrouve les fenêtres déjà décrites, avec leurs cadres richement moulurés, les traces des meneaux disparus, les sourcils couronnant certaines baies et soutenus par des chimères ou des quadrupèdes, les petits culs-de-lampe supportant les moulures extérieures, les frises qui décorent les appuis et le long desquelles l'œil reconnaît ici des feuilles de chardon, là des feuilles de figuier.

Sur l'un des contreforts de l'angle méridional, en *t*, on reconnaît les attaches d'un mur qui allait selon toute apparence rejoindre l'extrémité sud des constructions remplacées au XVIII^e^ siècle par le bâtiment de l'horloge. Ce mur était déjà remplacé, au milieu du XVIII^e^ siècle, par plusieurs petits murs en terrasse destinés à faciliter l'accès en voiture des deux entrées principales du château proprement dit, *s* et *x*.

Entrons dans le vestibule *v*. En face de nous, une porte, *s'*, carrée et entourée d'un cavet et d'un tore très mince reposant sur des bases de la dernière période gothique, ouvrait

CHATEAU D'ALAINCOURT

EXTRÉMITÉ DU LOGIS DE LA " GRANDE SALLE "

L'ANCIEN GRAND PORTAIL, VU DE LA COUR INTÉRIEURE.

P. MARTIN-SABON, PHOT.

dans une construction remplacée, au XVII[e] siècle probablement, par l'escaller *v'* (1). A droite, une autre porte, agrandie depuis le XVI[e] siècle, nous conduira dans ce qui était, au temps de Pierre Le Gendre, la « grande salle ». Cette vaste pièce, *u*, n'est plus habitée depuis longtemps, et l'on y retrouve la plupart des anciennes dispositions. Ce qui frappe d'abord en entrant, c'est une large et haute cheminée gothique appuyée au mur oriental. Les pieds-droits, ornés de fûts arrondis ou prismatiques, que séparent des gorges, semblent se prolonger sous le manteau, dont le bord inférieur, hardiment profilé, montre, étagées, une frise composée d'un rameau de vigne mordu à chaque extrémité par un quadrupède (2), et une crête festonnée dont le motif répété consistait en une feuille gracieusement recourbée. Cette ornementation a subi les coups du vandalisme, qui n'a pas épargné davantage un motif de sculpture, probablement l'écu de Pierre Le Gendre, dont on voit les traces au milieu de la hotte. Cette partie de la cheminée a été ingénieusement décorée d'imbrications simulant un essentage, et, tout au sommet, le sculpteur a fait courir une frise de feuilles de chardon. Quant à l'importante saillie qui forme au-dessus un plan incliné pareillement revêtu d'imbrications, il est facile de deviner qu'elle a été ménagée pour supporter le foyer d'une cheminée supérieure (3).

Le plafond et la cheminée ont conservé une très intéressante décoration picturale. Le plafond comprend une poutre traversant l'appartement dans son milieu, du nord au sud, et une série de poutrelles régulièrement croisées à angle droit et entre lesquelles des moulures saillantes, également perpendiculaires entre elles, déterminent de nombreux panneaux carrés. Les différents groupes de ces panneaux symétriques

---

(1) Le seuil de cette porte a été surélevé.

(2) Deux autres quadrupèdes, dont un chien, montrent leurs têtes dans les gorges extérieures des pieds-droits, à l'endroit où elles sont recouvertes par le manteau.

(3) Cette seconde cheminée a été détruite. — Dans les ruines du petit manoir du Cabin, autrement dit le Perchay-en-Vallée, construit au commencement du XVI[e] siècle, non loin de Guiry, par la famille de ce nom, il existe encore une luxueuse cheminée tout à fait identique à celle d'Alaincourt et qui avait pareillement reçu un décor pictural.

sont encadrés par des compartiments de forme allongée ; mais un plan, même sommaire, donnera mieux qu'une description l'idée de ce dispositif ingénieux qui fait penser à une collaboration du peintre et du sculpteur-menuisier (1).

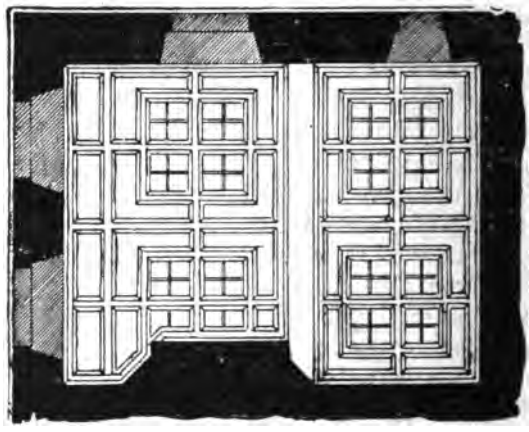

Fig. 17. — Plan du plafond de la « grande salle ».

Aux rencontres principales, des rosaces en plein relief étaient jadis dorées. Dorés aussi, et mieux conservés, sont les bouquets symétriques et stylisés qui se détachent avec éclat sur un fond d'azur dans les panneaux carrés, et auxquels servent comme de cadre, à la surface des poutrelles, de gracieuses arabesques blanches sur fond rouge. A leur tour, les compartiments allongés forment un cadre plus important et comme un repoussoir par leur large dessin en camaïeu bleuté, avec rehauts d'or, de noir et de blanc. Nous avons cru remarquer là quelques légers ressouvenirs des formes de l'architecture gothique. Quant à la poutre centrale, elle est couverte, comme les panneaux carrés, d'arabesques dorées courant sur un fond bleu. L'ensemble de cette ornementation, du meilleur

(1) Ce plan *(Fig. 17)*, tiré de l'ouvrage de MM. Gélis-Didot et Laffillée plus loin cité, nous a été obligeamment prêté par M. Motteroz, directeur des Librairies-Imprimeries réunies.

P. MARTIN-SACOS, PHOT.

CHATEAU D'ALAINCOURT.

CHEMINÉE DE LA " GRANDE SALLE "

goût, devait produire autrefois l'effet le plus décoratif. Il est impossibte d'en reculer la date au-delà des toutes dernières années de la vie de Pierre Le Gendre, et peut-être même est-elle légèrement postérieure.

Cette postériorité ne fait, du moins, aucun doute pour la peinture appliquée au manteau de la cheminée. MM. Gélis-Didot et Laffillée, qui ont décrit et figuré en couleurs le plafond et la cheminée d'Alaincourt, dans leur grand ouvrage sur *la Peinture décorative en France du XI^e^ au XVI^e^ siècle* (1), remarquent avec raison que « la muraille, destinée à recevoir des tapisseries, n'a jamais été peinte. » (2) Ils eussent pu ajouter qu'il en fut de même, pendant vingt ou trente ans, du manteau de la cheminée, ou, du moins, que la décoration de cette partie de la grande salle fut renouvelée par la suite, comme nous allons le voir.

Les imbrications montrent naturellement des couleurs variées : le bleu, le gris, le vert, le rouge, l'or. L'or apparaît aussi sur les feuillages des deux frises, un or remarquablement conservé, d'un ton chaud et ferme qui fait plaisir à voir. Deux pilastres biais, dont la destination est de relier à droite et à gauche la hotte inclinée à la muraille verticale, ont reçu chacun un motif d'arabesques dorées sur fond bleu. A gauche, on voit un vase entouré de rinceaux. Le motif de droite comprend, notamment, deux têtes de femmes vues de face et coiffées chacune d'un frontail à volutes semblable à un chapiteau ionique; ce détail, lourd et vulgaire, suffit à prouver que la décoration de la cheminée date, au plus tôt, du règne de Henri II. Le même détail se retrouve, répété à satiété, au milieu de rinceaux en grisaille, dans le cavet inférieur du manteau (3). L'artiste qui a peint la cheminée n'avait pas le talent de l'auteur du plafond.

---

(1) Paris, s. d. (vers 1885); in-folio. — Voyez aux appendices *Bibliographie* et *Iconographie*.

(2) Les grands panneaux ovales ou rectangulaires, encadrés de laurier, que l'on y remarque, ne sont pas antérieurs au commencement du XIX^e^ siècle.

(3) MM. Gélis-Didot et Laffillée semblent considérer les peintures du plafond et celles de la cheminée comme des œuvres contemporaines ; nous ne pouvons partager cette opinion.

On voit avec intérêt dans la même pièce archaïque divers meubles et objets anciens qui sont là vraiment dans leur cadre. Signalons d'abord deux lances de tournoi, probablement de la fin du XVI^e^ siècle, accrochées à la cheminée ; elles sont identiques et ornées au garde-main d'ajours en fer forgé, d'ailleurs sans grande valeur artistique. La lanterne hexagonale suspendue au plafond doit être de la même date et fut peut-être l'œuvre du même ferronnier : les ornements sont forgés, étampés ou repoussés ; un bouquet de feuilles d'acanthe forme cul-de-lampe à l'extrémité inférieure. Une très large (1) et très profonde armoire de la première moitié du XVI^e^ siècle et sans doute contemporaine de la construction, — elle est ornée de linges plissés, — complète le tableau que présente aujourd'hui la « grande salle ». Cette armoire renfermait le chartrier, brûlé à la Révolution sur la place publique de Parnes (2).

Au-dessus de la « grande salle », s'étendaient autrefois deux chambres, dont l'une était occupée, du temps de Pierre Le Gendre, par le maître du logis (3). La cloison fut enlevée, dans les premières années du XIX^e^ siècle, par M. Bobierre, alors propriétaire d'Alaincourt, et une salle de spectacle remplaça les deux chambres. Ce théâtre vient d'être supprimé à son tour, et, depuis l'année 1900, trois chambres occupent le premier étage. On voit dans l'une d'elles une cheminée en pierre, imitation du style gothique du XV^e^ siècle due à M. Portal, architecte à Paris.

On ignore l'époque à laquelle furent élevés les deux corps de logis I et J qui relient des constructions plus anciennes, à savoir le bâtiment de la « grande salle », la grosse tour K et le portail G. La maçonnerie de ces logis, en moellons, avec quelques cordons de pierre de taille, et aussi le cadre des baies, n'a point de caractère bien précis. La porte en plein

---

(1) Elle ne mesure pas moins de 4 m 50.

(2) On voit encore quelques fragments du pavage de la « grande salle ». Ce sont des carreaux simplement recouverts d'émail vert ou jaune et alternant de façon régulière.

(3) Inventaire après le décès de Pierre Le Gendre.

cintre *x*, qui donne sur la cour d'honneur actuelle et constitue, depuis son établissement, l'entrée principale des appartements de réception, montre un cadre de pierre à légers refends, avec claveaux à crossettes, d'où l'on pourrait inférer comme date le XVII^e^ siècle plutôt que le XVIII^e^. On peut remarquer aussi l'analogie de la corniche avec celle du colombier *g*. Cette partie du château ne présente, d'ailleurs, aucun intérêt architectonique ; mais il convient de faire observer qu'elle a remplacé une construction plus ancienne, probablement contemporaine de la cave ; le mur occidental était percé d'une petite porte en segment de cercle, dont les traces, au sud de l'entrée actuelle, sont invisibles pour tout observateur non prévenu.

La grosse tour octogonale K n'offre guère plus d'intérêt dans son état présent ; à peine a-t-elle l'avantage de la silhouette hardie, mais sèche et froide, que lui donne sa haute pyramide d'ardoises. On serait fort embarrassé pour apprécier la date de cette construction soigneusement crépie, où n'apparaissent que les angles et le soubassement de pierre de taille, si l'on ne savait que les enduits cachent, depuis une époque relativement moderne, un appareil en damier de brique et pierre, ici absolument significatif (1). Cette tour n'est autre chose, nous avons eu déjà l'occasion de le dire, qu'un colombier dû à Pierre Le Gendre, surélevé et transformé en appartements sous le règne de Louis XIV, selon toute probabilité, c'est-à-dire par les Villeroy. On constate, en effet, que la corniche du sommet est la même que celle des logis voisins. Circulaire à l'intérieur, ce colombier a été totalement remanié pour recevoir sa nouvelle destination. Les appartements qu'il renferme sont carrés et séparés par des cloisons de réduits diversement utilisés. Les lambris et les cheminées ne remontent pas, dans leur état actuel, au-delà de la fin du règne de Louis XV.

On ne saurait éprouver aucun embarras au sujet de la date de la grosse tour rectangulaire G, qui porte clairement la marque

(1) Ce damier affectait plus de fantaisie que ceux observés précédemment ; on voyait çà et là des assises à compartiments disposés en losanges.

des constructions élevées par Pierre Le Gendre. Malgré les remaniements qu'elle a subis, – le sol de tous les étages a été abaissé pour être mis de plain-pied avec les appartements du logis voisin, — il est facile de reconstituer l'aspect qu'elle avait à l'origine, avec le large portail ouvert à sa base et les grandes fenêtres des parties hautes, ornées de moulures gothiques, munies de croix de pierre et encadrées au sommet, en guise de sourcil, par un relèvement des bandeaux en glacis qui règnent sur les deux façades nord et sud et autour des quatre tourelles. Les deux façades dont nous parlons sont construites en pierre de taille, mais elles ont été reprises de la base au sommet lors des changements indiqués ; il semble bien néanmoins que l'architecte primitif ait adopté là un appareil composé d'assises alternées de pierre et de brique. De la face latérale de l'est, on ne voit plus que le sommet, avec les traces d'une fenêtre gothique, au-dessus de la toiture du logis ajouté, pensons-nous, sous Louis XIV. Quant à la face latérale de l'ouest, elle n'est que de moellon crépi. On y remarque deux contreforts de pierre de taille étroits et très peu saillants qui ne sont autre chose que les restes d'un bâtiment appuyé par son extrémité à cette paroi de la tour et dont le plan du domaine d'Alaincourt conservé aux Archives nationales nous révèle l'existence (1).

Quatre tourelles circulaires s'élèvent aux angles de la tour. Elles sont construites, comme celles du pignon de la grande salle, comme la tour elle-même, en assises alternées de pierre et de brique. Deux de ces tourelles reposent sur des culs-de-lampe soulagés par des contreforts. Les deux autres partent de fond : celle du sud-ouest, *y*, renferme une vis en bois, à noyau orné d'une base gothique (2), et possède une porte dont l'arc et le pied-droit de gauche montrent des moulures qui ne se sont jamais poursuivies jusqu'en bas, même avant

---

(1) Un archéologue naïf a pris les deux contreforts dont nous parlons pour les restes d'une bâtisse de l'époque romane : « Le vaste manoir de Pierre Le Gendre, à Halaincourt, avec son vieux donjon si pittoresque du XII[e] siècle..... » (L. Régnier, *la Renaissance dans le Vexin*, 1886, p. 68.)

(2) Un escalier du même genre occupe la tourelle en encorbellement du sud-est et permet de monter du premier étage au comble.

l'abaissement considérable que le seuil a subi. Un sourcil appuyé sur deux petits culots sculptés l'un de feuilles de vigne, l'autre d'une chimère mutilée, encadre l'arc en ellipse aplatie et se couronne lui-même d'une accolade arrondie sous laquelle on a logé un petit buste de femme couronnée de laurier, en marbre blanc. Cette sculpture délicate, qui peut dater du XVII^e^ siècle, aurait été achetée par M. Bobierre chez un marchand d'antiquités. De petites baies à linteau creusé en ellipse aplatie, ornées de moulures, éclairent les quatre tourelles.

V. — Il nous faut parler des caves, qui présentent de l'intérêt. Elles sont au nombre de deux, parallèles et construites en pierre de la même façon, c'est-à-dire voûtées en berceau sur doubleaux; mais l'une, la plus orientale, est beaucoup plus ancienne que l'autre. La voûte de cette première cave n'a conservé que deux de ses doubleaux primitifs, dont les angles sont largement abattus en chanfreins creux ; ils reposent sur des culs-de-lampe de plan pentagonal évasés par deux cavets successifs. Les autres arcs, de profil carré, sont des refaçons, sans doute contemporaines de la construction de la seconde cave. L'extrémité méridionale présente une particularité singulière : la voûte y suit tout entière une ligne ascensionnelle. Qu'est-ce à dire ? Y avait-il là un escalier de 4 m 95 de largeur, comme la cave? C'eût été bien extraordinaire, et, pour notre part, nous n'avons jamais rencontré rien de semblable, ni même d'approchant. D'ailleurs, que l'escalier se continuât jusqu'au sommet avec cette largeur tout à fait exceptionnelle, ou qu'il se réduisit un peu plus haut à une dimension plus normale, c'est une énigme que personne ne peut résoudre, car la cave est fermée brusquement, à 2 m 75 du point où commence le mouvement ascensionnel, par une muraille très grossièrement faite de moellons et de matériaux de toute nature, et derrière laquelle l'ancien escalier a été comblé (1).

La cave dont il s'agit existait avant Pierre Le Gendre. Est-elle du XIV^e^ siècle et contemporaine du mur-pignon qui sépare les deux parties du logis D D'? Date-t-elle seulement des

(1) Le plan *fig. 16* indique, par des lignes pointillées, les murs des deux caves. On a marqué en *z* l'endroit où commençait l'escalier.

agrandissements et remaniements de ce même logis au XV^e^ siècle? Nous ne savons. Le seul fait assuré, c'est que Pierre Le Gendre établit, à l'extrémité méridionale, une clôture qui se trouve aujourd'hui à mi-longueur entre la nais-

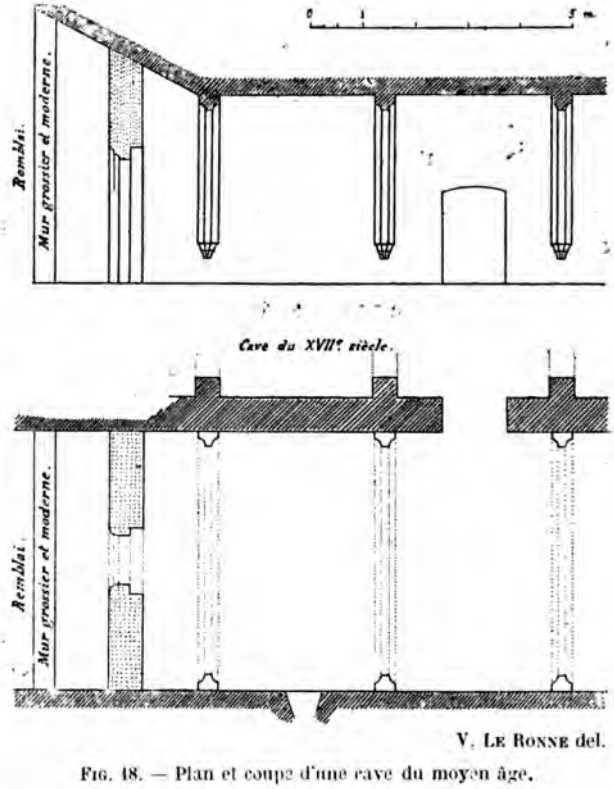

V. Le Ronne del.

Fig. 18. — Plan et coupe d'une cave du moyen âge.

sance de la voûte rampante et le mur grossier dont nous venons de parler. Elle est faite de moellons, sans luxe, bien qu'au centre ait été ménagée une porte à décor sculpté : l'arête des pieds-droits est arrondie, probablement pour éviter les épaufrures résultant de la manœuvre des tonneaux ; un sourcil mouluré court autour de l'arc en anse de panier aplatie et repose sur deux culs-de-lampe figurés d'un personnage tenant deux gobelets et d'un quadrupède ailé ; en outre, le milieu

de l'accolade qui servait de couronnement est garni d'un bouquet de longues et larges feuilles pointues, d'autant plus difficiles à identifier que toutes ces sculptures ont été mutilées. C'était là l'entrée de la cave au temps de Pierre Le Gendre. Il s'ensuit que l'escalier ne fut supprimé que plus tard, probablement quand on construisit sous sa forme actuelle le corps de logis I.

La seconde cave a été juxtaposée à la première vers l'ouest, et sa largeur est la même. La voûte est un berceau avec doubleaux à section carrée reposant directement sur le sol. On descend dans cette cave par un escalier à peu près rectiligne, en berceau rampant, qui ouvre dans le vestibule *v*. Le mode de construction du berceau rampant, avec chaînes de grand appareil jouant, si l'on peut s'exprimer ainsi, le rôle de doubleaux, la longueur alternée des claveaux de l'arcade servant de débouché inférieur, ne permettent pas de supposer la cave antérieure à la fin du XVI^e^ siècle, et peut-être même est-elle moins ancienne encore. La partie septentrionale a été coupée en deux, dans le sens de l'axe, par une épaisse muraille qui n'est autre que la base du mur *a a* (*Fig. 16*) appartenant aux bâtiments I et J. Une ouverture assez grossière fait communiquer ensemble les deux caves, à mi-longueur; c'est aujourd'hui le seul accès de la première (1).

VI. — Après cette description des bâtiments d'Alaincourt, le lecteur nous permettra de consigner ici quelques remarques d'ordre général, motivées par certaines particularités de l'appareil et par les dispositions respectives du pavillon d'entrée ou donjon et de la porte fortifiée contemporaine de la Ligue.

Le pittoresque appareil des parties du château élevées par Pierre Le Gendre à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^, mérite, en effet, de retenir l'attention. On note d'abord deux méthodes dans le mélange de la pierre et de la brique; il y a tantôt alternance d'assises, tantôt assemblage en damier: l'une et l'autre méthode, d'ailleurs, simples transpositions de

(1) Nous donnons *fig. 18* le plan et la coupe longitudinale de la cave la plus ancienne. Dans ce dessin, que nous devons à l'amicale obligeance de M. Le Ronne, tous les doubleaux sont restitués en leur état primitif.

ces combinaisons de la pierre et du silex taillé qui jouirent, à la fin du moyen âge, dans toute la haute Normandie, d'une si éclatante faveur. Nos pères, en premier lieu, avaient imaginé d'alterner ces matériaux par assises égales et régulières, et cet usage, introduit, croyons-nous, dès le milieu du XIII^e^ siècle (1), se répandit dans le cours du XIV^e^ et persista pendant les deux siècles suivants. L'extrémité occidentale de l'église de Talmontier (Oise) fut ainsi construite au XV^e^ siècle, peut-être même un peu avant, et une partie de la nef d'une autre église toute voisine, celle d'Amécourt (Eure), présente la même particularité à une date vraisemblablement contemporaine. Au XVI^e^ siècle, on retrouve ce mode de bâtir employé systématiquement dans la construction de plusieurs églises du Vexin normand, à savoir (2) : l'église de Puchay dédiée en 1517, et celles de Doudeauville (3), de Gaillardbois (4), d'Hacqueville (5), d'Heudicourt (3), de Sainte-Marie-des-Champs (6) et du Tronquay (7).

On ne paraît pas, dans nos régions, avoir remplacé le silex taillé par la brique avant la fin du XV^e^ siècle. Cette substitution est fait accompli au château d'Etelan (Seine-Inférieure) (8), à la date de 1494 (9). Plus près de nous, dans le pays de Bray, le gros pavillon du château d'Argueil (Seine-Inférieure), bâti de la même façon, ne doit pas être antérieur aux premières années du XVI^e^ siècle.

---

(1) Le premier exemple à date certaine de cette manière de bâtir est l'église collégiale de la Saussaye (Eure), commencée un peu avant 1312 et terminée dans le second quart du XIV^e^ siècle.

(2) Toutes les localités dont il est question ici font partie du département de l'Eure.

(3) Tout l'édifice.

(4) Façade occidentale.

(5) Parties de la nef.

(6) Chapelle méridionale.

(7) Chœur. — Il est intéressant de rappeler ici l'appareil en assises alternées de moellon blanc et de silex noir qui fut adopté au XIV^e^ siècle quand on construisit les casemates occidentales du château de Gisors.

(8) Commune de Saint-Maurice-d'Etelan.

(9) Le château était, à cette date, en voie de construction. Voir un document publié par M. l'abbé Blanquart dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, t. IX, p. 419 (fasc. de juin 1904).

Le Beauvaisis et la Picardie semblent avoir peu goûté l'alternance des assises en briques ou en silex et des assises en pierre. On préféra, dans ces contrées, un gros œuvre tout en briques, sur lequel, grâce à l'emploi de la pierre, les baies, l'ossature de l'édifice, se détachent en vigueur. Ainsi furent bâtis, pendant la première moitié du XVI^e^ siècle, la tour de l'église de Flavacourt (Oise), l'hôtel-de-ville d'Aumale (Seine-Inférieure), l'église de Tilloloy (Somme), etc.

L'appareil en échiquier ou damier de silex et pierre fut, par contre, employé volontiers dans le Beauvaisis. Graves (1) signale des damiers de grès ou de pierre et de silex dans plusieurs églises ou parties d'églises du département de l'Oise; nous rappellerons, après lui, la façade de Moliens-en-Beauvaisis, le chœur d'Haucourt (un peu avant 1518); les églises de Loueuse, de Bouvresse (première moitié du XVI^e^ siècle) et de Saint-Deniscourt (1581); les chœurs de Mortefontaine (XV^e^ s.?), de Morvillers (vers 1503) et de Martincourt (1545), en y ajoutant le chœur du Coudray-Saint-Germer (première moitié du XVI^e^ siècle) et une partie de la nef de Saint-Pierre-ès-Champs (XVI^e^ siècle). Tous ces édifices sont situés dans les parties du département dépourvues de pierre à bâtir. Dans le Vexin normand, qui n'en a pas davantage, les églises de Bouchevilliers, d'Amécourt (chœur, daté de 1577), de Guitry (croisillon nord), de Nojeon-le-Sec (nef), de Gaillardbois (bas-côté nord), de Fleury-la-Forêt (croisillon sud), de Lisors (dédiée en 1492 ou 1499), du Tronquay (croisillon sud) (2), présentent aussi, durant une période allant de l'avènement de Charles VIII à celui de Henri IV, l'appareil échiqueté de pierre et de silex (3). Cette mosaïque se retrouve à la même époque, avec des combinaisons diverses, dans les parties de la Picardie voisines de la mer: témoin les églises du Tréport (Seine-Inférieure), de Saint-Valery-sur-Somme et de Cayeux (Somme).

---

(1) *Précis statistiques* sur les cantons de Formerie, Songeons et Noailles.

(2) Toutes ces localités font partie du département de l'Eure.

(3) Nous avons cru trouver un exemple d'échiquier de grès et silex remontant au XIV^e^ siècle dans une partie du manoir de Beaunay (Seine-Inférieure).

Parfois, dans les dernières années du XV^e^ siècle et pendant la première moitié du XVI^e^, à l'appareil de pierre et silex en échiquier, on préféra un appareil du même genre formé de pierre et de brique, et cette combinaison heureuse paraît avoir été en usage un peu plus longtemps que la première, dans le centre de la Normandie tout au moins. Le château d'Alaincourt en présente des spécimens, dont la date, nous l'avons vu, doit être circonscrite entre les années 1488 et 1525, et ces spécimens voisinent avec des assises alternées absolument de même âge. A une époque contemporaine, on construisait, autour du manoir d'Artie (Seine-et-Oise), une enceinte en pierre et brique échiquetées qu'il est vraisemblable d'attribuer à Bertin de Silly, seigneur de la Roche-Guyon et d'Artie, mort en 1513 (1). Mais nous ne devons pas omettre de rappeler d'autres exemples également contemporains et beaucoup plus connus : les maisons de Verneuil (Eure), dont l'une est faussement datée de 1402 (2); le château de Montigny-le-Gannelon (Eure-et-Loir), construit de 1475 à 1495 par Jacques de Renty (3); la partie gothique du château d'O, à Mortrée (Orne). Dans le Vexin normand, les spécimens de ce genre de construction se réduisent à trois : l'église de Morgny, bâtie vers le milieu du XVI^e^ siècle; quelques parties de l'église de Bouchevilliers, probablement un peu plus ancienne, et le manoir de la Fontaine-du-Houx, à Bézu-la-Forêt (fin du XVI^e^ siècle), où la pierre et la brique se mêlent de façons

---

(1) C'était là que résidait habituellement la seconde et très jeune épouse du vieux gentilhomme. Cf. Emile Rousse, *Une famille féodale aux XV^e^ et XVI^e^ siècles : les Silly, seigneurs de la Roche-Guyon* (1898, in-12), p. 62-80. Le château d'Artie a été décrit par M. L. Plancouard, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. XX, p. 82-93, avec une vue.

(2) La date 1502 serait seule acceptable. Nous parlons ici de la maison de la rue du Canon, où l'échiqueté se compose de trois espèces de matériaux : le silex noir taillé, la brique et la pierre de taille. La maison de la rue Notre-Dame appartient visiblement au règne de François I^er^.

(3) Victor Petit, *Châteaux de la vallée de la Loire*, t. I^er^, p. 18. — Carrés de pierre et de brique alternant en lignes obliques et formant un appareil zigzagué.

variées (1). Les courtines du manoir d'Artie constituent le seul exemple que l'on puisse citer dans le Vexin français, et quant au Beauvaisis, il ne nous en a fourni aucun, du moins les parties de cette contrée que nous avons pu explorer.

Le donjon féodal se retrouve encore dans la plupart des châteaux de la première moitié du XVI^e^ siècle. C'est une tour, un pavillon, une construction plus élevée que les autres, d'ailleurs dépourvue de tout caractère défensif sérieux, mais dont la silhouette intentionnellement pittoresque revêt d'une sorte de grandeur l'ensemble le moins attrayant. Tantôt, comme au château d'O (2), ce pavillon est tout voisin de l'entrée ; tantôt, et plus souvent encore, comme à Alaincourt, à Valençay (3), à Saint-Agil (4), à Carrouges (5), c'est le pavillon qui lui-même sert d'entrée. Il suffit d'avoir remarqué que, depuis le XI^e^ siècle, les portes des villes et des forteresses s'ouvraient fréquemment au pied d'une tour pour être convaincu qu'en cela les derniers temps du moyen âge n'ont rien innové. L'effet produit était toujours si heureux, cette donnée était devenue, en quelque sorte, si nécessaire, qu'elle traversa tout le XVI^e^ siècle presque sans modifications, au point qu'on la retrouve, toujours la même, jusque sous le règne de Louis XIII : témoin les entrées des châteaux de Bonnemare (6), de Saint-Denis-le-Ferment (Eure), de Becquencourt (Seine-et-Oise) (7), de Saint-Manvieu et d'Outrelaize (8) (Calvados), et celles malheureusement détruites des

(1) Ces trois édifices sont situés dans le département de l'Eure. — Il faut y ajouter le manoir du Hallot, commune de Civières, démoli vers le milieu du XIX^e^ siècle. Cf. *le Château du Hallot*, par M. de Martonne, dans *Bulletin de l'Académie ébroïcienne*, année 1836, 2^e^ partie, p. 213-220.

(2) Commune de Mortrée (Orne).

(3) Indre.

(4) Loir-et-Cher.

(5) Orne.

(6) Commune de Radepont.

(7) Dans le parc de Dampierre.

(8) Commune de Gouvix.

châteaux de Mainneville (Eure) et de Buhy (Seine-et-Oise) (1).

Les publications des architectes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle montrent ce qu'étaient les défenses des habitations de campagne à cette époque ; on en pourrait, d'ailleurs, citer nombre de spécimens encore existants ; mais on rencontrerait difficilement, croyons-nous, une entrée aussi complète et aussi bien conservée que la porte fortifiée d'Alaincourt. Les relevés ci-joints faciliteront l'étude de cet excellent spécimen de l'architecture militaire rurale dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

L. RÉGNIER.

(A suivre.)

(1) Des lithographies exécutées dans le premier tiers du XIX^e^ siècle conservent seules le souvenir de ces deux pavillons.

ÉPIGRAPHIE

DU

CANTON DE GRANDVILLIERS

Inscriptions antérieures au XIXe siècle

(Suite.)

SAINT-THIBAULT

—

A. — *CIMETIÈRE* (1)

XXVI

Croix du cimetière (1559)

Croix de fer, sur fût de colonne cannelée en pierre, à base octogonale, reposant sur un socle également en pierre, où sont représentés les symboles des quatre évangélistes

On lit sur la base :

1559 Le 11 de Juin

Cette croix a été transférée, en 1834, de l'ancien cimetière contigu à l'église, dans le cimetière actuel (2).

---

(1) A l'ouest du village, sur le chemin allant de Saint-Thibault au hameau de Ménantissart.

(2) Graves : *Précis statistique sur le canton de Grandvilliers*, ouv. cité. p. 60.

B. — *CHAPELLE NOTRE-DAME DE HALEINE* (1).

XXVII

Grosse cloche (1787)

Diamètre : 0 m. 59 c.

J AI ETE NOMMEE MARIE ANNE FSE LOUISE PAR TRES HAUT & TRES PT SGR MONSGR FRANCOIS MARQUIS
DE GRASSE DES COMTES & PRINCES SOUVERAINS D ANTIBE (2) MARECHAL DES CAMPS & ARMEE DU ROY
SGR DU MARQUISAT DE SARCUS & DE CE LIEU & AUTRES & PAR TRES HAUTE & TRES PTE DAME
MADAME LOUISE LE SENECHALLE (3) CARCADO MARQUISE DE GRASSE M JEAN BTE LEROUX PREMIER
VICAIRE L DAMIENS MGR (4) L AN 1787

Sur la panse, le Christ en croix, la Vierge et le monogramme du Christ ; puis, deux cartouches : dans l'un, surmonté de la devise, *Domine responde pro me,* et d'une couronne de marquis, les armes des de Grasse et des Carcado ; dans l'autre, surmonté d'une fleur de lis, une petite cloche au-dessous de laquelle se lit la signature des fondeurs :

P N & L J B
CAVILLIER
FONDEURS A
AUMALE (5)

La famille de Grasse était originaire de la Provence. Etienne, comte de Grasse, second fils de Jean-Pierre-Charles de Grasse, seigneur de Valette, et d'Angélique de Rouxel, fut le premier de sa maison qui vint se fixer en Picardie. Capitaine dans le régiment de Saint-Vallier, il épousa, le 31 mai 1708, dans l'église Saint-André-des-Arts à Paris, Louise-Etiennette de Hallancourt, fille de Louis de Hallancourt, seigneur de Limermont, et de Geneviève-Thérèse du Metz. La comtesse de

---

(1) Hameau au sud de Saint-Thibault et à l'ouest de Sarcus.
(2, 3) *Sic.*
(4) Lisez : marguillier.
(5) Voir n° XII.

Grasse, qui survécut à son mari, mourut le 13 mars 1756 (1) laissant quatre enfants :

1° Marie de Grasse, née en 1710, morte sans alliance et inhumée à Halloy le 19 mai 1779 (2) ;

2° Louise-Suzanne de Grasse, née le 10 septembre 1713 et baptisée le lendemain à Saint-André-des-Arts (3) ;

3° François, marquis de Grasse, le parrain de la cloche dont nous donnons ci-dessus l'inscription, né le 28 janvier 1715 (4) ; lieutenant de grenadiers avec rang de colonel (1755), puis capitaine (1759) dans le régiment des Gardes françaises, chevalier de Saint-Louis et maréchal de camp, il épousa, en présence et de l'agrément du roi, de la reine et de la famille royale, par contrat des 3 et 5 juillet 1763, Marie-Anne-Louise-Françoise Le Séneschal de Carcado (5), fille de Louis-Alexandre-Xavier Le Séneschal, marquis de Carcado, lieutenant général des armées du roi, et de Marie-Anne-Claude de Montmorency (6). Il avait reçu par donation entre vifs, en date du 13 juin 1763, de sa parente Marie-Angélique-Henriette Tiercelin de Brosses, veuve de Louis-Henri de Pons, dont elle n'avait pas eu d'enfant, la terre et marquisat de Sarcus, qui comprenait les terres de Sarcus, de Feuquières et fiefs en dépendant, la châtellenie de Moliens, les terres et seigneuries de Pleuville, Broquiers, Handicourt, Hescamps, Frettemolle en partie, Elencourt, Saint-Clair, les fiefs de Brombos, du Boquet, etc., (7) et il acquit, le 15 décembre 1780, du marquis de Lameth, moyennant 300,000 livres, la seigneurie de Dameraucourt (8). Le marquis de Grasse, qui

(1) Bibl. nation., Cabinet des titres : Chérin, vol. 98, fol. 30 r° et 50 v°; *Le Mercure*, octobre 1756, p. 231.

(2) Arch. mun. de Halloy, reg. paroiss.

(3) Bibl. nation., Cabinet des titres : Chérin, loc. citat.

(4) A.-G. Houbigant : *Notice sur le château de Sarcus*, dans *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. IV, p. 179.

(5) Bibl. nation., Cabinet des titres : Chérin, loc. citat.

(6) Chérin : *Collection généalogique sur la maison de Le Séneschal en Bretagne*, in-16, s. l. n. d., p. 107 et 154; Moréri : *Grand Dictionn. historique*, 10 vol. in-fol., Paris 1759, au mot *Kercado*, nomme à tort la marquise de Grasse Marguerite-Louise-Françoise.

(7) Lainé, ouv. cité, t. X. art. Sarcus, p. 36.

(8) Voir n° IX.

mourut à Sarcus le 1er mars 1794 (1), eut trois fils : Jacques-Pierre-François-Gabriel, marquis de Grasse, né le 20 juin 1774, qui eut la terre de Sarcus (2); Corentin-Louis-Joseph de Grasse, dit le chevalier de Pleuville, né le 24 septembre 1775, qui eut celle de Dameraucourt (3), et Louis-Vespasien-Augustin-Xavier-César de Grasse, qui se maria à Beauvais, et était, en 1810, capitaine à la seconde compagnie du bataillon de l'Oise. François, marquis de Grasse eut également deux filles (4) ;

4° Jacques de Grasse, né le 24 septembre 1720, baptisé en l'église de Songeons, évêque d'Angers (1758), puis de Vence (1759), décédé le 24 juillet 1782 (5).

---

(1) A.-G. Houbigant, ouv. cité, p. 179.

(2) Il épousa, le 7 mars 1849, Joséphine-Rosalie Toupiolle, et mourut à Sarcus le 4 mars 1858. Sa fille, Marie-Pauline-Adèle-Gabrielle de Grasse, mariée à M. Albert de Brossard, est morte en 1895. (Arch. mun. de Sarcus, reg. de l'état civil.) Ce fut le marquis de Grasse qui, en 1833, vendit à M. Hanocque, notaire à Feuquières, à charge de le démolir, le château de Sarcus, l'une des merveilles de la Renaissance. (Lainé, ouv. cité, t. X, art. Sarcus, p. 36, note; A.-G. Houbigant, ouv cité, p. 158 et ss., et du même, *Notice sur le portique dit de Sarcus*, dans *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. III, p. 369 et ss.)

(3) Marié à Marie-Henriette-Thérèse-Gabrielle de Sade, fille de Henri-Joseph-Véran de Sade, et d'Eléonore-Claudine Causans, il eut deux enfants : Marie-Françoise-Eléonore-Prospère de Grasse, née à Dameraucourt le 7 messidor de l'an V, mariée à M. de Lagrenée de Besencourt, et Joseph-François-Henri-Véran de Grasse, né également à Dameraucourt le 20 floréal de l'an VII, maire de Dameraucourt de 1824 à 1828, qui épousa, en 1822, Marie-Charlotte-Anaïs Martel, fille de Armand-Cyr Martel, dit le comte de Fontaine-Martin de Delincourt, et de Marie-Joseph de Sailly. Corentin-Louis-Joseph de Grasse mourut à Dameraucourt le 23 avril 1810; sa veuve, qui avait fait procéder vers 1815 à la démolition du château de Dameraucourt, vendit, en 1827, à M. Chrestien de Beaumini les propriétés qu'elle possédait dans cette localité, et mourut à Saint-Denis, près Paris, en 1856. (Cf. L'abbé L. Dhéry, ouv. cité, p. 6, 16 et 17; P. Anselme et P. de Courcy, ouv. cité, IX, 770, et arch. munic. de Dameraucourt, reg. de l'état civil, communic. de M. Albert Deladreux, instituteur de Dameraucourt.)

(4) Arch. munic. de Dameraucourt, reg. de l'état civil, 23 avril 1810. — L'abbé L. Dhéry, ouv. cité, p. 14.

(5) Bibl. nation., Cabinet des titres; Chérin, vol. 98, fol. 30 r° et 53 v°. Gams : *Series episcoporum*, in-4°, Ratisbonne, 1873.

Les marquis de Grasse portaient : écartelé au 1er contr'écartelé de Foix et de Béarn (1), au 2e de Navarre (2), au 3e écartelé en sautoir d'Aragon et de Sicile (3), au 4e d'Evreux, qui est de France, à la bande componée d'argent et de gueules ; sur le tout, de Grasse, qui est d'or au lion de sable, couronné à l'antique de même, armé, lampassé et vilené de gueules.

Les Carcado portaient d'azur à 9 macles d'or, 3, 3 et 3 accotées et aboutées.

XXVIII

Moyenne cloche (1787)

Diamètre : 0 m. 53 c.

J AI ETE NOMMEE FRANCOISE ANTOINETTE PAR MR FRANCOIS LEFEBVRE CURE DE
ROTANGY FONDATEUR DE CETTE EGLISE & PAR DAME ANTOINETTE LIENART EPOUSE
DU SR L BOULNOIS FABRICANT A HALEINE
M J BTE LEROUX PREMIER VICRE L DAMIENS MGR L AN 1787

Sur la panse, la Vierge avec l'enfant Jésus, le buste d'un personnage que nous n'avons pu identifier, et, comme sur la cloche précédente, le monogramme du Christ, la marque des fondeurs et les armes des de Grasse et des Carcado.

Le parrain, F. Lefebvre, curé de Rotangy en 1787, avait été curé de Saint-Thibault de 1741 à 1777 (4). Ce fut probablement sous son administration que le marquis de Grasse fit élever la chapelle d'Haleine (5).

La marraine, Antoinette Liénart, épouse de Louis Boulnois,

---

(1) Ecartelé aux 1 et 4 d'or à 3 pals de gueules, qui est de Foix, aux 2 et 3 d'or à deux vaches de gueules l'une sur l'autre, accornées, colletées et clarinées d'azur, qui est de Béarn.

(2) De gueules à une chaîne d'or en triple orle, en croix et en sautoir.

(3) Ecartelé aux 1 et 4 d'or à 4 pals de gueules, aux 2 et 3 d'argent à l'aigle de sable.

(4) Arch. munic. de Saint-Thibault, reg. paroiss.

(5) Graves : *Précis statistique sur le canton de Grandvilliers*, ouv. cité, p. 60.

était fille de messire Nicolas-François-Louis Liénart, officier de la maison militaire du roi, seigneur d'Oursel-Maison (1). Louis-Jacques-François Boulnois, fils de Louis Boulnois et de Marie-Antoinette Liénart, né à Sarcus le 10 mai 1773, y fut tenu sur les fonts par Jacques de Grasse, évêque d'Angers (2), représenté par Jean-Baptiste Robiquet (3), et par Marie-Anne-Louise-Françoise de Carcado, représentée par demoiselle Marie-Thérèse de l'Orne (4). Entré dans l'armée sous la Révolution, il assista à la plupart des batailles de cette époque, devint membre de la Légion d'honneur, le 25 prairial de l'an XII, puis chevalier de l'Empire et arriva au grade de général de brigade le 26 mars 1813. Louis XVIII le nomma lieutenant général le 28 janvier 1825. Il mourut à Paris le 10 janvier 1833 (5).

XXIX

Petite cloche (1787)

Diamètre : 0 m. 47 c.

JE SUIS AUSSI NOBLE QUE MES DEUX SŒURS QUOY QUE NEE SIX SEMAINE (6) APRES

JE NE COUTE RIEN A CEUX QUE J APPELLE JE ME NOMME LOUISE FRANCOISE L AN

7187 (7)

Sur la panse, le Christ en croix, la Vierge avec l'Enfant et les armes des de Grasse et des Carcado.

---

(1) Arch. munic. de Halloy, reg. paroiss. : sépulture du 13 janvier 1788.

(2) Voir n° XXVII.

(3) Voir n° XXXIII.

(4) Arch. munic. de Sarcus, reg. paroiss.

(5) Dr Robinet : *Diction. historiq. et biograph. de la Révolution*, 2 vol. in 8°, Paris, s. d., I, 249.

(6) *Sic*.

(7) *Sic* ; lisez : 1787.

SARCUS

A. — *ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE*

XXX

Pierre tumulaire de H. de Tiercelin, marquis de Brosses et de Sarcus (1718).

Plaque de marbre noir, encastrée dans le pavage de la chapelle de la Vierge.

Longueur : 1 m. 75 ; larg. : 97 cent.

ICY REPOSE LE CORPS DE
HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
MESSIRE HENRY DE TIERCELIN
CHEVALIER MARQUIS DE BROSSE (1)
ET DE SARCUS, BARON DE HOUDAN
EN BRAY, CHASTELAIN DE MOLLIENS (2),
SEIGNEUR DE FEUQUIERES,
BELLOY ET AUTRES LIEUX,
DECEDÉE (3) LE 26 JUILLET 1718,
AGÉ DE SOIXANTE ET ONZE ANS,
OU ENVIRON ÉGALLEMENT (4) AIMÉE (5)
ET REGRETÉ (6) POUR SA PIÉTÉ,
SA PROBITÉ ET SA CANDEUR
DE CEUX QUI LE CONNURENT
ET POUR SA CHARITÉ DES
PAUVRES DE CE LIEU ET DES
LIEUX CIRCONVOISINS.

Priez Dieu pour le repos
de son âme.

La terre de Sarcus était entrée dans la maison de Tiercelin, dans le cours du XVI[e] siècle, par le mariage d'Adrien Tiercelin, I[er] du nom, seigneur de Brosses, chambellan de François I[er], sénéchal de Ponthieu et gouverneur de François, dauphin de Viennois, avec Jeanne de Gourlay, fille de

(1, 2, 3, 4, 5 et 6) *Sic.*

Josse de Gourlay, seigneur de Monsures, et de Bonne de Sarcus (1). Adrien Tiercelin mourut en 1548, au château de Blois, laissant un fils.

Adrien Tiercelin, II[e] du nom, seigneur de Brosses et de Sarcus, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Doullens en 1562 pour le duc de Mayenne, puis lieutenant général en Champagne, se signala à Dreux, à Saint-Denis, à Moncontour, fut député de la Noblesse de Picardie aux Etats de Blois en 1588, et mourut en 1593. Les deux fils qu'il avait eus de son mariage avec Barbe Rouault, héritière de Jeanne, dame de Saveuse, étaient morts avant lui en 1589 : l'aîné, Anne, seigneur de Brosses, d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Bologne; le second, Charles, seigneur de Saveuse, ligueur forcené.

---

(1) Bonne de Sarcus était fille de Jean de Sarcus, capitaine général des légionnaires de Picardie, et de Marguerite de Chabannes. Jean de Sarcus, chevalier, seigneur de Sarcus, Ramecourt, Mouy, Vers, Biermont, Beaufort, Songeons, Feuquières et autres lieux, appartenait à une illustre famille de Picardie, dont les premiers membres connus apparaissent vers le milieu du XI[e] siècle et dont on possède la filiation depuis Geoffroy de Sarcus (1149). (Cf. Bibl. nation., Cabinet des titres : Cabinet de d'Hozier, vol. 307, doss. 8399; Lainé, ouv. cité, t. X, art. Sarcus; *Généalogie de la maison de Sarcus*, in-4°, s. l., 1855.) Né dans la seconde moitié du XV[e] siècle, de François de Sarcus et de Marguerite de Pisseleu, Jean prit une part glorieuse à la défense de nos frontières du nord, et mourut à Amiens le 5 décembre 1537; le lendemain son corps fut apporté en grande pompe à Sarcus, dont il avait restauré le château et fondé la collégiale. (A.-G. Houbigant : *Notice sur le château de Sarcus*, dans recueil cité, t. IV, p. 158 et ss.; du même : *Notice sur le portique dit de Sarcus*, dans même recueil, t. III, p. 372; Ch. Brainne: *Les hommes illustres du département de l'Oise*, III, 634; Graves : *Précis statistique sur le canton de Grandvilliers*, ouv. cité, p. 61-63.) Il eut quatre enfants de son union avec Marguerite de Chabannes : 1° Adrien de Sarcus, mort avant son père en Angleterre, où il s'était rendu pour le service du roi; 2° François de Sarcus, abbé de Blangy (1527), puis évêque du Puy-en-Velay (1537), qui hérita de la terre de Sarcus et y fonda deux prébendes (*Gallia christian*, II, 736; X, 1592); 3° Jean de Sarcus, abbé de Lieudieu (1531) et de Lannoy (1536), mort en 1556. (*Gallia christian.*, IX, 841; X, 1342); 4° Bonne de Sarcus, dame de Sarcus après son frère, mariée, comme nous l'avons dit, à Josse de Gourlay.

dans un combat livré près de Bonneval contre les troupes du roi de Navarre. Marguerite d'Audenfort, la veuve de ce dernier, le 26 juillet 1602, fit hommage, au nom de ses enfants, de la terre de Sarcus au comté de Clermont.

Geoffroy Tiercelin, l'aîné, prit le premier le titre de marquis de Brosses et de Sarcus. Cornette blanche de la cavalerie légère de Henri IV à vingt et un ans, conseiller du roi Louis XIII en ses conseils d'Etat et privé, gentilhomme ordinaire de la chambre, chevalier de l'ordre, il servit aux sièges de La Rochelle (1628) et de Corbie (1636), et mourut le 15 janvier 1668, laissant de Charlotte de Monceaux d'Auxi, sa première femme, deux fils : François Tiercelin, abbé de Saint-Germer, qui renonça, le 13 avril 1667, à son droit d'aînesse, et Adrien-Pierre Tiercelin.

Adrien-Pierre Tiercelin, qui avait épousé, en 1646, Henriette-Charlotte de Joyeuse, fut conseiller d'Etat, chevalier des ordres, gentilhomme ordinaire de la chambre et mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il fit hommage de la châtellenie de Brosses, en 1665, et de la terre de Sarcus le 23 septembre 1668 et mourut au commencement du XVIII^e^ siècle, laissant pour héritier son second fils, Henri Tiercelin, dont nous rapportons ci-dessus l'épitaphe.

Henri Tiercelin, marié, en 1678, avec sa cousine Louise Tiercelin de Saveuse, n'eut qu'un fils : Henri-François Tiercelin.

Henri-François Tiercelin, marquis de Brosses, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mourut avant son père à Fribourg en 1713. De son mariage, contracté deux ans auparavant avec Marie-Anne Rouillé de Fontaine, il eut une fille : Marie-Angélique-Henriette Tiercelin de Brosses, marquise de Sarcus, mariée, le 1^er^ septembre 1734, à Louis-Henri de Pons d'Hostun, marquis de Pons, comte de Verdun, dont elle n'eut pas d'enfant. Ce fut elle qui, devenue veuve, fit don, le 13 juin 1763, au marquis de Grasse, son parent (1), de la terre de Sarcus et de ses dépendances (2).

---

(1) Voir n° XXVII.

(2) Bibl. nation., Cabinet des titres : Dossiers bleus, vol. 634, dossier 16896; Cabinet de d'Hozier, vol. 320, doss. 8886. — Lainé, ouv. cité, t. X, article Sarcus, p. 36; Graves : *Précis statistique sur le canton de Grandvilliers*, ouv. cité, p. 62 et 63.

Les Tiercelins portaient : écartelé aux 1 et 4 d'argent à 2 tierces d'azur mises en sautoir et accompagnées de 4 merlettes de sable, aux 2 et 3 de gueules à une bande d'or accompagnée de 6 billettes de même, et sur le tout de gueules à une croix vuidée, cléchée et pommetée d'or (1).

XXXI

Fondation par P.-A. Detté et A.-L. de Lagny son épouse (1756)

Pierre rectangulaire, arrondie à sa partie supérieure, fixée sur la muraille méridionale de la nef, près des fonts baptismaux.

Hauteur : 1 m. 20 ; larg. : 81 cent.

A LA GLOIRE DE DIEU

SIEUR PIERRE AUGUSTIN DETTÉ Me TRAITEUR
A PARIS ET Dlle. ANNE LOÜISE DE LAGNY
SON EPOUSE ONT FONDÉ EN CETTE EGLISE
DE St PIERRE DE SARCUS EN PICARDIE, DIOCESE
D'AMIENS UNE ÉCOLLE (2) DE CHARITÉ POUR
LINSTRUCTION DES ENFANS MALES DE LA DITTE
PARROISSE (3) POURQUOY IL A ETÉS (4) NOMMÉS (5) UN
Me DECOLE POUR LA DITTE INSTRUCTION, ET EN
OUTRE LES DITS Sr. ET De. DETTÉ ONT ENCORE
FONDÉ UN SERVICE SOLEMNEL A PERPETUITÉ AU
SON DES CLOCHES LE QUEL APRÈS LEUR DECÈS
SERA SERVICE POUR LE REPOS DE LEURS
AMES, LESQUELS SERONT ANNONCÉS AU PRÔNES (6)
LE DIMANCHE PRÉCÉDENT EN CONSÉQUENCE
LES DITS SIEUR ET DAME DETTÉ ONT FOURNIES (7)
A LA DITTE ŒUVRE ET FABRIQUE DU DIT St
PIERRE DE SARCUS UNE SOMME SUFFISANTE
POUR LACQUISITION DE DEUX CENS VINGT HUIT
LIVRES QUINZE SOLS DE RENTE PERPETUELLE

(1) Dossiers bleus, loc. citat.
(2, 3, 4, 5 et 6, 7) *Sic.*

SUR LHOTEL DE VILLE DE PARIS ET CONSTITUÉE
AYDES
SUR LES ET GABELLES, CE QUI A ESTÉ FAIT
ET PASSÉ PAR ACTE DEVANT Mr QUENTIN ET
SON CONFRERE NOTAIRES A PARIS LE 23.
JUILLET 1756. POUR LA DITTE RÉNTE ESTRE
EMPLOYÉE COMME IL EST DIT CY DESSUS
A PAYER TANT AU Mr D'ECOLLE (1) QU'A FAIRE DIRE
ET CELLEBRER (2) LEDIT SERVICE ET ESTRE FAIT
DISTRIBUTION AUX PAUVRES DE LA DITTE
PARROISSE (3) LE TOUT AINSY QU IL EN EST PLUS
AULONG EXPLIQUÉ AU DIT ACTE DE FONDATION.

B. — *CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VIÉVILLE* (4)

XXXII

Epitaphe du cœur de H. de Tiercelin, marquis de Brosses et de Sarcus (1718)

Plaque de marbre noir encastrée dans le pavage du chœur de la chapelle.

Longueur : 65 cent.; larg. : 49 cent.

ICY REPOSE LE CŒUR DE HAUT
ET PUISSANT SEIGNEUR Mre
HENRY DE TIERCELIN (5) CHEVALLIER (6)
MARQUIS DE BROSSES DE SARCUS
CHASTELAIN DE MOLLIENS (7)
BARON DE HOUDAN SEIGNEUR
DE FEUQUIERES BELLOY ET
AUTRES LIEUX DECEDÉ
LE 26 JUILLET 1718
REGRETÉ (8) POUR SA GRANDE

(1, 2 et 3) *Sic.*
(4) Chapelle du cimetière.
(5) Voir n° XXX.
(6, 7 et 8) *Sic.*

PROBITÉ ET SA CHARITÉ
POUR LES PAUVRES
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME

XXXIII

Fondation par P.-A. Detté et A.-L. de Lagny son épouse (1748-1749)

Plaque de marbre noir, légèrement arrondie à sa partie supérieure, fixée sur la muraille du chœur, du côté de l'évangile.

Hauteur : 92 cent.; larg. : 65 cent.

D. O. M.

PAR CONTRAT PASSÉ DEVANT ROBIQUET NORE. ROYAL AU BAILLAGE D'AMIENS, A LA RÉSIDENCE DE SARCUS (1), PRÉSENTS LES TÉMOINS Y NOMMÉES (2), LE 3ME DU MOIS DE DÉCEMBRE 1748. LE SR PIERRE AUGUSTIN *DETTÉ* (3), BOURGEOIS DE PARIS, ORIGINAIRE DE CETTE PAROISSE, ET DAMELLE. ANNE LOUISE DE *LAGNY* SON EPOUSE, ONT FONDÉ A PERPÉTUITÉ DANS LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LA VIEVILLE (4) DE SARCUS, DIOCÈSE D'AMIENS, UNE BASSE MESSE TOUS LES VENDREDIS DE CHAQUE SEMAINE, QUI SE DIRA A LEUR INTENTION PENDANT LEUR VIE ET APRES LEUR DÉCÈS, POUR LE REPOS DE LEUR (5) AMES, DE CELLES DE LEURS PERES ET MERES, ET DE LEURS PLUS PROCHES PARENS, AVEC LA LECTURE

---

(1) Jean-Baptiste Robiquet, décédé à Sarcus le 25 frimaire de l'an IX. Il avait eu d'Elisabeth d'Auteuille un fils, Jean-Baptiste-Gabrielle, également notaire à Sarcus, décédé le 3 janvier 1825, et une fille, Elisabeth-Clotilde, décédée le 3 mai 1780, dont on voit encore les épitaphes dans le cimetière de Sarcus.

(2) *Sic.*

(3) Voir XXXI.

(4) Cette chapelle se trouve dans le cimetière, au sud-est du village.

(5) *Sic.*

ET LEXPLICATION DE L'EVANGILE QUI SE FERA A LA MESSE DE S^T ROCH, QUI SE DIT ORDINAIREMENT DANS LAD'. PAROISSE, TOUS LES DIMANCHES, ET A SON DÉFAUT A LA PREMIERE MESSE QUI SE DIRA SOIT A L'EGLISE, SOIT A LAD'. CHAPELLE; POUR SURETÉ DE LAQUELLE FONDATION LES D'. SIEUR ET DAM^ELLE. DETTÉ ONT DONNÉ A LA DITTE CHAPELLE DE LA VIEVILLE QUINZE JOURNAUX DE TERRE, SCITUÉS DANS LA PLAINE DU VALONS (1), QU'ILS ONT ACQUIS DU S^R FRANÇOIS FRENELET, BOURGEOIS D'AMIENS.

PAR CONTRAT PASSÉ DEVANT M^E DELALEU NOTAIRE A PARIS, LE 28 MARS 1749, LE DIT SIEUR DETTÉ PAR SUPLEMENT (2) A LA DITTE FONDATION, A DONNÉ A LA FABRIQUE DE CETTE PAROISSE, POUR LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LA VIEVILLE 101^l. 12^s. 6^d. DE RENTE SUR LES AYDES ET GABELLES, POUR EN ÊTRE DISTRIBUÉ 50^l. PAR AN, AUX PAUVRES DE LA DITTE PAROISSE, A LA NOMINATION DE MONSIEUR LE CURÉ ET LE SURPLUS EMPLOYÉ A L'EXECUTION DE LA DITTE FONDATION.

REQUIESCANT IN PACE.

SARNOIS

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME

XXXIV

Fondation de P. Mathon, prêtre (1620)

Plaque de cuivre scellée dans la muraille de la nef, du côté de l'évangile.

Hauteur : 33 cent.; larg. : 33 cent.

---

(1) Le Wallon ou Walon, ancien fief formant écart au sud-est de Sarcus.

(2) *Sic.*

MEMOIRE DE LA FODATIO (1) FAICTE PAR Me PIERRE MATHON, PBRE, E (2) LEGLISE DE CEANS, DE 4 OBITS PAR CHACV (3) AN AVX QVATRES (4) TEMPS DE LANÉE, AVECQ VIGILLE ET COMANDACE SOLENELLE, ET APPRES (5) VIGILLES LE CLERCQ SERA TENV SONER LA GROSSE CLOCHE VNE DEMIE HEVRE, ITEM LE IOR (6) DE L'ASSVMPTIOM (7) NRE (8) DAME LE RESCOMANDER A LA MESSE, AVECQ LE DE PROFONDIS (9), ET LES ORAISONS PROPRES; ET APPRES (10) LE PROSNE SALVE REGINA, COME IL EST PORTÉ PAR COTRACT (11) PASSÉ PAR DEVAT (12) HENRI CRESTIEN (13), NOTAIRE A GRANVILLER (14) LE 21 IVING (15) 1620. ET IL DÉCEDDA (16) LE 12 OCTOBRE 1622. **priez pour lui.**

XXXV

Grosse cloche (1762)

Diamètre : 1 m. 08.

† L AN 1762 I AY ETE BENITE PAR MSIRE GERUAIS LEMAIRE CURE DE CE LIEU & NOMMEE MARIE PAR MSIRE ETIENNE ROGEAU CURE DE BRIOT (17) & FRANCOISE

☞ GORLIER ADRIEN BOULANGER MARGUILLIER

---

(1) Lisez : fondation.
(2) Lisez : prebstre en.
(3) Lisez : chacun.
(4, 5) *Sic.*
(6) Lisez : jor, jour.
(7) *Sic.*
(8) Lisez : notre.
(9, 10) *Sic.*
(11) Lisez : contract.
(12) Lisez : devant.
(13) Voir n° XXIII.
(14, 15, 16) *Sic.*
(17) P.-E. Rogeau, fils de Pierre Rogeau, marchand à Grandvilliers, et d'Elisabeth Pierret, nommé curé de Briot en 1743, y mourut le 22 janvier 1767. Ses obsèques furent présidées par Nicolas Rose, curé d'Achy et doyen de Montagne, en présence de Jacques-Pierre Suleau, vicaire

Sur la panse, le Christ en croix, une Vierge couronnée tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche et un sceptre de la main droite, et un saint évêque portant la crosse. Cette cloche n'est pas signée; mais, à ne considérer que son ornementation, qui est absolument la même que celle des cloches de Grandvilliers, fondues quatre ans plus tard (1): nous serions porté à croire qu'elle est l'œuvre des Morel.

XXXVI

Moyenne cloche (1762)

Diamètre: 0 m. 94 c.

† L AN 1762 I AY ETE BENITE PAR MSIRE GERVAIS LEMAIRE CURE DE CE LIEU & NOMMEE MADELEINE PAR MSIRE IEAN BAPTISTE BELETTE CURE

DE CROISSY & MARIE MADELEINE LEMAIRE

L'ornementation de cette cloche est la même que celle de la précédente.

XXXVII

Petite cloche (1618)

Diamètre: 0 m. 88 c.

✠ ADRIENNE SVIS NOMMEE PAR ME HECTOR DE BVLANDRE SR DE SERNOY (2) EN PARTIE ME CLAVDE DAVERTON

⚜ CVRE DE SERNOY SRE IACQVE DE MEAV CLERC ME NICOLAS HEV PREVOT DE RANDLER (3) ADRIENNE FILLESOIE

⚜ HELEINNE (4) LEFORT ANTHOINE CAVE (5) ET CLEMEN (6) DE BOVR MARGVILLER (7)

---

de La Chapelle-aux-Pots, son neveu, et de Jean Delarche, (voir n° XV), curé de Grandvilliers, son cousin. Il fut inhumé dans le chœur de l'église de Briot, sous la lampe. (Arch. munic. de Briot, reg. paroiss.)

(1) Voir n° XVIII.

(2) Ancien nom du village. (Graves: *Précis statistique sur le canton de Grandvilliers*, ouv. cité, p. 67.)

(3) Lisez : Grandvilliers.

(4) *Sic.*

(5) Lisez : Cavé.

(6, 7) *Sic.*

Sur la panse, une croix, une pièce de monnaie à l'effigie de Louis XIII et au millésime de 1618 soudée à la cloche et la marque du fondeur. Celle-ci consiste en un écusson, orné de feuillage, contenant la représentation d'une cloche, accompagnée, à gauche, de la lettre P, au-dessous de la lettre D et à droite de la lettre N. La date 1618 se lit en pointe, entre deux branches de feuillage posées en sautoir (1).

THIEULOY-SAINT-ANTOINE

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANTOINE

XXXVIII

A la mémoire
de Pierre Bernay de Favancourt, abbé de Lannoy
et de Claude Bernay de Favancourt, son frère,
bienfaiteurs de la paroisse de Thieuloy

(XVIII[e] siècle)

Pierre rectangulaire fixée sur la muraille du chœur, du côté de l'épître.

Hauteur : 1 m. 77 c.; larg. : 87 cent.

Ce Monument Servira A La
Posterité pour Demontrer les
Soins qu'ont pris de cette Paroisse

MESSIRE PIERRE BERNAY DE FAVANCOURT PRESTRE
DOCTEUR DE SORBONNE ABBÉ COMMANDATAIRE (2) DE
L'ABBAYE DE NOSTRE DAME DE LANOY (3)
LEQUEL ARESTABLY (4) CETTE EGLISE DESERTE DEPUIS
UN TEMPS CONSIDERABLE, REPLANTÉ TOUT LE
VILAGE (5) ET CHEMIN D'ARBRES FRUITIERS, QU'IL DŌNE

(1) Nous ne savons quel est le fondeur de cette cloche; mais notre savant confrère, M. L. Régnier, que nous avons consulté à ce sujet pense que les initiales P. D. N. pourraient bien cacher le nom de l'un des de Nainville.

(2, 3, 4, 5) *Sic.*

EN PROPRIÉTÉ A L EGLISE, AU CURÉ, AU MAGISTER, PAR TIERS AUSSI BIEN QUE DEUX CLOCHES, AIDÉ PAR LE ZELE ET LA FERVEUR DE MESSIRE CLAUDE BERNAY CHEVALIER SEIGR. DE FAVANCOURT ANCIEN OFFICIER DES MOUSQUETAIRES A CHEVAL DE LA GARDE DU ROY COMMANDEUR DE L'ORDRE MILITAIRE DE ST LOUIS MESTRE DE CAMP COMMANDEUR POR LE SERVICE DE SA MAJESTÉ DES VILLES ET CITADELLES DE DOULLENS ET BRIGADIER DES ARMEES DU ROY, SON FRERE, PORTEUR DE SA PROCURATION. LEQUEL A FAIT BEAUCOUP DE BIEN A CETTE ÉGLISE, A DONNÉ UN CURÉ POUR GOUVERNER CE PEUPLE DE THIEULOY ST. ANTOINE QUI AVOIT VECU SANS SON PROPRE PASTEUR, ERRANT DE VILAGE EN VILAGE (1) & ENFIN ABANDŌNÉ DE TOUS LES SECOURS SPIRITUELS.

LES HABITANS DE THIEULOY
ONT FAIT METTRE CETTE PIERE (2)
POUR MARQUER LEUR RECONNOISSANCE
ENVERS (3) LEUR SEIGNEUR,
QUI LEURS (4) A PROCURÉ DE SI GRANDS BIENS
ET UN SI PAISIBLE REPOS
IL (5) EN RENDRONT GRACE A DIEU.

Et le prieront à perpetuité pour leurs bienfaiteurs.

Au haut de cette pierre sont gravées les armoiries des Bernay de Favancourt, qui portaient (6) d'hermines à un écusson de gueules, chargé d'un lion d'or et entouré d'un listel d'argent chargé de la devise : *Rex domitum ferre dedit.* Au chef de l'écu de gueules chargé d'une épée d'argent, garnie d'or, posée en bande. L'écu, surmonté ici d'une couronne de marquis, a pour supports deux lions et est entouré d'un cordon, auquel est suspendue la croix de Saint-Louis, et sur lequel on lit la devise : *Bellicæ virtutis præmium.*

Pierre Bernay de Favancourt, chanoine de Metz, nommé le 8 janvier 1721, grâce au crédit de son frère, auprès du duc d'Orléans, abbé commendataire de Lannoy (7), ne fit que de

(1, 2, 3, 4, 5) *Sic.*

(6) Rietstap, ouv. cité, au mot *Bernay.*

(7) *Gallia christian.*, IX, 842.

rares apparitions dans son abbaye et son passage à la tête de ce monastère a laissé peu de traces (1). Ce fut néanmoins sous son administration que, par décret épiscopal du 7 janvier 1726, le territoire de Thieuloy, qui jusqu'alors avait dépendu de la paroisse de Saint-Maur, fut érigé en cure, et que le modeste oratoire que possédait ce village depuis le XVI[e] siècle, fut remplacé, en 1737, par l'église actuelle. Pierre Bernay de Favancourt mourut à Metz le 15 février 1743 (2).

Claude Bernay de Favancourt, son frère (3), était dans les bonnes grâces du Régent à cause de la façon dont il s'était acquitté de plusieurs missions particulières. Il se retira à Lannoy, où il se fit remarquer par sa grande piété et s'associa à tout ce que fit l'abbé de Favancourt pour le bien spirituel et temporel des paroisses situées dans la dépendance de l'abbaye (4). Il mourut en décembre 1739 et fut inhumé du côté de l'épitre, près de la muraille, dans le chœur de l'église de Thieuloy, à l'édification de laquelle il avait généreusement contribué (5).

XXXIX

Construction de la charpente de l'église (1736)

On lit sur la sablière de la nef, du côté de l'évangile, l'inscription suivante :

MARTIN HEVDEBOVT - CH - P - R - (6) 1736

---

(1) L'abbé L.-E. Deladreue : *Histoire de l'abbaye de Lannoy*, dans recueil cité, t. X, p. 593.

(2) L'abbé F.-C. Domart et J.-B. Poissonnier : *Aperçu rétrospectif sur la paroisse de Thieuloy, au point de vue historique et archéologique*, mss. cité.

(3) Il était, en 1697, sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du roi. (Cf. Bibl. nation., Cabinet des titres : Pièces originales, vol. 1110, doss. 25546.)

(4) L'église de Halloy, comme celle de Thieuloy, eut part aux libéralités des Bernay de Favancourt. (Voir n° XIX.)

(5) L'abbé F.-C. Domart et J.-B. Poissonnier, ouv. cité.

(6) Lisez : Martin Heudebout, charpentier.

XL

Moyenne cloche (1790)

Diamètre : 0 m. 68 c.

L AN 1790 IAI ETE BENITE PAR Mr LIEVRE (1) CVRE DE THIEVLOY

Sur le bord inférieur de la cloche :

LARCHE (2) FONDEVR

Sur la panse il n'y a, comme ornementation, que le Christ en croix.

Adrien Lelièvre, qui procéda à la bénédiction de cette cloche, était vicaire de Broquiers, lorsqu'il fut nommé, en 1789, à la cure de Thieuloy. Il en prit possession le 22 décembre et prêta peu après le serment à la Constitution civile. Elu officier public de Thieuloy le 26 décembre 1792, il en remplit les fonctions jusqu'au 5 ventôse de l'an II; il se retira alors à Bonneuil, son pays natal, et y demeura jusqu'à l'époque du Concordat, où il fut pourvu de la cure de Milly. Il mourut en 1807 (3).

Le fondeur de cette cloche est Jean-Baptiste Delarche d'Elencourt. (Voir n° XX.) Au commencement de 1790, des travaux furent exécutés au « beffroi, pour y placer les trois cloches neuves » et le 7 mars 1791 (Cf. arch. munic. de Grandvilliers, Minutes de la justice de paix : extrait du livre des délib. de la commune de Thieuloy, 7 mars 1790 et sentence du 7 mars 1791; communication de M. Thorel-Perrin.) Jean-Baptiste Delarche assigna les marguilliers de la paroisse de Thieuloy devant la justice de paix de Grandvilliers, à l'effet de se faire payer « ce qui lui étoit deub pour la fonte des cloches dudit Thieuloy, faite au commencement de l'année dernière ».

L'Abbé L. MEISTER.

(1, 2) *Sic.*

(3) L'abbé F.-C. Domart et J.-B. Poissonnier, mss. cité.

TABLE DES NOMS DE LIEUX [1]

Abbeville (Somme), 104.
Achy (Oise), 116, 384.
Agnierea, 101 = Agnières.
Agnières (Somme), 101.
Allemagne (l'), 99, 101.
Alsace (l'), 102.
Amblainville (Oise), 82, 92.
Amiens (Somme), 86, 89, 91, 92, 96, 97, 98, 101, 104, 105, 110, 378, 380, 382, 383.
Angers (Maine-et-Loire), 374, 376.
Angleterre (l'), 378.
Antibes (Alpes-Maritimes), 372.
Aragon (l') (Espagne), 375.
Artois (l'), 86, 92.
Ath, v. de Belgique (Hainaut), 102.
Auchy-le-Chasteau, 90 = Auxi-le-Château.
Audruick (Pas-de-Calais).
Aumale (Seine-Inférieure), 92, 94, 95, 96, 97, 98, 118, 372.
Aumâtre (Somme).
Austruicq, 85, 88 = Audruick.
Autrenville, 90 = ? Ostreville.
Autriche (l'), 99.
Auxi, 88 = Auxi-le-Château.
Auxi-le-Château (Pas-de-Cal.), 88, 89.
Bailleul-sur-Thérain (Oise), 107.
Balleux, hameau de la Chapelle-sous-Gerberoy (Oise), 116.
Bassigny (le), anc. pays de France, compris dans la Champagne et la Lorraine, 82.
Baugy (Oise), 97.
Bavière (la), 101.
Béarn (le), 375.
Beaufort (Somme), 378.
Beaurepaire, anc. écart de Grez (Oise), 117.
Beauvais (Oise), 76, 86, 91, 93, 96, 98, 106, 107, 108, 115, 374.
Beauvaisis (le), 78, 86, 104, 106, 114.
Belgique (la), 96.
Belloy (Somme), 377, 381.
Bergicourt (Somme), 94, 98.
Berg-op-Zoom (Hollande), 102.
Bernieulles (Pas-de-Calais), 83.
Berry (le), 83, 92.
Berthecourt (Oise), 116.
Biermont (Oise), 378.

(1) Le signe = entre deux noms marque qu'ils sont identiques et qu'il faut se reporter au second. Le même signe suivi d'un ? indique qu'il y a doute sur leur identification.

Blancfossé (Oise), 86.
Blangy (abbaye de), diocèse de Boulogne, 378.
Blois (Loir-et-Cher), 378.
Bohême (la), 101.
Bologne, v. d'Italie (Emilie), 378.
Bonneuil (Oise, 389.
Bonneval (Eure-et-Loire), 379.
Boquet (le), fief relevant du marquisat de Sarcus, 373.
Boschyons (Seine-Inférieure), 106.
Bosrancourt, 90 = Bosrocourt.
Bosrocourt, commune de St-Remy-Bosrocourt (Seine-Inférieure).
Boubiers (Oise), 107.
Bouillon, v. de Belgique (Luxembourg), 101.
Boulenois (le), 85, 88.
Bourgogne (la), 86.
Bracheux, commune de Masnières (Nord), 80.
Bracheux, hameau de Fouquenies (Oise), 116.
Bray (l'archidiaconé de), au diocèse de Beauvais, 78.
Bray (le), 97.
Bretagne (la), 373.
Breteuil (Oise), 87.
Brétizel, commune de St-Germain-sur-Bresles (Somme), 90.
Breuvannes (Haute-Marne), 82.
Briot (Oise), 76, 78-79, 107, 108, 384, 385
Brombos (Oise), 76, 373.
Broquiers (Oise), 373, 389.
Brosse, 377 = Brosses.
Brosses, seigneurie de Touraine, 373, 377, 378, 379, 381.
Bully (Seine-Inférieure), 90, 93.
Campagne (Pas-de-Calais), 90.
Candie (île de), 81, 83.
Carrépuis (Somme), 96, 97, 98, 118.
Castiglione, v. d'Italie (Lombardie), 99
Cempuis (Oise), 76, 80-85, 117.
Champagne (la), 82, 378.
Chapelle-aux-Pots (la) (Oise), 385.
Charolais (le baillage de), 100.
Châtellerault (Vienne), 82.
Chaumont-en-Vexin (Oise), 98, 106, 107.
Chermontre, = Charmentray (S.-et-M.), 94.
Clermont (Oise), 379.
Cognères, 85, 88 = Coignières.
Coignières (Seine-et-Oise), 87.
Compiègne (Oise), 97.
Conty (Somme), 103.
Copenhague, 99.
Corbie (Somme), 96, 379.
Cormeilles (Oise), 86.
Couhé-Vérac (seigneurie de) (Vienne) 94, 99.
Courroy (le), hameau de Milly (Oise), 115.
Couvron, commune de Macquigny (Aisne), 80.
Crèvecœur-le-Grand (Oise), 83.
Crevelt (Prusse rhénane), 102.
Croissy (Oise), 385.
Croix-au-Bailly (la), 90, 92 = Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly.
Dameraucourt (Oise), 76, 85-93, 108, 111, 373, 374.
Danemark (le), 99.
Dargies (Oise), 76, 94-100.
Delincourt (Oise), 374.
Dettingen (Bavière), 102.
Dieppe (Seine-Inférieure), 93.
Doncourt (Haute-Marne), 82.
Doudelainville (Somme), 92.
Doullens (Somme), 109, 378, 387.
Dreux (Eure-et-Loir), 378.
Dunkerque (Nord), 107.
Elencourt (Oise), 100-102, 111, 373, 389

Enneri-les-Pontoise, 87 = Ennery.
Ennery (Seine-et-Oise).
Epaty, hameau de Thérines (Oise), 115.
Equennes (Somme), 101.
Ernemont-Boutavent (Oise), 111.
Eslencourt, 101 = Elencourt.
Espagne (l'), 93, 101, 102.
Eu (Seine-Inférieure), 85, 87, 88, 90, 92.
Evreux (Eure), 375.
Fauville (Eure), 87, 89.
Ferrières (Seine-Inférieure), 87.
Feuquières (Oise), 102-103, 373, 374, 377, 378, 381.
Flandre (la), 88.
Fleurus, v. de Belgique (Hainaut), 99
Fleury-sous-Chaumont (Oise), 107.
Foix (le pays de), 375.
Folleville (Eure), 116.
Fontenoy, v. de Belgique (Hainaut), 102.
France (la), 84, 96, 99, 101, 102, 375
Francfort (Prusse), 93.
Fraucourt, 92 = Frocourt.
Fresneaux-Montchevreuil (Oise), 107
Frettemolle (Somme), 373.
Fribourg (duché de Bade), 379.
Frocourt, commune de St-Romain (Somme).
Furnes, v. de Belgique (Flandre occidentale), 102.
Gaillefontaine (Seine-Inférieure), 103
Gerberoy (Oise), 91.
Gisors (Eure), 106, 107.
Grandvilliers (Oise), 75, 76, 78, 85, 87, 92, 93, 98, 103-108, 110, 111, 115, 371, 375, 378, 379, 384, 385, 389.
Grandvilliets, 105 = Grandvilliers.
Granviller, 384 = Grandvilliers.
Gravelines (Nord), 83.
Gré, 114 = Grez.
Grez (Oise), 114, 116, 117.
Grignon (école de), commune de Thiverval (Seine-et-Oise), 109.
Guyenne (la), 102.
Haguenau (Alsace-Lorraine), 102.
Haleine, commune de Saint-Thibault (Oise), 76, 98, 372-376.
Halloy (Oise), 76, 77, 108-109, 373, 376, 388.
Haloy, 108 = Halloy.
Hamecourt, fief relevant du marquisat de Sandricourt, 92.
Hamel (le) (Oise), 76, 92, 112-117.
Handicourt, commune d'Agnières (Somme), 373.
Hanovre (le), 102.
Haravilliers (Seine-et-Oise), 107.
Hardivilliers-en-Vexin (Oise), 106.
Hautbos (Oise), 76.
Haye-Saint-Silvestre (la) (Eure), 87.
Héronval, commune de Mondescourt (Oise), 115.
Hescamps-Saint-Clair (Somme), 373
Hesdin (Pas-de-Calais), 86.
Hodenc-en-Bray (Oise).
Hodeng, 88 = Hodeng-au-Bosc.
Hodeng-au-Bosc (Seine-Inférieure).
Hollande (la), 83, 94, 99.
Hommarderie (la), fief relevant du duché d'Aumale, 116.
Hostun (Drôme), 379.
Houdan-en-Bray, 377, 381 = Hodenc-en-Bray.
Houden-au-Bois, 90 = Hodenc-au-Bosc.
Ile-de-France (l'), 82, 96.
Italie (l'), 99, 101.
Jaméricourt (Oise), 106.
Landrecies (Nord), 80, 84.
Landrecy, 80, 81 = Landrecies.
Languedoc (le), 83.
Lannoy (Nord), 85, 86, 87, 88, 90, 91.

Lannoy (abbaye de), diocèse de Beauvais, 107, 109, 378, 386, 387, 388
Lanois, 107 = Lannoy (abbaye de).
Lattainville (Oise), 106.
Laverrière (Oise), 110-111.
Lawfeld, v. de Belgique (Luxembourg), 102.
Leschel, 80 = Leschelles.
Leschelles (Aisne).
Lespinoy (Pas-de-Calais), 90.
Liancourt (Oise), 92.
Lierville (Oise), 106.
Lieudieu (abbaye de), diocèse d'Amiens, 378.
Ligner, 80, 81 = Lignières-Châtelain.
Lignières, 83 = Lignières-Châtelain.
Lignières-Châtelain (Somme), 80.
Lihus (Oise), 108.
Limermont, hameau de Songeons (Oise), 372.
Longmesnil (Seine-Inférieure), 111.
Longueuil, hameau de Berthecourt (Oise), 116.
Lorraine (la), 82, 83.
Louviers (Eure), 106.
Madrid, 102.
Maestricht, v. de Hollande (Limbourg), 102.
Maintenon (Eure-et-Loir), 101.
Malte, 101, 102.
Marais (le), commune de Cayeux-sur-Mer (Somme), 90.
Marche (la), 83.
Marseille-le-Petit (Oise), 103.
Maule (Seine-et-Oise), 114.
Mayence (Hesse-Rhénane), 99.
Meaux (Seine-et-Marne), 94, 100.
Ménantissart, commune de Saint-Thibault (Oise), 371.
Menin, v. de Belgique (Flandre occidentale), 102.
Mers (Somme), 90.
Metz (Alsace-Lorraine), 109, 387, 388
Meulan (Seine-et-Oise), 91, 114.
Milly (Oise), 389.
Minden (Prusse), 102.
Moliens (Oise), 373.
Molliens, 377, 381 = Moliens.
Moncontour (Vienne), 378.
Monsures (Somme), 378.
Montagne (doyenné de), diocèse de Beauvais, 78, 79, 384.
Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), 87.
Motte (la), commune de St-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme), 90, 92.
Mouchy (Oise), 101.
Moulins (Allier), 100.
Mouy (Oise), 378.
Moyvillers (Oise), 91.
Nancy (Meurthe-et-Moselle), 82, 83.
Navarre (la), 375, 379.
Neaufles-Saint-Martin (Eure), 106.
Neufchâtel (Seine-Inférieure), 93, 94.
Nevers (Nièvre), 82.
Nivernais (le), 82.
Normandie (la), 83, 96.
Norville (la) (Seine-et-Oise), 100.
Noyon (Oise), 96.
Offoy (Oise), 76.
Oise, 75, 77, 83, 85, 91, 98, 106, 107, 108, 109, 111, 114, 373, 374, 378.
Omastre, 90 = Aumâtre.
Orival (Somme), 94, 98.
Orvillers-Sorel (Oise), 97.
Ostreville (Pas-de-Calais).
Oudenarde, v. de Belgique (Flandre orientale), 102.
Oursel-Maison (Oise), 376.
Outrevoisin, fief relevant du marquisat de Sandricourt, 92.

Paris, 81, 82, 84, 89, 91, 93, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 107, 372, 373, 374, 376, 380, 381, 382, 383.
Parisis-Fontaine, commune de Berthecourt (Oise), 116.
Parme, v. d'Italie, 102.
Pays-Bas (les), 102.
Picardie (la), 84, 88, 89, 91, 92, 96, 372, 378, 380.
Pleuville, hameau de Moliens (Oise), 373, 374.
Ply (le), hameau de Thérines (Oise), 115.
Poitiers (Vienne), 82.
Poitou (le), 82, 83, 99.
Poix (Somme), 87, 100, 101.
Pont-de-l'Arche (Eure), 83.
Ponthieu (le), 377.
Ponts-de-Cé (les) (Maine-et-Loire), 83.
Provence (la), 372.
Puy-en-Velay (le) (Haute-Loire), 378
Ramecourt, commune d'Ercheu (Somme), 378.
Rand[ier], 385 = Grandvilliers.
Ratisbonne (Bavière), 374.
Raucoux, v. de Belgique (Liège), 102.
Reilly (Oise), 107.
Resnel ?, 89.
Ressons-sur-Matz (Oise), 97.
Rhin (le), 102.
Rieux, commune du Hamel (Oise), 114, 117.
Robécourt (Vosges), 82.
Rochelle (la) (Charente-Inférieure), 379.
Roisel (Somme), 96.
Romescamps (Oise), 111.
Roncherolles-en-Bray (Seine-Inférieure), 111.
Rotangy (Oise), 376.
Rouen (Seine-Inférieure), 88, 97.
Russie, 99.
Saincaize-Méauce (Nièvre), 82.
Saint-Clair, commune d'Hescamps-Saint-Clair (Somme), 373.
Saint-Denis (Seine), 374, 378.
Saint-Germain-lès-Evreux, 87 = Saint-Germain-Navarre.
Saint-Germain-Navarre, commune d'Evreux (Eure).
Saint-Germer (Oise), 379.
Saint-Martin-le-Pauvre, commune d'Agnières (Somme), 90, 92.
Saint-Maur (Oise), 76, 98, 117-118, 388
Saint-Michel-d'Hallescourt (Seine-Inférieure), 111.
Saint-Piat (Eure-et-Loir), 83.
Saint-Quentin (Aisne), 83, 91.
Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme).
Saint-Romain (Somme), 94.
Saint-Thibault (Oise), 371-376.
Sainte-Preuve (Aisne), 88.
Salle (la), commune de Notre-Dame de Vaudreuil (Eure), 87.
Sallenelle, commune de Pendé (Somme), 91.
Sandricourt, commune d'Amblainville (Oise), 92.
Sarcus (Oise), 93, 101, 372, 373, 374, 376, 377-383.
Sardaigne (la), 102.
Sarnois (Oise), 76, 383-386.
Saveuse (Somme), 378, 379.
Seine-et-Oise, 100.
Sénarpont (Somme), 92.
Sentelie (Somme), 94.
Sernoy, 385 = Sarnois.
Sicile (la), 375.
Soissonnais (le), 84.
Solente (Oise), 96, 97, 98.
Sommereux (Oise), 110, 111.
Songeons (Oise), 115, 374, 378.

Suisse (la), 99.
Termonde, v. de Belgique (Flandre orientale), 102.
Thérines (Oise), 115.
Thibivillers (Oise), 106.
Thieuloy-Saint-Antoine (Oise), 76, 109, 110, 111, 386-389.
Thoury-Ferottes (Seine-et-Marne), 81
Tournay, v. de Belgique (Hainaut), 102.
Tremblay (le) (Seine-et-Oise), 100.
Tréport (le) (Seine-Inférieure).
Tresport-sur-la-Mer, 90 = Tréport (le).
Trianon (château de) (Seine-et-Oise), 100.
Tribaldout, 94 = Trilbardou.
Trie-Château (Oise), 106, 107.
Trilbardou (Seine-et-Oise), 94.
Valette, commune d'Andon (Alpes-Maritimes), 372.
Valons (le), 383 = Wallon (le).
Vence (Alpes-Maritimes), 374.
Vendeuil (Oise), 115, 116.
Verdun (Meuse), 379.
Vermand (Aisne), 83.
Vermant, 80 = Vermand.
Vers (Somme), 378.
Versailes (Seine-et-Oise), 91, 100, 101.
Vexin (le), 106.
Viel-Rouen, 90 = Vieux-Rouen.
Viennois (le) (Dauphiné), 377.
Vieux-Rouen (Seine-Inférieure), 88.
Viéville (la), commune de Sarcus (Oise), 381, 382, 383.
Villers-Hodenc, 93 = Villers-Saint-Barthélemy (Oise).
Wallon (le), commune de Sarcus (Oise), 383.
Walon (le), 383 = Wallon (le).
Warcheville, commune de Doudelainville (Somme), 92.
Westphalie (la), 99.
Ypres, v. de Belgique (Flandre occidentale), 102.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES [1]

Angennes (Marie d'), 93.
Anglos (d'), 115 = Danglos.
Anselme (P.), 84, 86, 87, 88, 89, 92, 93.
Anselme (P.) et Potier de Courcy, 96, 100, 101, 102, 374.
Applaincourt (Marie-Joséphine-Henriette Vasseur, vicomtesse d'), 110.
Arpajon (Anne-Claudine-Louise d'), 102.
Assaillé (Pierre), prévôt de Grandvilliers, 78.
Aubigné (Françoise-Charlotte-Amable d'), dame de Maintenon, 101.
Audenfort (Marguerite d'), 379.
Auteuille (Elisabeth d'), 383.
Auxi = Monceaux d'Auxi.
Badier = La Chesnaye-Desbois.
Baillac (Ide de), 87.
Barniol (Pierre), seigneur de Drisencourt, 116.
Barraud (l'abbé), 78, 82, 91, 111.
Barré (Nicolas), fondeur, 82.
Beaséjour, 94 = Beauséjour.
Beaumini = Chrestien de Beaumini.
Beaurepaire (M. de), 117.
Beauséjour = Beuvain de Beauséjour.
Belette (Jean-Baptiste), curé de Croissy, 385.
Belloy (Antoine de), 115.
— (Jeanne-Antoinette de), 92.
Benaut (Etienne-Henry), receveur de Laverrière, 110.
Bernard (Pierre), fondeur, 81.
Bernay de Favancourt (fam.), 387-388
— (Claude), 109, 386, 387, 388.
— (Pierre), abbé de Lannoy, 109, 386, 387, 388.
Berthelé (Joseph), 82, 83.
Besencourt = Lagrénée de Bésencourt.
Beuvain de Beauséjour (François-Alexandre), 94.
Bignon (M.), 116.
Billon (le Dr), 83, 91, 97.
Bondu (Joséphine-Eliza), 110.
Bonhomme (Jacques), doyen de Montagne, curé de Briot, 78, 79.
Bonnier (Charles de), le jeune, marguillier de Compuis, 81.
Bouillon = La Tour d'Auvergne.
Boulanger (Adrien), marguillier de Sarnois, 384.
Boulnois (Louis), 375, 376.

(1) Le signe = entre deux noms indique qu'il faut se reporter au second.

Boulnois (Louis-Jacques-François), général de brigade, 376.
Bour (de) = De Bour.
Boutillier (l'abbé), 82.
Brainne (Ch.), 378.
Breteuil (le baron de), 99.
Brie (Isabeau de), 87.
Broglie (Marie-Thérèse de), 93.
Brossard (Albert de), 374.
Brosses = Tiercelin de Brosses.
Bulandre (Hector de), seigneur en partie de Sarnois, 385.
Bulli (famille de), 93.
Buteux, 110 = Butteux.
Butteux (Adrien-Hector), curé de Laverrière, 110.
Butteux-Lamery (M.), 110.
Cacqueray (Antoine de), 116.
— (Louis de), 116.
— (Marie de), 116.
Carcado = Le Séneschal de Carcado.
Carpentier (Jean-Baptiste), 118.
Carvoisin (François de), seigneur d'Achy, 116.
Cauchy (Justine), 104.
— de Pétigny (Nicolas), 104.
Causans (Eléonore Claudine), 374.
Cavé (Antoine), marguillier de Sarnois, 385.
Cavenel (Catherine), 97.
Cavillier (les), fondeurs, 96-98.
— (Amédée), 97.
— (Apolinaire), 98.
— (Charles), 98.
— (Florentin), 97.
— (J.-B.), 95 = Jean-Baptiste Cavillier.
— (Jean), 96.
— (Jean-Baptiste), 98, 118.
— (Jean-Charles), 97.
— (L.-J.-B.), 98, 372.
— (Louis-Nicolas), 98.
Cavillier (N.), 97 = Nicolas, dit Colin.
— (Nicolas), 96.
— (Nicolas), dit Colin, 97, 98.
— (Nicolas), Ier du nom, 96, 97.
— (Nicolas), IIe du nom, 97.
— (Nicolas), IIIe du nom, 97,98
— (Noël), 96.
— (P.-N.), 95, 98, 118, 372 = Pierre-Nicolas Cavillier.
Cavillier (Philippe), Ier du nom, 96,97
— (Philippe), IIe du nom, 96.
— (Philippe), IIIe du nom, 96, 97, 98.
Cavillier (Pierre), 97 = Pierre-Nicolas Cavillier.
Cavillier (Pierre-Nicolas), 97, 98, 118.
— (Roger), 96.
— (Xavier), 96, 97, 98.
Chabannes (Marguerite de), 378.
Champeaux (A. de), 97.
Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, 86.
Chastel (Edm.), curé de Grandvilliers, 103.
Chérin, 84, 98, 373, 374.
Chrestien de Beaumini (M.), 374.
Chrétien (l'abbé A.), doyen de Ressons, 97.
Chrétien (Agnès), 118.
— (Nicolas), 118.
Coligny (l'amiral de), 86.
Collemant (M.-Ch.), 105.
Collin (F.), marguillier du Hamel, 114
Condé (le prince de), 86.
Courcy (Potier de) = Potier de Courcy.
Couture (Jean-Baptiste), procureur au baillage d'Amiens, 105.
Coyecque (E.), 89.
Créquy (Charles de), seigneur de Bernieulles, 83.
Créquy (Marie de), 83.

Créquy-Hémon (Catherine de), 93.
Crestien (Henri), notaire à Grandvilliers, 115, 384.
Croy (Marie-Charlotte Joséphine-Sabine de), 90.
Damiens (L.), marguillier de Haleine, 372, 375.
Danglos (famille), 114-117.
— (Angélique), 116.
— (Antoinette), 116.
— (Catherine), épouse de Michel d'Ococh, 115.
Danglos (Catherine), épouse de Louis de Cacqueray, 116.
Danglos (Charles-Nicolas), 116.
— (François), 116.
— (François-Hubert), 116.
— (Françoise), épouse de Pierre Barniol, 116.
Danglos (Henry-Marc), 113, 114, 115.
— (Jean), 115, 116.
— (Louis ou Loys), 113, 115.
— (Marie), 115.
— (Nicolas), 116.
— (René), 115, 116.
— (René-Antoine-Louis), 116.
— (Suzanne), 117.
Danglos d'Héronval (les), 115.
— (Charles), 115.
— (Denis), 115.
— (Jacques), seigneur du Ply et d'Epaty, 115.
Daverton (Claude), curé de Sarnois, 385.
De Bour (Clémen), marguillier de Sarnois, 385.
Delacour (Adrien), curé d'Elencourt, 101.
Deladreue (l'abbé L.-E.), 78, 109, 388.
— (Martine), 78.
— (Pierre), 78.
Deladreux (Albert), instituteur de Dameraucourt, 374.
Delalcu (Me), notaire à Paris, 383.
Delamarre (Antoine), membre de la Convention, 104.
De la Paix (les), fondeurs, 82, 83.
— (A.), 82 = Antoine.
— (Abraham), 82.
— (Antoine), 82.
— (Antoine), 82, 83.
— (Claude), 82.
— (Edme), 82.
— (Etienne), 83.
— (Etienne), 82.
— (François), 83.
— (Isaac), 83.
— (Joseph), 80, 82.
— (Loys), 82.
— (N.), 83.
— (N.), 83.
— (Nicolas), 83.
— (Thobie ou Tobie), 82.
Delarche (Jean), curé de Grandvilliers, 103, 385.
Delarche (les), fondeurs, 111.
— (Alexis), 111.
— (François), 111.
— (Jean-Baptiste), 111, 389.
— (Jean-Charles), 111.
Delaroche (Jean-Baptiste), fondeur, 111 = Jean-Baptiste Delarche.
Delgove (l'abbé E.), 101.
Delincourt = Martel.
Demelier (Jehan), charpentier, 103.
De Nainville (les), fondeurs, 91-92, 386
— (Anthoine), 91.
— (Claude), 91.
— (Jacques), 91.
— (Jean), 91.
— (N.), 91 = Nicolas.
— (Nicolas), 91.
De Naynville, 91 = De Nainville.

Dergny (D.)97, 111.
Derveloy (François), lieutenant civil en l'élection d'Amiens, 103.
Derveloy (François), avocat au Parlement, 103.
Deschamps (P.-A.), curé de Dargies, 95.
Desessart = Des Essart.
Des Friches (Françoise), 115.
Desjardins (G.), 91, 92.
Desramées (Pierre), curé de Saint-Maur, 117, 118.
Detté (Pierre-Augustin), maître traiteur et bourgeois de Paris, 380, 382, 383.
Deux-Ponts (le duc des), 100.
Dhéry (l'abbé L.), curé de Dameraucourt, 87, 88, 90, 93, 108, 111, 374.
Domart (l'abbé F.-C.), curé de Thieuloy-St-Antoine, 76, 110, 388, 389.
Douchet (L.), 89.
Douville (Jean-Paul), seigneur de Souverain, 104.
Douville (Nicolas-Michel), 104.
Drisencourt = Barniol.
Druesne (Dom), procureur de l'abbaye de Lannoy, 107.
Dubus (Thérèse-Charlotte-Alize), 104.
Du Metz (Geneviève-Thérèse), 372.
Durand (Jean-Baptiste-Etienne), greffier du grenier à sel de Grandvilliers, 104.
Espaubourg (Suzanne d'), 104.
Essarts (famille des), 83-84.
— (Adrien des), 83.
— (Alexandre des), gouverneur de Landrecies, 80, 83.
Essarts (Charles-François des), 83.
— (Claude-Marie-Françoise des), 81, 83.
Essarts (François des), lieutenant général et gouverneur de Saint-Quentin, 83.
Essarts (François des), colonel d'infanterie, 81, 83.
Essarts (François des), abbé de Notre-Dame de Vermand, 80, 83.
Essarts (Jean-Baptiste des), 83.
— (Pierre des), argentier de Philippe le Long, 84.
Evrot, fondeur, 98.
Farnier (Ferd.), 82, 83, 97, 111.
Favancour, 109 = Bernay de Favancourt.
Favancourt = Bernay de Favancourt.
Féjacq de Sérenville (Marie-Madeleine-Marguerite-Angélique), 104.
Fillesoie (Adrienne), 385.
Fillesoy (Nicolas), curé de Dameraucourt, 90.
Fillesoye (Jean), curé de Dameraucourt, 90.
Fillion (l'abbé), curé de Sommereux, 110.
Fontaine = Rouillé de Fontaine.
Fontaine-Martin = Martel.
Fournier (F.), receveur de Rieux, 114
— (Jehan), P., receveur de Grez, 114.
Fran[çois] (Mre), 108.
François, dauphin de Viennois, 377.
François Ier, roi de France, 377.
Fréneleț (François), bourgeois d'Amiens, 383.
Friches (Des) = Des Friches.
Frotier de la Coste-Messelière (famille), 94, 96, 100.
Frotier (Benjamin-Éléonord-Louis), 94, 100.
Frotier (Louis-Marie-Joseph), 100.
Frotière, 94 = Frotier.

Gams (le P.), 374.
Garnier (J.), 89.
Germain (Léon), 82.
Gorlier (Charles), fondeur, 96.
— (Françoise), 384.
Gouflier (Jacqueline-Emmanuelle), 83.
Gourgues (Gabrielle-Louise-Marie de), 93.
Gourlay (Jeanne de), 377.
— (Josse de), seigneur de Monsures, 378.
Goze (A.) = Rembault.
Grasse (famille de), 372-375, 376.
Grasse (Corentin-Louis-Joseph de), chevalier de Pleuville, maire de Dameraucourt, 374.
Grasse (Etienne, comte de), 372.
— (François, marquis de), 93, 372, 373, 374, 375, 379.
Grasse (Jacques de), évêque d'Angers et de Vence, 374, 376.
Grasse (Jacques-Pierre-François-Gabriel, marquis de), 374.
Grasse (Jean-Pierre-Charles de), seigneur de Valette, 372.
Grasse (Joseph-François-Henri Véran de), maire de Dameraucourt, 374.
Grasse (Louis-Vespasien-Augustin-Xavier-César de), 374.
Grasse (Louise-Suzanne de), 373.
— (Marie de), 373.
— (Marie-Françoise-Éléonore-Prospère de), 374.
Grasse (Marie-Pauline-Adèle-Gabrielle de), 374.
Graves (L.), 93, 98, 110, 115, 371, 375, 378, 379, 385.
Guiffrey (J.), 91.
Guilhermy (F. de), 82, 84.
Haincque (Martin), notaire à Grandvilliers et juge en la prévôté de Beauvaisis, 104.
Hainque, 104 = Haincque.
Hallancourt (Louis de), seigneur de Limermont, 372.
Hallancourt (Louise-Etiennette de), 372.
Hanocque (Me), notaire à Feuquières, 374.
Harcourt (le duc d'), 101.
Hardencourt (Françoise de), 113, 115.
— (Simon de), 115.
Havré (Louis-Ferdinand-Joseph, duc d'), 99.
Henri IV, roi de France, 379.
Henri (Antoine), 79.
Herbelot (famille de), 85-86.
— (Anne de), dame de Saint-Piat, 85, 86, 87, 89.
Herbelot (Nicolas), seigneur de Ferrières, 87.
Héronval = Danglos d'Héronval.
— (Mlle d'), 115.
— (Mlle d'), 115.
Hertoux (Antoine), contrôleur des actes du domaine à Grandvilliers, 105.
Hertoux (Pierre), procureur au grenier à sel de Grandvilliers, 106.
Hertoux (Suzanne-Pélagie-Magloire), 106.
Heu (Charles), bourgeois de Paris, 81.
— (Nicolas), prévôt de Grandvilliers, 385.
Heudebout (Martin), charpentier, 388
Hostun = Pons d'Hostun.
Houbigant (A.-G.), 373, 374, 378.
Hozier (d'), 84, 87, 88, 93, 98, 115, 116, 378, 379.
Huet (Marie), 81.
Imblevalle (Antoinette d'), 117.

Inbleval, 114 = Imbleval.
Jacquet (A.), marguillier du Hamel, 114.
Janet, 114 = Jannet.
Jannet (J.), fondeur, 114.
Joyeuse (Henriette-Charlotte de), 379
Kercado, 373 = Carcado.
La Boissière = Lannoy (les), seigneurs de La Boissière.
La Chaussée (Jehan de), vicaire du Hamel, 112, 113.
La Chesnay-Desbois et Badier, 93, 99, 100, 102.
La Coste ou La Cotte Messelière = Frotier de la Coste.
Lagny (Anne-Louise de), 380, 382, 383
Lagrenee de Bésencourt (M.), 374.
Laignier (Hilaire), notaire à Grandvilliers, 104, 105, 111.
Laignier (Marie-Anne), 104.
Lainé, 84, 88, 91, 373, 374, 378, 379.
Laisné (Jacquez), 81.
Lameth (famille de), 93, 373.
— (Louis-Charles, marquis de), 93, 373.
Langlier (Léonore), marguillier de Saint-Maur, 118.
Lannoy (les), seigneurs de La Boissières, 87.
Lannoy (les), seigneurs de Damecraucourt, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92.
Lannoy (les), seigneurs de Morvillers, 86.
Lannoy (Antoine de), 87.
— (Barbe-Catherine de', religieuse à Grandvilliers, 92.
Lannoy (Charles de), 92.
— (Claude de), seigneur d'Hodeng, 87, 92.
Lannoy (Ferry de), seigneur de La Boissière, 87.
Lannoy (François de), 88, 90, 92.
Lannoy (Françoise de), religieuse à Grandvilliers, 87.
Lannoy (Françoise de), épouse de Claude Séguier, 92.
Lannoy (Jean de), Ier du nom, 86.
— (Jean de), IIe du nom, 87.
— (Jean de), IIIe du nom, 85, 86, 87, 89.
Lannoy (Louis de), seigneur de Morvillers, 86.
Lannoy (Louis-Auguste de), dit le comte de Lannoy, 92.
Lannoy (Louise de), religieuse à Grandvilliers, 92.
Lannoy (Madeleine de), 92.
— (Nicolas de), 87, 88, 89.
— (Porrus de), seigneur de Blancfossé, 86.
Lannoy (Raoul de), seigneur de Morvillers, 86.
Lannoy (Suzanne de), 88.
— (Thomas de', dit Flameng, 86
Larche, fondeur, 380 = Delarche.
La Roque (G.-A. de), 88.
Larousse, 99.
La Tour d'Auvergne (Emmanuel-Théodore de), duc de Bouillon, 101.
La Trémoille (Marie-Armande de), 101
Lebret (J.) = Régnier (L.).
Leculi, fondeur, 98.
Lefebvre (François), curé de Saint-Thibault, puis de Rotangy, 375.
Lefort (Hélcinne), 385.
— (Jean), maire perpétuel de Grandvilliers, 105.
Lefort de Saint-Léon (Jacques-Jean), grénetier au grenier à sel de Grandvilliers, 105.
Lefort de Saint-Léon (Jacques-Jean), fils du précédent, grénetier au grenier à sel de Grandvilliers, 104, 105.

Lelièvre (Adrien), curé de Thieuloy-Saint-Antoine, 389.
Lemaire (Gervais), curé de Sarnois, 384, 385.
Lemaire (Marie-Madeleine), 116.
— (Marie-Madeleine), 385.
— (René), seigneur de Parisis-Fontaine, 116.
Le Mutterel (Madeleine), dame de Fauville, 87, 88, 89.
Leroux (Jean-Baptiste), vicaire de Haleine, 372, 375.
Le Roy (Louis-Joachim), 117.
Le Sénéchalle = Le Séneschal.
Le Séneschal Carcado (famille), 372, 373, 374, 375, 376.
— (Louis-Alexandre-Xavier), 373
— (Marguerite-Louise-Françoise), 373 = Marie-Anne-Françoise Le Séneschal Carcado.
— (Marie-Anne-Louise-Françoise), marquise de Grasse, 372, 373, 376.
Lespinay (Charles de), seigneur de Balleux et de Bracheux, 116.
L'Estendart (famille de), 93.
— (Anne de), 93.
— (Jean de), marquis de Bully, 90, 93.
L'Estendart (Jean-Louis de), 93.
L'Etoile (François de), seigneur de Valtori, 115.
Lhuillier (Victor), 114
Liebbe (Camille), 76.
Liénart (Marie-Antoinette), 375, 376
— (Nicolas-François-Louis), seigneur d'Oursel-Maison, 376
Lièvre, curé de Thieuloy-Saint-Antoine, 389 = Lelièvre.
Li Flames (Jakes), 84.
L'Orne (Marie-Thérèse de), 376.
Louis XI, roi de France, 86.
Louis XIII, roi de France, 379, 386.
Louis XV, roi de France, 102.
Louis XVI, roi de France, 102,
Louis XVIII, roi de France, 376.
Machart (Achille), 89
Mailliard (Nicolas), curé de Cempuis, 81.
Mailly (famille de), 84.
Mainart (F.), fondeur, 113.
Malderé (Suzanne de), 116.
Malissy = Tardieu de Malissy.
Mangnier (A.), curé du Hamel, 113.
Manssart (Charles), lieutenant de la Justice du Hamel, 114.
Maréchal (Bon), fondeur, 92.
Marsaux (l'abbé), 75, 85.
Marsy (le comte A. de), 83, 96.
Marteau (Angélique-Clotilde-Geneviève), 104.
Martel (Armand-Cyr), dit le comte de Fontaine-Martin de Délincourt, 374.
Martel (Marie-Charlotte-Anaïs), 374
Martin (Charles), marguillier de Cempuis, 81.
Mathon (Pierre), prêtre, 383, 384.
Mayenne (le duc de), 378.
Meau (Jacques de), clerc de Sarnois, 385.
Mérélessant, 80 = Mérélessart,
Mérélessart (famille de), 84.
— (Catherine de), 80, 84.
— (Eustache de), gouverneur de Pont-de-l'Arche, 83.
Mesgrigny (Marie-Marguerite-Radegonde de), 100.
Metz (Du) = Du Metz.
Miffans (Suzanne de), 88.
Monceaux d'Auxi (Charlotte de), 379
— (Elisabeth-Catherine-Lucrèce de), 93.

Monceaux d'Auxi, (François de) gouverneur de Dieppe, 93.
Monchy (André de), seigneur de Sénarpont, 92.
Monthomer (Charles-Michel de), 92.
— (Marie-Anne de), 92.
Montmorency (Marie-Anne-Claude de), 373.
Montmorency-Luxembourg (Marie-Louise-Cunégonde de), 99.
Montrevel, 101.
Morel (les), fondeurs, 106-108, 385.
— (F.), fils, 107=? Morel (Julien-François).
Morel (François), 106, 107.
— (Julien-François), 107.
— (Pierre-Charles), Ier du nom, 106, 107.
Morel (Pierre-Charles), IIe du nom, 106, 107.
Moréri, 373.
Mortier (Jean-Noël), notaire à Grandvilliers, 105.
Mortier (Marie-Anne-Bonne), 105.
Morvillers = Lannoy (les), seigneurs de Morvillers.
Mouchy (le duc de) = Philippe, comte de Noailles.
Mutel (les), fondeurs, 82.
— (François), 80, 81, 82.
— (Nicolas), 82.
— (Prosper), 82.
Neufville (Marguerite de), 86.
Noailles (famille de), 101-102.
— ([Adrien-Maurice], maréchal de)101, .
Noailles (Adélaïde-Marie-Euphémie-Cécile de), marquise de Vérac, 100
Noailles (Jean-François, marquis de) 101.
Noailles (Louis-Marie, vicomte de), 100.
Noailles (Philippe, comte de), puis duc de Mouchy, maréchal de France, 100, 101, 102.
Ococh (Michel d') seigneur en partie de Hamel, 115.
Orléans (le duc d'), régent, 387, 388
Orne (de L') = L'Orne (de).
P. (J.-A.), 76 = Petit (l'abbé J.-A.).
P. D. N., fondeur, 386.
Pagès (Jean), marchand et historien d'Amiens, 89.
Peigney (François), fondeur, 82.
Pellevé (Jourdaine de), 93.
Périain (Marie-Madeleine), 105.
Pétigny = Cauchy de Pétigny.
Philippe-le-Long, roi de France, 84.
Pierret (Elisabeth), 384.
Pihan (l'abbé), 91.
Pioger (Catherine-Marguerite), 99.
Piot (François), prêtre, 90.
Pisseleu (Marguerite de), 378.
Plessis (Armand-Jean du) = Richelieu.
Poissonnier (J.-B.), instituteur de Thieuloy-Saint-Antoine, 76, 110, 388, 389.
Poissonnier (Marie-Rose), 110.
Pommereu (Jeanne de), 87.
Pons d'Hostun (Louis-Henri de), marquis de Pons, 373, 379.
Pontrué (Jean-Baptiste-François), 106.
Potier de Courcy = Anselme (P.).
Quentin (Me), notaire à Paris, 381.
Rassant (Louise de), 92.
Rasse (Yvonette de), 87.
Raunié, 84.
Réaux (E.), 114.
Régnier (L.), 82, 83, 91, 106, 107, 114, 386.
Régnier (L.) et J. Lebret, 98, 106, 107.

Rembault (A.-G.) et A. Goze, 92, 115, 116, 117.
Renet (l'abbé), 86.
— (Marie), 117.
Richelieu (Armand-Jean du Plessis, duc de), 101.
— (Marguerite-Thérèse de Rouillé, duchesse de), 101.
Riencourt (Charles-François de), marquis d'Orival, 98.
Riencourt (Elisabeth-Marguerite de), 98 = Marie-Adélaïde de Riencourt.
Riencourt (François de), 98.
— (Marie-Adélaïde de), 98.
— (Marie-Catherine-Adélaïde de) = Marie-Adélaïde de Rienfcourt.
Rietstap, 91, 96, 387.
Roberval (Jean de), 87.
Robinet (le Dr), 376.
Robiquet (Elisabeth-Clotilde), 382.
— (Jean-Baptiste), notaire à Sarcus, 376, 382.
— (Jean-Baptiste-Gabriel), notaire à Sarcus, 382.
Rochechouart (famille de), 96.
Rochefay (Marguerite de), 87.
Rogeau (Pierre), 384.
— (P.-Etienne), curé de Briot, 384.
Rose (Nicolas), doyen de Montagne et curé d'Achy, 384.
Rouault (Barbe), 378.
Rouillé = Richelieu.
Rouillé de Fontaine (Marie-Anne), 379
Rouvroy, 93.
Rouxel (Angélique de), 372.
Rune (famille de), 88.
— (Antoine de), seigneur de Valanglart et de Vieux-Rouen, 88.
— (Louise de), 88, 92.
Sade (Henri-Joseph-Véran de), 374.
— (Marie-Henriette-Thérèse-Gabrielle de), 374.
Sailly (Marie-Joseph de), 374.
Saint-Edme (B.) = Sarrut.
Saint-Georges de Vérac (famille de), 96, 98, 99, 100.
Saint-Georges de Vérac (Anne-Justine-Elisabeth-Joséphine de), marquise de La Coste, 94, 95, 100.
Saint-Georges de Vérac (Anne-Louis-Joseph-César-Olivier de), 99.
Saint-Georges de Vérac (Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier de), vicomte, puis marquis de Vérac, 95, 99.
Saint-Georges de Vérac (César de), marquis de Vérac, 99.
Saint-Georges de Vérac (Charles-Olivier de), marquis de Vérac, 94, 99.
Saint-Georges de Vérac (François-Olivier de), marquis de Vérac, 98, 99.
Saint-Georges de Vérac (Gabriel-Christian-Olivier de), abbé de Vérac, 95.
Saint-Léon = Lefort de Saint-Léon.
Saint-Simon (Louis de), IVe du nom, seigneur de Sandricourt, 92.
Saint-Simon (Louis-François de), seigneur de Sandricourt, 92.
Sarcus (famille de), 378.
— (Adrien de), 378.
— (Bonne de), 378.
— (François de), 378.
— (François de), abbé de Blangy, évêque du Puy, 378.
— (Geoffroy de), 378.
— (Jean de), capitaine général des légionnaires de Picardie, 378.

Sarcus (Jean de), abbé de Lieudieu et de Lannoy, 378.
Sarrebruck-Roussy (Valentin de), 88.
Sarrut (G.) et B. Saint-Edme), 99, 100.
Saveuse (Jeanne, dame de), 378.
Ségard (Jean Baptiste), 117.
Séguier (Claude), seigneur de Liancourt, 92.
Seillier (l'abbé), doyen de Crèvecœur, 83.
Sérenville = Féjacq de Sérenville.
Sergent (C.), marguillier du Hamel, 114.
Simonnot (les), fondeurs, 106.
Sorel (Marguerite de), 83.
Souverain = Douville.
Sulcau (Jacques-Pierre), vicaire de la Chapelle-aux-Pots, 384.
— (Marie-Jeanne), 106.
Tardieu de Malissy (Chrétienne-Charlotte), 93.
Tarillier, fondeur, 96 = Cavillier.
Thérace (Flourimond), curé de Lignières-Châtelain, 81.
Thoison (Eug.), 82.
Thorel-Perrin, 75, 76, 85, 92, 108, 111, 389.
Ticquet (Anne-Catherine), 94.
Tiercelin (famille de), 377-380.
Tiercelin de Brosses (Adrien), Ier du nom, chambellan de François Ier et sénéchal de Ponthieu, 377, 378.
— (Adrien), IIe du nom, seigneur de Brosses et de Sarcus, gouverneur de Doullens et lieutenant général, 378.
— (Adrien-Pierre), 379.
Tiercelin de Brosses (Anne), seigneur de Brosses, 378.
— (François), abbé de Saint-Germer, 379.
— (Geoffroy), marquis de Brosses et de Sarcus, 379.
— (Henri), marquis de Brosses et de Sarcus, 377, 379, 381.
— (Henri-François), 379.
— (Marie-Angélique-Henriette), 373, 379.
Tiercelin de Saveuse (Charles), 378.
— (Louise), 379.
Torcy (Louise de), dame de La Motte, 90, 92.
— (Nicolas de), 92.
Toupiolle (Joséphine-Rosalie), marquise de Grasse, 374.
Tranel (Marie-Anne), 104.
Troussures (le comte de), 114.
Valanglart = Rune (Antoine de).
Valtori = L'Etoile (François de).
Vasseur (Marie-Joséphine-Henriette) = Applaincourt.
— (Pierre), syndic et marguillier de Laverrière, 110.
— (Pierre), fils, 110.
— (Pierre-François), maire de Laverrière, 110.
— (Pierre-François-Xavier-Henri), 110.
Vérac = Saint-Georges de Vérac (Olivier de).
Verny (Suzanne de), 116.
Villette (Alexis), fondeur, 111.
Waldeck (le prince de), 99.
Yéméniz (M.), 96.

LE

MERCURE BARBU

de Beauvais

LA FAUSSETÉ DE SON INSCRIPTION

[*Opinions de MM. DE RICCI, HIRSCHFELD, C. JULLIAN, S. REINACH, MOWAT, HÉRON DE VILLEFOSSE et ESPÉRANDIEU.*]

Le 12 avril 1695, dans une vigne appartenant au docteur Du Caurroy, voisine d'une sablonnière entre la route de Saint-Just et celle de Clermont, était déterrée une énorme pierre, portant un Mercure barbu avec une inscription ainsi conçue sur le fronton triangulaire :

SACRVM
MERCVRIO AVGVSTO
C· JVLIVS HEALISSVS V.L.S.M·

Ce monument votif gallo-romain, devenu la propriété de M. Buquet, procureur au Bailliage, donné plus tard par testament à la Ville de Beauvais, entra en 1845 au Musée municipal où il est encore.

Décrit d'abord dans le *Mercure galant* de 1695 par l'abbé

LE MERCURE BARBU DE BEAUVAIS

Son inscription votive

IMP. E. BOUCHER BEAUVAIS

Dubos, il fut, depuis lors, le sujet de nombreuses études jusqu'au récent travail de M. l'abbé Renet (Société Académique de l'Oise, 1901).

Personne n'avait encore mis en doute l'authenticité de son inscription : toutefois plusieurs savants, — notamment M. Mowat, dans sa *Notice épigraphique de quelques antiquités*, 1887, — avaient signalé certaines formes de lettres, des détails de ponctuation et de rédaction qui pouvaient paraître suspects.

Mais Léon Renier, le savant Maître en épigraphie, avait parlé, d'après un estampage de l'inscription à lui envoyé par M. Mathon (1). Un moulage en avait été fait pour le Musée de Saint-Germain. (S. Reinach, 1891. — *Catalogue* n° 24.567.)

En avril 1898, un jeune archéologue, M. Seymour de Ricci, venait à Beauvais copier l'inscription qu'il publiait, la déclarant fausse, en ces termes :

« 1° Elle est mal conçue (*Sacrum* en tête de l'inscription ; la formule *V. L. S. M.* pour *V. S. LM* est très rare).

« 2° Elle est mal écrite (emploi des majuscules, de la lettre J, du point en bas des lignes).

« Le nom propre *Healissus* est inconnu. » (2)

D'autre part, M. Otto Hirschfeld avait, il y a vingt ans, examiné le monument à Beauvais. Il vient de donner ainsi son opinion dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, 1re partie. *Falsae* n° 378 :

« Titulum a manu recenti incisum esse et ego in re præ-
« senti et de Ricci (*Rev. arch.* 1899) judicavimus : litteræ, in
« primis E, pessimæ sunt ; primæ vocabulorum litteræ altio-
« res, puncta post V L S ad imas litteras collocata. Offendit
« præterea quod *Sacrum* vocabulum dei nomen præcedit ;
« nomen Healissus prorsus inauditum est : ita ut titulum
« sincerum a recenti manu instauratum subesse probabile
« non sit. De anaglyphi Mercurii barbati sinceritate non
« dubitat Reinach. (*Catalogue du Musée de Saint-Germain*,
« 1891.) »

---

(1) *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts*, t. III, 1855-56.

(2) *Revue archéolog.* 1899, t. II, p. 114.

Pendant le Congrès Archéologique de Beauvais, M. Héron de Villefosse, examinant l'inscription sur place, voulut bien m'en promettre une étude pour les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise.*

M. Thiot, secrétaire de cette Société, put en prendre une excellente épreuve photographique qui fut adressée — avec plusieurs estampages — à MM. Camille Jullian, Hirschfeld, Mowat, Espérandieu et Reinach ; et je demandai à ces Maîtres une véritable consultation épigraphique qu'ils me donnèrent avec une parfaite obligeance.

M. le Professeur Jullian m'écrivit :

« Evidemment l'Inscription est fausse ; mais pourquoi l'a-t-on fabriquée ? N'y avait-il pas en ce temps-là à Beauvais un nommé Healissus, Aloys (?), etc., auquel on a voulu faire une farce ? (1). Mais que pensez-vous du Mercure lui-même ? N'y a-t-il pas trace de fabrication moderne ? Il n'est pas sans m'inquiéter un peu ? » (2)

M. Salomon Reinach : « L'authenticité du Mercure est indubitable : aucun faussaire n'aurait pu songer au serpent cornu, figuré sur la tranche : aucun faussaire (de cette époque lointaine) n'aurait représenté Mercure *barbu.* Dès que M. Seymour de Ricci me fit part de sa conviction que l'inscription était

---

(1) HALOISSUS se trouve en Aquitaine (Sacaze : *Inscript. antiques des Pyrénées françaises*, 1883, n° 54).

(2) M. C. Jullian vient de résumer ainsi son opinion (*Revue des études anciennes*, t. VII, — oct-déc. 1905, — p. 387) :

« ... Que l'inscription soit fausse, aucun doute : le falsificateur n'a du reste même pas cherché à dissimuler les caractères de son temps. Reste à savoir si l'inscription n'est pas la copie d'un texte authentique : ce mot *Healissus* n'est pas de ceux que l'on invente, mais il peut traduire quelque nom de chanoine ou d'érudit contemporain, Aligier, Halisier, Allix, etc. Si les savants du Beauvais actuel veulent bien chercher parmi leurs prédécesseurs du XVIII^e^ siècle, ils pourraient nous mettre sur la piste de la vérité.

« Je n'ai pas vu le monument : aussi ne puis-je me prononcer sur l'authenticité du Mercure. La photographie montre évidemment des retouches ; d'autre part, les coups de ciseau dénotent parfois certaines habitudes gallo-romaines. Encore une fois, je ne me prononce pas encore. S'il est authentique, le monument est de premier ordre. »

fausse et m'en donna les motifs, je fus absolument persuadé; et je ne m'étonne pas que MM. Héron de Villefosse, Jullian et Hirschfeld aient jugé de même. Mais il reste à savoir : 1° quel fut le faussaire : 2° d'après quels documents il a composé son inscription : il devait avoir sous les yeux un autre texte où paraissait le nom grec, très rare, qu'il a employé. »

M. le commandant Moiat : « Les arguments invoqués par Hirschfeld, à savoir l'inscription du mot *Sacrum* placé en tête et la hauteur de quelques initiales, sont en effet défavorables, mais non pas absolument décisifs, car ils ne sont pas tout-à-fait sans autres exemples acceptés. Mais, à l'examen de la photographie, le doute n'est pas permis pour moi par d'autres raisons plus précises : l'alternance des *pleins* et des *déliés* que l'antiquité n'a pas connue, parce qu'elle dérive de notre écriture cursive à la plume; puis la forme du J, avec une boucle inférieure inconnue aux anciens; enfin les points placés sur l'alignement au lieu d'être à mi-hauteur. L'inscription est décidément fausse. Telle est mon opinion motivée. Ces objections me paraissent plus probantes que celles d'Hirschfeld, quoiqu'elles soient dans le même sens. »

M. Hirschfeld me confirmant son opinion déjà émise dans le *Corpus,* ajoute : « ..... Il n'y a pas de doute que l'inscription est l'œuvre d'un faussaire, probablement de *Dubos*, si on ne l'a pas dupé lui-même. »

Enfin voici la note de *M. Héron de Villefosse :* « Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur l'inscription qui accompagne la célèbre représentation du Mercure barbu conservée au Musée de Beauvais et trouvée dans cette ville en 1695.

« J'ai la conviction. comme je vous l'ai déjà dit, que cette inscription ne remonte pas à l'époque romaine et qu'elle a dû être gravée vers l'époque indiquée comme étant celle de la découverte du monument. La stèle avait dû être enterrée près de l'église de Marissel par le faussaire, dans un but que je ne puis actuellement définir, mais avec une intention évidemment mauvaise et même criminelle au point de vue scientifique, entre les années 1635, date de la découverte du temple du Mont-Capron, et le 12 avril 1695. date de la découverte de la stèle elle même.

« Les archéologues qui ont une certaine habitude des

épitaphes gravées au XVI[e] ou au XVII[e] siècle dans nos églises françaises ne me démentiront pas si j'affirme que l'épigraphie de cette inscription présente avec celle de ces épitaphes la plus grande analogie.

« Tous les arguments utiles pour démontrer que l'inscription n'est pas antique ont été sommairement indiqués par M. Hirschfeld dans le tome XIII du *Corpus :* je ne puis que les reprendre.

« 1° Sur un monument de cette dimension et de cette importance, il paraît au moins très étrange que l'inscription soit placée dans le fronton, c'est-à-dire au-dessus de la représentation figurée et non pas au-dessous. Dans un pays où la pierre abonde, pour quel motif le tailleur de pierre aurait-il été obligé d'épargner la matière et le graveur aurait-il été, par suite, contraint de manquer à l'usage qui consiste à placer l'inscription votive d'un monument figuré, à la partie inférieure de ce monument ou au moins au-dessous de la représentation figurée ?

« 2° Le mot SACRVM n'est pas à sa place ordinaire : il ne devrait pas précéder le nom du dieu. La formule pourrait être *Mercurio Augusto Sacrum* ou bien *Augusto Mercurio Sacrum,* mais non pas *Sacrum Mercurio Augusto.*

« 3° Le cognomen HEALISSVS est inconnu. Il faudrait Hyalissus, surnom probablement d'origine grecque porté par des affranchis ou par des esclaves.

« 4° Si l'on examine la forme des lettres, on est frappé de leur aspect relativement moderne. Dans l'exécution des parties pleines et grasses, par exemple, le graveur ne connaît pas les habitudes romaines : cela est très visible par la lettre O qui est trapue, écrasée, dont les parties pleines sont trop accentuées et ne sont pas disposées en diagonale, l'une par rapport à l'autre, comme dans les inscriptions romaines. Même observation pour les parties grasses des lettres A, H, V; ces lettres sont mauvaises : aux points où les lignes divergentes de ces lettres se rencontrent, la rencontre est dure et rude; c'est un choc; ce n'est pas une pénétration douce; on ne remarque ni cette légère inflexion, ni ce fondu qui existent dans les caractères romains sur les inscriptions un peu soignées. La lettre F de Healissus est détestable. Le J de Julius, qui n'est pas une surcharge récente et qui a

été parfaitement et nettement gravé en même temps que le texte, suffirait à faire condamner l'inscription entière. Toutes les lettres, d'ailleurs, ont une mauvaise tournure.

« Il est étrange aussi de trouver un texte romain dont tous les mots commencent par une lettre plus haute que les autres : c'est bien là une habitude de nos graveurs d'épitaphes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles.

« 5° Les points séparatifs, placés à la base des lettres, comme on le voit après les lettres V. L. S. de la formule finale, ne se rencontrent jamais, ainsi disposés, dans les inscriptions romaines. C'est un signe de fausseté. C'est aussi un usage de nos marbriers français depuis le XVI^e^ siècle. En outre, la forme même de ces points est mauvaise : ils sont arrondis et grossis avec exagération, notamment le point final de l'inscription, placé après la lettre M à la hauteur du milieu de cette lettre. Les lapicides romains donnent à ces points séparatifs un aspect plutôt triangulaire; quand ils sont arrondis, ils le sont avec discrétion et légèrement; ils n'atteignent jamais la proportion énorme et l'épaisseur de ce point final.

« *Ma conviction est absolue.* Je ne considère pas cette inscription comme suspecte ; *je la crois fausse.*

« Il reste à savoir maintenant ce qu'on doit penser du bas-relief. La condamnation du texte n'entraîne pas celle des sculptures de la stèle. Néanmoins elle doit inciter à la prudence: il faut les étudier de nouveau et les examiner avec tout le soin possible, d'autant plus que la présence d'un Mercure barbu sur un monument romain de la Gaule est un fait extraordinaire. »

Enfin *M. le commandant Espérandieu* m'écrivait récemment :

« ... Je crois aussi que l'inscription de votre Mercure est fausse, mais j'admets parfaitement l'authenticité du bas-relief. La stèle, lorsqu'elle fut découverte, offrait *peut-être* une inscription, en très mauvais état, disposée de cette manière :

MERCVRIO AVGVSTO
SACRVM
C • IVLIVS • THALLVSVS
V • S • L • M •

« On estima plus convenable de l'effacer et de la refaire, en mettant des majuscules aux noms propres, — dont un J au mot IVLIVS — et des points à la base des lettres, ce qui est un indice certain de fausseté. THALLVSVS, qui est un surnom connu, a pu, de cette manière, devenir HEALISSVS, tout-à-fait invraisemblable : le copiste de l'inscription primitive aura mal lu. »

Telles sont les savantes critiques que j'ai cru intéressant de recueillir sur l'inscription du *Mercure barbu de Beauvais*.

Dr V. LEBLOND.

Epitaphe Chrétienne Mérovingienne de Catheux (Oise)

(Au Musée de Beauvais)

ÉPITAPHE CHRÉTIENNE

DU VII[e] SIÈCLE

AU MUSÉE DE BEAUVAIS

Il y a quelque temps, M. Vienne (de Bonlier), explorant un cimetière mérovingien à Catheux (Oise), entre Crèvecœur et Fontaine-Bonneleau, sur le bord de la voie ferrée de Beauvais à Amiens, découvrit une pierre avec un fragment d'inscription funéraire dont la portion droite manquait. Il a bien voulu l'offrir, sur ma demande, au Musée de Beauvais.

MM. Héron de Villefosse et C. Jullian, à qui j'ai communiqué l'original et un estampage, m'en ont confirmé le vif intérêt. Voici cette inscription :

† IN HUC TOM(*o*)LO REQU(*iescit bone memo*)
RIE BERETRIDIS QUE (*obiit ou defuncta est*
QUOD FACIT ME(*nsis..... dies*)
XX IN PACE TRAN(*siit.*)

« Dans ce tombeau repose de bonne mémoire Beretridis qui mourut quand le mois de..... a atteint son XX[me] jour, elle a passé en paix. »

Il faut remarquer dans cette épitaphe : la forme *in huc tomolo*, — le nom de la défunte *Beretridis* qui n'est cité ni par Le Blant (1) ni par Hirschfeld (2), — la formule employée

---

(1) Le Blant : *Inscriptions chrét. de la Gaule antérieures au VIII[e] siècle*, 2 vol., 1856-65; et *Nouveau recueil des Insc. chrét.*, 1892.

(2) Hirschfeld : *Corpus inscript. latin.* (Passim.)

pour dater le jour de la mort, — enfin l'expression *in pace transiit,* peu commune à la fin d'une inscription.

La formule *quod facit mensis.... dies....* se trouve, sous la première race de nos rois et au commencement de la seconde, dans les documents diplomatiques et sur les inscriptions funéraires (1). Le Blant signale sa fréquence relative dans la région d'Amiens : elle se voit pourtant aussi à Poitiers, Périgueux, Bordeaux et jusque sur les bords du Rhin (2).

Peut-on préciser la date de cette épitaphe ?

La petite croix précédant le texte de l'inscription, la forme losangique des O (◇), la forme carrée des C (Ⅽ), celle des ϥ, des E, P, et R, la terminaison de ces lettres par des points et non par des *apices* (accents) ou des traits transversaux, les expressions *tomolo, bone memorie, quod facit mensis,* indiquent une époque de basse latinité, ou, pour mieux préciser, le VII^e siècle, d'après les exemples cités par Le Blant et Hirschfeld.

Notre pierre, d'un grain tendre, mesure une hauteur de 38 centimètres, une largeur de 30 et une épaisseur de 22 millimètres. Les lettres des deux premières lignes sont d'une lecture plus nette que celles des deux dernières.

Ces inscriptions chrétiennes sont fort rares dans notre pays. Une seule y a été trouvée jusqu'à ce jour : à Hermes, en 1883, par M. l'abbé Hamard et par lui donnée au Musée du Louvre, elle portait : « *In Christus hic requiscit Radogisilus fidelis* » 3).

Plusieurs de ces épitaphes du VII^e siècle ont été trouvées à Amiens ou aux environs, avec la formule *quod* ou *ubi facit mensis ;* ce sont :

L'épitaphe de Adalhildis, trouvée à Amiens (actuellement au Musée de Picardie) ;

---

(1) Un acte de donation de Childebert se termine ainsi : ***Datum quod fecit menso decembre dies sex.***

(2. Sur cette formule, voir Le Blant : *Nouv. recueil,* etc., p. 236.

(3) De Lasteyrie : *Société des Antiquaires de France,* 1884.

Le Blant : *Nouveau recueil,* etc., n° 52.

De Ricci ; *Revue archéologique,* 1901.

Hirschfeld : C. I. L. XIII, 3486.

Celle de Trechildis, provenant de Castel, près Ailly-sur-Noye (au même Musée);

Celle d'Ebrebaldus, trouvée dans l'église Saint-Firmin-le-Confesseur (aujourd'hui perdue) (1);

Et celle de Belsoaldus, trouvée à Amiens (aujourd'hui au même Musée) (2).

Dr V. LEBLOND.

(1) Le Blant : *Inscr. chrét.*, I, nos 322, 324, 925.
C. I. L. XIII, 3507, 3509, 3513.
(2) G. Durand : *Soc. des Antiq. de Picardie*, 1895.
C. I. L. XIII, 3511.

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE BEAUVAIS (1905)

Grâce aux actives démarches de M. le docteur Leblond, M. Lefèvre-Pontalis, l'éminent Directeur de la Société française d'Archéologie, a bien voulu, il y a deux ans, choisir Beauvais comme siège du Congrès archéologique de 1905.

Nous devons dire que rarement un Congrès eut un aussi brillant succès, car il avait réuni plus de 300 adhérents, la Société Académique de l'Oise entrant dans ce chiffre pour une soixantaine de ses membres environ. L'Angleterre, la Belgique et la Suisse étaient représentées par des personnalités bien connues des archéologues. La proximité de Paris et l'alléchant programme des excursions n'ont sans doute pas été étrangers à ce résultat qui a dépassé toutes les espérances.

Il a semblé que le souvenir de ce Congrès, auquel la Société Académique de l'Oise a pris si large part, devait être conservé dans nos *Mémoires*. L'espace réservé dans notre publication étant limité, nous nous bornerons à un rapide compte rendu des séances et des excursions.

Le Congrès de la Société française d'Archéologie s'est ouvert le 20 juin dernier, à deux heures, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Beauvais, sous la présidence de M. Lefèvre-Pontalis, assisté de M. Bonnet, préfet de l'Oise; de M^gr^ Douais, évêque de Beauvais; de M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique; de M. Hucher, maire de Beauvais; de M. Péan, procureur de la République; de M. Oudinot, inspecteur d'académie; de

M. de Villaret, lieutenant-colonel du 51e de ligne, et de M. le vicomte de Ghellinck, délégué de la Belgique.

La parole a été donnée tout d'abord à M. Hucher, maire qui a souhaité une cordiale bienvenue aux congressistes par le discours suivant :

MESDAMES,
MESSIEURS,

Au nom du Conseil municipal et de la Ville de Beauvais, je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est offerte de saluer M. Lefèvre-Pontalis, président de ce Congrès, les savants qui l'entourent et l'assistance tout entière.

Nous sommes heureux et fiers de recevoir la Société française d'archéologie, et nous la remercions d'avoir bien voulu, cette année, choisir notre cité pour y tenir ses assises.

Avec votre science profonde, votre amour du beau et votre ardent désir de vous instruire, vous vous appliquez, Messieurs, par l'étude des vestiges du passé, à reconstituer notre histoire à travers les âges.

Un tel dévouement vous donne droit à notre admiration et à notre reconnaissance.

Le président de notre Société académique, M. le docteur Leblond, va vous signaler, avec la compétence et le talent que nous lui connaissons, les curiosités archéologiques du Beauvaisis et les souvenirs qui s'y rattachent.

Nous ne doutons pas, Messieurs, qu'après avoir parcouru notre région et vous être rendu un compte exact des choses intéressantes que vous aurez vues, vous publierez, pour le plus grand profit de tous, le précieux résultat de vos études.

Comme le disait si bien l'un de mes collègues, en 1901 : « Toute « œuvre importante doit tourner à l'avantage du bien public, et la « science ne fait pas exception à cette règle ; elle ne saurait être égoïste ; « elle se dépense, elle se prodigue, car elle se doit à tout le monde. »

Je vous souhaite à tous, Messieurs, la plus cordiale bienvenue, et permettez-moi d'espérer que vous garderez de votre séjour dans la vaillante cité de Jeanne-Hachette le meilleur et le plus fidèle souvenir.

Ensuite M. le docteur Leblond, président de la Société Académique de l'Oise, a salué en ces termes les membres du Congrès :

MESDAMES,
MESSIEURS,

Le Président de la Société académique de l'Oise est très heureux et très fier de vous souhaiter la bienvenue. Il doit cet honneur à la Société

française d'archéologie qu'il remercie sincèrement d'avoir bien voulu désigner la ville de Beauvais pour y réunir en 1905 le Congrès archéologique de France.

Le jour où ce choix était offert à l'éminent Directeur de cette Société, il fut vite accepté ; M. Lefèvre-Pontalis savait quel intérêt scientifique ce pays offrirait aux Congressistes et les excursions attrayantes qui leur étaient réservées.

Ses souvenirs historiques, les vestiges civils et religieux de son passé donnaient à cette ville seule un attrait particulier.

Ici-même, Messieurs, n'avez-vous pas, sur les murs de ce salon, fixés par le pinceau magistral de Diogène Maillart, les faits les plus mémorables de notre histoire locale ?

Corréus, le chef des Bellovaques, et sa lutte expirante au pied du Mont-César ; — la Charte communale octroyée à Beauvais par Louis le Gros, où le peintre a fait revivre les traits de plusieurs célébrités du XIX^e^ siècle (Delacroix, Ingres, Guizot, Cousin, Michelet, Renan, Chevreul, Duruy) ; — le Serment du Maire à la Tribune aux harangues ; — Jeanne-Hachette repoussant l'assaut de Charles le Téméraire ; — l'entrée de Louis XI dans sa « bonne ville », où désormais sera célébrée chaque année la « Commémoration de l'Assaut » par une procession qui, dans quelques jours, viendra sous ces fenêtres se dérouler à vos yeux.

A cette noble série d'autres pages manquent encore :

Ce sont les milices communales du Beauvaisis et du Valois entraînées par leurs évêques à la bataille de Bouvines, où notre Philippe de Dreux ne portait pas l'épée qui verse le sang, mais de sa masse d'armes écrasait l'ennemi pour délivrer son roi et le petit royaume de France ; — puis, c'est Vincent de Paul qui fonde le Bureau des Pauvres et groupe autour de son cœur généreux les confréries des dames charitables ; — voici, vers le même temps, un jeune écolier de seize ans : il se nomme Jean Racine ; déjà, sous les arbres du Collège de Nicolas Pastour, avant son entrée à Port-Royal, il médite peut-être quelque sujet de tragédie grecque ou romaine ; — plus tard, c'est Bonaparte et son frère Lucien qui visitent notre Manufacture de tapisseries.

Nous vous montrerons encore un autre livre d'images, images de pierre, images de bois : par les rues et les carrefours nous irons le feuilleter ensemble pour en tirer de précieux enseignements.

Dites-nous, Messieurs, si c'est ici l'antique Bratuspance que l'héroïsme de ses habitants ne put sauver de la destruction : ces Bellovaques qui défendaient contre César l'indépendance de leur pays n'étaient-ils pas les ancêtres des miliciens de Bouvines et des compagnons d'armes de Jeanne-Hachette ?

Voici, à Saint-Etienne, les ruines d'une civilisation disparue. Hier même nous les avons exhumées pour vous, nos chers Hôtes, pour vous

en faire les honneurs. Interrogez-les avec nous, ces témoins du passé : sans doute la pièce est jouée, les acteurs sont morts ; mais le théâtre subsiste. Voyez les salles de ce balnéaire, comme son dallage de marbre et les restes de ses assises en attestent encore la superbe ordonnance et la solidité.

Une religion nouvelle est venue : elle a rasé les monuments de l'ancienne, s'est servi de leurs débris pour bâtir sa demeure, et dans les piliers de sa nef romane vous en trouverez des vestiges.

Est-ce là que fut incarcéré saint Firmin, l'apôtre du Beauvaisis ? La tradition ne dit-elle point que la première église Saint-Etienne fut construite sur l'emplacement de sa prison ?

A travers les âges se dérouleront au milieu du sanctuaire, en une longue théorie héroïque, douloureuse ou comique, les cérémonies pieuses et les parodies burlesques : Fêtes de l'Ane, fêtes des Innocents ou des Fous.

Les morts s'entassent là durant dix siècles ; et dans un coin du cimetière va s'élever la « Commune », tribune aux harangues qui, pendant quatre cents ans, recevra chaque année le serment du Maire, jurant publiquement fidélité aux institutions municipales, serment sacré puisqu'il est prêté sur des morts.

Peut-on nier qu'il y ait là, dans ce coin de Beauvais, une sorte d'âme faite de toutes ces choses vécues, finies à jamais, qui pénètre en nous par des voies mystérieuses, où l'historien se plaît à recueillir le souvenir des aïeux, un peu de leurs peines, de leurs espérances ou de leurs joies.

Vieilles pierres ou fleurs fanées, manuscrits, pastels presque effacés ou danses anciennes, tout cela doit nous émouvoir également ; et, si j'osais à des archéologues citer des vers — des vers modernes, — je vous dirais avec Fernand Gregh :

La tristesse des menuets
Fait pleurer mes désirs muets ;
Et je pleure
D'entendre frémir cette voix
Qui vient de si loin, d'autrefois,
Et qui pleure.

Chansons grêles du clavecin,
Notes frêles, fuyant essaim
Qui s'efface,
Vous êtes un pastel d'antan
Qui s'anime, rit un instant
Et s'efface.

Comme vous meurtrissez les cœurs
De vos airs charmants et moqueurs

Et si tristes,
Menuets à peine entendus,
Sanglots légers, rires fondus,
Baisers tristes !

Venez encore avec nous, Messieurs : interrogeons ces maisons de Beauvais, leurs encorbellements et leurs pignons pointus. Elles vont vous dire avec sincérité l'imagination naïve ou rusée, l'esprit d'invention des tailleurs de bois et de pierre dont le génie tenait à la fois de l'Ile-de-France et de la Picardie.

Là-bas, le *Palais de Justice* dresse ses tours massives, où l'ancienne prison montre encore des sirènes, jouant de la cithare et du tambourin comme pour charmer les longs ennuis des captifs. Un pauvre poète, Jean Regnier, bailli d'Auxerre, y fut vingt mois enfermé, et, pour adoucir sa détention, il rimait des ballades ses « Fortunes et Adversitez » à la Dame de ses pensées.

Voici la *Basse-Œuvre*, où vinrent s'agenouiller deux Conciles, le pape Innocent II, saint Bernard ; la *Cathédrale*, qui vit à ses pieds passer tour à tour Louis XII, François Ier, Henri II, Henri IV, le grand Condé courant à Rocroi, Mazarin, Louis XIV avec Bossuet et la douce Henriette d'Angleterre. Quels visiteurs, Messieurs, et quel cadre pour les recevoir !

Demain, vous serez à Gisors, au vieux château où s'entrelacent la verdure et les ruines : les unes exaltent la jeunesse de la plante, celle-ci fait plus sévère la mélancolie des ruines.

A Saint-Germer, à Saint-Leu-d'Esserent, — ces deux bijoux d'orfèvrerie lapidaire, — dans le Beauvaisis, dans le Valois, vous irez parcourant les œuvres d'artistes souvent obscurs, parfois architectes de génie ; quelques-uns sont des compatriotes : Robert de Luzarches, Raoul de Coucy, Pierre de Corbie. Un Maître est ici qui saura vous dire comment ces monuments expliquent la transition de l'art roman à l'art gothique, pourquoi la voûte d'ogive est née dans notre Ile-de-France.

Renan, qui jadis visita ce pays avec sa sœur Henriette, a montré ces maîtres d'œuvre « s'obstinant à faire tenir cet inconcevable chœur de Beauvais », engageant avec la pesanteur et l'espace un véritable défi que parfois ils gagnaient, tenant notre esprit suspendu à l'admiration de ce style magnifique et de ces voûtes qui maintiennent leur équilibre contre l'assaut des siècles.

Mais de tels édifices réclament des soins continuels. Le temps, la négligence ou l'ignorance, les exigences de la vie moderne menacent leur sécurité, et chaque jour il faut lutter pour les préserver de la ruine.

Si nos rues et nos places sont encore un musée vivant, que de choses pourtant disparues et détruites, perdues ou vendues !

C'est, Messieurs, pour conserver ces monuments de France que M. de Caumont fondait, en 1834, la Société française d'archéologie. C'est elle

qui, depuis soixante-douze ans, a fait naître le goût des études archéologiques et créé ces musées de provinces qu'il est si facile de railler. L'admirable livre de Louis Gonse nous a révélé ce qu'ils renferment de chefs-d'œuvre méconnus.

La Société française d'archéologie a remis le soin de sa direction à des hommes trop instruits et trop zélés pour que jamais périclitent ses travaux ou diminuent son influence et son action.

Depuis soixante-cinq ans, la Société académique de l'Oise, fille modeste des Antiquaires de Picardie dont je suis heureux de saluer ici les représentants distingués, n'a point failli à sa tâche ; et le Musée de Beauvais est ainsi devenu un véritable Conservatoire. Vous verrez quels précieux vestiges il a su garder ; mais, depuis quarante ans, les salles sont insuffisantes et les collectionneurs n'osent plus rien confier à des plafonds croulants ou à des murs lézardés.

Pour fêter mieux encore votre visite, Messieurs, nous espérions vous convier à l'inauguration d'un monument où seraient réunis les cinquante-cinq mille volumes de notre Bibliothèque municipale et les collections d'un Musée départemental. *Hoc erat in votis*..... Les Dieux ne l'ont pas voulu !

Si nos vœux se fussent exaucés, le mouvement intellectuel et le goût des arts eussent gagné dans cette ville, dans le département tout entier.

Pourtant la présence d'une personnalité aussi éminente que celle de M. Héron de Villefosse pour représenter ici M. le Ministre de l'Instruction publique montre quelle haute estime la Ville de Beauvais et la Société française d'archéologie méritent des pouvoirs publics. Un tel choix nous laisse espérer que bientôt cette ville verra s'élever un nouveau Musée où l'archéologie, les artistes de l'Oise et l'art industriel régional trouveront un asile digne de leur valeur.

Et, s'il me fallait toucher davantage le cœur de M. Héron de Villefosse, je pourrais dire avec quelle douce émotion je pense, près de lui, à notre pays de Champagne et rappeler comme il sut accueillir, il y a vingt ans, dans son cabinet du Musée du Louvre, un jeune étudiant qui lui demandait conseil pour écrire l'histoire de son village.

Mesdames et Messieurs, ce discours est un peu long, sans doute ; vous voudrez bien l'excuser. En vous souhaitant la bienvenue, à vous, nos Confrères des Sociétés savantes de l'Oise, à vous, Messieurs, qui êtes venus ici de toute la France et de l'étranger, j'ai essayé d'être l'interprète de la Société académique de l'Oise par des paroles qui devaient trouver un fidèle écho dans vos cœurs.

Puis M. Héron de Villefosse a fait l'éloge du Beauvaisis, si riche en monuments historiques, complimenté M. Lefèvre-

Pontalis et M. le docteur Leblond, et fait appel au concours de tous pour la conservation de nos monuments nationaux.

Mgr Douais a indiqué à son tour la brillante part que le département de l'Oise fournit à l'archéologie française.

M. le vicomte de Ghellinck a déclaré que plusieurs de ses compatriotes et lui étaient revenus renouer les liens de confraternité avec les archéologues français, et il a rendu hommage à la ville de Beauvais.

Enfin M. Lefèvre-Pontalis, dans une brillante improvisation, a salué M. Bonnet, préfet; M. Hucher, maire; MM. Loisel et Véber, adjoints; MM. Communeau, Oudinot, Péan et de Villaret, et présenté les excuses de M. le Dr Baudon, député, ainsi que celles d'autres personnalités. Il a exprimé ses remerciements à la presse, aux congressistes, au bureau de la Société Académique de l'Oise, et adressé un hommage ému aux membres, disparus, de la Société française d'Archéologie.

Tous ces discours ont été fort applaudis.

La séance a continué par deux communications :

La première, par M. Acher, architecte de la ville de Beauvais, inspecteur des monuments historiques, qui a lu un travail très intéressant sur les fouilles pratiquées autour de l'église Saint-Etienne et qui ont amené la découverte d'un hypocauste.

La seconde, par M. Quignon, secrétaire général du Congrès, qui a présenté un ivoire très précieux, du XIe siècle, appartenant à la riche collection de M. le comte de Troussures.

Une autre pièce de la même collection n'a pas moins excité l'intérêt de tous les assistants. Il s'agissait d'un tableau églomisé signé N. L. P. (Nicolas Le Pot) (1540). Les pièces de cette nature sont fort rares, ainsi que l'a indiqué M. le marquis de Fayolle qui a bien voulu donner une explication très détaillée du tableau de M. le comte de Troussures (1).

---

(1) Ce tableau représente la *Tentation de saint Antoine.*

On appelle verre églomisé une vitre revêtue à l'envers de peintures et de dorures qui, par transparence, semblent être un émail.

Cette expression, qui s'applique à toute une série de pièces de verre

La séance a été levée et les congressistes sont allés visiter les travaux de réparation de l'église Saint-Etienne, où M. Lefèvre-Pontalis a savamment commenté ce monument, un des plus curieux de l'architecture romane et gothique.

La visite du balnéaire et les explications données sur place ont vivement intéressé les congressistes qui se sont ensuite rendus au Musée.

Le Musée lapidaire dans le cloître, le Mercure barbu, la collection céramique, le retable provenant des Capucins, la tête de Christ de l'ancienne église Saint-Sauveur, ont été surtout admirés. Dans le cours de cette visite a été remarqué un petit tableau églomisé, peint en 1621 et qui a dû être offert en 1755 à Suzanne et à Claude-Eustache Ducaurroy; il est catalogué série G, n° 50, et représente une descente de croix et deux églises en construction : Saint-Pierre et Notre-Dame de Beauvais au XIII^e^ siècle. M. le marquis de Fayolle qui possède, comme on vient de le voir, une compétence toute spéciale en ce genre de peinture, a promis d'en envoyer une description. La Société Académique lui adresse à l'avance ses bien vifs remerciements.

A huit heures et demie du soir, séance présidée par M. Héron de Villefosse, et dans laquelle ont été lus les mémoires suivants :

Le premier, de M. le comte de Caix de Saint-Aymour, sur un temple découvert dans la forêt de Hallatte, près Senlis, et dédié à Mercure.

Le second, de M. Durand, archiviste de la Somme, sur les derniers rejetons de l'architecture gothique dans le département de la Somme.

Le troisième, de M. Bordeaux, président de la Société numismatique de France, sur une peinture de Le Barbier donnée à la ville de Beauvais par Louis XVI sur la demande

---

du XVI^e^ siècle, décorées de peintures sur fond doré à froid, est impropre. Ce mot vient de Glomy, habile restaurateur de tableaux ou peut-être même encadreur au XVIII^e^ siècle, d'où l'on a fait « églomisé ».

Ces pièces sont ordinairement d'origine vénitienne; mais tel n'est pas le cas pour les deux tableaux dont il s'agit ici.

de Mgr de la Rochefoucauld en 1788, et qui a pour sujet : *Jeanne Hachette arrachant un drapeau aux Bourguignons.* Ce tableau porte à tort l'inscription : *Donné à la ville de Beauvais par Mgr de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais.*

La séance a été levée à dix heures quarante-cinq.

Mercredi matin. 21 juin, les congressistes ont visité, sous la conduite de M. Lefèvre-Pontalis, la curieuse église de Marissel avec son vieux clocher roman et son retable du XVI^e^ siècle, l'église d'Allonne, qui possède deux statuettes représentant l'Annonciation et dont le clocher et l'ancien portail sont romans, puis l'ancienne maladrerie de Saint-Lazare, des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

A une heure de l'après-midi, les congressistes partirent par train spécial pour Mouy, d'où ils furent conduits à Bury qui a une église dont le chœur est gothique et la nef romane avec de curieux chapiteaux.

De Bury, ils se rendirent à Cambronne dont l'église est des XII^e^ et XIII^e^ siècles; le clocher en pierre, de forme octogonale, est du XII^e^ siècle; la croix existant dans l'ancien cimetière qui entourait l'église est du XVI^e^ siècle.

On remarque dans cette église des restes de peintures murales et dans la nef de curieux chapiteaux, comme à Bury.

Ensuite, départ pour Clermont. Avant de passer devant la petite église romane d'Auvillers, on découvre Neuilly-sous-Clermont et la Vallée-Dorée.

A Clermont, les congressistes furent reçus par M. Fortin, maire, et par la Société Archéologique et Historique à l'hôtel de ville remarquablement restauré, de 1875, à 1886 par M. Selmersheim.

Après la visite de l'église Saint-Samson, départ pour Beauvais à six heures quinze.

A huit heures et demie du soir, séance présidée par M. Travers, directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie.

Six mémoires ont été lus :

Le premier, par M. l'abbé Morel, curé de Chevrières, sur les vitraux de son église et sur des inscriptions de pierres tombales à Longueil-Sainte-Marie, Remy, Lachelle, etc.

Le second, par M. le Secrétaire-Général du Congrès, au nom de M. le comte de Méloizes, sur une pierre tombale de la fin du XIVe siècle, qui se trouve dans le cloître du Musée de Beauvais.

Le troisième, par M. l'abbé Meister, curé de Halloy, sur les fonts baptismaux du canton de Grandvilliers et sur une Vierge du XVe siècle, à Briot, autrefois polychromée.

Après cette communication, M. Lefèvre-Pontalis a établi, d'après une ancienne gravure, une brillante comparaison entre la maison romane qui fait face à l'une des tours du Palais de Justice et le cloître de Saint-Lucien. Les détails d'ornements étant encore très apparents dans la gravure représentant le cloître en démolition, le savant Directeur de la Société française d'Archéologie se propose de dresser un dessin donnant la restitution du monument.

Le quatrième mémoire, par M. Régnier, d'Evreux, l'un de nos plus savants confrères de la Société Académique de l'Oise, sur une particularité de construction dans le plan du chœur de l'église Saint-Etienne de Beauvais.

Le cinquième, par M. Thiot, secrétaire de la Société Académique, sur l'histoire de la famille des Chambige, dont six membres, de 1489 à 1619, avaient adopté la profession d'architecte.

Le sixième, sur la dentelle de Chantilly, par M. Quignon, secrétaire-général du Congrès, qui s'est offert à en montrer les pièces caractéristiques le vendredi suivant à l'Exposition des Amis des Arts.

La séance a été levée à dix heures quarante-cinq.

Jeudi matin, 22 juin, à six heures quarante-cinq, départ pour Gisors par train spécial avec arrêt de trois quarts d'heure à Trie-Château afin de permettre la visite de la jolie église romane de cette localité et d'une vieille maison romane, (ancien auditoire du baillage), servant actuellement de mairie.

A Gisors, M. Lefèvre-Pontalis a chargé M. Régnier, qui connaît si bien toute la région du Vexin, d'expliquer aux congressistes le vieux château dont l'ensemble constitue l'un des meilleurs spécimens que l'on puisse rencontrer d'un grand château fortifié du XIIe siècle.

La description de l'église fut faite par MM. Lefèvre-Pontalis et Régnier.

Ensuite, départ pour Gournay, où MM. Lefèvre-Pontalis et Régnier ont fait connaître, d'une manière détaillée, l'église Saint-Hildevert.

A deux heures et demie, départ en voiture pour Saint-Germer-de-Fly.

L'ancienne église abbatiale et la Sainte-Chapelle ont fait l'admiration des congressistes, admiration qui s'est encore accrue par les savants commentaires de M. Lefèvre-Pontalis.

« L'église de Saint-Germer, a écrit M. Régnier, doit être considérée comme une sœur des cathédrales de Senlis et de Noyon. »

Un large couloir, éclairé par de belles fenêtres du XIII^e^ siècle, conduit à la Sainte-Chapelle, imitation frappante de la Sainte-Chapelle de Paris.

Ce bijou d'architecture a été construit entre 1259 et 1266.

Avant de partir pour Orsimont où le train devait les ramener à Beauvais, les congressistes furent photographiés en groupe par M. Richard, notre habile confrère.

Vendredi matin, 23 juin, à huit heures et demie, visite de la Basse-Œuvre et du Palais de Justice. Explications par M. Lefèvre-Pontalis qui, par la même occasion, a donné d'intéressants détails sur les arcades romanes de la rue Saint-Pierre (XII^e^ siècle).

A dix heures, séance présidée par M. Jules Lair, membre de l'Institut.

Lecture de cinq mémoires :

Le premier, de M. le vicaire général Marsaux, sur les messes de saint Grégoire dans l'Oise.

Le second, de M. Houlé (de Bury), sur les cimetières francs des vallées du Thérain, du Petit-Thérain et de la Brèche.

Le troisième, de M. Thiot, secrétaire de la Société Académique de l'Oise, concernant : Des inscriptions en miroir sur poteries gallo-romaines dans le département de l'Oise.

Le quatrième, par M. le docteur Parmentier, de Clermont, sur le prieuré de Saint-Jean-des-Viviers, près Mouy.

Ce mémoire a été présenté par M. Lefèvre-Pontalis lui-même qui a insisté sur l'intérêt qu'offre le travail archéolo-

gique de l'érudit membre de la Société archéologique et historique de Clermont.

Le cinquième, de M. Quignon, sur les antiques enseignes dela place de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais, comme préface à la visite des vieilles maisons de notre cité.

Séance levée à onze heures et demie.

A deux heures et demie, visite de la Manufacture nationale de tapisseries sous la direction de M. Badin, administrateur.

Les congressistes furent émerveillés par les travaux que les ouvriers effectuaient sous leurs yeux et par les chefs-d'œuvre de tapisserie exposés dans une salle voisine servant, pour ainsi dire, de Musée.

Ensuite, visite aux vieilles maisons de Beauvais.

La maison aux carreaux vernissés de la rue de la Manufacture-Nationale (ancien *hôtel du Cheval-d'Or*), du XVI^e^ siècle; la maison dite de l'*Image Saint-Jean,* rue Saint-Jean, avec sculptures de la Renaissance; la maison dite du *Chantre,* avec son joli porche du XV^e^ siècle, rue de l'Abbé-Gellée; l'ancienne maison canoniale de la rue Philippe-de-Beaumanoir, avec sa porte de la Renaissance; la maison de la rue Saint-Laurent, n° 27, à M. Gréber, si habilement restaurée par notre confrère, M. Acher, (qui a reçu publiquement les félicitations de M. le Président du Congrès), furent celles qui attirèrent le plus l'attention des congressistes.

A quatre heures, le rendez-vous était à la cathédrale où se pressait déjà une foule de nos concitoyens désireux d'écouter les savantes explications que M. Lefèvre-Pontalis allait donner de notre magnifique basilique. Il était près de six heures quand les congressistes se séparèrent.

A huit heures et demie du soir, la grande salle de l'hôtel de ville était insuffisante pour recevoir les nombreuses personnes curieuses d'assister aux projections photographiques des monuments les plus remarquables du département de l'Oise, par M. Martin-Sabon, bien connu dans notre ville.

La séance commença par la lecture de deux mémoires.

Le premier, par M. Philippe des Forts, sur les tapisseries de Gui de Baudreuil, à Saint-Martin-aux-Bois.

Le second, par M. le comte Costa de Beauregard, sur le torque d'or de Saint-Leu-d'Esserent et son origine probablement irlandaise.

Ces deux communications furent suivies d'une véritable conférence faite avec toute la maîtrise qui le caractérise par M. Lefèvre-Pontalis sur les vieilles maisons de Beauvais au point de vue de leur âge. Cette savante causerie, dont l'intérêt était encore accru par des croquis dessinés au tableau noir, fut fort goûtée des assistants.

Ensuite, eurent lieu les projections qui obtinrent un très vif succès, augmenté par les commentaires si pleins d'esprit et de verve que M. Martin-Sabon sait ajouter aux photographies des monuments qu'il présente.

Séance levée à onze heures du soir.

Samedi matin, 24 juin, départ à six heures trente pour Senlis.

Visite de l'ancienne abbaye de Saint-Vincent, occupée aujourd'hui par une institution ecclésiastique. — Le clocher est du XII^e^ siècle.

Visite de l'ancienne église Saint-Pierre, convertie actuellement en marché.

Visite de l'ancienne collégiale de Saint-Frambourg. « C'est, a dit M. le chanoine Müller dans son excellent ouvrage sur Senlis et ses environs, un monument d'une science consommée, où l'élégance s'unit à la force et le charme de l'ensemble à une merveilleuse simplicité. »

Cette appréciation a été confirmée en tous points par M. Lefèvre-Pontalis.

Visite du château dont les parties les plus anciennes remontent au XII^e^ siècle. M. Lefèvre-Pontalis considère ces restes comme une véritable rareté archéologique.

Visite du Musée du Comité archéologique installé dans l'ancien évêché. Collection lapidaire assez nombreuse où se voient des *ex-voto* du temple gallo-romain découvert dans la forêt de Hallatte. — Nombreux objets trouvés dans les arènes

gallo-romaines de Senlis, parmi lesquels un cachet d'oculiste gallo-romain.

Visite de la cathédrale dont le commencement est du XII^e^ siècle : Portails latéraux curieux ainsi que la façade principale ; le style gothique flamboyant y rayonne dans toute sa splendeur.

L'Hôtel de Ville ne présente rien de particulier au point de vue architectural ; la salle des mariages est ornée d'un tableau de Mélingue : *Les Otages de Senlis*. Parmi les archives municipales qui ont été montrées aux congressistes, ont été distingués particulièrement des comptes de trésoriers, du commencement du XIV^e^ siècle, écrits sur des tablettes de bois couvertes d'une mince couche de cire.

Visite des arènes gallo-romaines remontant au II^e^ ou au III^e^ siècle. On y remarque un puits presque comblé et deux cella dont une était creusée de niches servant probablement à recevoir des huiles ou des onguents. Les dimensions de ces arènes permettaient de recevoir 8 à 10,000 spectateurs.

Retour à Beauvais à sept heures du soir.

La séance du soir a été ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de M. Lefèvre-Pontalis.

La parole a été donnée à M. Régnier qui a lu un mémoire sur l'église de La Villetertre.

M. Brière, du Comité archéologique de Noyon, avait adressé un travail sur les villas mérovingiennes et carolingiennes de la vallée de l'Oise.

Enfin, M. Quignon a parlé sur l'ancien château de Bresles, ancienne maison de campagne des évêques de Beauvais.

Puis, après une remarquable improvisation de M. Lefèvre-Pontalis, a eu lieu la proclamation des médailles décernées à l'occasion du Congrès par la Société française d'Archéologie, savoir :

5 en vermeil,
17 en argent
Et 3 en bronze.

Médailles de vermeil

M.

Louis RÉGNIER, à Evreux, pour l'ensemble de ses travaux archéologiques, sa statistique monumentale et son épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin.

MM.

MARTIN SABON, à Paris, pour ses collections photographiques mises au service des archéologues.

Le chanoine MARSAUX, vicaire général, pour ses travaux sur l'iconographie, les vitraux et les rétables de la région.

Le chanoine RENET, à Beauvais, pour ses études sur l'archéologie gallo-romaine dans l'Oise.

Le chanoine MULLER, à Chantilly, pour ses ouvrages sur Senlis et ses environs, ses promenades archéologiques dans la région.

Médailles d'argent

MM.

L'abbé HAMARD, pour ses fouilles de Hermes.

VUILHORGNE, secrétaire de la Société académique de l'Oise, pour l'ensemble de ses travaux historiques et archéologiques.

QUIGNON, secrétaire général du Congrès, pour son histoire de Daours et ses études sur l'art industriel en Beauvaisis.

MOLLE, trésorier du Congrès, pour son concours dévoué.

ACHER, architecte à Beauvais, pour avoir dirigé les fouilles des thermes gallo-romains, pour la part qu'il a prise à la restauration de Saint-Etienne et de la maison de M. Greber.

HENRI GREBER, à Beauvais, pour la restauration de sa maison de la rue Saint-Laurent.

ANDRÉ VENTRE, architecte à Paris, pour ses relevés des églises de l'Oise et ses dessins reproduits dans le ***Bulletin Monumental*** et les *Congrès archéologiques*.

Le chanoine MOREL, pour ses études épigraphiques et ses monographies des églises du canton d'Estrées-Saint-Denis.

HENRI BERNARD, architecte à Compiègne, pour ses fouilles des arènes et sa restauration de Saint-Antoine de Compiègne.

L'abbé MEISTER, pour son épigraphie du canton de Grandvilliers.

HOULÉ, à Bury, pour ses fouilles des cimetières francs de la vallée du Thérain.

Le docteur PARMENTIER, à Clermont, pour ses études sur la Commanderie de Neuilly-sous-Clermont et sur le prieuré de Saint-Jean-des-Viviers.

L'abbé BEAUDRY, secrétaire de la Société archéologique de Clermont pour ses études archéologiques.

L'abbé TASSUS, vice-président du comité archéologique de Noyon, pour ses travaux historiques et archéologiques.

PONTHIEUX, secrétaire du comité archéologique de Noyon, pour ses travaux sur le Noyonnais.

ROGER RODIÈRE, à Montreuil-sur-Mer, pour ses travaux épigraphiques et ses monographies d'églises.

M.

LEBRET, à Gisors, pour sa collaboration à l'épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin (1).

Médailles de bronze

MM.

EDOUARD MENNESSIER, chef de chantier à Saint-Etienne de Beauvais, pour avoir collaboré à la restauration de l'église.

PIERRE CHORON, appareilleur à Pierrefonds, pour avoir collaboré à la restauration de l'église de Morienval.

LÉONCE VENENCIE, chef de chantier, pour avoir collaboré à la restauration du croisillon sud de la cathédrale de Noyon.

Les cinq médailles en vermeil et huit en argent sur les dix-sept ont été décernées à des membres de la Société Académique de l'Oise. C'est un résultat des plus flatteurs et qui démontre la valeur des travaux présentés par des membres de notre Compagnie.

Toutes ces distinctions ont été vivement applaudies, et la séance a été levée à onze heures et demie.

Dimanche 25 juin, un certain nombre de congressistes quittèrent Beauvais dans la matinée; les uns, pour aller à Chantilly visiter le Musée Condé; d'autres, pour se rendre à Hermes chez M. l'abbé Hamard, l'heureux explorateur du vicus Ratumagus; mais la plupart avaient tenu à se trouver l'après-midi à Beauvais pour assister à la traditionnelle procession dite *de l'Assaut* où les jeunes filles tirent des salves d'artillerie.

Les séances du Congrès ont été clôturées par un banquet qui a eu lieu le soir à l'hôtel d'Angleterre et auquel assistaient 95 convives.

Des toast furent portés par M. Lefèvre-Pontalis, M. Hucher, Mgr Douais, M. le docteur Leblond, M. Jules Lair, par les

(1) M. le chanoine Pihan, secrétaire perpétuel de la Société Académique, qui s'est beaucoup occupé d'archéologie, a reçu, au Congrès qui s'est tenu à Evreux en 1889, une médaille d'argent pour son ouvrage intitulé : *Les Monuments historiques dans l'Oise.*

délégués étrangers : MM. le vicomte de Ghellinck, Jones Herbert et Naef, et enfin par M. Raymond Chevallier.

Lundi 26 juin, les congressistes quittèrent définitivement Beauvais par le train de huit heures quarante-neuf du matin, se rendant à Nogent-les-Vierges, Villers-Saint-Paul, Montataire et Saint-Leu-d'Esserent.

A la gare, sur le quai, Mgr Douais et M. le docteur Leblond étaient venus saluer les congressistes.

Ceux ci visitèrent d'abord, en entrant dans Nogent, quelques restes de magnifiques portiques provenant de l'ancien château de Sarcus et que M. Houbigant avait fait édifier dans sa belle propriété qui appartient aujourd'hui à Mme Hébert; puis l'église de Nogent dont le remarquable clocher et la nef sont de l'époque romane, ensuite l'église romane de Villers-Saint-Paul dont la monographie complète par l'éminent Président du Congrès est insérée dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise* de l'année 1886.

M. Lefèvre-Pontalis attribue la nef au commencement du XIIe siècle, la façade à la moitié du même siècle, le transept, le chœur et le clocher au commencement du XIIIe.

Il y à signaler également un vitrail du XIIIe siècle et douze pierres tombales dont les plus anciennes remontent au XIVe et au XVe siècle.

Retour à Creil.

A deux heures, les congressistes partirent en voiture pour Montataire où ils visitèrent d'abord l'église gothique, puis le château qui leur fut grâcieusement ouvert par son très aimable propriétaire, M. le baron Dunbar-Schulze qui leur fit en outre les honneurs de ses salons. Dans l'un d'eux, existe une grande cheminée surmontée d'un tableau du peintre flamand Spranger; au-dessous de ce tableau, dans un médaillon, est figuré un plan en relief de l'ancien château-fort de Creil (1). Dans le salon attenant, il y a, entr'autres tableaux, une peinture représentant Mme de Montmorency, par Nattier.

Vers quatre heures, arrivée à Saint-Leu-d'Esserent où l'on

---

(1) Ce plan en relief avait été déjà signalé par nous à la Société Académique de l'Oise dans la séance du 17 février 1902.

visita l'admirable église à trois clochers, de la fin du XII^e^ siècle, si bien restaurée par M. Selmersheim, comprenant un porche avec tribune au-dessus, trois nefs, un chevet circulaire, un déambulatoire et cinq chapelles absidiales en hémicycle.

A l'intérieur, remarquable statue de Saint-Leu du XIV^e^ siècle; banc d'œuvre avec panneaux sculptés du XVI^e^ siècle; jolies stalles, pierres tombales, etc.

Sur la place de l'église, porte du XII^e^ siècle et, tout près, porte fortifiée de l'ancien prieuré (du XIV^e^ siècle) protégée par deux échauguettes.

Le cloître, en ruines, est du XIII^e^ siècle.

Après les savantes explications de M. Lefèvre-Pontalis qui furent écoutées avec le plus grand intérêt, les congressistes revinrent à Creil pour se rendre à Compiègne.

A dix heures du soir, ils furent reçus dans la salle des mariages du magnifique hôtel de ville par la Municipalité et la Société Historique de Compiègne.

Après une allocution du maire, l'aimable M. Fournier-Sarlovèze, et un discours de l'honorable président de la Société Historique, M. Plessier, qui tous deux souhaitèrent la bienvenue aux membres du Congrès, M. Lefèvre-Pontalis, dans une heureuse improvisation, remercia à la fois la Municipalité et la Société Historique de leur grâcieux accueil et évoqua le souvenir de son regretté prédécesseur, M. le comte de Marsy, un enfant de Compiègne, dont le portrait, légué par lui à sa ville natale, le représentant tout jeune et en costume écossais, orne la salle où se trouvaient les congressistes.

Puis, M. le Maire pria ses invités de passer dans un salon voisin où un punch d'honneur et le champagne leur furent servis.

Après cette réception pleine de cordialité, chacun se retira pour se retrouver le lendemain matin à l'hôtel de ville dans les dépendances duquel est installé le Musée Vivenel, spécialement ouvert aux congressistes.

Dans ce Musée, rempli d'objets précieux dont la description serait trop longue, on remarque particulièrement de magnifiques meubles de plusieurs époques, de superbes émaux, un retable en albâtre du XIV^e^ siècle provenant de Saint-Germain-l'Auxerrois, une riche et nombreuse collection de vases de la

collection Campana, plusieurs vitrines d'antiquités découvertes dans la forêt de Compiègne par M. de Roucy, etc.

Ensuite, visite de l'église Saint Antoine, de l'église Saint-Jacques, de l'ancienne église des Minimes servant actuellement de gymnase, et du château.

A une heure, départ pour Eméville où l'on s'arrêta un moment pour visiter l'église dont le clocher est intéressant, puis l'on se dirigea sur Vez, l'ancienne capitale du Valois.

L'église, qui a un beau portail, a retenu un instant l'attention des congressistes.

Le château féodal existait dès le XIIe siècle. Il fut reconstruit à la fin du XIVe siècle par Louis d'Orléans qui possédait déjà, dans le voisinage, les châteaux-forts de Pierrefonds et de La Ferté-Milon. Le donjon, pentagonal, très bien conservé, et l'enceinte encore debout, témoignent de l'importance militaire de cette ancienne forteresse.

La chapelle, qui renferme une crypte, se trouve au milieu de la cour.

On sait que cette propriété a été léguée à l'Etat par son propriétaire, M. Dru, que nous avons été heureux de compter parmi les membres de notre Société.

En quittant Vez pour se rendre à Morienval, les congressistes passèrent d'abord devant Lieu-Restauré, ancienne abbaye de Prémontrés, du XIIe siècle, transformée en ferme. Ce qu'on y remarque de plus intéressant est la magnifique rosace percée dans la façade. Ils s'arrêtèrent ensuite à Fresnoy-la-Rivière, dont l'église, entièrement rebâtie au XVIe siècle, montre quelques vitraux de la même époque.

Les congressistes arrivèrent vers cinq heures à Morienval, une des plus anciennes localités du département et dont l'église, monument historique, reste de l'ancienne abbaye, est du XIe siècle. Elle est actuellement restaurée par M. Selmersheim qui, dit M. Lefèvre-Pontalis, a su lui rendre toute sa valeur archéologique.

Renan considérait cet édifice comme le modèle des constructions religieuses du Soissonnais; il s'en était fait le protecteur et c'est grâce à son intervention que des réparations ont pu avoir lieu.

L'abside, du XII^e^ siècle, est flanquée de deux clochers qui produisent, dit M. Lefèvre-Pontalis, un effet imposant. Un autre clocher est édifié au-dessus du portail.

Après les savantes et lumineuses explications de l'éminent Directeur de la Société française d'Archéologie qui intéressèrent au plus haut degré les congressistes, ceux-ci revinrent à Compiègne, les uns par le chemin de fer, les autres en voiture par la forêt.

Mercredi matin, 28 juin, à sept heures quinze, départ pour Ourscamp par train spécial.

A huit heures, les congressistes étaient réunis dans l'antique abbaye de Cisterciens, convertie en fabrique de velours.

Il reste à peine quelques vestiges de l'église commencée vers le milieu du XII^e^ siècle. Les ruines imposantes qui existent aujourd'hui sont celles des bâtiments de l'abbaye, reconstruits au XVII^e^ siècle.

Derrière ces bâtiments, au fond d'une cour, se trouve une longue et large salle (du XIII^e^ siècle) admirablement conservée, divisée en trois nefs, que l'on appelle généralement salle des morts et qui, d'après M. Lefèvre-Pontalis, aurait été l'infirmerie.

Aussitôt la visite terminée, le groupe des congressistes fut photographié par M. le docteur Birot, de Lyon; et l'aimable directeur de l'usine, M. Moritz, invita les membres du Congrès à un lunch brillamment servi sur la pelouse. Après une allocution du sympathique Secrétaire général de la Société française d'Archéologie, M. Raymond Chevallier, qui fit connaître le travailleur acharné, le savant ingénieur qu'est M. Moritz, on sabla le champagne, puis on regagna la gare d'Ourscamp pour se rendre à Noyon.

A dix heures quarante-cinq, les congressistes étaient reçus dans la salle capitulaire de la cathédrale, mise à la disposition du Congrès par M. l'Archiprêtre, où se trouvaient déjà réunis Mgr Douais, le Comité historique de Noyon et beaucoup de Noyonnais parmi lesquels un grand nombre de dames.

La séance s'ouvrit sous la présidence de M. Lefèvre-Pontalis qui donna la parole à Mgr Douais, ensuite à M. le

vicomte de Ghellinck, puis à M. Bry, président du Comité historique.

M. Lefèvre-Pontalis, dans une chaleureuse improvisation, remercia Mgr Douais, M. l'Archiprêtre et aussi la Société Historique de Noyon qui avait profité de la visite du Congrès pour devancer de quelques mois la célébration du cinquantenaire de sa fondation, de l'excellent accueil réservé aux congressistes.

Ajoutons que le Comité Historique avait eu la gracieuseté, à l'occasion de son cinquantenaire, de distribuer à chacun des membres du Congrès une médaille de bronze renfermée dans un écrin, due à l'artiste H. Dubois, et d'attribuer une médaille d'argent aux autres Sociétés du département *(La médaille d'argent offerte à la Société Académique de l'Oise a été déposée au Musée).*

Avant de lever la séance, M. le Président donna des explications, écoutées avec le plus vif intérêt, sur cette belle salle capitulaire récemment restaurée et sur le cloître, joli morceau d'architecture du XIII^e^ siècle.

A deux heures, à la cathédrale, nombre de notabilités noyonnaises s'étaient jointes aux congressistes afin de profiter des savantes explications que M. Lefèvre-Pontalis allait donner de ce superbe édifice, construit au XII^e^ siècle et remanié, depuis, en certaines de ces parties.

Le Trésor de la cathédrale, que les congressistes ont été appelés à visiter, les a vivement intéressés.

L'ancien évêché, qui touche à la cathédrale, avec sa petite tourelle d'angle et ses jolies lucarnes, est de l'époque de la Renaissance.

L'hôtel de ville, monument de la fin du XV^e^ siècle et du commencement du XVI^e^, n'occupe malheureusement pas le centre de la place.

A quatre heures, le programme des excursions se trouvant entièrement rempli, le Congrès était définitivement clos.

L. THIOT.

LISTE

DES

DONS FAITS AU MUSÉE DE BEAUVAIS

pendant l'année 1905

ARCHÉOLOGIE

M. Morel (d'Auteuil). — Lampe chrétienne, à l'emblème du poisson, provenant de Carthage.

M. Vienne (de Bonlier). — Pierre tombale avec inscription mérovingienne, provenant de Catheux (Oise). — Fragment de poterie rouge à la marque MONT (même provenance).

M. le Dr Lamotte.—Moulage du fond d'un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais avec la marque COM FOR FRON.

M. Lemercier, conservateur du cimetière. – Rhyton en verre irisé, trouvé au cimetière.

M. Dobrenel. — Statuette en bois (xve siècle), provenant d'une maison de la rue Saint-Laurent.

M. le capitaine Dupuis. — Tuiles romaines creuses servant de coupoles, trouvées en Algérie. — Deux lampes romaines, de même provenance.

M. Houlé. — Fragment de poterie rouge avec la marque ASS trouvée à Hondainville.

M. le Dr Delalande. — Pierre noire trouvée à Nourard-le-Franc, mesurant 82 centimètres sur 65, avec inscription et armoiries relatives à Claude de Laubépine, mort en 1658.

M. de Carrère. — Clefs de voûte en pierre, avec armoiries, provenant de l'ancien hôtel de Froidmond, à Beauvais (xvie siècle).

M. le Dr Leblond. — Biberon gallo-romain, en verre, trouvé au « Fonds-des-Capucins ».

Société Académique. — Fouilles de Saint-Etienne : Cuiller en bronze avec manche en forme de stylet. — Anneaux de bronze. — Boucles de bronze. — Fragments de peintures à fresques. — Fragments de poteries rouges vernissées, dont une avec la marque MASTRA. — Fragment de pierre avec inscription mutilée du IIe siècle. — Croix de pierre carolingienne avec *deux graffiti* représentant des anges. — Pots à anse trouvés dans des tombes du moyen âge sous la nef de Saint-Etienne. — Chapiteaux de piliers de la nef de cette église. — Plusieurs corbeaux (XIIe siècle) provenant du collatéral sud de cette nef.

Idem. — Fouilles d'Escames : Vases francs en verre et en terre, fibules, boucles de ceinturons, bracelets, colliers de perle, bagues, armes (francisques, framées, couteaux, scramasaxe).

NUMISMATIQUE ET SIGILLOGRAPHIE

M. Creusot. — Denier de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, XIIIe siècle (seul exemplaire connu).

Comité Archéologique de Noyon. — Médaille d'argent commémorative de son cinquantenaire.

Comité Archéologique de Senlis. — Empreinte en cire du cachet d'oculiste du Musée de Senlis.

M. le marquis de Luppé. — Empreintes en cire de plusieurs cachets de l'époque révolutionnaire.

M. Morel. — Deux monnaies d'Indo-Chine en argent (1902).

M. Gravet. — Bulle en plomb du pape Clément III.

M. Gouyer. — Moulage, empreinte d'un gaufrier à hosties (XIIIe siècle).

M. Lemercier. — Moyen bronze de Trajan, trouvé au cimetière.

M. de Carrère. — Empreinte du sceau du prévost du chapitre de Beauvais [dextrochère portant deux clefs accompagnées d'une fleur de lis avec la légende S. PPOIT. CAPLI. BELV. (*Sigillum procepositi capituli Belvacensis*)]. Ce sont les armes de l'Officialité.

Dr Leblond. — Bons émis par la Ville de Beauvais en octobre-novembre 1870. — Médaille en argent de la campagne du Mexique (1862-63).

Société Académique. — Moulages de trois plaques de plomb avec inscriptions : épitaphes de Hildegaire et de Hugues, évêques de B, translation à l'abbaye de Saint-Lucien du corps d'Honoré, év. de B. (x[e] siècle). [Les originaux sont au Musée de Rouen.]

ARTS DÉCORATIFS ET DIVERS

M. Laurent, rue Tierce, à Notre-Dame-du-Thil. — Deux carreaux émaillés avec animaux fantastiques (xvi[e] siècle).

M. l'Abbé Marsaux, vicaire général. — Carafe en verre avec armoiries.

M. Doscot-Rocque. — Une paire de patins anciens.

M. Thiot. — Amulette de cuivre provenant du harnachemont de la tête d'un mulet (Espagne).

M. Tonnellier, 34, rue Cambry. — Mortier de bronze avec curieuses figurines (xvii[e] siècle).

Dr Leblond. — Portrait de Dauchy, député de Clermont à la Constituante.

HISTOIRE NATURELLE

M. Dhuicque, pharmacien. — Ascaride trouvé dans un œuf de poule.

M. Millon, professeur. — Echantillons de quartz aurifère et fragment de stibine, provenant de la Mayenne.

Idem. — Dent de squale, pesant 320 grammes, trouvée dans les falums de Tignié (Maine-et-Loire).

M. le capitaine Dupuis. — Echantillons de phosphates avec dents de squales. (Algérie.)

Idem. — Cristallisation de gypse sableux, dites « Roses du Souf. » (Algérie.)

M. Vuilhorgne. — Dents de squale et rostres de bélemnitelles provenant des phosphates d'Hanvoile.

M. Folliette, à Beauvais. — Dents de squale trouvées à Gouvieux. — Fragments de bois pétrifié (même pays).

LISTE

DES

PUBLICATIONS NON PÉRIODIQUES ENTRÉES A LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1905

(Leur nombre dépasse 370)

M. Héron de Villefosse. — Cachets d'oculistes romains (en collaboration avec M. Thédenat). — Les sarcophages peints trouvés à Carthage. — Mélanges archéologiques, 3e série. — Inscriptions romaines de Lambèse et de Tébessa. — Bas-relief antique de Châlon-sur-Saône. — Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville. — La statuette d'argent de Saint-Honoré-les-Bains. — Inscriptions latines de la province de Constantine. — Discours divers, etc. — Don de l'auteur.

M. Lefèvre-Pontalis. — Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise). — L'église abbatiale de Chaalis (Oise). — La cathédrale romane d'Orléans. — Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes. — L'église de Chars (Seine-et-Oise). — L'église abbatiale d'Evron (Mayenne), etc. — Don de l'auteur.

M. Guiffrey. — Les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel. — La maison de la reine Blanche à Paris, au faubourg Saint-Marcel. — Le lycée Charlemagne: notes archéologiques. — Inscriptions des maisons du pays basque. — L'auteur.

M. Albert Desjardins. — De l'histoire critique des lettres. — La nomination des maires dans l'ancienne France. — Marc-Antoine Muret. — Code pénal russe. — Du retrait successoral. — De l'origine des capitulations dans l'empire ottoman, etc. — Don de M^m^ Albert Desjardins

M. Enlart. — Les monuments religieux de l'architecture romane et de transition en Picardie. — Don de l'auteur et de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. Stein. — Pierre de Montereau, architecte de l'église abbatiale de Saint-Denis. — La cathédrale de Meaux et l'architecte Nicolas de Chaumes. — L'ébéniste Boulle et l'origine de sa famille, etc. — L'auteur.

M. de Saint Venant. — Une statuette de la déesse Epona, à Nevers. — Anciens vases à becs : étude de géographie céramique. — Tumulus néolithiques avec incinérations. L'industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques. — Antiques enceintes fortifiées du Midi de la France, etc. — Don de l'auteur.

M. Espérandieu. — Cachets d'oculistes romains. — Don de l'auteur.

M. Auscher. — Etude critique sur la manufacture de Sèvres. — Marie-Antoinette à la manufacture de Sèvres. — La manufacture de Sèvres sous la Révolution. — Les sculpteurs et les peintres de M^me^ du Barry. — Les deux premiers conservateurs du Musée de Sèvres. — L'auteur.

M. le chanoine Porée. — La statuaire en Normandie. — L'Hercule terrassant l'hydre de Lerne, de Puget. — Sur un tableau tryptique du XVI^e^ siècle de la cathédrale d'Evreux. Robert de Nanteuil : sa vie, son œuvre. — Le trésor de l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil. — Inventaire des archives diocésaines d'Evreux. — Les origines de l'abbaye du Bec. — Découvertes archéologiques au Villeret (Eure), etc. — L'auteur.

M. de Vesly. — Explorations archéologiques dans la Seine-Inférieure. — Les balastiéres d'Amécourt et de Sergy. — Fouilles de Saint-Ouen de Rouen. — Légendes et vieilles coutumes de Normandie. — Carte préhistorique de la Seine-Inférieure. — J.-J. Rousseau à Trye-Château, etc. — L'auteur.

M. Demaison. — Les Thermes de Reims. — Inscriptions romaines trouvées à Reims. — Le lieu du baptême de Clovis. — Les architectes de la cathédrale de Reims. — L'instruction dans les campagnes des environs de Reims au XV^e^ siècle. — Les inscriptions du prieuré de Binson, etc. — L'auteur.

M. Jadart. — Les passages et séjours d'Henri IV à Reims. — Artistes rémois inconnus des XV^e^ et XVI^e^ siècles. — L'œuvre de Varin, graveur champenois. — D. G. Marlot, historien de Reims. — Catalogue du Musée lapidaire de Reims. — Robert de Sorbon et le village de Sorbon, etc. — L'auteur.

M. Macqueron. — Iconographie du département de la Somme. — Réglement de police pour le bailliage de Rosières. — — Les études historiques et archéologiques dans la Somme depuis cinquante ans. — La défense d'Abbeville pendant la guerre de Trente ans. — La Société des Antiquaires de Picardie à Chantilly. — L'auteur.

M. de Hauteclocque. — Le Pas-de-Calais sous l'administration préfectorale du baron de la Chaise. — L'auteur.

M. Piette. — Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne. — Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires. — Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton, etc. — L'auteur.

M. Gosset. — Les cathédrales de Reims, Amiens et Beauvais; coupes transversales. — L'auteur.

M. Doigneau. — Nos ancêtres primitifs. — L'auteur.

M. de Caix de Saint-Aymour. — Etudes sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise. — Le mausolée des Puget à Senlis. — Anne de Russie, reine de France et comtesse de Valois, au XI^e^ siècle, etc. — L'auteur.

M. Brière. — Saint Eloi, évêque de Noyon. — L'auteur.

M. Plessier. — Un budget de la France à la veille de la Révolution. — L'auteur.

M. Bonnet. — Vestiges de l'architecture carolingienne dans l'Hérault. — Médaillier de la Société Archéologique de Montpellier. — Variations de la valeur de la monnaie melgorienne. — L'auteur.

M. le marquis de Luppé. — Les seigneurs de Beaurepaire (Oise). — L'auteur.

M. le baron de Bonnault. — Inauguration de la catacombe de Commodilla. — Souvenirs du Congrès archéologique de Beauvais. — L'auteur.

M. Plancouart. — Le culte des fontaines en Seine-et-Oise. — L'auteur.

M. Sauvage. — Les sacs de parchemin de l'Avranchin. — L'auteur.

Dr Félix Dévé. — Les kystes hydatiques du foie. — L'auteur.

M. P. Bordeaux. — Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue, — Jetons franco-allemands de la première République et méreaux mayençais contremarqués. — Les fausses piastres de Birmingham en 1796. — L'auteur.

M. l'Abbé Baudry. — Autour du plateau de Liancourt. — L'auteur.

M. Paul Lemoine. — Mission dans le Maroc occidental. — L'extrême nord de Madagascar. — Madagascar : son histoire géologique, son avenir agricole et minier. — Sur l'allure des plis et des failles de la Basse-Bourgogne, etc. — L'auteur.

M. Ch. Janet. — Observations sur les fourmis. — *Idem* sur les guêpes. — Description du matériel d'une petite installation scientifique. — L'auteur.

M. Ph. Tiersonnier. — Notes sur Louis de Pestevien, abbé d'Ebreuil. — L'auteur.

M. le chanoine Müller. — Promenades archéologiques autour de Compiègne. — Evangéliaire de Noyon. — Inventaire Poulet-Féret (1591). — Bluettes d'archéologie. — L'auteur.

M. l'Abbé Marsaux, vicaire général. — Variétés archéologiques (3e série). — Notre-Dame des Fleurs à Villembray. — Les Très riches Heures du duc de Berry au château de Chantilly. — L'auteur.

M. l'Abbé Meister. — Epigraphie du canton de Grandvilliers. — L'auteur.

M. l'Abbé Breuil. — L'âge du bronze dans les bassins de Paris. — L'auteur.

35 volumes de l'*Annuaire de l'Oise* de 1863 à 1904. — Don de MM. Avonde et Bachelier.

M. Jean Gaillard. — De la condition des époux divorcés vis-à-vis de leurs enfants. — L'auteur.

M. Houlé. — Notice sur une statère en bronze du cimetière mérovingien de Bury. — L'auteur.

M. Courtois. — Premiers éléments d'horticulture. — L'auteur.

M. Varenne. — Corot sur les bords du Thérain. — « Les Amours » de Nicolas de Brunaulieu, gentilhomme-poëte de Friancourt. — Le cheval de bronze : histoire d'une statue de Louis XIV. — L'auteur.

De Caumont. — Abécédaire d'archéologie, 1 vol. — Don de M. Fabignon, capitaine de frégate en retraite.

M. Laffineur. — Etude géogénique sur le Bray (Manuscrit). — Don de l'auteur.

M. J. Lesobre. — Etude sur le calendrier. — L'auteur.

Liste des juges et consuls de la Ville de Beauvais : Beauvais 1767. — Don de M. Altette.

M. Quignon. — Le centenaire des cours normaux primaires dans l'Oise. — L'abbé Nollet, physicien : son voyage en Italie, 1749. — Don de l'auteur.

Feuille de vote (plébiscite) sur l'*Acte additionnel* de 1815, par devant Destrées, notaire à Noailles. — Don du Dr Delalande.

Anciens billets d'enterrement, entre autres celui de Mme Fanny Dénoix des Vergnes. — Don de Mme Evrard.

M. Bénard. — Découverte et fouilles d'un dolmen à Champignolles. — Don de l'auteur.

M. Bataille. — La peste de 1623 à Beauvais. — L'auteur.

M. de Manneville. — Eloge historique d'Etienne Pasquier. — Don de M. Vuilhorgne.

Mlle *de Man* (de Middelbourg). — Note sur un tiers de sou mérovingien frappé à Ressons (Oise ou Aisne). — Don de l'auteur.

Notice nécrologique sur Nicolas Tronchon et sur André Tronchon, députés de l'Oise. — Don de M. Dhuicque, pharmacien.

M. Thiot. — Curieuse inscription sur une gaine de hache. — Superposition de diverses industries préhistoriques à Saint-Just-des-Marais. — L'œuvre scientifique et historique du Dr Aug. Baudon. — L'auteur.

M. le Dr Leblond. — Le Musée de Beauvais, son histoire, 1841-1904. — L'auteur.

Edit de Henri IV sur la réduction de la ville de Beauvais sous son obéissance, 1594. — Réglement pour la charité des pauvres malades établie à Beauvais en 1630. — Lettres-patentes du roi sur le réglement des étoffes de laine qui se fabriquent à Beauvais, 1740. — Lettres-patentes concernant l'administration du collège de Beauvais, 1773. — Sentence du bailli de Beauvais concernant le droit de justice et de police dans l'Hôtel et sur les ouvriers de la Manufacture de tapisseries, 1783. — Traité de paix signé à Paris le 30 mai 1814. — Proclamation de Louis XVIII, datée de Cambrai, juin 1815. (Ces trois pièces de l'imprimerie Desjardins, à Beauvais.) — Etc. — Don du Dr Leblond.

Acquisitions de la Société. — Gazette des Beaux-Arts, années 1904-1905 (Abonnement). — La Revue *La Révolution française* (Abonnement). — Le Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français (Abonnement). — C. Enlart : Manuel d'Archéologie française, 2 vol. — Demangeon : la Picardie et les régions voisines, 1905. — Champion : Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, 1905. — Manuel de recherches préhistoriques, 1906. — Santerre : les Tapisseries de la cathédrale de Beauvais. — De Luçay : Angy en Beauvaisis, sa prévôté royale. — Graves : Essai sur la topographie géognostique de l'Oise. — Decorde : Dictionnaire du patois du pays de Bray. — Déclarations et constitutions pour les religieuses de l'abbaye de Saint-Paul, près Beauvais. — Relation de la vie et de la mort de Mme de Clermont, abbesse de Saint-Paul, Paris, 1709. — Anciens chanoines réguliers et religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Jean-Baptiste de Beauvais. — Arrêt du Conseil d'Etat concernant les sergers de Beauvais, 1734. — Doléances de la ville de Beauvais pour les Etats généraux de 1614. — Recueil de ce qui s'est fait pour l'établissement du Bureau des Pauvres de Beauvais, 1732. — Etc.

DOCUMENTS SUR L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Adresse de la Société des Amis de la Constitution de Beauvais à ses frères de l'Oise, 1791. — Circulaire des administrateurs du district de Beauvais au sujet de la levée de 300,000 hommes. — Don de M. Renault, de Château-Chinon.

Discours prononcé à Salency par le Sous-Préfet de Compiègne au couronnement de la rosière, 20 prairial an VIII. — Don de M. Bataille.

Avertissement pour le paiement des contributions des Cent jours complémentaires de 1806. — Don de M. Bataille.

Testament de Louis XVI. — Lettre de Marie-Antoinette à M^me^ Elisabeth (Deux pièces de l'imprimerie Desjardins). — Loi relative aux commis des administrations publiques pour leur permettre de partir pour la défense de la patrie, 3 septembre 1792. — Quatorze brochures relatives à Bézard, député de l'Oise à la Convention. — Don du D^r^ Leblond.

Cahiers des doléances pour les États-Généraux de 1789 des paroisses de : Achy, Blacourt, Bonnières, La Chapelle-aux-Pots, Hautépine, Hétomesnil, Hodenc-en-Bray, Lihus, Marseille-le-Petit, Milly, La Neuville-sur-Oudeuil, Oudeuil, Pisseleu, Rotoy, Roy-Boissy, Saint-Omer-en-Chaussée, La Houssoye et Pierrefitte. — Opuscules, discours et rapports des députés de l'Oise à la Convention : Portiez, Dubourg, Calon, Mathieu, Isoré et Coupé. — Acquisition de la Société Académique.

MEMBRES ADMIS PENDANT L'ANNÉE 1905

M^me^ LEFÈVRE-VIGLAS, à Beauvais.
MM. GILLES, avocat à Beauvais.
le Docteur DUPUY, à Noailles.
LACOURT, propriétaire à Beauvais.
MANSIRE (Georges), à Beauvais.
NIEUX, représentant de commerce à Beauvais.
AMIOT, rue de la Manufacture, à Beauvais.
LAFFONT, architecte, 75, rue de Rennes, à Paris.
CHEVALLIER (Raymond), conseiller d'arrondissement, au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.
CAUZETTE, conseiller municipal, à Beauvais.
PÉRIER de LA NONEIX, à Beauvais.
QUIGNON (Maurice), à Voisinlieu.
POIRIER-LALANNE, à Macau (Gironde).
LEROUX, médecin, maire d'Abbeville-Saint-Lucien.
COLIN (Raymond), industriel à Auneuil.
LEFÈVRE-BELHOMME, à Bury.
DAILLIÈRE, rue de la Taillerie, à Beauvais.
ROYER, notaire à Gerberoy.
le Docteur FRIGAUX, à Grandvilliers.
PICART, notaire à Noailles.
COLSON (Emile), à Bonvillers, par Cauvigny.
FÉAU, notaire à Chaumont-en-Vexin.
NAQUET, notaire à Saint-Just-en-Chaussée.
le comte LE GRAND, au Châlet (S^t^-Just-en-Chaussée).
l'Abbé VAUCHELLE, curé de la Cathédrale, à Beauvais,
DELAROCQUE, libraire à Beauvais.
RAUX, place de l'Hôtel-de-Ville, à Beauvais.
REVOL, directeur de la *Société générale*, à Beauvais,
COLLAS, notaire honoraire à Cires-les-Mello,

MM. RECULLET, notaire à Beauvais.
DUHAMEL, à Saint-Just-des-Marais.
le Docteur BERNADICOU, à Songeons.
MULLER (HENRI), à Beauvais.
LESOBRE, ancien conducteur des ponts et chaussées, à Beauvais.
DEVAUX (ALEXANDRE), propriétaire à Liancourt-sous-Clermont.
le baron DE BONNAULT, à Compiègne.
LANCEL, libraire à Beauvais.
BONAMY, ingénieur à Saint-Just-en-Chaussée.
LIGNEAU DE SÉRÉVILLE, ingénieur à Saint-Just-en-Chaussée.
LEMOINE (PAUL), préparateur de géologie à la Sorbonne.
THOURET, propriétaire à Saint-Félix.
COURMONT, notaire à Mouy.
CORNEILLE, maire de Gournay-en-Bray.
CAILLOT (le lieutenant), à Fontenay-sous-Bois (Seine).
QUENTIER, agriculteur au Bois-de-Fecq, par Warluis.
PRÉVOST fils, libraire à Beauvais.
MOREL, propriétaire, villa des Cyclamens, à Auteuil.
DE BEAUSSAUX, médecin à Milly.
l'Abbé DOUCET, curé de Saint-Sulpice.
BÉRANGER, propriétaire à Senantes.
DOBRENEL, propriétaire à Beauvais.
le Docteur VINCELET, à Aumale.
COQUERELLE, greffier de la justice de paix, à Songeons.
HUET, notaire à Beauvais.
OUDAILLE, propriétaire à La Neuville-en-Hez.
HAGUET, propriétaire à Guiscard.
MAZAN (RAYMOND), à Marissel.
l'Abbé DEVIMEUX, aumônier du Lycée de Beauvais.
BENOIST, avoué à Beauvais.
MÉLAYE, libraire à Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANTS

admis pendant l'année 1905

MM. BONET-MAURY, professeur à la Faculté de théologie protestante à Paris.
ENLART, conservateur du Musée du Trocadéro.
GRÉBER (HENRI), statuaire à Paris
GUIFFREY, membre de l'Institut, administrateur de la Manufacture des Gobelins.
JADART, conservateur du Musée de Reims.
JULLIAN (CAMILLE), professeur au Collège de France.
LAIR (JULES), membre de l'Institut.
LEFRANC (ABEL), professeur au Collège de France.
PORÉE (chanoine), curé de Bournainville (Eure).
SAINT-VENANT (DE), à Nevers.
STEIN (HENRI), archiviste aux archives nationales.
TRAVERS, directeur-adjoint de la Société française d'archéologie, à Caen.

BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

pour l'année 1906

Président	M. le Dr LEBLOND.
Vice-Président pour la section d'Archéologie	M. DE CARRÈRE.
Vice-Président pour la section des Sciences	M. ROUSSEL I. ✪.
Secrétaire perpétuel	M. le chanoine PIHAN.
Secrétaire pour la section des Sciences	M. THIOT.
Secrétaire pour la section d'Archéologie et d'Histoire	M. VUILHORGNE.
Trésorier	M. DESGROUX ✪.
Bibliothécaire-Archiviste	M. MOLLE.
— — *adjoint*	M. BATAILLE.
Conservateur du Musée	M. BOIVIN
Conservateurs adjoints	M. BEAUVAIS ✪. M. MASSON.

BEAUVAIS. — IMPRIMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

Widener Library
3 2044 100 874 056